



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

BANQUE DE L'HABITAT

Société anonyme au capital de 75.000.000 dinars divisé en 15.000.000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Siège social : 21, Avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis Belvédère BP 242 Cedex 1080

Tél : (71) 785 277

Télex : 14 349

Fax : (71) 784 417

RC: B 13 881 1996

E-mail: banquehabitat@bh.fin.tn

La Banque de l'habitat est notée sur l'échelle internationale BB+ à long terme avec perspective d'évolution stable et B à court terme par l'agence de notation "Standard & Poor's" en date du 02/11/2006

Document de Référence

"Banque de l'Habitat 2007"

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 30 avril 2007 sous le N°07/002 donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Mr Béchir CHAARI

Directeur Chargé de la Direction Centrale de la Planification et du Contrôle de Gestion

Espace Tunis, Bloc K – 5ème étage, Rue 8003 - 1073 Tunis Montplaisir

Tél : (71) 952 248

Fax : (71) 952 341

E-mail: dg.sicavbh@email.ati.tn

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiation en Bourse (SIFIB-BH)

1 Rue 8000, Angle11, Av Kheireddine Pacha - 1002 Tunis

Tel : (71) 848 429

Fax : (71) 841 635

E-mail: sifib.bh@planet.tn

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de la Banque de l'Habitat - 21, Avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis Belvédère, la SIFIB-BH - 1 Rue 8000, Angle11, Av Kheireddine Pacha - 1002 Tunis et sur le site Internet du CMF: www.cmf.org.tn.

Avril 2007

SOMMAIRE

Présentation Résumée de la Banque	5
Chapitre 1. Responsable du Document de Référence et Responsable du Contrôle des Comptes ...	9
1.1 Responsable du document de référence	9
1.2 Attestation du responsable du document de référence	9
1.3 Responsable du contrôle des comptes	9
1.4 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence...	12
1.5 Responsable de l'information	12
Chapitre 2. Renseignements de Caractère Général Concernant la Banque et son Capital.....	13
2.1 Renseignements de caractère général concernant la banque	13
2.1.1 Dénomination et siège social	13
2.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable	13
2.1.3 Date de constitution et durée	13
2.1.4 Objet Social (article 3 des statuts)	13
2.1.5 Registre de commerce	14
2.1.6 Exercice social	14
2.1.7 Clauses statutaires particulières	14
2.1.8 Capital social	19
2.1.9 Nationalité	19
2.1.10 Régime fiscal	20
2.1.11 Matricule fiscal	20
2.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque	20
2.1.13 Responsable chargé des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM...	20
2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la banque.....	20
2.3 Evolution du capital.....	21
2.4 Répartition du capital et des droits de vote au 31/12/2006.....	22
2.4.1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/12/2006.....	23
2.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2006	23
2.4.3 Nombre d'actionnaires	23
2.5 Description sommaire du groupe BH au 31/12/2005.....	24
2.5.1 Présentation Générale du groupe.....	24
2.5.1.1 Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2005.....	24
2.5.1.2 Schéma financier du groupe au 31/12/2005.....	30
2.5.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2005	32
2.5.1.4 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2005	33
2.5.1.5 Les engagements financiers du groupe au 31/12/2005	34
2.5.1.6 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe	35
2.5.2 Relations avec les sociétés du groupe BH au 31/12/2005	35
2.5.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe	35
2.5.2.2 Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe	37
2.5.2.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe	40
2.5.2.4 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par la BH et distribués par les sociétés du groupe en 2005 au titre de 2004.....	40
2.5.2.5 Dividendes distribués par la BH aux sociétés du groupe en 2005 au titre de 2004.....	41
2.5.2.6 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe	41
2.5.3 Relations commerciales entre la BH et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2005.....	42
2.5.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe.....	42
2.5.3.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe	44
2.5.3.3 Les prestations de services reçues ou données	44
2.5.3.4 Les contrats de gestion	45
2.5.3.5 Les contrats de location	45
2.5.3.6 Les fonds gérés	46
2.6 Relations avec les autres parties liées au 31/12/2005.....	47
2.6.1 Informations sur les engagements	47
2.6.2 Transferts de ressources.....	48

<u>2.6.3 Relations Commerciales</u>	48
2.6.3.1 Chiffres d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31/12/2005	48
2.6.3.2 Cession et acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées	49
2.6.3.3 Prestation de services reçues ou données	49
2.6.3.4 Contrat de location en 2005	56
2.7 Dividendes	57
2.8 Marché des titres	57
2.9 Notation de la Banque	57
Chapitre 3. Renseignements Concernant l'Activité de la Banque	79
3.2 Organisation de la Banque	81
<u>3.2.1 Gouvernance</u>	81
<u>3.2.2 Le Contrôle Interne</u>	85
<u>3.2.3 Système d'information</u>	87
<u>3.2.4 Politique sociale</u>	89
<u>3.2.5 Effectif de la banque</u>	90
<u>3.2.6 Structure générale de l'organigramme de la Banque de l'Habitat</u>	91
3.3 Activités et Performances de la Banque au 31/12/2005	92
<u>3.3.1 Les Ressources</u>	92
3.3.1.1 Les dépôts de la clientèle	92
3.3.1.2 Les emprunts et les ressources spéciales	92
3.3.1.3 Les capitaux propres	93
<u>3.3.2 Les Emplois</u>	94
3.3.2.1 Les crédits à la clientèle	94
3.3.2.2 Le Portefeuille titres	96
3.3.2.3 Les immobilisations nettes	97
<u>3.3.3 Les résultats d'exploitation</u>	97
3.3.3.1 Le produit net bancaire	97
3.3.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)	99
3.3.3.3 Les soldes en pertes de créances	99
3.3.3.4 Le résultat net	99
3.4 Activités et performances de la Banque au 30/06/2006	100
<u>3.4.1 Les Ressources de la banque</u>	100
3.4.1.1 Les dépôts de la clientèle	100
3.4.1.2 Les emprunts et les ressources spéciales	100
3.4.1.3 Les capitaux propres	101
<u>3.4.2 Les emplois</u>	102
3.4.2.1 Les crédits à la clientèle	102
3.4.2.2 Les Portefeuilles titres	103
<u>3.4.3 Les résultats d'exploitation</u>	104
3.4.3.1 Le produit net bancaire	104
3.4.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)	105
3.4.3.3 Les soldes en pertes de créances	106
3.4.3.4 Le résultat net	106
3.5 activité de la banque au 31/12/2006	107
<u>3.5.1 Les Ressources</u>	107
3.5.1.1 Les dépôts de la clientèle	107
3.5.1.2 Les emprunts et les ressources spéciales	107
<u>3.5.2 Les Emplois</u>	108
3.5.2.1 Les crédits à la clientèle	108
3.5.2.2 Le Portefeuille titres	108
<u>3.5.3 Les résultats d'exploitation</u>	109
3.5.3.1 Le produit net bancaire	109
3.5.3.2 La marge en intérêts	109
3.5.3.3 Les commissions nettes	109
3.5.3.4 Autres revenus non bancaires	110
3.5.3.5 Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	110
3.5.3.6 Les frais d'exploitation (charges opératoires)	110
3.5.3.7 Les soldes en pertes de créances	110
3.5.3.8 Le résultat net	111

3.6 Les indicateurs trimestriels de la banque au 31/12/2006	112
3.7 Matrice SWOT (forces, faiblesses, opportunités et risques)	114
3.8 Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité de l'émetteur	114
3.9 Dépendance de l'émetteur	114
3.10 Litige ou arbitrage	116
3.11 Politique d'investissement de la banque	116
Chapitre 4. Patrimoine – Situation Financière- Résultat	119
4.1 Patrimoine de la banque au 31/12/2005	119
<u>4.1.1 Patrimoine immobilier de la banque au 31/12/2005</u>	119
4.1.1.1 Terrain	119
4.1.1.2 Construction	120
4.1.1.3 Immobilisations en cours	121
4.1.1.4 Immobilisations incorporelles (fonds de commerce et logiciels)	122
4.1.1.5 Autres immobilisations	122
<u>4.1.2 Portefeuille titres d'investissement de la BH au 31/12/2005</u>	123
4.1.2.1 Titres d'investissement	123
4.1.2.2 Titres de participation	125
4.2 Patrimoine de la BH au 30/06/2006	126
<u>4.2.1 Patrimoine immobilier de la banque au 30/06/2006</u>	126
<u>4.2.2 Portefeuille titres d'investissement de la BH au 30/06/2006</u>	128
4.2.2.1 Titres d'investissement	128
4.2.2.2 Titres de participation	128
4.3 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31décembre	131
<u>4.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre</u>	131
4.3.1.1 Bilans comparés au 31 décembre	131
4.3.1.2 Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre	132
4.3.1.3 Etats de résultats comparés au 31 décembre	133
4.3.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	134
4.3.1.5 Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2005.....	135
4.3.1.6 Notes complémentaires aux états financiers au 31/12/2005	173
4.3.1.7 Notes rectificatives aux états financiers au 31/12/2005	183
<u>4.3.2 Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2005</u>	186
<u>4.3.3 Tableau des mouvements des capitaux propres</u>	195
<u>4.3.4 Affectation des résultats</u>	196
<u>4.3.5 Evolution des dividendes</u>	196
<u>4.3.6 Evolution du PNB et du résultat d'exploitation</u>	196
<u>4.3.7 Evolution des bénéfices nets</u>	197
<u>4.3.8 Evolution de la marge brute d'autofinancement</u>	197
<u>4.3.9 Emprunts obligataires garantis par la BH</u>	197
<u>4.3.10 Emprunts obligataires émis par la BH</u>	197
<u>4.3.11 Principaux indicateurs et ratios</u>	198
4.4 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2005	199
<u>4.4.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2005</u>	200
<u>4.4.2 Etat des engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2005</u>	201
<u>4.4.3 Etats de résultats consolidés arrêtés au 31 décembre 2005</u>	202
<u>4.4.4 Etat des flux de trésorerie consolidé arrêtés au 31 décembre 2005</u>	203
<u>4.4.5 Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2005</u>	204
<u>4.4.6 Notes complémentaires aux états financiers consolidés au 31/12/2005</u>	212
<u>4.4.7 Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés au 31/12/2005</u>	221
4.5 Renseignements sur les états financiers intermédiaires de la BH au 30/06/2006	223
<u>4.5.1 Bilan arrêté au 30/06/2006</u>	223
<u>4.5.2 Etat des engagements hors bilan arrêté au 30/06/2006</u>	224
<u>4.5.3 Etat de résultat arrêté au 30/06/2006</u>	225
<u>4.5.4 Etat des flux de trésorerie arrêté au 30/06/2006</u>	226
<u>4.5.5 Notes aux états financiers au 30/06/2006</u>	227
<u>4.5.6 Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires au 30/06/2006</u>	248
<u>4.5.7 Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2006</u>	263
4.6 Indicateurs boursiers de la valeur Banque de l'Habitat	264
4.7 Evolution du cours de l'action BH et de l'indice TUNINDEX 2003-2006	265

Chapitre 5. Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle	266
5.1 Conseil d'Administration.....	266
<u>5.1.1 Membres des organes d'administration</u>	<u>266</u>
<u>5.1.2 Fonction des membres des organes d'administration et de direction dans la banque</u>	<u>266</u>
5.1.2.1 Membres des organes d'administration	266
5.1.2.2 Membres des organes de direction	266
<u>5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction</u>	<u>267</u>
<u>5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</u>	<u>268</u>
<u>5.1.5 Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent</u>	<u>268</u>
5.2 Intérêt des dirigeants dans la banque au 31/12/2005.....	269
<u>5.2.1 Rémunérations et avantages en natures attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre des exercices 2005-2006.....</u>	<u>269</u>
<u>5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction</u>	<u>270</u>
5.3 Contrôle	270
<u>5.3.1 Contrôleur d'Etat</u>	<u>270</u>
<u>5.3.2 Commissaire aux comptes</u>	<u>270</u>
5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre de conseil ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	270
Chapitre 6. Perspectives d'Avenir.....	272
6.1 Evolution récente et orientation.....	272
<u>6.1.1 Evolution récente.....</u>	<u>272</u>
6.1.1.1 Activité de la banque en 2006.....	272
6.1.1.2 Indicateurs d'activité de la banque au 31/03/2007.....	274
<u>6.1.2 Stratégie de développement.....</u>	<u>275</u>
6.2 Perspectives d'avenir	276
<u>6.2.1 Les hypothèses des prévisions retenues.....</u>	<u>277</u>
6.2.1.1 Les ressources	277
6.2.1.2 Les emplois.....	280
6.2.1.3 Les Résultats d'exploitation	283
<u>6.2.2 Les états financiers prévisionnels 2006 – 2011.....</u>	<u>286</u>
6.2.2.1 Bilans Prévisionnels.....	286
6.2.2.2 Etats de résultats prévisionnels.....	287
6.2.2.3 Etats des flux de trésorerie prévisionnels	288
<u>6.2.3 Indicateurs et ratios prévisionnels</u>	<u>289</u>
<u>6.2.4 Cash flow prévisionnel</u>	<u>290</u>
Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers prévisionnels 2007-2011.....	291

Présentation Résumée De la Banque

La Banque de l'Habitat a été créée en 1989 à travers la transformation de la Caisse Nationale de l'Épargne Logement en banque commerciale. La BH appartient à l'État tunisien à hauteur de 49,20%, et au secteur privé pour le reste.

Au départ, il lui a été assigné comme mission principale, le financement de l'habitat qui fait partie des premières priorités des autorités publiques.

Ainsi, la Banque de l'Habitat intervient pour promouvoir les crédits commerciaux et concourir au développement, à la promotion et au financement de l'habitat à tous les niveaux, notamment pour l'acquisition, la construction, l'extension, l'amélioration, la rénovation de logements anciens et nouveaux, l'aménagement des terrains à usage d'habitation ainsi que l'octroi de crédits complémentaires et directs.

Depuis 1992, en sa qualité de banque commerciale, habilitée à effectuer toutes les opérations de banque, la BH a étendu ses financements à l'ensemble des secteurs économiques. Pour faire face à ses besoins en ressources, la BH a opté pour l'intensification de la collecte de l'épargne, la consolidation de ses fonds propres, le lancement d'emprunts obligataires sur le marché tunisien et la mobilisation d'emprunts extérieurs.

Depuis sa création, la Banque a connu une expansion multiforme de son activité à travers la diversité de la gamme de produits offerts à la clientèle, une intervention plus importante dans le financement des concours à l'économie et le renforcement de son réseau qui comprend actuellement 78 agences et 2 succursales.

Bien qu'elle compte parmi les plus jeunes banques commerciales de la place, la BH a pu consolider au fil des années sa position de banque des particuliers de la place et réaliser des performances s'inscrivant dans une perspective de croissance durable de ses résultats.

A cet effet, la banque a entrepris des actions depuis la fin de l'année 2003, visant la consolidation financière et l'amélioration de son positionnement dans le secteur en terme de potentiel de croissance et de rentabilité. Ces actions ont été le fondement d'une stratégie à moyen terme arrêtée pour les années 2004-2008 fixant les axes stratégiques de la politique générale et qui s'articulent autour de:

- La restructuration de la situation financière à travers une meilleure diversification des sources de financement et une meilleure adéquation avec les emplois de la banque.

- La consolidation du fonds de commerce en s'orientant de plus en plus vers les « particuliers » mais aussi en renforçant la position de la banque avec sa clientèle commerciale.
- La mise à niveau et la réorganisation du réseau : plaçant le client au centre de ses préoccupations, la banque a réussi à mettre à niveau ses points de vente par la mise en place de nouvelles procédures de travail, la décentralisation des crédits, l'amélioration de la qualité de services, la normalisation des délais de traitements des dossiers des clients...
- La diversification des canaux de communication avec surtout le démarrage du centre d'appels en vue d'une meilleure satisfaction des clients.
- La revalorisation des ressources humaines par la mise en place de nouveaux concepts basés sur la nouvelle culture d'entreprise et le sentiment d'appartenance et l'institution d'un nouveau style de gestion en rapport avec les nouveaux métiers de Banque.
- La mise à niveau et le développement de son système informatique.

Au cours de l'année 2005, la banque a poursuivi son développement conformément aux axes stratégiques tracés pour les années 2004-2008 et aux objectifs retenus pour la période.

L'année 2005 a été en effet marquée par les faits saillants suivants :

- ❖ Une consolidation importante des ressources de la banque revenant au bon comportement des dépôts de la clientèle et au renforcement des réserves.

En effet, au terme de l'année 2005, les ressources de la banque ont atteint un total de 2 812,0 MD contre 2 577,2 MD une année auparavant enregistrant une augmentation de 234,8 MD alimentée principalement par les dépôts de la clientèle qui se sont hissées de 166,2 MD, soit une part de marché de 10,29% et les réserves qui ont augmenté de 21,7 MD.

- ❖ Un renforcement des dépôts à vue de 65,0 MD ou +18,6% contre 48,1 MD (+16%) en 2004.
- ❖ Une consolidation des comptes d'épargne (+5,3%) impulsée principalement par l'épargne libre (+16,2%).
- ❖ Une augmentation des dépôts à échéance (+9,5%) accompagnée d'une plus grande stabilité et une moindre dépendance.
- ❖ Un encaissement des ressources d'emprunts pour un montant de 21,9 MD.
- ❖ Un remboursement par anticipation de l'emprunt syndiqué (libellé en dollar), afin de maîtriser le coût de cette ressource, et son remplacement par d'autres emprunts interbancaires (libellés en euro).
- ❖ Une consolidation des capitaux propres de 11,5% contre 6% une année auparavant.

- ❖ Une augmentation des crédits à la clientèle de 9,2% accaparant ainsi 11,87% de parts de marché.
- ❖ Un développement sans cesse des opérations d'achat et de vente sur les valeurs du trésor.
- ❖ Une accélération du rythme de croissance des concours à l'économie (+7,3%)
- ❖ Le financement des concours à l'économie s'est accompagné en 2005 d'une amélioration de la qualité de l'actif.
- ❖ Une augmentation du portefeuille titres commercial de 71,4 MD.

La Banque de l'Habitat est à la tête d'un groupe composé de 12 sociétés intervenant dans plusieurs domaines d'activité (société de crédit bail, société d'assurances multi-branches, société de promotion immobilière, société d'impression et de confection de chèquiers, société d'intermédiation en bourse, deux SICAV, une SICAF, une SICAR, une société de gestion de des fonds communs de créance, une société de recouvrement des créances et une société d'informatique).

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidés du groupe se sont établis au 31/12/2005 respectivement à 221,101 MD et à 21,449 MD.

Par ailleurs, les ratios de la banque ont évolué comme suit:

Ratios Réglementaires	2005	2004	2003
Ratio Cooke	8,83%	9,06%	9,57%
Ratio de liquidité	114,39%	118,29%	138,66%

Aussi, le portefeuille des créances de la banque a évolué comme sui:

	<i>En milliers de DT</i>		
	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Créances brutes bilan et hors bilan (a)	918 639	1 012 914	1 066 405
Classe 0	413 625	477 348	381 622
Classe 1	155 559	177 777	398 021
Créances clientèles (classe 0 et 1)	569 184	655 125	779 643
Classe 2	66 166	8 461	48 557
Classe 3	47 317	40 086	13 330
Classe 4	235 973	309 241	224 875
Créances douteuses et litigieuses (classe 2,3, et 4) (b)	349 455	357 788	286 762
Provisions	93 611	122 934	94 747
Agios réservés	51 073	60 003	54 525
Provisions et agios réservés (c)	144 684	182 937	149 272
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c) / (a)	15,7%	18,1%	14,0%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (c) / (b)	41,4%	51,1%	52,1%
Taux des créances classées (b) / (a)	38,04%	35,32%	26,89%

En effet, l'effort de provisionnement de la banque n'a pas cessé de croître se concrétisant par l'évolution du taux de couverture des créances douteuses et litigieuses de 41,4% en 2003 à 52,1% en 2005.

Au cours de l'exercice 2006, la banque a pu améliorer ses indicateurs d'activité par rapport à 2005:

- Les dépôts ont augmenté durant l'exercice 2006 d'environ 306 MD soit une évolution de 15,13% par rapport à 2005.
- Les crédits à la clientèle ont augmenté durant l'exercice 2006 de 11,46% par rapport à 2005 passant de 2 563,565 MD à 2 857,306 MD.
- Le produit net bancaire de la banque a atteint 145,270 MD au 31/12/2006 enregistrant une hausse de 17,84% par rapport à 2005.
- Le résultat net a atteint en 2006 un montant de 28,494 MD soit une progression de 31,24% par rapport à 2005.

Dans le cadre de la consolidation de ses capitaux permanents et pour se conformer aux obligations des autorités de tutelle concernant les ratios spécifiques au secteur bancaire notamment en matière de ratio de solvabilité et en prévision de l'entrée en application des normes relatives à Bâle II, la Banque de l'Habitat compte augmenter son capital social de 15 MD pour le porter de 75 MD à 90 MD et ce durant l'exercice 2007. De même, et durant le même exercice, elle compte lancer un emprunt obligataire et un emprunt subordonné pour une enveloppe de 140 MD.

En effet, ces deux opérations (augmentation de capital et emprunts obligataires) permettront à la banque de renforcer ses assises financières en vue de consolider ses parts de marché dans le secteur du financement de l'habitat et d'assurer une plus large diversification de ses produits pour mieux s'adapter tant à la concurrence nationale qu'étrangère tout en respectant les ratios réglementaires de structure.

Enfin, la Banque de l'Habitat est notée par l'agence internationale STANDARD&POOR'S depuis septembre 2003 sur l'échelle internationale. Les notes initiales attribuées sont "BB" à long terme avec perspective stable et "B" à court terme. Ces notes ont été maintenues en 2004 et 2005. Le 30 août 2006, l'agence de notation a relevé la note de contre partie sur le long terme de "BB" à "BB+" avec perspective stable et a confirmé la note de contrepartie sur le court terme à "B". Ces mêmes notes ont été confirmées en novembre 2006*.

* : cf rapport de notation page 59

Chapitre 1. Responsable du Document de Référence et Responsable du Contrôle des Comptes

1.1 Responsable du document de référence

Monsieur Abou Hafs Amor Najai
Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat

1.2 Attestation du responsable du document de référence

"A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent d'omissions de nature à en altérer la portée."

Le Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat
Abou Hafs Amor Najai



1.3 Responsable du contrôle des comptes

Etats financiers individuels relatifs aux exercices 2003, 2004 et 2005: Société La Générale d'Audit et Conseil (G.A.C) société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Chiheb GHANMI.
9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville – 1002 Tunis

Etats financiers consolidés relatifs aux exercices 2004 et 2005: Société La Générale d'Audit et Conseil (G.A.C) société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Chiheb GHANMI.
9, place Ibn Hafs, Mutuelle ville – 1002 Tunis



Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2006*: Société La Générale d'Audit et Conseil (G.A.C) société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Chiheb GHANMI.
9, place Ibn Hafis, Mutuelle ville – 1002 Tunis

Attestation du commissaire aux comptes

"Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées."

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2003, au 31/12/2004 et au 31/12/2005

Les états financiers relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2003, le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers Consolidés arrêtés au 31/12/2004 et au 31/12/2005

Les états financiers consolidés relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit effectué par nos soins selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves avec l'observation post opinion suivante:

"Jusqu'à la date de l'émission de notre rapport, nous n'avons pas reçus le rapport du commissaire aux comptes de la société B.M Technologie faisant partie du périmètre de consolidation du groupe".

*: La banque n'a pas encore nommé un 2^{ème} commissaire aux comptes en vertu des dispositions de l'article 5 de la loi N°2005-96 du 18/10/2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et de l'article 35 de la loi N°2001-65 du 10/07/2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée et complétée par la loi N°2006-19 du 02/05/2006.

Opinion sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2006

Les états financiers intermédiaires au 30/06/2006 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un examen limité effectué par nos soins selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les informations données dans les états financiers intermédiaires appellent de notre part l'observation suivante:

"Le résultat net de l'exercice tient compte d'un réinvestissement exonéré fixé provisoirement à 6 millions de dinars et d'une provision forfaitaire pour créances douteuses de 21, 284 millions de dinars.

Compte tenu de ce qui précède et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers intermédiaires de la Banque de l'Habitat arrêtés au 30 juin 2006".

*Le Commissaire aux Comptes
La Générale d'Audit et Conseil - G.A.C
Chiheb Ghanmi*

Chiheb Ghanmi



1.4 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence.

SIFIB-BH
Le Directeur Général
Lamine REZGUI



1.5 Responsable de l'information

Monsieur Béchir CHAARI
Directeur Chargé de la Direction Centrale de la Planification et du Contrôle de Gestion
Espace Tunis, Bloc K – 5ème étage, Rue 8003 - 1073 Tunis Montplaisir
Tél : (71) 952 248
Fax : (71) 952 341
E-mail: dg.sicavbh@email.ati.tn



Chapitre 2. Renseignements de Caractère Général Concernant la Banque et son Capital

2.1 Renseignements de caractère général concernant la banque

2.1.1 Dénomination et siège social

- **Dénomination sociale:** Banque de l'Habitat "BH"
- **Siège social:** 21, Avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis Belvédère
- **Téléphone:** 71 785 277
- **Fax:** 71 784 417
- **Télex:** 14 349
- **Adresse Swift:** B.H BK TNTT
- **Site web:** www.bh.com.tn
- **E-Mail:** BanqueHabitat@bh.fin.tn

2.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable

- **Forme juridique:** Société anonyme
- **Législation particulière applicable:** la société est régie par la loi N°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006

2.1.3 Date de constitution et durée

- **Date de constitution:** 30 Mai 1989 (Date de transformation de l'ex-CNEL en Banque de l'Habitat)
- **Durée:** 99 ans

2.1.4 Objet Social (article 3 des statuts) Traduction des statuts en arabe

La Société agissant en tant que banque de dépôts conformément à la législation bancaire a pour objet de contribuer au développement de l'économie en général et concourir en particulier à la promotion, au développement et au financement de l'habitat.

A ce titre, elle est appelée à entreprendre en Tunisie et à l'étranger, tant pour elle-même que pour le compte des tiers, toutes opérations de banque, d'escomptes, d'avances, de crédits, de commissions, de souscriptions, d'émissions, de dépôts de fonds, de change et plus généralement toutes opérations financières commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession de banquier et autorisées par la réglementation en vigueur.

Elle peut notamment et sans que l'énumération ci-après soit limitative :

- Recevoir et gérer des dépôts quels qu'en soient la durée et la forme.
- Recevoir et gérer toute dotation budgétaire ou ligne de crédit spéciale affectée ou non affectée à un programme immobilier à usage d'habitation.
- Emettre des emprunts à court, moyen et long termes.
- Contracter et négocier tous emprunts publics ou privés, participer à ces emprunts ainsi qu'à toutes souscriptions.
- Octroyer des prêts à court, moyen et long terme destinés au financement de l'habitat, tels que l'acquisition, la construction, l'extension, l'amélioration et la rénovation de logements ainsi que l'acquisition et l'aménagement de terrains à usage d'habitation.
- Etudier, promouvoir et participer au financement des projets de promotion immobilière ainsi qu'à toutes opérations afférentes au développement de l'habitat.
- Donner toutes acceptations, cautions, avoirs et garanties de toutes natures.
- Effectuer toutes opérations sur valeurs mobilières, spécialement l'achat, la souscription, la vente, le nantissement, le report de tous titres ainsi que toutes émissions de titres, tous services financiers, services de coupons, services de transferts, ordres de bourse.

2.1.5 Registre de commerce

Registre de commerce: B 13881 1996

2.1.6 Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

2.1.7 Clauses statutaires particulières (Traduction des statuts en arabe)

Affectation des bénéfices : article 42 des statuts tel que modifié par l'AGE du 27/02/2007

Sur les bénéfices nets ainsi établis, et après affectation s'il y a lieu, à l'extinction des pertes des exercices antérieurs, il est prélevé :

- 1) Une fraction égale à 5 % du bénéfice au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital social.
- 2) La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixées.

3) Les réserves statutaires.

4) L'assemblée générale ordinaire peut, sur proposition du conseil d'administration allouer un montant aux actionnaires sous forme de dividendes.

5) Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire a le droit, sur la proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportés à nouveau sur l'exercice suivant.

La banque s'engage à conformer l'article 42 de ses statuts à l'article 287 du code des sociétés commerciales.

Nature des Assemblées : article 30 des statuts

Il y aura, chaque année, une Assemblée Générale, annuelle ou ordinaire qui sera tenue dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social.

En outre, des Assemblées Générales dites extraordinaires, peuvent être convoquées à toutes époques de l'année. Ces Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration, en cas de nécessité, elles peuvent être convoquées par :

1) Le ou les Commissaires aux comptes.

2) Un mandataire nommé par le Tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins 15 % du capital social.

3) Le liquidateur.

4) Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre public de vente ou d'échange ou après cession de bloc de contrôle.

Composition des Assemblées: article 31 des statuts

1) L'Assemblée Générale, régulièrement convoquée et constituée, représente l'université des actionnaires ; ses décisions sont obligatoires pour les dissidents, les incapables et les absents.

2) Les actionnaires, pour avoir le droit d'assister à l'Assemblée Générale Annuelle ou Ordinaire et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataires, doivent posséder au moins 10 actions libérées des versements exigés. Ils doivent justifier de leurs identités.

Les autres titulaires d'actions inférieures à 10 peuvent pour être admis dans l'Assemblée Générale Annuelle ou Ordinaire se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Toutefois, l'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

3) Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les mineurs et les incapables peuvent être représentés par leurs tuteurs et administrateurs, et les sociétés par tout personnel ayant la signature sociale ou valablement déléguée à cet effet, le tout, sans que, tuteurs, administrateurs ou autres représentants aient besoin d'être personnellement actionnaires.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées Ordinaires et Extraordinaires sauf convention contraire entre eux ainsi qu'il est dit.

Convocation – lieu de réunion: article 32 des statuts

Les Assemblées Générales sont convoquées par avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe dans le délai de 15 jours au moins à l'avance avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Ordre du jour - Bureau: Article 33 des statuts

1) L'ordre du jour de chaque assemblée est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'assemblée.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins cinq pour cent du Capital Social, peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception. La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale ne peut délibérer sur les questions non inscrites à l'ordre du jour.

2) L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou par l'administrateur temporaire délégué dans ses fonctions ou à défaut par un actionnaire choisi par les associés présents.

Le Président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents.

Feuille de présence - voix – majorité : article 34 des statuts

1) Il est tenu une feuille de présence : elle contient les noms et domiciles des actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre des actions de chacun. Cette feuille, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée : elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

2) Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans aucune limitation, sauf exceptions légales.

Les votes sont exprimés soit par mainlevée, soit par appel nominatif. Le scrutin est secret lorsqu'il est demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins le tiers du capital social selon les indications de la feuille de présence.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale. Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

3) Les délibérations de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, sauf toutefois dans les cas prévus par les articles 291 et 292 du code des sociétés commerciales.

Assemblée Annuelle ou Ordinaire: article 35 des statuts tel que modifié par l'AGE du 27/02/2007

L'Assemblée annuelle a les pouvoirs suivants :

- Elle entend les rapports présentés par le Conseil d'Administration et les commissaires.
- Elle discute et approuve ou rejette le bilan et les comptes, ou en demande le redressement.

- Elle détermine l'emploi des bénéfices et fixe les dividendes en se conformant à l'Article 42 ci-après.
- Elle nomme les administrateurs, approuve ou rejette les nominations faites par le Conseil, à titre révocable, pendant le cours de l'exercice social.
- Elle examine les actes de gestion des administrateurs et leur donne quitus.
- Elle peut révoquer les administrateurs pour des causes dont elle est seule juge et dont elle apprécie souverainement l'importance.
- Elle donne aux administrateurs les approbations prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.
- Elle désigne les commissaires prévus par l'Article 29 des statuts.

La banque s'engage à conformer l'article 35 de ses statuts à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Assemblée Extraordinaire à quorum Ordinaire: article 36 des statuts

L'Assemblée délibérant à titre extraordinaire sur les questions énumérées à l'Article 37 (§ 1 et 2) ci-après ou une Assemblée convoquée extraordinairement et délibérant dans les conditions prévues à l'Article 35, sur les propositions du Conseil d'Administration pourra décider toutes émissions d'obligations.

Ces même assemblées peuvent en outre donner toutes autorisations ou ratifications qui pourraient être demandées par le Conseil d'Administration pour tous actes et opérations non spécialement prévus par l'Article 37 sauf que l'Assemblée annuelle est seule qualifiée pour l'approbation des comptes annuels.

Assemblée Extraordinaire à quorum Spécial : article 37 des statuts

1) L'Assemblée Générale délibérant dans les conditions prévues à l'article 291 du code des sociétés commerciales, peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut pas, toutefois, augmenter les engagements des actionnaires.

2) Les Assemblées qui seront appelées soit à vérifier les apports en nature ainsi que les avantages particuliers, à nommer les premiers administrateurs et à vérifier la sincérité de la déclaration des fondateurs de la société, soit à décider ou autoriser toute augmentation de capital ou à délibérer sur toutes les modifications statutaires, y compris celles touchant à l'objet ou à la forme de la société, ne seront régulièrement constituées et ne délibéreront valablement qu'autant qu'elles seront composées d'actionnaire représentant au moins la moitié du capital social, déduction faite des actions qui sont privées de droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

3) Toutefois, le capital social qui doit être représenté pour la vérification des apports ne comprendra pas les actions appartenant à des personnes qui auront fait l'apport ou stipulé les avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'Assemblée.

Si une première Assemblée ne réunit pas ce quorum, de nouvelles Assemblées pourront valablement délibérer en se conformant aux prescriptions des deuxième et troisième alinéas de l'Article 291 du Code des sociétés commerciales.

Ces nouvelles Assemblées pourront se tenir dix jours au moins après le dernier avis de convocation.

Les résolutions, dans toutes les Assemblées ci-dessus prévus au présent Article, doivent être votées à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

4) Toutefois, l'unanimité des actionnaires est requise en cas d'augmentation du capital social par majoration de la valeur nominale des actions, sauf si l'augmentation a été réalisée par incorporation des réserves et des bénéfices ou des primes d'émission.

Paiement des dividendes: article 43 des statuts

Le paiement des dividendes est effectué aux époques et lieux fixés par un Conseil d'Administration, mais sans jamais excéder un délai de quatre mois à compter de la date de la décision de l'Assemblée Générale.

Tous dividendes qui n'ont pas été encaissés dans les cinq années à partir de l'époque de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

La banque s'engage à conformer l'article 43 de ses statuts à la loi relative à la réorganisation du marché financier.

2.1.8 Capital social

Le capital s'élève à 75 000 000 de dinars divisé en 15 000 000 d'actions de nominal 5 dinars chacune entièrement libérées.

2.1.9 Nationalité

Tunisienne

2.1.10 Régime fiscal:

Droit commun

2.1.11 Matricule fiscal

Matricule fiscal: 0245588WAM 000

2.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque

Siège social de la banque: 21, Avenue Kheireddine Pacha – 1002 Tunis
Belvédère

2.1.13 Responsable chargé des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Monsieur Béchir CHAARI

Directeur Chargé de la Direction Centrale de la Planification et du Contrôle de Gestion
Espace Tunis, Bloc K – 5ème étage, Rue 8003 - 1073 Tunis Montplaisir

Tél : (71) 952 248

Fax : (71) 952 341

E-mail: dg.sicavbh@email.ati.tn

2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la banque

Le capital social s'élève à 75 000 000 de dinars divisé en 15 000 000 d'actions ordinaires nominatives, de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées et portant jouissance à partir du 1^{er} janvier 2006.

2.3 Evolution du capital

Décisions	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions
AGE du 30 Mai 1989	Apport en nature de l'Etat Tunisien (transformation du patrimoine de l'ex CNEL)	15.000.000	3.000.000	15.000.000	3.000.000
	Apport en espèces (autres que l'Etat)	100.000	20.000	15.100.000	3.020.000
AGE du 23 Avril 1992	Augmentation de capital (conversion de la créance de l'Etat sur la B.H.)	4.867.545	973.509	19.967.545	3.993.509
	Souscription en numéraire pour Compte /autres actionnaires	32.455	6.491	20.000.000	4.000.000
AGE du 16 Juin 1992	Augmentation de capital en numéraire	7.500.000	1.500.000	27.500.000	5.500.000
AGE du 27 Juillet 1992	Augmentation de capital en numéraire	7.500.000	1.500.000	35.000.000	7.000.000
AGE du 6 Juin 1995	Augmentation de capital en numéraire	10.000.000	2.000.000	45.000.000	9.000.000
	Incorporation de Réserves de la Banque	5.000.000	1.000.000	50.000.000	10.000.000
Conseil d'Administration du 20 avril 1999*	Augmentation du capital en numéraire	10.000.000	2.000.000	60.000.000	12.000.000
	Incorporation de réserves de la Banque	2.500.000	500.000	62.500.000	12.500.000
Conseil d'Administration du 7 décembre 1999*	Augmentation du capital en numéraire	10.000.000	2.000.000	72.500.000	14.500.000
	Incorporation de réserves de la Banque.	2.500.000	500.000	75.000.000	15.000.000

*: En vertu des pouvoirs conférés par l'AGE du 23/10/1998

2.4 Répartition du capital et des droits de vote au 31/12/2006

Actionnariat	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et de droits de vote
Actionnaires Tunisiens	2 139	12 980 775	64 903 875	86,539%
Personnes morales	90	9 723 262	48 616 310	64,822%
Ayant 3% et plus	2	7 379 372	36 896 860	49,196%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	8	1 825 909	9 129 545	12,173%
Ayant au max. 0,5%	80	517 981	2 589 905	3,453%
Personnes Physiques	2 049	3 257 513	16 287 565	21,717%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	8	1 729 542	8 647 710	11,530%
Ayant au max. 0,5%	2 041	1 527 971	7 639 855	10,186%
Actionnaires Etrangers	25	2 019 225	10 096 125	13,462%
Personnes morales	14	2 010 918	10 054 590	13,406%
Ayant 3% et plus	1	632 508	3 162 540	4,217%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	5	1 117 963	5 589 815	7,453%
Ayant au max. 0,5%	8	260 447	1 302 235	1,736%
Personnes Physiques	11	8 307	41 535	0,055%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au max. 0,5%	11	8 307	41 535	0,055%
Total	2 164	15 000 000	75 000 000	100,00%

2.4.1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/12/2006

Actionnariat	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Etat Tunisien	4 893 689	24 468 445	32,63%
ETAP pour le compte de l'Etat	2 485 683	12 428 415	16,57%
EMERGING AFRICA FUND*	632 508	3 162 540	4,22%
TOTAL	8 011 880	40 059 400	53,42%

*: Actionnaire étranger

2.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2006

Membres	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Etat Tunisien & ETAP P/C de l'Etat	7 379 372	36 896 860	49,20%
Monsieur Ahmed Trabelsi	377 473	1 887 365	2,52%
Monsieur Adel Zarrouk	208 230	1 041 150	1,39%
Monsieur Néjib Marzougui	150 000	750 000	1,00%
Monsieur Mohamed Sadok Driss	136 496	682 480	0,91%
Société BONNA Tunisie	96 596	482 980	0,64%
Monsieur Abou Hafs Amor Najai	2 146	10 730	0,01%
Monsieur Mahmoud Ben Farah	0	0	0,00%
Monsieur Ali Dhrif Bouzidi	0	0	0,00%
TOTAL	8 350 313	41 751 565	55,67%

2.4.3 Nombre d'actionnaires

Le capital de la BH est réparti entre 2 164 actionnaires au 31/12/2006 dont:

- 104 actionnaires personnes morales
- 2 060 actionnaires personnes physiques

2.5 Description sommaire du groupe BH au 31/12/2005

2.5.1 Présentation Générale du groupe

2.5.1.1 Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2005

Au 31/12/2005, la BH est à la tête d'un groupe «Le Groupe Banque de l'Habitat» composé de 13 sociétés, intervenant dans plusieurs domaines d'activité.

La Banque de l'Habitat: BH

La Banque de l'Habitat a été créée en mai 1989, suite à la transformation de la Caisse Nationale de l'Épargne Logement « CNEL » en banque commerciale, Société Anonyme régie par les dispositions bancaires en vigueur et par ses statuts.

L'objet social de la banque est l'exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et l'octroi des crédits.

Le capital social actuel de la banque s'élève à 75 000 000 de dinars divisé en 15 000 000 d'actions de nominal 5 dinars chacune entièrement libérées.

L'introduction de la BH à la cote de la Bourse de Tunis a eu lieu le 14/12/1992.

Société d'Assurances SALIM (SALIM)

Créée en septembre 1995, la société a pour objet, en Tunisie comme à l'étranger, la réalisation et la gestion des contrats, de conventions d'assurances et de réassurances de toute nature ainsi que toutes autres opérations ou contrats pouvant être également réalisés par les sociétés d'assurances conformément à la législation en vigueur.

Le capital social de la société s'élève à 10 000 000 de dinars divisé en 2 000 000 d'actions de valeur nominale 5 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 30,00% par la BH, 14,00% par la Société Epargne Invest SICAF, 9,33% par SIM-SICAR, 2,33% par Modern Leasing et 2,33% par la SIFIB-BH.

La société d'Assurances SALIM figure dans le périmètre de consolidation de la BH. En 2004, la société était consolidée par la méthode de la mise en équivalence en application de la mesure transitoire prévue par le paragraphe 28 de la norme comptable NC35 relative aux états financiers consolidés.

En 2005, SALIM est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société d'Ingénierie Financière et d'Intermédiaire en Bourse (SIFIB-BH)

Créée en octobre 1995, la société a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières, notamment la négociation des valeurs mobilières, la gestion de portefeuille pour le compte des clients, le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cession d'entreprises, évaluation de projets et introduction en bourse.

Le capital social de la société est de 3 000 000 de dinars divisé en 30 000 actions de valeur nominale 100 dinars chacune libérées en totalité.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 30,00% par la BH, 46,66% par la Société Epargne Invest SICAF, 9,33% par SIM-SICAR et 7,28% par SALIM.

La SIFIB-BH figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

SICAV BH Obligataire (BHO)

Créée en juin 1997, la société a pour objet unique la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Le Capital initial à été de 500 000 dinars divisé en 5 000 parts de valeur nominale 100 dinars.

Au 31/12/2005, l'actif net de la BHO a été de l'ordre de 74 227 961 dinars avec une valeur liquidative de 103,594 dinars et 716 531 parts dont 1 500 parts détenues par la BH soit 0,20%.

La BH est dépositaire de la SICAV BH Obligataire.

La BHO ne figure pas dans le périmètre de consolidation de la BH à cause de l'intention de placement exprimée par la banque.

SICAV BH Placement (BHP)

Créée en juillet 1994, la société a pour objet unique la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Le Capital initial à été de 500 000 dinars divisé en 5 000 parts de valeur nominale 100 dinars.

Au 31/12/2005, l'actif net de la BHP a été de l'ordre de 3 827 256 dinars avec une valeur liquidative de 34,302 dinars et 111 575 parts dont 53 030 parts détenues par la BH soit 47,52%.

La BH est dépositaire de la SICAV BH Placement.

La SICAV BHP a été éliminée du périmètre de consolidation de la BH en 2004 à cause de l'intention de placement exprimée par la banque.

Société Générale de Recouvrement de Créances (SGRC)

Créée en mars 2002, la société a pour objet l'achat de créances pour son propre compte et le recouvrement de créances pour le compte de tiers.

Son capital social est de 2 000 000 de dinars divisé en 200 000 actions de valeur nominale de 10 dinars chacune libérées totalement.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 60,00% par la BH, 10,00% par SIM-SICAR, 10,00% par Modern Leasing et 20,00% par SALIM.

Au 31/12/2005, le nominal des créances cédées par la BH à la SGRC s'élèvent à 77,439 MD pour un prix de cession de 3 MD.

La SGRC figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société Moderne de Titrisation (SMT)

Créée en juillet 2002, la société a pour objet la gestion de fonds communs de créances et leur représentation dans leurs rapports avec les tiers.

Son capital social est de 500 000 dinars divisé en 5 000 actions de valeur nominale de 100 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 30,00% par la BH, 5% par Modern Leasing et 10,00% par SALIM.

Il importe de signaler à ce niveau qu'aucun fonds commun de créances n'a été lancé par la SMT.

La SMT figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société d'Investissement Moderne (SIM-SICAR)

Créée en mars 1997, la société a pour objet la participation, pour son propre compte ou pour le compte des tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises, conformément aux textes de lois régissant les SICAR.

Son capital social est de 18 000 000 de dinars divisé en 3 600 000 actions de valeur nominale de 5 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 41,58% par la BH, 9,78% par la Société Epargne Invest SICAF, 5,00% par Modern Leasing et 10,00% par SALIM.

Le nombre de projets réalisés par la SIM-SICAR en 2005 est de 67 projets d'un montant global de 44,650 MD.

La SIM-SICAR figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société Tunisienne d'Impression et de Confection de Chéquiers (STIMEC)

Créée en octobre 1999, la société a pour objet la réalisation des opérations de confection de chèquiers, d'impression et d'édition.

Son capital social est de 1 400 000 de dinars divisé en 140 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 30,00% par la BH, 3,42% par la SIFIB-BH, 6,41% par la SIM-SICAR, 16,98% par SALIM et 0,71% par la SOPIVEL, 1% par Modern Leasing, et 1,5% par la Société Epargne Invest SICAF.

La société figure dans le périmètre de consolidation de la BH.

En 2004, la STIMEC était consolidée par la méthode de mise en équivalence en application de la mesure transitoire prévue par le paragraphe 28 de la norme comptable NC 35 relative aux états financiers consolidés.

En 2005, la société est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Business and Management Technologies (BMT)

Créée en juin 1999, la société a pour objet la fourniture de tout produit, matériel et services informatiques, de monétique et de télécommunications ainsi que toutes opérations pouvant être réalisées par une société de services et d'ingénierie informatique.

Son capital social est de 800 000 dinars divisé en 8 000 actions de valeur nominale 100 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 0,37% par la BH, 10,00% par la SIFIB-BH, 11,50% par la SOPIVEL, 21,75% par la SIM-SICAR, 14,37% par Modern Leasing et 41,25% par SALIM.

Le Conseil d'Administration de la BMT tenu le 20/11/2006 a décidé la liquidation de ladite société. A cette date, la liquidation est en cours.

La société figure dans le périmètre de consolidation de la BH.

En 2004, la BMT était consolidée par la méthode de la mise en équivalence en application de la mesure transitoire prévue par le paragraphe 28 de la norme comptable NC 35 relative aux états financiers consolidés.

En 2005, la société est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société de Promotion Immobilière pour la Vente et la Location (SOPIVEL)

Créée en mars 1997, la société a pour objet social le lotissement et l'aménagement de terrains et de zones destinées à la construction immobilière et leur vente, et aux activités agricoles, de tourisme et d'industrie ainsi que la construction et la rénovation d'immeubles et de bâtiments destinés aux activités industrielles pour la vente ou location.

Son capital social actuel est de 4 000 000 de dinars divisé en 40 000 actions de valeur nominale de 100 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 68,21% par la BH, 6,90% par la SIFIB-BH, 4,37% par la Société Epargne Invest SICAF, 4,40% par la SIM-SICAR et 8,00% par SALIM.

L'année 2005, a été caractérisée pour la SOPIVEL par le démarrage du projet de construction d'un ensemble résidentiel à Khézama Echarhia Sousse pour un montant global de 4,100 MD.

La SOPIVEL figure dans le périmètre de consolidation de la BH.

En 2004, la SOPIVEL était consolidée par la méthode de la mise en équivalence en application de la mesure transitoire prévue par le paragraphe 28 de la norme comptable NC 35 relative aux états financiers consolidés.

En 2005, la société est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Modern Leasing

Créée en mars 1997, la société a pour objet social d'effectuer des opérations de leasing mobilier et immobilier portant sur des biens à usage professionnel (industriel, commercial, service, etc...).

Son capital social actuel est de 10 000 000 de dinars divisé en 1 000 000 d'actions de valeur nominale de 10 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 46,39% par la BH, 11,86% par la Société Epargne Invest SICAF, 7% par la SIM-SICAR et 8% par SALIM.

La société Modern Leasing figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Société Epargne Invest SICAF

Créée en novembre 1994, la société a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation des fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières.

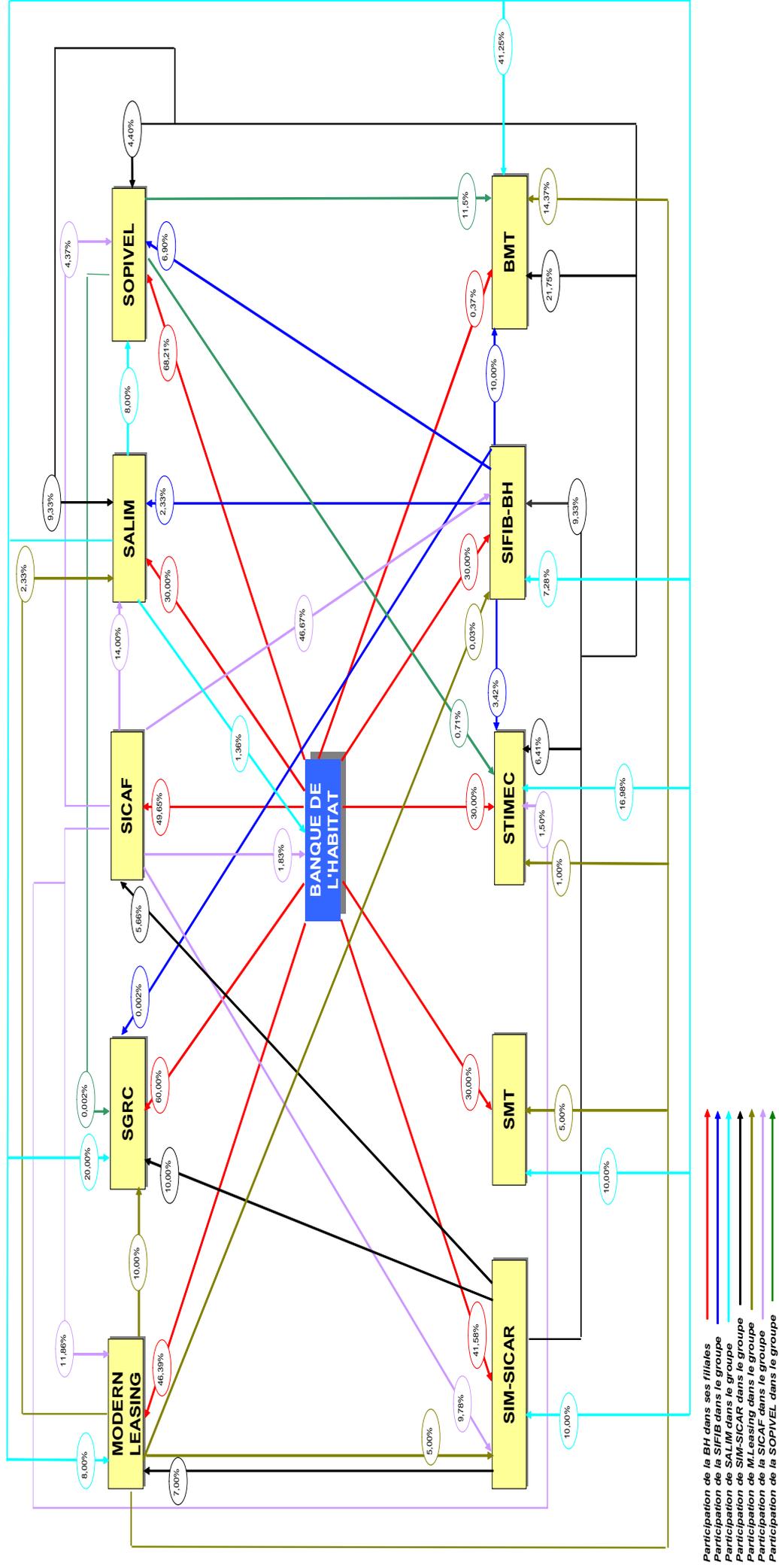
Son capital social est de 15 000 000 de dinars divisé en 1 500 000 actions de valeur nominale 10 dinars chacune totalement libérées.

Le capital social de la société est détenu à hauteur de 49,65% par la BH et 5,66% par la SIM SICAR.

La société Epargne Invest SICAF figure dans le périmètre de consolidation de la BH et elle est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Actuellement, la société est en cours de liquidation, conformément à la décision du Conseil d'Administration de la société tenu le 20 novembre 2006.

2.5.1.2 Schéma financier du groupe au 31/12/2005



Les événements récents modifiant le schéma financier du groupe en 2006

Néant

Les changements éventuels qui toucheront le schéma financier du groupe en 2007

Afin de se conformer aux dispositions de la loi N°65-2001 du 10/07/2001 relative aux établissements de crédit en matière de seuil de participation, la banque de l'habitat a obtenu en date du 14/12/2004 une dérogation spéciale auprès de la banque centrale de Tunisie pour élever sa part de participation dans le capital de sa filiale la « SOPIVEL » à 68,22 %, au lieu de 30%.

L'avis favorable de la BCT été accordé pour une durée de trois années à compter de décembre 2004.

D'un autre coté, malgré les améliorations enregistrées aux niveaux des filiales, la banque a dû prendre la décision de dissoudre deux filiales à savoir la B.M.Téchnologies et la Société Epargne Invest SICAF. Vu, la concurrence accrue au niveau du secteur pour la première, et la migration de l'avantage fiscal vers les sociétés de type SICAR, pour la deuxième.

La régularisation du dépassement de la participation de 30% au capital de la «SOPIVEL» ainsi que les dissolutions des deux filiales, engendreront des changements au niveau des participations croisées du groupe.

2.5.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2005

	BH	SIFIB-BH	SOPIVEL	EPARGNE INVEST SICAF	SIM-SCAR	MODERN LEASING	BMT	STIMEC	SMT	SGRC	SALIM
BH	0,00%	30,00%	68,21%	49,65%	41,58%	46,39%	0,37%	30,00%	30,00%	60,00%	30,00%
SIFIB-BH	0,00%	0,00%	6,90%	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%	3,42%	0,00%	0,00%	2,33%
SOPIVEL	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	11,50%	0,71%	0,00%	0,00%	0,00%
EPARGNE INVEST SICAF	1,83%	46,66%	4,37%	0,00%	9,78%	11,86%	0,00%	1,50%	0,00%	0,00%	14,00%
SIM-SCAR	0,00%	9,33%	4,40%	5,66%	0,00%	7,00%	21,75%	6,41%	0,00%	10,00%	9,33%
MODERN LEASING	0,00%	0,03%	0,00%	0,00%	5,00%	0,00%	14,37%	1,00%	5,00%	10,00%	2,33%
BMT	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
STIMEC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
SMT	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
SGRC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
SALIM	1,36%	7,28%	8,00%	0,00%	10,00%	8,00%	41,25%	16,98%	10,00%	20,00%	0,00%

La BH s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 466 de la loi N°2001-117 du 6 décembre 2001 concernant les groupes de sociétés afin d'annuler les participations croisées entre les sociétés du groupe.

2.5.1.4 Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2005

EN DT

	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'affaires (produits d'exploit)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes globales*	Charges financières	Dividendes distribués au titre de l'exercice 2005
BH	226 814 643	214 397 834	26 106 667	21 711 053	3 060 474	89 276 458	7 500 000
SALIM	13 257 492	23 584 857	2 035 816	1 508 894	5 904 522	471 583	1 445 550
SIFIB BH	3 063 736	605 152	53 033	107 045	1 280 006	145 756	0
SICAV BHO	74 227 962	3 256 087	2 837 197	2 520 664	0	0	3 299 159
SICAV BHP	3 827 257	153 744	114 936	318 717	0	0	116 972
SGRC	2 151 049	523 607	151 875	119 738	3 251 937	21 140	0
SMT	-57 680	0	-122 052	-149 280	524 728	26 978	0
SIM SICAR	15 736 868	1 025 814	-213 092	-195 517	71 948 049	207 243	0
STIMEC	594 097	1 077 451	-4 989	-32 432	1 509 320	100 682	0
BMT**	-588 588	183 307	-77 290	-118 792	821 111	41 812	0
SOPIVEL	2 667 936	1 967 832	-201 565	-30 470	5 284 684	325 545	0
MODERN LEASING	11 514 831	6 038 744	1 052 214	1 002 251	51 760 604	3 226 701	0
EPARGNE INVEST SICAF***	13 126 229	478 684	641 932	649 409	56 231	0	0

* : Total des passifs

** : En cours de liquidation

2.5.1.5 Les Engagements financiers du groupe au 31/12/2005

En DT

	BH	SALIM	SIFIB-BH	SICAV-BHO	SICAV-BHP	SGRC	SMT	SIM-SICAR	STIMEC	BMT	SOPIVEL	MODERN LEASING	EPARGNE INVEST SICAF
Crédits bancaires	18 000 000	-	-	-	-	131 414	279 512	-	1 045 227	462 746	3 786 862	13 770 182	-
Crédits extérieurs	10 382 355	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 062 090	-
Emprunts obligataires	51 000 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18 029 589	-
Fonds gérés		-	-	-	-	-	-	66 484 818	-	-	-	150 000	-
Emprunts et ressources spéciales	511 265 953	-	-	-	-	-	-	1 055 654	-	-	-	-	-
Découvert et escomptes		-	1 371	-	-	-	160 248	-	-	52 058	240 000	1 295	-
Billet de trésorerie		-	-	-	-	-	-	4 000 000	-	-	-	4 016 875	-
Leasing		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	590 648 308	-	1 371	-	-	131 414	439 760	71 540 472	1 045 227	514 804	4 026 862	47 030 031	-

2.5.1.6 Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement au marché financier et au système bancaire notamment à la BH, elles peuvent émettre des billets de trésorerie ou certificats souscrits par les sociétés du groupe et avalisés par la BH et ce dans les conditions du marché.

En effet, au 31/12/2005, les concours bancaires (comptes débiteurs) de la BH aux sociétés du groupe est de 224 000 dinars au profit de la SOPIVEL, 160 248 dinars au profit de la SMT et 52 058 dinars au profit de la BMT.

La BH peut aussi garantir des emprunts obligataires émis par les sociétés du groupe.

En effet, la banque a garanti 10 000 000 de dinars représentant une partie de l'emprunt obligataire émis par Modern Leasing en 2001. Au 31/12/2005, l'encours de cet emprunt est de 18 000 000 dinars.

2.5.2 Relations avec les sociétés du groupe BH au 31/12/2005

2.5.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits reçus

Les dépôts des sociétés du groupe auprès de la BH se détaillent comme suit :

En DT

	Dépôt à vue	Dépôt à terme
SALIM	508 203	3 500 000
SIFIB BH	69	-
SICAV BHO	10 050 660	20 247 536
SICAV BHP	528 949	-
SGRC	1 570 087	-
SMT	-	-
SIM SICAR	4 822 772	-
STIMEC	221 729	-
BMT	33 738	-
SOPIVEL	310 085	-
MODERN LEASING	452 000	-
EPARGNE INVEST SICAF	757	-
Total	18 499 049	23 747 536

Prêts octroyés

La BH a accordé des concours aux sociétés du groupe comme suit:

En DT

Filiales de la BH	Découvert	Escompte	Crédit à Court terme	Crédits à Moyen Terme	Crédits à Long Terme	Total
SOPIVEL	224 000	16 000	0	3 786 862	0	4 026 862
SGRC	0	0	0	131 000	0	131 000
SMT	160 248	0	0	0	279 512	439 760
MODERN LEASING	0	416 000	0	8 499 000	0	8 915 000
BMT	52 058	-	0	450 000	0	502 058
STIMEC	-	-	0	119 957	925 270	1 045 227
TOTAL	436 306	432 000	0	12 986 819	1 204 782	15 059 045

NB: Les taux d'intérêts varient en fonction des types d'opérations pour chaque forme de concours (entre $TMM_{+0,05\%}$ et $TMM_{+3\%}$)

2.5.2.2 Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe

Les créances commerciales avec les sociétés du groupe

En DT

	Montant de la créance	Nature de la créance
SALIM	3 090 358	Contrats collectifs vie
SIFIB BH	-	-
SICAV BHO	-	-
SICAV BHP	-	-
SGRC	3 000 046	Acquisition des dossiers
SMT	-	-
SIM SICAR	304	-
STIMEC	0	-
BMT	83 116	Charges locatives
SOPIVEL	-	-
MODERN LEASING	-	-
EPARGNE INVEST SICAF	1 729	Charges sociales
Total	6 175 553	-

Autres créances (CC sociétés du groupe)

En DT

	Montant de la créance
SALIM	-
SIFIB BH	1 370
SICAV BHO	-
SICAV BHP	-
SGRC	-
SMT	74 384
SIM SICAR	-
STIMEC	-
BMT	52 058
SOPIVEL	-
MODERN LEASING	-
EPARGNE INVEST SICAF	-
Total	127 812

Les dettes commerciales avec les sociétés du groupe

En DT

	Montant de la dette	Nature
SALIM	3 199 964	Polices d'assurances non réglées
SIFIB BH	410 973	Diverses factures non réglées
SICAV BHO	-	
SICAV BHP	-	
SGRC	-	
SMT	-	
SIM SICAR	691 847	Commissions sur fonds BH non réglées
STIMEC	40 011	Diverses factures non réglées
BMT	-	
SOPIVEL	-	
MODERN LEASING	-	
EPARGNE INVEST SICAF	-	
Total	4 342 795	

Autres dettes (CC sociétés du groupe)

Néant

2.5.2.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Donnés

-) Société Moderne de Titrisation (SMT)

Conformément à l'engagement conclu avec la société PROPARCO, la BH a acquis la participation de celle-ci dans la SMT d'un montant de 50 000 dinars soit 10% du capital social (500 actions)

-) Société Tunisienne d'Impression et de Confection de Chéquiers (STIMEC)

La BH a participé en 2005 à l'augmentation de capital en numéraire de la STIMEC à hauteur de 356 000 dinars libérés du ¼, soit 89 000 dinars, représentant 35 600 actions de nominal 10 dinars.

Reçus

Néant

2.5.2.4 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par la BH et distribués par les sociétés du groupe en 2005 au titre de 2004

En DT

Filiales	Nombres d'actions ou parts détenus par la BH au 31/12/05	Dividende par action	Dividende encaissé par la BH	Jetons de présence perçus par la BH
SALIM	600 000	0,700	420 000	3 125
SIFIB BH	9 000	0	0	1 000
SICAV BHO	1 500	4,066	6 099	1 500
SICAV BHP	53 030	2,722	144 347	1 500
SGRC	120 000	1,300	156 000	0
SMT	1 500	0	0	0
SIM SICAR	1 497 092	0	0	0
STIMEC	42 000	0	0	0
BMT	30	0	0	0
SOPIVEL	27 285	0	0	0
MODERN LEASING	463 892	0	0	3 750
EPARGNE INVEST SICAF	744 799	0	0	1 500

2.5.2.5 Dividendes distribués par la BH aux sociétés du groupe en 2005 au titre de 2004

FILIALES	Dividendes en dinars
SALIM	101 820,000
SICAV-BHP	18 371,500
EPARGNE INVEST SICAF	137 961,500
TOTAL	258 153,000

2.5.2.6 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

Les garanties et sûretés réelles

- *Reçues*

La SOPIVEL a confié à la BH, pour sûretés et garanties de remboursement d'un crédit de préfinancement de 1 285 621 dinars, une hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°55501 sise à Tunis.

La SOPIVEL confie à la BH, pour sûretés et garanties de remboursement d'un crédit de préfinancement de 89 325 dinars, une hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°55501 sise à Tunis.

La SOPIVEL confie à la BH, pour sûretés et garanties de remboursement d'un crédit de préfinancement de 1 148 473 dinars, une hypothèque de 1^{er} rang sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°51525 sise à Tunis.

La SOPIVEL confie à la BH, pour sûretés et garanties de remboursement d'un crédit de préfinancement de 483 783 dinars, une hypothèque de 1^{er} rang sur les lots AFH n° HSC28et HSC29 sise à Ben Arous.

La SOPIVEL confie à la BH, pour sûretés et garanties de remboursement d'un crédit de préfinancement de 3 223 803 dinars, une hypothèque de 1^{er} rang sur le titre foncier N°83921 sise à Sousse.

- *Données*

Durant l'exercice 2005, la BH n'a accordé aucune garantie aux sociétés du groupe.

Il est à signaler que la BH a garanti 10 000 000 de dinars représentant la tranche C de l'emprunt obligataire émis par Modern Leasing en 2001. L'encours de cette garantie est d'un montant de 6 847 500 dinars au 31/12/2005.

Les cautions

- *Données*

FILIALES	Montants en dinars	Nature
SALIM	213 000	Caution sur marché
MODERN LEASING	4 000	Caution sur marché
STIMEC	76 000	Caution sur marché
TOTAL	293 000	-

- *Reçues*

Néant

2.5.3 Relations commerciales entre la BH et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2005

2.5.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe

Encaissé

Le chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe (intérêts et commissions) au 31/12/2005 s'élève à 4 833 490,176 dinars réparti comme suit:

FILIALES	31/12/2005
MODERN LEASING	686 081,278
EPARGNE INVEST SICAF	5 731,083
SALIM	3 567 705,880
SOPIVEL	257 350,857
BMT	40 899,201
STIMEC	104 367,700
SGRC	166 469,811
SMT	4 884,366
TOTAL	4 833 490,176

Décaissé

- SIFIB-BH

50 000 dinars HT au titre de la commission perçue relative à la convention de tenue de registre des actionnaires de la BH.

96 000 dinars HT au titre de la commission perçue relative à la convention de gestion et de placement de l'emprunt obligataire "BH1". Le taux de rémunération de la SIFIB-BH est fixé à 0,2% sur l'encours en principal.

Le total du chiffre d'affaires décaissé auprès de la SIFIB-BH en 2005 est d'un montant global de 146 000 dinars HT.

- STIMEC

241 983,072 dinars TTC au titre de la commission perçue relative à la convention de confection de chèquiers.

6 471,920 dinars HT au titre de la commission perçue relative à la convention d'envoi de chèquiers, soit 0,260 DT HT par chèque envoyé.

317 422,200 dinars HT au titre de la commission perçue relative à la convention d'impression et d'envoi de courrier de masse destinée à la clientèle, soit 0,150 DT HT par pli.

Le total du chiffre d'affaires décaissé auprès de la STIMEC en 2005 s'élève à 565 877,192 dinars HT.

- BMT

47 700 dinars HT au titre des frais de maintenance relatifs au contrat du logiciel de banque à domicile (E-Banking).

- SIM-SICAR

347 909 TTC dinars au titre de la commission perçue relative aux différentes conventions de placement de fonds à capital risque.

- SALIM

6 497 853,200 dinars HT au titre de la commission perçue relative aux différentes polices d'assurances.

2.5.3.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Achat

Néant

Vente

Néant

2.5.3.3 les prestations de services reçues ou données

Reçues

- STIMEC

- En 2005, la BH a conclu une convention de confection des chèquiers avec la STIMEC pour un montant de 241 983,072 dinars TTC.

- En 2005, la BH a conclu une convention d'envoi de chèquiers à raison de 0,260 DT HT par chèque envoyé soit un montant pour 2005 à hauteur de 6 471,920 dinars HT.

- En 2005, la BH a conclu une convention d'impression et d'envoi de courrier de masse destinée à la clientèle de la BH, pour à raison de 0,150 DT HT par pli soit un montant de 317 422,200 dinars HT en 2005.

- BMT

En 2001, la BH a conclu un contrat d'acquisition d'un logiciel de banque à domicile (E-Banking) pour un coût global de 65 000 dinars HT. La BH a décaissé en 2005 la somme de 47 700 dinars HT au titre de frais de maintenance.

- Assurance Salim

La BH contracte auprès d'Assurances SALIM les polices d'assurances suivantes:

- Assurance Groupe
- Assurance multirisque informatique
- Assurance RC décennale

- Assurance flotte Auto
- Multirisque professionnel
- Assistance voyage
- Assurance vie participation au bénéfice

Le montant desdites prestations s'élèvent au 31/12/2005 à 6 497 853.200 dinars HT.

Données

- Sicav BHO

- En 1997, la BH a signé une convention de dépositaire avec la SICAV BHO pour un montant de 1 000 dinars par an.

- Sicav BHP

- En 1994, la BH a signé une convention de dépositaire avec la SICAV BHO pour un montant de 1 000 dinars par an.

2.5.3.4 Les contrats de gestion

Néant

2.5.3.5 Les contrats de location

- BMT

La BH a conclu en 2000 un contrat de location avec la BMT pour un loyer annuel de 6 000 dinars HT.

- SALIM

La BH a conclu le 01/01/2005 un contrat de location avec SALIM. Ce contrat a porté sur un local sis à Kheireddine Pacha "Espace Tunis". Le montant du loyer payé par la BH en 2005 a été de 123 145 dinars TTC.

- Modern Leasing

Modern Leasing a loué auprès de la BH un local (parc auto) sis à la zone "Charguia I". Le montant du loyer payé en 2005 a été de 15 736 dinars TTC.

2.5.3.6 Les fonds gérés

Jusqu'à l'exercice 2005, la BH a signé 8 conventions de placement à capital risque avec sa filiale SIM-SICAR.

Au 31/12/2005, les commissions de gestion encaissées par SIM-SICAR s'élèvent à 347 909 dinars.

Le total des fonds mis à la disposition de la SIM-SICAR à la date de signature des différentes conventions s'élève à 70 607 000 dinars.

Au 31/12/2005, la SIM-SICAR a procédé à la restitution d'une partie des fonds BH1, BH2 et BH3 à la Banque de l'Habitat.

Les fonds gérés par la SIM SICAR se présentent à cette date comme suit:

Dates de placement	Fonds à capital risque (FACR)	Montant initial (en dinars)	Commissions de gestion en %	Montant au 31/12/2005
1998	FACR BH 1	9 000 000	0,5%	5 412 582
1999	FACR BH 2	8 915 000	0,5%	7 340 798
2000	FACR BH 3	13 800 000	0,5%	13 675 000
2001	FACR BH 4	9 042 000	0,5%	9 042 000
2002	FACR BH 5	10 050 000	0,5%	10 050 000
2003	FACR BH 6	6 500 000	0,2% sur les utilisations rattachées aux projets bénéficiant des avantages fiscaux et 10% sur les plus values réalisées et encaissées	6 500 000
2004	FACR BH 7	5 300 000	0,2% sur les utilisations rattachées aux projets bénéficiant des avantages fiscaux et 10% sur les plus values réalisées et encaissées	5 300 000
2005	FACR BH 8	8 000 000	0,2% sur les utilisations rattachées aux projets bénéficiant des avantages fiscaux et 10% sur les plus values réalisées et encaissées	8 000 000
Total		70 607 000		65 320 380

Il est à noter que le montant global de la rémunération annuelle à percevoir par la SIM-SICAR pour tous les fonds confondus mis à sa disposition est plafonné à 350 000 dinars en hors taxes.

Il est à noter aussi, qu'en 2006, une convention de gestion "FACR BH9" a été signée, par laquelle la SIM-SICAR a accepté la gestion pour le compte de la BH d'un montant de 12 715 500 dinars pour des commissions de 0,2% sur les utilisations rattachées aux projets bénéficiant des avantages fiscaux et 10% sur les plus values réalisées et encaissées.

2.6 Relations de la BH avec les autres parties liées* au 31/12/2005

2.6.1 Informations sur les engagements

Les concours accordés par la BH aux membres du Conseil d'Administration et de Direction ainsi qu'aux sociétés en relations avec eux sont présentés au 31/12/2005 dans le tableau suivant:

En dinars

Membres du Conseil d'Administration et de Direction	Crédits	Portage	Engagement par signature	Total encours
Etat Tunisien	35 112 000	0	0	35 112 000
Groupe Ahmed Trabelsi	1 175 000	0	0	1 175 000
<i>Dont Ahmed Trabelsi</i>	0	0	0	0
Groupe Zarrouk Adel	9 622 000	0	0	9 622 000
<i>Dont Zarrouk Adel</i>	2 631 000	0	0	2 631 000
BONNA TUNISIE	0	0	2 181 000	2 181 000
Groupe Néjib Marzougui	3 076 000	0	790 000	3 866 000
<i>Dont Néjib Marzougui</i>	0	0	0	0
Concours en relation avec Abous Hafs Amor Najaai	0	0	0	0
<i>Dont Abous Hafs Amor Najaai</i>	0	0	0	0
Concours en relation avec Mahmoud Ben Farah	0	0	0	0
<i>Dont Mahmoud Ben Farah</i>	0	0	0	0
Concours en relation avec Ali Dhrif Bouzidi	0	0	0	0
<i>Dont Ali Dhrif Bouzidi</i>	0	0	0	0
Concours en relation avec Mohamed Sadok Driss	0	0	0	0
<i>Dont Mohamed Sadok Driss</i>	0	0	0	0
Total	48 985 000	0	2 971 000	51 956 000

*: telles que définies par l'article 23 de la loi N°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits.

2.6.2 Transferts de ressources

Données

La Banque de l'Habitat détient des participations directes dans le capital de certaines sociétés publiques. Elle ne détient pas des participations directes ou par portage dans le capital des sociétés promues par les autres membres du Conseil d'Administration et de direction (secteur privé).

En 2005, l'apport en capital dans les sociétés publiques a atteint 2 511 940 dinars

Les rémunérations et les dividendes versés aux administrateurs au titre de l'exercice 2005 s'élèvent à 673 230,500 dinars dont 75 000 dinars représentant les jetons de présence et 598 230,500 dinars représentant les dividendes.

Reçues

Néant

2.6.3 Relations Commerciales

2.6.3.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31/12/2005

Le chiffre d'affaires réalisé en 2005 par la BH avec l'Etat Tunisien selon des conventions établies entre les deux parties, s'élève à 1 279 385 dinars détaillé comme suit:

En DT	
COMMISSION SUR GESTION FOPROLOS & P.SPECIAUX	31/12/2005
REMUNERATION SUR GESTION FOPROLOS	1 215 522
REMUNERATION FOPRODI	891
REMUNERATION SUR GESTION PNRLR	264
REMUNERATION SUR GESTION 2 ^{ème} PDU	786
REMUNERATION SUR GESTION 3 ^{ème} PDU	3 271
REMUNERATION SUR GESTION HG 004 B	18 184
REMUNERATION SUR GESTION 4 ^{ème} PDU	37 833
REMUNERATION SUR GESTION HAFSIA	1 989
REMUNERATION SUR GESTION FONAPRA	645
TOTAL	1 279 385

Le chiffre d'affaires réalisé par la BH avec les sociétés en relation avec les administrateurs (autres que l'Etat) et membres de direction: Néant.

Le chiffre d'affaires des sociétés en relation avec les administrateurs et membres de direction avec la BH: Néant.

2.6.3.2 Cession et acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées

Achats

Néant

Ventes

Néant

2.6.3.3 Prestation de services reçus ou donnés

Reçues

Néant

Données

Les conventions signées entre la Banque de l'Habitat et l'Etat Tunisien se détaillent comme suit:

1. Convention pour la gestion du fonds de promotion des logements pour les salariés (FOPROLOS)

Compte tenu de la loi n° 77-54 du 3 août 1977 et le décret n° 77-965 instituant le fonds de promotion des logements pour les salariés (FOPROLOS), la banque de l'habitat et l'Etat tunisien ont signé, le 02 janvier 1990, une convention relative à la gestion du FOPROLOS. A cet effet, il est ouvert dans les écritures de la Banque de l'Habitat, un compte spécial qui est alimenté par les tirages sur le fonds de promotion des logements pour les salariés ouvert dans les écritures de la Trésorerie Générale de Tunisie. La dotation accordée à la Banque de l'Habitat au titre de la gestion de ce fonds est fixée initialement par la convention à 2.000.000 Dinars. Les fonds consignés dans ce compte sont destinés à l'accord de prêts aux salariés et de crédits aux promoteurs immobiliers agréés pour financer la construction de logements suburbains.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 2% sur les prêts débloqués chaque année au profit des salariés, soit 491 329 Dinars au titre de 2005, et 3% sur les montants de recouvrement en principal et intérêts, soit 724 193 Dinars en 2005.

2. Convention relative au programme national de résorption des logements rudimentaires (PNRLR)

Par décret n° 86-438 du 12 avril 1986, il a été institué un programme national de résorption des logements rudimentaires.

En application de l'article 6 du décret précité, la Banque de l'Habitat (Ex-CNEL) a signé le 16 mai 1986 avec l'Etat tunisien, une convention relative à la gestion des Fonds pour le Programme National de Résorption des Logements Rudimentaires.

Un compte est ouvert à cet effet, il est alimenté notamment par les dotations budgétaires de l'Etat, les prélèvements sur le FNAH, les prélèvements sur les autres programmes spéciaux en rapport avec l'habitat, les concours du système bancaire ainsi que toutes autres ressources nationales ou internationales qui seraient affectées à ce programme.

Les fonds ainsi collectés sont destinés à l'accord de prêts ou subventions aux ménages occupant des logements rudimentaires pour l'acquisition de lots de terrains, la construction de logements salubres et l'amélioration de logements insalubres.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les déblocages, et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 264 Dinars en 2005.

3. Convention pour le 4^{ème} projet de développement urbain

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 18 juillet 1983 sous le numéro 2736 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n° 86-102, la BIRD a consenti à l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 30,2 millions de Dollars US destiné au financement du 4^{ème} projet de développement urbain.

En application des sections 3.02 (b) et 3.08 de cet accord, il a été signé le 4 mars 1987 entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat, une convention relative à la gestion des composantes "Trames assainies et auto-construction" du 4^{ème} projet de développement urbain.

A cet effet, un compte est ouvert à la banque de l'habitat, ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, le concours bancaire, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots de terrains AFH, à l'auto-construction et à l'amélioration de l'habitat dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloques des prêts et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 37 833 dinars en 2005.

4. Convention pour le programme des trames assainies et auto-construction (US-AID HG 004B)

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 30 avril 1985 et ratifié par la loi n° 85-103 du 2 décembre 1985 entre l'Etat tunisien et les Etats Unis d'Amérique par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti, au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 46 Millions de dollars US destinés au financement de la viabilisation des lots de terrains, l'acquisition de ces lots et l'auto-construction.

A cet effet, une convention a été signée entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat relative à la gestion par celle-ci des fonds pour le programme des trames assainies et l'auto-construction du crédit US-AID HG004 B.

Ainsi, il a été ouvert dans les comptes de la Banque de l'Habitat, un compte recevant les contributions financières affectées au financement de ce programme et qui sont essentiellement constituées par les fonds du prêt constaté et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces fonds sont destinés au financement du programme des trames assainies et l'auto-construction dans certaines localités indiquées en annexe de la convention précitée.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloques des prêts, et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 18 184 Dinars en 2005.

5. Convention relative au 3^{ème} projet de développement urbain

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 janvier 1983 sous le numéro 2223 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), celle-ci a mis à la disposition de l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 25 Millions de Dollars US destiné au financement du 3^{ème} projet de Développement Urbain. En application de la section 3.02 (b) de cet accord, il a été signé entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat, une convention relative à la gestion des composantes "trames assainies et auto-construction" du 3^{ème} projet de développement Urbain.

A cet effet, un compte est ouvert à la Banque de l'Habitat. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires. Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots et à l'auto-construction dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloquages des prêts, et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 3 271 Dinars en 2005.

6. Convention pour la réhabilitation d'EL HAFSIA

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 janvier 1983 sous le numéro 223 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n° 83-56 du 27 Juin 1983, il a été créé un compte spécial devant permettre d'accorder des prêts pour l'amélioration des bâtiments dans les quartiers de Sidi El Bayane, Sidi Younès et El Hafsia, la Municipalité de Tunis et l'ARRU afin de définir les modalités et les conditions de leurs interventions respectives dans la gestion dudit compte spécial.

Ce compte spécial est alimenté par les fonds versés par l'ARRU, les fonds versés annuellement par le FNAH, les fonds versés par l'Etat au titre des prêts accordés par la BIRD pour l'opération, les remboursements en principal et intérêts par les bénéficiaires et les intérêts des placements des disponibilités.

Les fonds provenant de ce compte sont destinés à être accordés, à titre des prêts, aux propriétaires désireux de réhabiliter leurs constructions, et à la Municipalité pour la réhabilitation des constructions municipales ainsi qu'à certaines dépenses de l'ARRU et de l'Association pour la Sauvegarde de la Médina (ASM).

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloquages des prêts et 3% sur les sommes recouvrées, soit 1 989 Dinars en 2005.

7. Convention relative au 2^{ème} projet de développement urbain

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID) assurent respectivement le financement du 2^{ème} projet urbain et du projet de réhabilitation du quartier "El Mellasine". La Municipalité de Tunis promoteur de ce projet, a sollicité le concours de la Banque de l'Habitat pour le recouvrement des crédits à accorder aux bénéficiaires des logements évolutifs et des lots viabilisés. L'intervention de la Banque de l'Habitat a été matérialisée par une convention de recouvrement des crédits accordés.

Dans le cadre de cette opération, la Banque de l'Habitat assure, dans une première phase, l'accomplissement des formalités de constitution du dossier de crédit, puis le recouvrement des crédits accordés.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloques et 2,5% sur les recouvrements, soit 786 Dinars en 2005.

8. Convention pour le programme de reconstruction des logements au profit des sinistrés d'inondations (PRLSI) :

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 27 juillet 1983 ratifié par la loi n° 84-10 du 3 avril 1984 entre l'Etat tunisien et les Etats-Unis d'Amérique agissant par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 4 Millions de Dollars US et une subvention de 1 Million de Dollar US provenant du fonds de soutien économique.

En application de la section 1.01 de cet accord, il a été signé une convention entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat relative à la gestion des fonds du Programme de Reconstruction des Logements au profit des sinistrés d'inondations. A cet effet, il est ouvert à la Banque de l'Habitat un compte alimenté par les fonds du prêt US-AID et la subvention du fonds de soutien économique. Ces fonds sont destinés au financement du programme de reconstruction des logements au profit des victimes d'inondations dans les localités indiquées dans la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloques. Aucun débloque n'est plus effectué actuellement, et 2,5% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts.

9. Convention pour la gestion du régime d'épargne logement

La convention du 28 avril 1989 relative à la gestion du régime d'épargne - logement signé le 16 mai 1989 entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat stipule, dans son article 19, que l'Etat tunisien fournit annuellement à la Banque de l'Habitat les fonds nécessaires pour combler les besoins de financement résultant du déséquilibre financier du régime d'épargne - logement constaté au titre de l'exercice écoulé. Ce montant s'élève au 31 décembre 2005, à 240 622 079 Dinars. La Banque de l'Habitat n'a pas demandé à l'Etat l'équivalent du déficit résultant de la gestion du régime d'épargne-logement au titre de l'exercice 2005.

10. Convention pour la gestion du FOPRODI

Par la convention entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat signée le 15 août 1994, il a été déterminé le rôle de celle-ci dans la gestion du FOPRODI. A cet effet, il a été ouvert un compte à la Banque de l'Habitat sur lequel sont accordées des subventions aux promoteurs. Les prêts accordés à ceux-ci sont octroyés sur les ressources propres de la Banque de l'Habitat.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloqués, soit 891 dinars en 2005 et 3% sur les recouvrements.

11. Convention pour la gestion du FONAPRA

Suivant le protocole d'accord conclu en date du 02 décembre 1983 entre l'Etat tunisien et la Communauté Européenne, il a été décidé d'accorder une subvention à l'Etat tunisien destinée au financement d'un programme visant la création de petites entreprises et encourageant la création d'emplois. A cet effet, il a été créé un compte spécial alimenté par la subvention européenne. Les fonds ainsi reçus sont destinés à financer les projets implantés dans les zones visées par la convention.

La gestion de ce fonds est confiée à la Banque de l'Habitat suivant la convention relative à la gestion du FONAPRA signée en date du 27 janvier 1994 et abrogée par la convention du 12 août 1994.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloqués de l'année, et un pourcentage de 3% sur les recouvrements, soit 645 Dinars en 2005.

12. Convention pour le financement des projets s'inscrivant dans le cadre du dispositif du fonds de dépollution (FODEP)

Conformément à la convention de rétrocession signée entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat, celle-ci accorde des prêts aux entreprises des secteurs productifs et de services devant servir au financement des opérations de dépollution pour une durée de dix ans, y compris un délai de grâce de trois ans.

Le taux d'intérêt appliqué est égal au taux supporté par la Banque de l'Habitat augmenté de la marge de celle-ci.

Les fonds rétrocédés à la Banque de l'Habitat s'élèvent au maximum à la contre valeur de 15 Millions d'ECUS. Ils génèrent des intérêts à un taux égal à celui du marché monétaire en vigueur au moment de la rétrocession (TMM) diminué de 1%.

2.6.3.4 Contrat de location en 2005

Les contrats de location établis entre la BH et l'Etat Tunisien sont présentés comme suit:

- 1) Agence Avenue de Carthage Tunis, louée auprès de la SNCFT pour un loyer annuel de 22 584 dinars;
- 2) Direction régionale de Bizerte, louée auprès de la SNIT pour un loyer annuel de 1 944 dinars;
- 3) Agence Bizerte Khaldoun, louée auprès de la SNIT pour un loyer annuel de 648 dinars;
- 4) Agence Ksar Helal, louée auprès du Conseil Municipal de Ksar Hélal pour un loyer annuel de 12 240 dinars;
- 5) Agence et Annexe Zaouiet Jedidi, louées auprès du Conseil Municipal de Zaouiet Jedidi pour un loyer annuel de 12 672 dinars;
- 6) Agence Kairouan, louée auprès du Conseil Municipal de Kairouan pour un loyer annuel de 6 516 dinars;
- 7) Agence M'jez El Bab, louée auprès du RCD pour un loyer annuel de 3 960 dinars;
- 8) Agence Erriadh Sousse, louée auprès de la SNIT pour un loyer annuel de 5 880 dinars;
- 9) Agence Monastir, louée auprès du RCD pour un loyer annuel de 27 000 dinars;
- 10) Agence Karkar, louée auprès du Conseil Municipal de Karkar pour un loyer annuel de 8 436 dinars;
- 11) Agence Sidi Bouzid, louée auprès du Conseil Municipal de Sidi Bouzid pour un loyer annuel de 7 800 dinars;
- 12) Agence Béja, louée auprès du Conseil Municipal de Béja pour un loyer annuel de 12 600 dinars;
- 13) DAB gare de Tunis, loué auprès de la SNCFT pour un loyer annuel de 3 900 dinars;
- 14) DAB Béni Khaled, loué auprès de la Municipalité de Béni Khaled pour un loyer annuel de 660 dinars;
- 15) 5 Box de change, loués auprès de l'OACA pour un loyer annuel de 36 924 dinars;

2.7 Dividendes

	2003	2004	2005
Dividendes en DT	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Nombre d'actions	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Dividendes par actions en DT	0,500	0,500	0,500
Taux de dividendes en % de la valeur nominale	10%	10%	10%
Date de détachement	01/06/2004	05/05/2005	22/05/2006

2.8 Marché des titres

Les actions de la BH sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe un emprunt obligataire émis par la BH coté sur le marché obligataire de la cote de la BVMT. Il s'agit de l'emprunt obligataire "BH 1" (60 MD, TMM+1,25%, 7 ans dont 2 années de franchise) d'un encours de 36 MD au 31/12/2005.

2.9 Notation de la Banque

La Banque de l'Habitat est notée par l'agence internationale STANDARDS&POOR'S depuis septembre 2003 sur l'échelle internationale.

Les notes initiales attribuées sont les suivantes: « BB » à long terme avec perspective stable et « B » à court terme. Ces notes ont été maintenues en 2004 et 2005.

Le 30 août 2006, l'agence de notation a relevé la note de contre partie sur le long terme de « BB » à « BB+ » avec perspective stable et a confirmé la note de contrepartie sur le court terme à « B ».

Ces mêmes notes ont été confirmées en novembre 2006.

La notation de la BH reflète l'environnement opérationnel risqué de la banque, sa faible capitalisation et ses niveaux inadéquats de provisionnement malgré une amélioration récente. Ces facteurs négatifs sont partiellement atténués par une participation majoritaire de la République Tunisienne (devises étrangère BBB/STABLE/A-3, monnaie locale A/STABLE/A-1), le rôle important de la banque dans le financement du secteur de logement et l'amélioration de sa rentabilité ainsi que de sa qualité d'actif. La notation à long terme inclut trois plots supplémentaires par rapport à la notation intrinsèque de la banque pour refléter les anticipations de Standard & Poor's d'une forte probabilité de soutien du gouvernement en cas de besoin.

Signification des notes

1) A long terme (au-delà d'un an)

Les notes s'étagent de « AAA », la meilleure, jusqu'à « D ».

« BB » : le paiement à l'échéance présente une incertitude du fait de la vulnérabilité de l'émetteur à des conditions défavorables sur les plans économique et financier.

+ ou - : les notes de « AA » à « CCC » incluses peuvent être modifiées par l'adjonction du signe « + » ou « - » afin de préciser leur position relative dans l'échelle de notes.

Perspective : les notes à long terme sont assorties, selon les cas, d'une perspective « stable », « positive » ou « négative ». la perspective a pour but d'indiquer l'évolution potentielle des notes dans les deux ou trois ans à venir, sans présenter toutefois un caractère certain.

2) A court terme (un ans au plus)

Les notes s'étagent de « A-1+ », la meilleure, jusqu'à « D »

« B » : un certain caractère spéculatif quant au paiement à l'échéance.

Banque de l'Habitat

Primary Credit Analyst:
 Mohamed Damak
 Paris
 (33) 1-4420-7322
 mohamed_damak@
 standardandpoor.com

Secondary Credit Analyst:
 Tass Fadji
 Milan
 (39) 02-72111-276
 tass_fadji@
 standardandpoor.com

**Additional Contact: Financial
 Institutions Ratings Europe**
 FR_Europe@
 standardandpoor.com

CREDIT RATING

BB+/Stable/B

Outstanding Rating(s)

Counterparty Credit BB+/Stable/B
 Certificate of deposit BB+/B

Credit Rating History

Aug. 30, 2006 BB+/B
 Sept. 11, 2003 BB/B

Sovereign Rating

Currency	Local
Currency	Foreign
Tunisia (Republic of)	A/Stable/A-1/BBB/Stable/A-3

**RatingsDirect
 Publication Date**
 Nov. 2, 2006

Major Rating Factors

Strengths:

- Majority ownership by, and expected support from, the government
- Good customer franchise, particularly in the mortgage business
- Improving profitability and asset quality

Weaknesses:

- Fairly risky operating environment in Tunisia
- Low capitalization
- Inadequate, although improving, provisioning levels

Rationale

The ratings on Tunisia-based Banque de l'Habitat (BH) reflect its fairly risky operating environment, low capitalization, and inadequate, although improving, provisioning levels. These negative factors are partially offset by the bank's majority ownership by the Republic of Tunisia (foreign currency BBB/Stable/A-3, local currency A/Stable/A-1), its important role in Tunisian housing sector financing, and its improving profitability and asset quality. The long-term rating includes a three-notch uplift from the bank's stand-alone rating to reflect Standard & Poor's Ratings Services expectation of highly likely government support in case of need.

With Tunisian dinar (TND) 3.4 billion (\$2.6 billion) in assets and a network of about 80 branches at June 30, 2006, BH is the fourth-largest bank in Tunisia. Although the bank retains a dominant position in the mortgage-financing market, which stems from its original mission as a specialized savings institution financing social housing, competition is intensifying. BH is therefore diversifying into more profitable consumer and commercial lending. Coupled with a more stringent cost-cutting initiative, this resulted in an improvement of the bank's profitability over the past two years.

The bank controls about 58% of the country's household mortgages and reports a market share of almost 12% of the Tunisian banking system's deposits and loans. As Tunisian mortgages have historically had a lower risk profile than other loans, BH's asset quality compares favorably with that of its domestic peers. In addition, a more aggressive write-off policy allowed the bank to improve its asset quality indicators, with total NPLs representing 12.3% of total loans at Dec. 31, 2005, compared with 21.2% in 2003. Provisioning levels remain inadequate, however, despite progressive improvements over the past three years, reaching 48.5% at midyear 2006. The large amount of real estate collateral backing the portfolio partially mitigates this deficiency, however. Provisioning needs nevertheless are expected to continue to weigh on the bank's profitability in the future.

BH's liquidity is satisfactory, benefiting from its fairly good name recognition, strong retail-banking franchise, stable deposit base, and implicit government support. With a ratio of adjusted common equity (ACE) to assets of 5.9% at June 30, 2006, BH's capitalization is adequate by domestic standards, but low by international standards.

Outlook

The stable outlook reflects Standard & Poor's expectations that BH will continue leveraging its strong position on mortgage lending, while gradually diversifying its activities toward retail and short-term corporate lending. This diversification should allow the bank to achieve higher profitability and better asset quality. The ratings could be raised if the bank continues enhancing its risk management framework and further improves its asset quality, profitability, and capitalization. The ratings would come under pressure if the bank's links with the Tunisian government weakened or if the positive trend in asset quality and profitability reversed.

Profile: Dominant Position In Mortgage Lending

Initially called Caisse Nationale d'Epargne Logement (CNEL), the bank's sole original mission was to collect deposits in specialized savings accounts (called "Comptes Epargne Logement"), which were redistributed as soft loans to low- and middle-income households. BH retains a leading role in that activity. The bank also manages a fund that provides loans to qualifying Tunisian employees for the purpose of acquiring a main residence (FOPROLOS or "Fonds de Promotion des Logements aux Salariés"). Contributions to that fund come from a 1% charge on private sector salaries. In 1989, CNEL became a commercial bank under the name Banque de l'Habitat and was permitted to expand its financing to other economic sectors.

BH's main strength is its retail franchise, building on the expertise gained from its original mission. Its position with large corporations is weaker. The bank has the following business lines:

- Real estate mortgages to individuals (42.7% of total lending at June 30, 2006), which are funded either from the bank's own resources (two-thirds at the same date) or from customer savings accounts;
- Financing to real estate developers (10.3% of total lending at June 30, 2006) for land purchase, construction, and renovation;
- Commercial and industrial loans (30.0% of total lending at June 30, 2006), including one-quarter for overdraft and short-term working capital, one-quarter for retail loans, and one-half for long-term financing of corporate investments, which proved to be fairly risky in the past; and
- The remaining 17% of total lending, which includes agricultural loans and special-resources loans managed by the bank on behalf of the Tunisian government.

In addition to its 80 branches, the bank has 12 specialist subsidiaries, which provide leasing and trade finance, insurance, asset management, advisory, and other services. These entities are not consolidated in the accompanying financial tables. BH's statements are prepared in accordance with Tunisian GAAP and approved by a local auditing company. The bank started producing consolidated accounts in 2004, but they do not provide sufficient detail. Consequently, Standard & Poor's continues to analyze the bank based on its stand-alone accounts. The bank's subsidiaries are fairly small and make only a limited contribution to consolidated financials.

Ownership And Legal Status: Government Ownership Key Positive Rating Factor

The Tunisian state previously owned 100% of CNEL's equity and still controls 58.3% of BH's capital. The remaining shares are listed and owned by local retail and institutional investors. Tunisia's ministry of finance appoints the bank's president. The long-term rating on BH includes a three-notch uplift from its stand-alone rating to reflect Standard & Poor's expectations that government support is highly likely should the need arise. Given BH's public mission, Standard and Poor's does not expect the Tunisian state to privatize the bank in the short to medium term.

Strategy: Ongoing Diversification Toward Short-Term Lending

BH's strategy is primarily aimed at defending its dominant position in mortgage lending, while diversifying into other banking segments, particularly retail and short-term corporate lending. Standard & Poor's views this strategy positively, as retail banking is one of the safest financial segments in Tunisia, due to the common practice of securing loans against salary. Diversification should allow the bank to enhance its asset quality and profitability in the short to medium term. The bank faces increasing competition, however, mainly from Tunisian private banks. BH repositioned itself in 2005 as a more consumer-oriented bank rather than an institution specialized in mortgage lending. The bank increased its network to 80 branches, with a target of reaching 100 in the medium term, and redesigned its product offering. BH is a purely domestic player and intends to remain so in the future.

Risk Management

Risk governance: weak risk management systems

Like its Tunisian peers, BH suffers from poor risk management capabilities, which resulted in severe asset quality problems in the past. In 2005, the bank redesigned its approval system and upgraded IT capabilities. Measuring the impact of these initiatives on BH's risk profile is difficult, especially given the risky operating environment, but, at least, we expect IT improvements to help the bank more effectively follow up on lending.

Credit risk management: improving asset quality

BH's asset quality is weak but improving as a result of more aggressive write-offs. In 2005, the bank wrote off TND77.4 million of fully provisioned NPLs and increased its provisioning to TND43 million, compared with TND27 million the previous year and TND22 million during the first half of 2006. As a result, NPLs and coverage ratios reached 11.4% and 48.5% at June 30, 2006, respectively, compared with 16.9% and 40.0% at Dec. 31, 2004. NPL coverage by loan loss reserves remains insufficient. This risk is, however, partially mitigated by the large amount of real estate collateral backing the bank's portfolio. Nevertheless, if BH sought to secure its claims against collateral, especially real estate, it would likely find Tunisian legal procedures slow and cumbersome. The bank aims to reach a coverage ratio of 70% by the end of 2007. Consequently, provisioning needs are expected to continue putting pressure on BH's profitability.

Table 1

Banque de l'Habitat Loan Portfolio Composition			
(Mil. TND)	2006*	2005	2004
Short-term commercial loans	195.9	138.2	114.4
NPLs	14.8	14.8	19.6
NPLs as a percentage of loans (%)	7.6	10.7	17.2
Commercial and industrial loans	679.9	582	448.6
Of which retail loans	201.3	173.3	91.8
NPLs	116	116	138.1
NPLs as a percentage of loans (%)	17.1	19.9	30.8
Residential real estate loans	1,247.20	1,221.90	1,184.90
NPLs	138.5	138.5	171.7
NPLs as a percentage of loans (%)	11.1	11.3	14.5
Commercial real estate loans	299.3	270.1	287.7
NPLs	62.7	62.7	96.2
NPLs as a percentage of loans (%)	21	23.2	33.4
Other loans	497.5	485.9	481.4
Agriculture	5.7	6.1	3.4
Other loans	73.6	61.5	73.9
Special-resources loans	418.2	418.3	404.1
Total gross loans	2,919.80	2,698.20	2,517.00
Loan loss reserves	160.9	134.6	170.4
Net loans	2,758.80	2,563.60	2,346.60
NPLs/total loans (%)	11.4	12.3	16.9
NPLs/total loans excluding special-resources loans (%)	13.3	14.6	20.1

Source: Banque de l'Habitat financial statements and Standard & Poor's. *Data as at June 30, 2006. TND—Tunisian dinar.

Commercial and industrial loans and real estate commercial loans are the riskiest part of the bank's portfolio. The bank's ratio of NPLs to total loans, although improved in 2005, was still high as 17.1% of commercial and industrial loans and 21.0% of commercial real estate loans were classified as NPLs at June 30, 2006. Moreover, the bank continues to face concentration risks in lending, with 35.9% of commercial real estate loans concentrated in five names at Dec. 31, 2005. On a positive note, the bank's diversification away from corporate and real estate development financing toward retail lending is expected to support asset quality, given systematic salary assignment.

Market risk: under control

BH is exposed to interest rate risk; 76.1% of its revenues were interest sensitive at Dec. 31, 2005. Mitigating this exposure is the fact that most of the bank's assets and liabilities are indexed on the Tunisian central bank reference rate, which has been very stable over the past three years. In addition, like other Tunisian banks but to a lesser extent, BH has noninterest bearing deposits, about 20% of its deposits at year-end 2005.

The bank has a limited exposure to exchange rate risk. Its foreign currency open position was negligible at year-end 2005. On the liability side, the bank benefits from high amounts of foreign-currency-denominated funding in the form of loans from supranational entities, which are covered by forward contracts. In 2005, the bank prepaid a US\$-denominated syndicated loan and raised a Euro-denominated syndicated loan to benefit from the exchange rate trend. This operation allowed BH to realize a capital gain of TND4 million and to slightly reduce its cost of funds.

Funding and liquidity risk: increasing maturity mismatch

BH's funding and liquidity profile is satisfactory. The bank benefits from its fairly good reputation and name recognition, strong retail-banking franchise, stable deposit base, and implicit government support. These factors partly mitigate its limited balance sheet liquidity, high loan leverage, and substantial maturity mismatches. The bank's main funding source is customer deposits, which supported about 62% of total assets at June 30, 2006. Deposit growth has kept up with, or even slightly surpassed, asset expansion in recent years. Customer deposits increased by 8.4% in 2005 and 7.3% in 2004. Almost one-half of BH's customer deposits are specialized Epargne Logement savings with a maturity of four to five years. These savings are remarkably stable and are not always used by customers for loan requests once the maturity expires. Maturity mismatches continue to increase, however, due to higher long-term lending. Consequently, we view positively the bank's strategy to counter this by developing short-term corporate and retail loans.

Profitability: Still Pressured By Provisioning Needs, Despite Improving Core Earnings

With ROA and ROE of 0.7% and 11.4% respectively in 2005, BH's profitability is weak. Profitability recorded a slight improvement in 2005, however, as a result of increasing business volumes, improving margins, and more stringent cost controls. Competition from other banks' aggressive loan pricing policies is expected to put pressure on BH's interest margins, especially on mortgage loans.

BH is highly vulnerable to any change in interest margins. Net interest income remains the most important source of revenue, accounting for 76.1% in 2005, with another 15.6% coming from fees. On a positive note, most of BH's assets and liabilities are indexed on the Tunisian central bank reference rate, which has been very stable during the past three years. BH's interest spread improved in 2005 as a result of an increase in retail activity. The net interest spread stood at 2.75% in the first half of 2006, compared with 2.4% in 2004. Interest margins are likely to stabilize in the future due to continued price competition among local banks and BH's need to raise its long-term funding level.

The bank's cost-to-income ratio reached 47.4% in 2005, down from 54.4% in 2004, and 62.1% in 2003. The ratio is expected to stabilize, despite planned branch network expansion, thanks to stricter control of general expenses costs. With more than 1,900 employees, the bank is overstaffed, however.

Provisioning needs will continue to weigh on the bank's profitability. Nevertheless, more effective risk management and stricter loan follow-up should help BH to stabilize NPLs and improve provisioning levels. New loan loss provisions represented 56.4% of net operating income in the first half of 2006 and 61.4% in 2005, reflecting the bank's increasing efforts to clean up its balance sheet. BH's underwriting skills and ability to recover problem loans will determine its future profitability.

Capital: Low

With an ACE-to-assets ratio of 5.96% at June 30, 2006, BH's capitalization is low, given its relatively high business growth, weak provisioning levels, and high dividend payout. In addition, building up adequate loan loss provisions would result in even lower capitalization. On the other hand, the Tunisian government is expected to support the bank if necessary, despite the absence of an explicit guarantee.

Table 2

Banque de l'Habitat Balance Sheet Statistics												
	—Year ended Dec. 31—						Breakdown as a % of assets (adj.)					
(Mil. TND)	2006*	2005	2004	2003	2002	2001	2006*	2005	2004	2003	2002	2001
ASSETS												
Cash and money market instruments	219	224	280	241	176	233	6.29	6.82	9.20	8.43	6.56	8.55
Securities	242	231	156	249	206	272	6.96	7.04	5.12	8.70	7.68	9.97
Nontrading securities	242	231	156	249	206	272	6.96	7.04	5.12	8.70	7.68	9.97
Customer loans (gross)	2,920	2,698	2,517	2,360	2,240	2,129	83.84	82.17	82.74	82.44	83.44	78.13
Residential real estate loans	1,247	1,222	1,185	1,400	1,241	1,205	35.81	37.21	38.95	48.90	46.22	44.23
Commercial real estate loans	299	270	288	N.A.	N.A.	N.A.	8.59	8.23	9.46	N.A.	N.A.	N.A.
Commercial/corporate loans	680	582	449	210	135	126	19.53	17.72	14.75	7.32	5.04	4.64
All other loans	693	624	596	751	864	797	19.91	19.01	18.59	26.22	32.19	29.27
Loan loss reserves	161	135	170	145	106	87	4.62	4.10	5.60	5.05	3.94	3.20
Customer loans (net)	2,759	2,564	2,347	2,215	2,135	2,042	79.22	78.07	77.14	77.39	79.51	74.93
Earning assets	3,356	3,132	2,931	2,833	2,604	2,618	96.37	95.39	96.33	98.96	97.01	96.08
Equity interests/participations (nonfinancial)	10	11	10	N.A.	9	8	0.30	0.33	0.32	N.A.	0.33	0.28
Inv. in unconsolidated subsidiaries (financial co.)	25	25	24	N.A.	19	18	0.71	0.75	0.79	N.A.	0.70	0.67
Fixed assets	39	37	32	28	28	30	1.13	1.11	1.05	0.99	1.05	1.11
All other assets	191	196	198	129	112	122	5.49	5.98	6.51	4.50	4.17	4.49
Total reported assets	3,486	3,287	3,046	2,862	2,685	2,725	100.11	100.11	100.12	100.00	100.00	100.00
Less insurance statutory funds	(4)	(4)	(4)	0	0	0						
Adjusted assets	3,482	3,284	3,042	2,862	2,685	2,725	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
LIABILITIES												
Total deposits	2,238	2,053	1,894	1,765	1,665	1,884	64.21	62.45	62.18	61.68	62.00	69.12
Noncore deposits	87	30	37	95	92	201	2.48	0.91	1.22	3.33	3.43	7.38
Core/customer deposits	2,152	2,023	1,857	1,670	1,573	1,683	61.72	61.54	60.96	58.35	58.57	61.74
Other borrowings	563	562	517	556	500	370	16.16	17.10	16.98	19.43	18.63	13.57
Other liabilities	452	445	431	349	337	292	12.96	13.54	14.16	12.19	12.54	10.72
Total liabilities	3,253	3,060	2,842	2,671	2,501	2,550	93.33	93.10	93.32	93.30	93.17	93.57
Total shareholders' equity	233	227	203	192	183	175	6.67	6.90	6.68	6.70	6.83	6.43
Common shareholders' equity (reported)	233	227	203	192	183	175	6.67	6.90	6.68	6.70	6.83	6.43
Share capital and surplus	75	75	75	75	75	75	2.15	2.28	2.46	2.62	2.79	2.75
Reserves (incl. inflation revaluations)	144	129	108	100	100	87	4.12	3.93	3.53	3.48	3.71	3.20
Retained profits	13	22	20	17	8	13	0.39	0.67	0.67	0.59	0.31	0.46
Total liabilities and equity	3,486	3,287	3,046	2,862	2,685	2,725	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Tangible total equity	232	226	203	191	183	175						
Tangible common equity	232	226	203	191	183	175						
Less equity in unconsolidated subsidiaries	(25)	(25)	(24)	N.A.	(19)	(18)						
Adjusted common equity	208	202	179	173	164	156						
Adjusted total equity	208	202	179	173	164	156						

*Data as of June 30, 2006; ratios annualized where appropriate. Full-year financial statements are audited, unconsolidated, and prepared according to Tunisian GAAP. N.A.—Not available. TND—Tunisian dinar.

Table 3

Banque de l'Habitat P&L Statement Statistics												
(Mil. TND)	—Year ended Dec. 31—						Adj. avg. assets (%)					
	2006*	2005	2004	2003	2002	2001	2006*	2005	2004	2003	2002	2001
PROFITABILITY												
Interest income	102	191	168	144	152	135	6.02	6.04	5.71	5.19	5.62	5.54
Interest expense	48	89	82	84	89	80	2.83	2.82	2.77	3.05	3.28	3.29
Net interest income	54	102	87	59	63	55	3.20	3.21	2.93	2.14	2.34	2.25
Operating noninterest income	17	32	23	30	35	35	1.02	1.01	0.79	1.10	1.30	1.45
Fees and commissions	12	21	18	16	16	12	0.71	0.66	0.61	0.56	0.59	0.51
Equity in earnings of unconsolidated subsidiaries	0	1	0	0	1	1	0.03	0.02	0.01	0.01	0.05	0.03
Trading gains	0	0	0	11	13	16	0.00	0.00	0.00	0.40	0.49	0.67
Other market-sensitive income	0	0	(2)	(2)	(1)	0	0.00	0.00	(0.07)	(0.08)	(0.04)	0.00
Net insurance income	0	0	4	3	0	0	0.00	0.00	0.13	0.12	0.00	0.00
Other noninterest income	5	10	3	2	6	6	0.28	0.33	0.11	0.08	0.21	0.24
Operating revenues	71	134	110	90	98	90	4.21	4.22	3.72	3.24	3.63	3.70
Noninterest expenses	32	63	60	56	54	52	1.90	2.00	2.02	2.01	2.01	2.12
Personnel expenses	23	44	40	37	34	32	1.38	1.39	1.37	1.33	1.26	1.32
Other general and administrative expense	8	17	16	16	17	16	0.44	0.53	0.56	0.57	0.62	0.66
Depreciation and amortization-other	1	3	3	3	3	4	0.08	0.09	0.10	0.11	0.12	0.14
Net operating income before loss provisions	39	70	50	34	44	39	2.32	2.22	1.70	1.23	1.63	1.58
Credit loss provisions (net new)	22	43	27	12	16	11	1.32	1.36	0.91	0.42	0.60	0.45
Net operating income after loss provisions	17	27	23	23	28	28	1.00	0.86	0.78	0.81	1.03	1.13
Nonrecurring/special expense	0	0	0	0	6	0	0.00	0.00	0.00	0.00	0.22	0.00
Pretax profit	17	27	23	23	22	28	1.00	0.86	0.78	0.82	0.81	1.13
Tax expense/credit	4	5	5	6	5	7	0.23	0.17	0.16	0.23	0.18	0.27
Net income before minority interest	13	22	19	16	17	21	0.77	0.69	0.63	0.59	0.63	0.86
Net income before extraordinary	13	22	19	16	17	21	0.77	0.69	0.63	0.59	0.63	0.86
Net income after extraordinary	13	22	19	16	17	21	0.77	0.69	0.63	0.59	0.63	0.86
Core earnings	13	22	19	16	22	21	0.77	0.69	0.63	0.59	0.80	0.86
ASSET QUALITY												
Nonperforming assets	332	332	426	500	349	327						
Nonaccrual loans	332	332	426	500	349	327						
Net charge-offs	N.A.	77	91	5	8	N.A.						
AVERAGE BALANCE SHEET												
Average customer loans	2,661	2,455	2,281	2,175	2,088	1,863						
Average earning assets	3,244	3,031	2,882	2,719	2,611	2,322						

Table 3

Banque de l'Habitat P&L Statement Statistics												
(Mil. TND)	—Year ended Dec. 31—						Adj. avg. assets (%)					
	2006*	2005	2004	2003	2002	2001	2006*	2005	2004	2003	2002	2001
Average assets	3,387	3,167	2,954	2,774	2,705	2,439						
Average total deposits	2,146	1,973	1,830	1,715	1,774	1,690						
Average interest-bearing liabilities	2,709	2,513	2,366	2,243	2,209	1,987						
Average common equity	230	215	198	188	179	174						
Average adjusted assets	3,383	3,163	2,952	2,774	2,705	2,439						
OTHER DATA												
Number of employees (end of period, actual)	1,920	1,920	1,931	1,941	1,952	1,961						
Number of branches	76	76	75	69	69	67						
Off-balance-sheet credit equivalents	1,154	1,109	947	1,152	980	1,017						

*Data as of June 30, 2006; ratios annualized where appropriate. Full-year financial statements are audited, unconsolidated, and prepared according to Tunisian GAAP. N.A.—Not available. TND—Tunisian dinar.

Table 4

Banque de l'Habitat Ratio Analysis						
	—Year ended Dec. 31—					
	2006*	2005	2004	2003	2002	2001
ANNUAL GROWTH (%)						
Customer loans (gross)	16.42	7.20	6.66	5.34	5.22	21.19
Loss reserves	39.05	(20.96)	17.74	36.81	15.36	20.27
Adjusted assets	12.11	7.94	6.28	6.62	(1.48)	26.54
Customer deposits	12.73	8.95	11.17	6.21	(6.54)	16.99
Tangible common equity	5.15	11.51	6.03	4.65	4.72	1.63
Total equity	5.14	11.49	6.02	4.64	4.70	1.63
Operating revenues	6.74	21.46	22.30	(8.48)	8.82	6.88
Noninterest expense	1.39	5.83	7.11	2.82	4.93	5.53
Net operating income before provisions	11.55	40.07	47.17	(22.43)	14.03	8.74
Loan loss provisions	3.74	59.54	133.05	(28.59)	48.22	16.12
Net operating income after provisions	23.93	17.37	2.95	(18.82)	0.47	6.07
Pretax profit	23.93	17.39	1.94	4.06	(20.96)	6.06
Net income	20.20	17.16	12.71	(3.52)	(19.05)	2.68
PROFITABILITY (%)						
<i>Interest margin analysis</i>						
Net interest income (taxable equiv.)/avg. earning assets	3.33	3.35	3.00	2.19	2.42	2.37
Net interest spread	2.75	2.75	2.39	1.53	1.80	1.78
Interest income (taxable equiv.)/avg. earning assets	6.28	6.30	5.85	5.29	5.82	5.82
Interest income on loans/avg. total loans	6.32	6.41	6.13	6.16	6.82	6.78
Interest expense/avg. interest-bearing liabilities	3.53	3.55	3.46	3.77	4.02	4.04

Table 4

Banque de l'Habitat Ratio Analysis						
	—Year ended Dec. 31—					
	2006*	2005	2004	2003	2002	2001
<i>Revenue analysis</i>						
Net interest income/revenues	75.84	76.10	78.74	66.10	64.34	60.88
Fee income/revenues	16.85	15.64	16.25	17.31	16.26	13.82
Market-sensitive income/revenues	0.00	0.00	(1.96)	9.99	12.44	18.08
Noninterest income/revenues	24.16	23.90	21.26	33.90	35.66	39.12
Personnel expense/revenues	32.64	32.84	36.80	41.11	34.86	35.56
Noninterest expense/revenues	45.00	47.37	54.36	62.07	55.25	57.30
Noninterest expense/revenues less investment gains	45.00	47.37	53.32	60.66	54.70	57.30
Expense less amortization of intangibles/revenues	45.00	47.37	54.36	62.07	55.25	57.30
Expense less all amortizations/revenues	43.20	45.28	51.79	58.60	51.82	53.40
Net operating income before provision/revenues	55.01	52.63	45.64	37.93	44.75	42.70
Net operating income after provisions/revenues	23.65	20.37	21.07	25.04	28.23	30.57
New loan loss provisions/revenues	31.36	32.27	24.56	12.89	16.52	12.13
Pretax profit/revenues	23.65	20.37	21.07	25.28	22.23	30.62
Net income/revenues	18.31	16.26	16.85	18.29	17.35	23.32
Tax/pretax profit	22.59	20.18	20.03	27.67	21.98	23.84
<i>Other returns</i>						
Pretax profit/avg. risk assets (%)	1.30	1.18	1.15	1.27	1.29	1.71
Net income/avg. risk assets (%)	1.01	0.94	0.92	0.92	1.01	1.30
Revenues/avg. risk assets (%)	5.49	5.81	5.47	5.03	5.82	5.59
Net operating income before loss provisions/avg. risk assets (%)	3.02	3.06	2.50	1.91	2.61	2.39
Net operating income after loss provisions/avg. risk assets (%)	1.30	1.18	1.15	1.26	1.64	1.71
Net income before minority interest/avg. adjusted assets (%)	0.77	0.69	0.63	0.59	0.63	0.86
Net income/avg. assets + securitized assets (%)	0.77	0.69	0.63	0.59	0.63	0.86
Net income/employee (TND)	13,592	11,275	9,571	8,446	8,709	10,688
Personnel expense/employee (TND)	24,238	22,776	20,901	18,968	17,404	16,299
Personnel expense/branch (mil. TND)	0.61	0.58	0.56	0.54	0.50	0.49
Noninterest expense/branch (mil. TND)	0.84	0.84	0.83	0.81	0.80	0.78
Cash earnings/avg. tang. common equity (ROE) (%)	12.49	11.41	10.83	10.45	11.41	14.18
Core earnings/avg. tang. common equity (ROE) (%)	11.38	10.11	9.40	8.70	12.10	12.13
<i>FUNDING AND LIQUIDITY (%)</i>						
Customer deposits/funding base	76.80	77.35	77.02	71.94	72.64	74.67
Total loans/customer deposits	135.69	133.37	135.55	141.29	142.46	126.54
Total loans/customer deposits + long-term funds	122.45	119.93	122.17	126.73	127.58	114.61
Customer loans (net)/assets (adj.)	79.22	78.07	77.14	77.39	79.51	74.93
<i>CAPITALIZATION (%)</i>						
Adjusted common equity/adjusted assets	5.96	6.14	5.89	6.04	6.12	5.74
Adjusted common equity/adjusted assets + securitization	5.96	6.14	5.89	6.04	6.12	5.74
Adjusted common equity/risk assets	7.60	8.19	8.38	9.18	9.72	9.29
Adjusted common equity/customer loans (net)	7.52	7.87	7.63	7.80	7.69	7.66
Internal capital generation/prior year's equity	11.50	8.99	5.75	4.88	4.52	7.00

Table 4

Banque de l'Habitat Ratio Analysis						
	—Year ended Dec. 31—					
	2006 ^a	2005	2004	2003	2002	2001
Regulatory total capital ratio	8.45	8.83	9.06	N.A.	N.A.	N.A.
Adjusted total equity/adjusted assets	5.96	6.14	5.89	6.04	6.12	5.74
Adjusted total equity/adjusted assets + securitizations	5.96	6.14	5.89	6.04	6.12	5.74
Adjusted total equity/risk assets	7.60	8.19	8.38	9.18	9.72	9.29
Adjusted total equity plus LLR (specific)/customer loans (gross)	12.62	12.46	13.88	13.45	12.05	11.44
Common dividend payout ratio	N.A.	34.54	40.47	45.62	53.58	42.66
ASSET QUALITY (%)						
New loan loss provisions/avg. customer loans (net)	1.68	1.76	1.18	0.53	0.78	0.59
Net charge-offs/avg. customer loans (net)	N.A.	3.15	3.99	0.21	0.36	N.A.
Loan loss reserves/customer loans (gross)	5.51	4.99	6.77	6.13	4.72	4.09
Credit-loss reserves/risk assets	5.89	5.47	7.97	7.68	6.26	5.44
Nonperforming assets (NPA)/customer loans + ORE	11.37	12.31	16.91	21.19	15.58	15.38
NPA (excl. delinquencies)/customer loans + ORE	11.37	12.31	16.91	21.19	15.58	15.38
Net NPA/customer loans (net) + ORE	6.20	7.70	10.88	16.04	11.40	11.77
NPA (net specifics)/customer loans (net specifics)	6.20	7.70	10.88	16.04	11.40	11.77
Loan loss reserves/NPA (gross)	48.47	40.55	40.02	28.94	30.29	26.61

^aData as of June 30, 2006; ratios annualized where appropriate. Full-year financial statements are audited, unconsolidated, and prepared according to Tunisian GAAP. N.A.—Not available. TND—Tunisian dinar.

Published by Standard & Poor's, a Division of The McGraw-Hill Companies, Inc. Executive offices: 1221 Avenue of the Americas, New York, NY 10020. Editorial offices: 55 Water Street, New York, NY 10041. Subscriber services: (1) 212-438-7280. Copyright 2006 by The McGraw-Hill Companies, Inc. Reproduction in whole or in part prohibited except by permission. All rights reserved. Information has been obtained by Standard & Poor's from sources believed to be reliable. However, because of the possibility of human or mechanical error by our sources, Standard & Poor's or others, Standard & Poor's does not guarantee the accuracy, adequacy, or completeness of any information and is not responsible for any errors or omissions or the result obtained from the use of such information. Ratings are statements of opinion, not statements of fact or recommendations to buy, hold, or sell any securities.

Standard & Poor's uses billing and contact data collected from subscribers for billing and order fulfillment purposes, and occasionally to inform subscribers about products or services from Standard & Poor's, our parent, The McGraw-Hill Companies, and reputable third parties that may be of interest to them. All subscriber billing and contact data collected is stored in a secure database in the U.S. and access is limited to authorized persons. If you would prefer not to have your information used as outlined in this notice, if you wish to review your information for accuracy, or for more information on our privacy practices, please call us at (1) 212-438-7280 or write us at: privacy@standardandpoors.com. For more information about The McGraw-Hill Companies Privacy Policy please visit www.mcgraw-hill.com/privacy.html.

Analytic services provided by Standard & Poor's Ratings Services ("Ratings Services") are the result of separate activities designed to preserve the independence and objectivity of ratings opinions. Ratings are statements of opinion, not statements of fact or recommendations to buy, hold, or sell any securities. Ratings are based on information received by Ratings Services. Other divisions of Standard & Poor's may have information that is not available to Ratings Services. Standard & Poor's has established policies and procedures to maintain the confidentiality of non-public information received during the ratings process.

Ratings Services receives compensation for its ratings. Such compensation is normally paid either by the issuers of such securities or by the underwriters participating in the distribution thereof. The fees generally vary from US\$2,000 to over US\$1,500,000. While Standard & Poor's reserves the right to disseminate the rating, it receives no payment for doing so, except for subscriptions to its publications.

Permissions: To reprint, translate, or quote Standard & Poor's publications, contact: Client Services, 55 Water Street, New York, NY 10041; (1) 212-438-9823; or by e-mail to: research_request@standardandpoors.com.

The McGraw-Hill Companies

Date de publication : 2 Novembre 2006

Agence principal : Mohamed Elmagal,
Paris, 33 1 4420 7322

email : Standard@standard.com

Analyste associé : Tom Fuchs
t.fuchs@standard.com

tel : 33 1 4420 7322

Notation

Note de solvabilité : BB+/STABLE /B
Certificat de dépôt : BB+ / B

Historique des notations

30 Août 2006 : BB+/B
11 Septembre 2003 : BB / B

Notation souveraine

République Tunisienne
Monnaie locale : A/STABLE/A-1
Monnaie étrangère : BBB/Stable/A-3



Principaux facteurs de notation

Forces

- Participation majoritaire et soutien anticipé de la part de l'état
- Une base large de clientèle particulièrement dans le crédit hypothécaire.
- Amélioration de la rentabilité et de la qualité d'actifs

Faiblesses

- Excès de provisionnement opérationnel excessif
- Faible capitalisation
- Niveau de provisionnement inadéquat mais en amélioration.

Résumé

La notation de la Banque de l'Habitat (BH) reflète l'environnement opérationnel risqué de la banque, sa faible capitalisation et ses niveaux adéquats de provisionnement malgré une amélioration récente. Ces facteurs négatifs sont partiellement atténués par une participation majoritaire de la République Tunisienne (devises étrangères BBB/STABLE/A-3, monnaie locale A/STABLE/A-1), le rôle

important de la banque dans le financement du secteur de logement et l'amélioration de sa rentabilité ainsi que de sa qualité d'actif. La notation à long terme inclut trois plots supplémentaires par rapport la notation intrinsèque de la banque pour refléter les anticipations de Standard & Poor's d'une forte probabilité de soutien du gouvernement en cas de besoin.

Avec un total actif de TND3.4 milliards (\$2.6 milliards) et un réseau de 80 agences au 30 Juin 2006, la BH est la quatrième banque en Tunisie. En dépit de la position dominante de la banque sur le marché du crédit hypothécaire qui découle de sa mission historique d'institution spécialisée dans le financement des logements sociaux, la BH subit une concurrence croissante. En réponse, la BH est en train de diversifier son activité en faveur de lignes d'activité plus profitables tels que les crédits commerciaux et aux particuliers. Conjointement à une initiative rigoureuse de compression des coûts, cela a entraîné une amélioration de la rentabilité de la banque au cours des deux dernières années.

La banque contrôle environ 58% des hypothèques des ménages en Tunisie et détient environ 12% des dépôts et des crédits du système bancaire tunisien. Etant donné le profil risque moins élevé des crédits hypothécaires en Tunisie, la qualité de l'actif de la BH se compare d'une manière favorable avec celle de ses pairs. En outre, la politique agressive d'assainissement des créances menée par la banque lui a permis d'améliorer les indicateurs de la qualité de l'actif avec actifs douteux représentant 12,3% du total des crédits au 31 Décembre 2005 comparé à 21,2% en 2003. Le niveau de provisionnement demeure, cependant, inadéquat malgré une amélioration progressive durant les trois dernières années atteignant 48,5% au 30 Juin 2006. Le volume élevé de garanties immobilières rattachées au portefeuille de la banque atténue partiellement cette insuffisance. Les besoins de provisionnement continueront, néanmoins, à peser sur la rentabilité future de la banque.

La liquidité de la BH est satisfaisante et bénéficie de la bonne notoriété de la banque, sa base importante de clientèle particuliers, la stabilité de ses dépôts ainsi que le soutien implicite du gouvernement. Avec un ratio de fonds propres ajustés de 5,9% au 30 Juin 2006, le capital de la BH est faible selon les normes internationales.

Perspectives d'évolution de la notation

Les perspectives d'évolution de la notation sont stables et reflètent nos anticipations que la BH continuera de renforcer sa position sur le marché des crédits hypothécaires tout en diversifiant graduellement ses activités vers les crédits aux particuliers et les crédits commerciaux. Cette diversification devrait permettre à la banque d'améliorer sa rentabilité et la qualité de son actif.

La notation pourrait être améliorée si la banque continue à renforcer sa fonction de gestion de risques et la qualité de son actif, sa rentabilité et sa capitalisation. La notation pourrait être revue à la baisse si les liens de la banque avec le gouvernement s'affaiblissent ou si la tendance positive de la qualité de l'actif et de la rentabilité se renversait.

Profil: position dominante en matière de prêts hypothécaires

Initialement appelée Caisse Nationale d'Épargne Logement (CNEL), la banque avait pour mission originale de collecter les dépôts dans des comptes d'épargne spécialisés appelés "Comptes Épargne Logement", et de redistribuer ces fonds sous forme de crédits en faveur des ménages à faible et moyen revenus. La BH détient une position dominante sur cette activité. La banque gère aussi un fond qui permet de fournir des crédits en faveur des employés tunisiens qualifiés dans le but d'acquies un logement principal (FOPROLOS ou "Fonds de Promotion des Logements aux Salariés"). Les contributions de ces fonds proviennent d'une charge de 1% sur la masse salariale du secteur privé. En 1989, la CNEL est devenue une banque commerciale sous le nom de Banque de l'Habitat et a été autorisée d'étendre son financement à d'autres secteurs économiques.



La force majeure de la BH réside dans sa bonne notoriété en tant que banque de détail qui découle de l'expertise qu'elle a acquise de sa mission historique. Sa position auprès des grandes entreprises reste faible. La banque opère sur les branches d'activités suivantes:

- Les crédits hypothécaires aux particuliers (42,7% du total des crédits au 30 Juin 2006), financés soit par des ressources propres de la banque (deux-tiers à la même date), soit par des dépôts d'épargne de ses clients.
- Les crédits au profit des promoteurs immobiliers (10,3% du total des crédits au 30 Juin 2006) destinés à l'achat de terrains, la construction et la rénovation.
- Les crédits commerciaux et industriels (30,0% du total des crédits au 30 Juin 2006), incluant un quart au titre de facilités de caisse et de crédits de gestion, un quart pour les crédits personnels et un demi pour les crédits moyen terme d'investissement qui se sont avérés assez risqués dans le passé.
- Les 17% restants du total des crédits incluent les crédits agricoles et les crédits sur les ressources spéciales gérés par la banque pour le compte du gouvernement tunisien.

En plus de ses 80 agences, la banque dispose de 12 filiales spécialisées dans les services du leasing, d'assurance, de gestion des actifs, conseil et d'autres services. Ces entités ne sont pas consolidées dans les états financiers. Les rapports de la BH sont préparés selon les normes comptables tunisiennes et approuvés par une institution locale d'audit. La banque a commencé à publier des états financiers consolidés en 2004, mais le niveau de détail dans ces états reste insuffisant. En conséquence, Standard & Poor's continue à analyser les états financiers individuels de la banque. La contribution des filiales aux états financiers consolidés de la banque demeure limitée.

Actionnariat et statut juridique: La participation du gouvernement: un facteur positif pour la notation

L'état tunisien détenait historiquement la totalité du capital social de la CNEL et contrôle à ce jour 58,3% du capital de la BH. Les actions restantes sont détenues par des investisseurs particuliers et institutionnels. Le ministère des finances tunisien nomme le président de la banque. La notation à long terme de la BH inclut trois plots supplémentaires par rapport à sa notation intrinsèque reflétant les anticipations de Standard & Poor's d'une forte probabilité de soutien de la part du gouvernement en cas de besoin. Compte tenu de la mission sociale de la BH, Standard & Poor's n'anticipe pas une privatisation de la banque dans le court à moyen terme.

Stratégie: Diversification continue vers les crédits à court-terme

La stratégie de la BH vise à défendre sa position dominante en matière de prêts hypothécaires tout en diversifiant son activité vers les segments de crédits aux particuliers et crédits commerciaux à court terme. Standard & Poor's voit cette stratégie d'une manière positive, étant donné le profil risque attirant des crédits aux particuliers, généralement garantis par des domiciliations de salaires. La diversification devrait permettre à la banque d'améliorer sa qualité d'actif et sa rentabilité dans le court à moyen terme. Cependant, la banque est confrontée à une concurrence accrue de la part des banques privées tunisiennes. En 2005, la BH s'est repositionnée en tant que banque plus orientée vers les particuliers plutôt qu'une institution spécialisée dans les crédits hypothécaires. La banque a élargi son réseau à 80 agences avec l'objectif d'atteindre 100 à moyen terme, et amélioré l'offre de ses produits. La BH est un acteur domestique et entend rester en tant que tel dans le futur.

Profil et Gestion de risques

Gestion de risques: Faibles systèmes de gestion de risques

À l'instar des banques de la place, la BH souffre de ses faibles capacités de gestion de risque ayant entraîné des problèmes d'actifs sévères par le passé. En 2005, la banque a



adopté de nouveaux critères dans l'octroi de ses crédits et a amélioré son système d'information. L'évaluation des impacts de cette initiative sur le profil risque de la BH est difficile étant donné son environnement opérationnel risqué. Néanmoins, l'amélioration du système d'information de la banque est censée traduire un meilleur suivi de l'activité.

Risque de crédit: amélioration de la qualité d'actif

La qualité de l'actif de la BH est faible mais en amélioration grâce à une politique plus agressive d'assainissement du bilan. En 2005, la cession des créances douteuses totalement provisionnées, à la société de recouvrement, a atteint TND77,4 million. Par ailleurs, la BH a augmenté ses provisions à TND43 millions en 2005, comparativement à TND27 millions durant l'année précédente et TND22 millions au 30 Juin 2006.

Par conséquent, le ratio de qualité d'actifs et le ratio de couverture des créances douteuses par les provisions ont respectivement atteint 11,4% et 48,5% au 30 Juin 2006, en comparaison avec respectivement 16,9% et 40,0% au 31 Décembre 2004. La couverture des créances douteuses par les provisions demeure insuffisante. Ce risque est partiellement atténué par le volume élevé des garanties immobilières soutenant le portefeuille de la banque. Toutefois, la réalisation de ces garanties s'avère long et difficile étant donné la lenteur des procédures légales. La banque vise à atteindre un taux de couverture de 70% en fin 2007. Par conséquent, les besoins de provisionnement continueront à peser sur la rentabilité de la BH.

Composition du portefeuille des crédits de la Banque de l'Habitat

Million de TND	2006*	2005	2004
Crédits commerciaux à court-terme	195,9	138,2	114,4
Créances douteuses	14,8	14,8	19,6
Créances douteuses (%)	7,6	10,7	17,2
Crédits commerciaux et industriels	679,9	582	448,6
Crédits aux particuliers	201,3	173,3	91,6
Créances douteuses	116	116	138,1
Créances douteuses (%)	17,1	19,9	30,8
Crédits immobiliers résidentiels	1.247,20	1.221,90	1.184,90
Créances douteuses	138,5	138,5	171,7
Créances douteuses (%)	11,1	11,3	14,5
Crédits immobiliers promoteurs	299,3	270,1	287,7
Créances douteuses	62,7	62,7	96,2
Créances douteuses (%)	21	23,2	33,4
Autres crédits	497,5	485,9	481,4
Agriculture	5,7	6,1	3,4
Autres crédits	73,6	61,5	73,9
Crédits sur ressources spéciales	418,2	418,3	404,1
Total brut des crédits	2.919,80	2.698,20	2.517,00
Provisions pour créances douteuses	160,9	134,6	170,4
Crédits nets	2.758,8	2.563,6	2.346,6
Créances douteuses / total crédits (%)	11,4	12,3	16,9
Créances douteuses / total crédits sur ressources propres	13,3	14,6	20,1

Sources: États Financiers de la BH et Standard & Poor's, * au 30 Juin 2006, TND: Dinar Tunisien



Les crédits commerciaux et industriels ainsi que les crédits promoteurs immobiliers représentent la partie la plus risquée du portefeuille de la banque. Malgré une certaine amélioration en 2005, le ratio de créances douteuses est resté élevé, soit 17,1% des crédits industriels et commerciaux et 21,0% des crédits promoteurs immobiliers au 30 Juin 2006. Par ailleurs, la banque continue à faire face au risque de concentration des crédits avec 35,9% des crédits promoteurs immobiliers concentré sur cinq principaux clients au 31 Décembre 2005. Cependant, la diversification de l'activité de la banque vers les crédits aux particuliers est sensée se traduire par une amélioration de sa qualité d'actifs, étant donnée la domiciliation systématique des salaires.

Risque de marché: sous contrôle

La BH est exposé aux risques de taux d'intérêt. 76% de ses revenus étaient sensibles à la variation du taux d'intérêt au 31 Décembre 2005. Cette situation est atténuée par le fait que la plupart des actifs et des passifs de la banque soient indexés sur le taux de référence de la Banque Centrale de Tunisie qui a été assez stable durant les trois dernières années. Par ailleurs, à l'instar des autres banques mais dans une moindre mesure, la BH dispose d'environ 2% de dépôts non rémunérés en fin 2005.

La banque est moins exposée au risque du taux de change. Sa position de change non couverte était négligeable en fin 2005. Du côté du passif, la banque bénéficie de montants élevés en devises sous forme de prêts financés par des entités internationales couverts par des contrats à terme. En 2005, la banque a remboursé par anticipation un crédit syndiqué en dollars et contracté un nouveau crédit syndiqué en Euro afin de profiter de la variation des cours de change. Cette opération a permis à la BH de réaliser un gain de capital de TND4 millions et de réduire légèrement ses coûts de ressources.

Les risques de financement et de liquidité: disparités substantielles de maturité

Le profil de financement et de liquidité de la BH sont satisfaisants. La banque tire profit à la fois de sa bonne réputation, de son image de marque, de sa base importante de clients particuliers, de la stabilité de ses dépôts et du support implicite du gouvernement. Ces facteurs atténuent en partie la proposition limitée d'actifs liquides au bilan, le niveau d'endettement élevé de la banque et les disparités substantielles des maturités. La principale source de financement de la banque provient des dépôts de la clientèle qui représente 62% du total de l'actif au 30 Juin 2006. La croissance des dépôts s'est maintenue et a même dépassé légèrement l'accroissement des emplois pendant ces dernières années.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 8,4% en 2005 et de 7,3% en 2004. Approximativement, la moitié des dépôts clientèle de la BH sont des dépôts d'épargne logement avec une maturité de 4 à 5 ans. Cette épargne est assez stable et n'est pas souvent utilisée par les clients à la date de l'échéance pour leurs besoins de crédits. Cependant, les disparités de maturité continuent à augmenter en raison d'un plus grand volume des crédits à long-terme. Par conséquent, Standard & Poor's voit positivement la stratégie de la banque visant le développement des crédits commerciaux aux particuliers ayant pour conséquence de réduire les disparités de maturité.

Rentabilité: Sous pression en dépit de l'amélioration des revenus

Avec un ratio de rendement sur actifs et de rendement sur fonds propres respectivement de 0,7% et 11,4% en 2005, la rentabilité de la BH est faible. La rentabilité a enregistré une légère amélioration en 2005 grâce au développement de l'activité, l'amélioration de la marge d'intérêts et la politique rigoureuse de maîtrise des charges. La concurrence accrue sur le marché bancaire tunisien semble exercer des pressions sur les marges d'intérêts de la BH, particulièrement concernant les prêts hypothécaires.



La BH est fortement vulnérable aux fluctuations de la marge d'intérêt. En effet, cette marge demeure la principale source de revenus pour la banque, avec une contribution de 76,1% en 2005 avec une part de 15,6% émanant des commissions. Cependant, la majorité des actifs et des passifs de la BH sont indexés sur le taux de référence de la BCT, qui est resté stable durant les trois dernières années. La marge d'intérêt de la banque s'est améliorée grâce au développement de l'activité de crédits aux particuliers. Cette marge s'est maintenue à 2,75% durant le premier semestre 2006, comparée à 2,4% en 2004. Nous anticipons une stabilisation de la marge dans le futur étant donné la concurrence sur les taux exercée par les banques locales et le besoin de la BH d'augmenter le niveau de son financement de long terme.

Le ratio d'efficacité de la banque a atteint 47,4% en 2005 par rapport à 54,4% en 2004 et à 62,1% en 2003. On s'attend à ce que ce rapport se stabilise en dépit de l'expansion prévue du réseau grâce à une meilleure maîtrise des charges générales. Le nombre d'employés de la banque reste élevé avec plus de 1900 employés.

Les besoins en provisions continuent à peser sur la rentabilité de la banque. Toutefois, une meilleure gestion des risques et un suivi rigoureux aideront la BH à stabiliser ses créances douteuses et contribueront à l'amélioration de son niveau de couverture des créances douteuses. Les provisions additionnelles représentaient 56,4% du résultat net d'exploitation au cours du premier semestre 2006 et 61,4% en 2005 reflétant les efforts soutenus de la banque pour assainir son bilan. La capacité de la BH à gérer le risque de crédit déterminera la profitabilité future de la banque.

Capital: Faible-capitalisation

Avec un ratio de fonds propres ajustés sur total actifs de 5,96% au 30 Juin 2006, la capitalisation de la BH est faible compte tenu du rythme de croissance de son activité, de son faible niveau de provisionnement et du niveau important des dividendes distribués. En outre, la constitution d'une couverture adéquate des créances douteuses réduirait davantage la capitalisation de la banque. Par ailleurs, la probabilité de soutien de la banque par l'état Tunisien reste élevée en dépit de l'absence d'une garantie explicite.



ECHELLE DE NOTATION DE STANDARD & POOR'S

1- NOTES A LONG TERME (au-delà de 1 an)

Les notes s'étagent de "AAA", la meilleure, jusqu'à "D".

Catégorie Investissement

AAA	La plus haute note attribuée par Standard & Poor's. L'aptitude à payer les intérêts et à rembourser le capital est extrêmement forte.
AA	L'aptitude à faire face au paiement des intérêts et du capital reste très forte et se différencie que dans une faible mesure de celle de la catégorie "AAA".
A	Forte capacité au paiement des intérêts et du capital, mais une certaine sensibilité aux effets défavorables des changements de circonstances ou de conditions économiques.
BBB	Capacité encore suffisante au paiement des intérêts et du capital, mais des conditions économiques défavorables ou une modification des circonstances sont davantage susceptibles d'affecter l'aptitude au service normal de la dette.

Catégorie spéculative

Cette catégorie indique un caractère spéculatif plus ou moins prononcé quant au paiement du capital et des intérêts.

BB	Le paiement à l'échéance présente une incertitude du fait de la vulnérabilité de l'émetteur à des conditions défavorables sur les plans économique et financier.
B	La vulnérabilité de l'émetteur à des conditions défavorables sur les plans économique et financier est plus importante que pour la catégorie "BB"; l'émetteur peut néanmoins toujours faire face à ses engagements.
CCC	Le paiement à l'échéance est douteux et dépend de conditions favorables sur les plans économique et financier.
CC C	Le paiement à l'échéance est extrêmement douteux et très dépendant de conditions économiques et financières favorables.
D / SD	Déjà en défaut de paiement des intérêts ou du principal, sauf si, un délai de grâce étant prévu, le règlement avant expiration de ce délai est probable. L'attribution d'un "D" indique que le défaut sera général ou du moins substantiel. L'attribution d'un "SD" indique que le défaut constaté ne remet pas en cause le service normal d'autres engagements.
+ ou -	Les notes de "AA" à "CCC" incluses peuvent être modifiées par l'adjonction du signe "+" ou "-" afin de préciser leur position relative dans l'échelle de notes.
Perspective	Les notes à long terme sont assorties, selon les cas, d'une perspective "stable", "positive" ou "négative". La perspective a pour but d'indiquer l'évolution potentielle des notes dans les deux ou trois ans à venir, sans présenter toutefois un caractère certain.

2- NOTES A COURT TERME (1 an au plus)

Les notes s'étagent de "A-1+", la meilleure, jusqu'à "D".

Catégorie Investissement

A-1+	Très forte aptitude au service normal de la dette.
A-1	Forte aptitude au service normal de la dette.
A-2	Aptitude satisfaisante au service normal de la dette.
A-3	La capacité de paiement à l'échéance reste acceptable. Il existe cependant une plus grande sensibilité à des changements défavorables de circonstances que pour les émetteurs ou créanciers bénéficiant d'une meilleure note.

Catégorie spéculative

B	Un certain caractère spéculatif quant au paiement à l'échéance.
C	Le paiement à l'échéance est douteux.
D	Défait de paiement constaté.
(S)	La mise sous surveillance signale qu'un événement particulier peut entraîner une modification de la note dans un délai rapproché. La surveillance peut avoir une implication positive, négative ou indéterminée selon la nature de l'événement qui la provoque.

Chapitre 3. Renseignements Concernant l'Activité de la Banque

3.1 Présentation Sommaire de la Banque

La Banque de l'Habitat a été créée en 1989, suite à la transformation de la Caisse Nationale de l'Épargne Logement « CNEL » en banque commerciale, Société Anonyme régie par les dispositions bancaires en vigueur et par ses statuts.

La banque de l'Habitat est spécialisée dans l'immobilier où elle intervient dans le financement des logements aux particuliers et dans le financement de la promotion immobilière. Cependant, depuis 1992, dans le souci d'être à même de répondre aux attentes de sa clientèle, La banque s'est lancée dans le financement des autres secteurs de l'économie par l'octroi de crédits commerciaux. Par ailleurs, cette option de diversification s'est renforcée depuis la création de ses différentes filiales qui offrent une panoplie de services essentiellement financiers à leurs clients.

Au cours de l'année 2005, la banque de l'Habitat a poursuivi son développement conformément aux axes stratégiques et aux objectifs retenus pour la période 2004-2008.

Cette stratégie vise un meilleur positionnement de la banque dans le secteur bancaire et une meilleure accommodation aux mutations profondes que connaît l'environnement financier et bancaire.

L'année 2005 a été en effet marquée par une consolidation importante des ressources de la banque revenant au bon comportement des dépôts de la clientèle et au renforcement des réserves.

Au terme de l'année 2005, les ressources de la banque ont atteint un total de 2812,0 MD contre 2 577,2 MD une année auparavant enregistrant une augmentation de 234,8 MD alimentée principalement par les dépôts de la clientèle qui se sont hissées de 166,2 MD et les réserves qui ont augmenté de 21,7 MD.

En effet, les dépôts de la clientèle n'ont pas cessé d'augmenter au cours des trois dernières années avec des rythmes de progression de plus en plus importants. En effet, au terme de l'année 2005, les dépôts de la clientèle se sont élevés à 2 023 MD contre 1856,8 MD au 31.12.2004, soit une hausse de 166,2 MD représentant une part de marché de 10,29% en 2005.

Les crédits ont totalisé un montant de 2 563,5 MD au 31/12/2005 affichant une hausse de 216,9 MD soit 9,24% et accaparant ainsi en 2005 une part de marché de 11,87%.

En 2005, la BH a réalisé un PNB de 123,2 MD accusant une augmentation de 17,52% par rapport à 2004 due essentiellement à l'augmentation de la marge en intérêt de 10,6 MD soit 12,89%.

La Banque de l'Habitat est à la tête d'un groupe composé de 12 sociétés intervenant dans plusieurs domaines d'activité (société de crédit bail, société d'assurances multi-branches, société de promotion immobilière, société d'impression et de confection de chèquiers, société d'intermédiation en bourse, deux SICAV, une SICAF, une SICAR, une société de gestion de des fonds communs de créance, une société de recouvrement des créances et une société d'informatique).

Le chiffre d'affaires et le résultat consolidés du groupe se sont établis au 31/12/2005 respectivement à 221,101 MD et à 21,449 MD.

3.2 Organisation de la Banque

3.2.1 Gouvernance

- Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration assume la responsabilité de gouvernance de la banque. Il est composé de membres représentant l'état tunisien et le secteur privé.

Pour réaliser ses objectifs, le conseil d'administration est secondé par les instances suivantes :

- Un comité exécutif de crédit

Le Comité Exécutif de Crédit a pour mission principale d'étudier et de suivre l'activité de financement de la Banque. A cet effet, il est tenu d'assurer le respect des conditions et des plafonds fixés par le conseil d'administration en matière de politique de financement notamment les montants de crédits accordés et leur répartition sur les différents secteurs, les taux d'intérêts appliqués et le niveau des commissions prélevées.

Les membres du Comité Exécutif de Crédit sont désignés par le conseil d'administration. Les membres qui n'ont pas une qualité de membre du conseil d'administration disposent de la compétence et de l'expérience nécessaires en matière de financement.

Il est à signaler qu'aucun membre du Conseil d'Administration ne peut joindre deux postes dans le Comité Exécutif de Crédit et le Comité Permanent d'Audit.

La présidence du comité est assurée par le Président Directeur Général.

Les membres du comité exécutif de crédit sont désignés par le Conseil d'Administration et deux au moins de ses membres doivent être membres ou représentants permanents de membres du Conseil. Actuellement, il est composé des membres suivants:

- Deux représentants permanents de l'Etat Tunisien: Mme Faouzia Moussa Said et Mr Ridha Trabelsi;
- Le Directeur Général Adjoint chargé des moyens: Mr Ali Dhrif Bouzidi;
- Le Directeur Général Adjoint chargé du développement et de la production: Mr Mahmoud Ben Farah;
- Le Directeur Central de l'Exploitation: Madame Dalila Koubaa;
- Le Directeur Central des Crédits: Mr Habib Amri;
- Le Directeur Central des Opérations: Mr Mohamed El Golli

Aucune rémunération n'est accordée aux membres de ce comité.

- Un comité permanent d'audit

Ce comité a pour mission de veiller au respect de la mise en place d'un système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacité, la protection des actifs de la banque, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Ce comité comporte trois membres ou représentants permanents de membres du Conseil dont l'un d'eux est désigné comme président.

Actuellement, ce comité est composé des membres suivants:

Présidente du Comité

- Mme Souhir Taktak: représentante permanente de l'Etat Tunisien

Membres du Comité

- Mr Jalel Chouih: représentant permanent de l'Etat Tunisien

- Mr Ahmed Trabelsi

- Mr Mahmoud Mansour: Contrôleur d'Etat

Aucune rémunération n'est accordée aux membres de ce comité.

- Un organe de contrôle de conformité,

Cet organe rattaché au conseil d'administration, veille à l'application des principes, des mécanismes et des procédures qui permettent d'assurer le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, les bonnes pratiques et l'éthique professionnelle et morale.

- La Direction Générale:

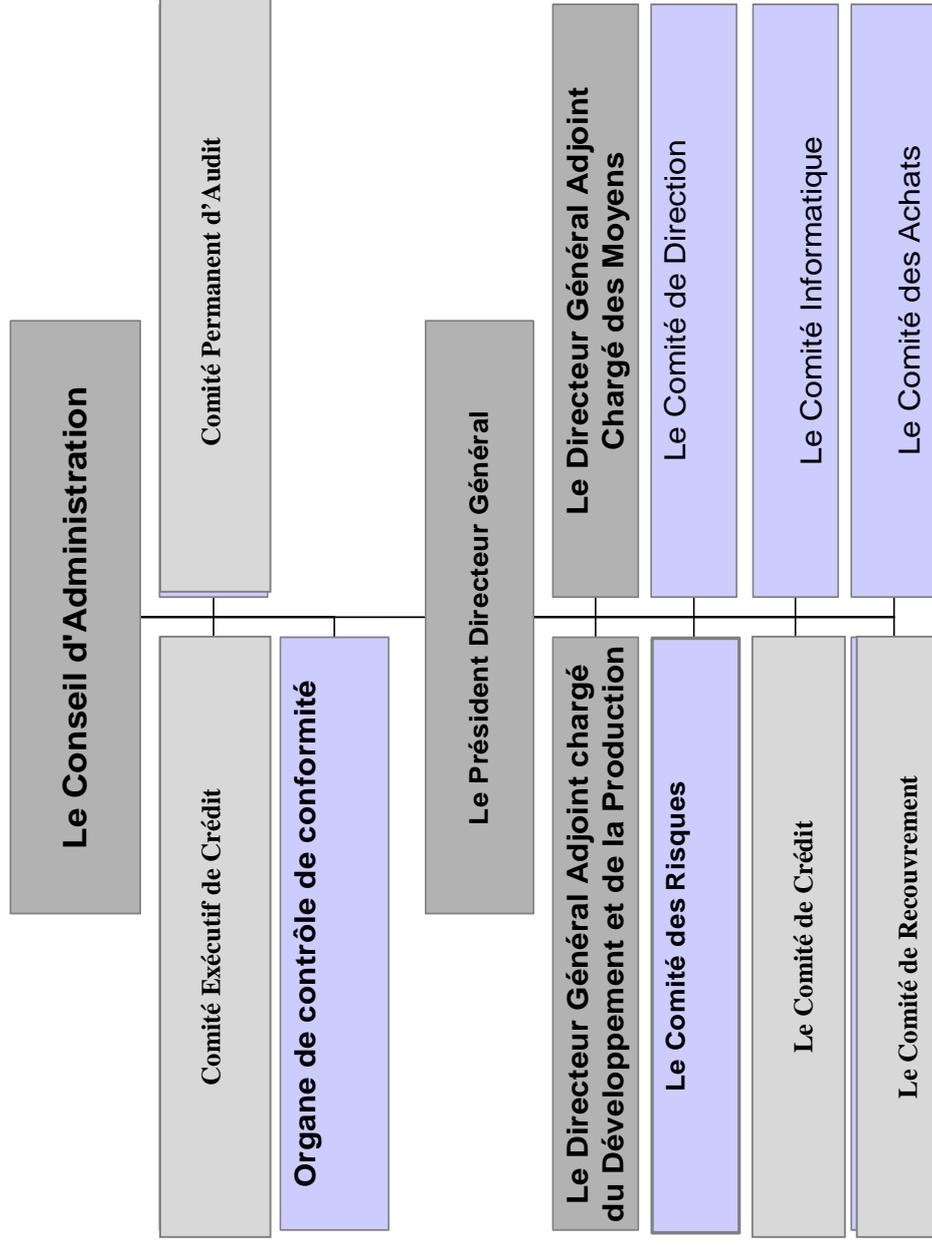
La Direction Générale met en place les stratégies et les politiques approuvées par le Conseil d'Administration, élabore des processus permettant d'identifier, de mesurer, de surveiller et de contrôler les risques encourus, et de surveiller l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne.

La Direction Générale est constituée du Président Directeur Général, d'un Directeur Général Adjoint chargé du Développement et de la Production et d'un Directeur Général Adjoint chargé des Moyens.

La direction générale est assistée dans sa mission par les six comités suivants :

- **Le Comité de Direction** : est chargé d'étudier tous les problèmes liés directement ou indirectement à l'activité de la Banque, notamment son fonctionnement, son organisation et son développement.
- **Le Comité des Risques** : est chargé de s'assurer que les risques encourus notamment en matière de crédit, de marché, de taux global d'intérêts, de liquidité, de règlement ainsi que les risques opérationnels sont correctement évalués et maîtrisés.
- **Le Comité de Crédit** : est chargé d'examiner et de statuer sur les demandes d'octroi de tout type de crédit.
- **Le Comité de Recouvrement** : est chargé d'améliorer le recouvrement des crédits et de minimiser les risques liés aux engagements de la Banque.
- **Le Comité des Achats** : est chargé de prendre toute décision relative aux marchés à effectuer par la Banque.
- **Le Comité Informatique** : est chargé de valider les orientations stratégiques de la Banque en matière d'informatique et de télé-communication et de suivre leurs réalisations.

Structures de Gouvernance de la Banque de l'Habitat



3.2.2 Contrôle Interne:

Dans le cadre de sa stratégie de développement, la Banque de l'Habitat a instauré un environnement propice à un contrôle interne sain et efficace nécessaire pour la réalisation de ses objectifs et la préservation de sa viabilité financière. Le dispositif de contrôle interne repose sur les piliers suivants :

a) Un contrôle intégré à tous les niveaux de l'organisation:

- **L'examen au plus haut niveau** : le conseil d'administration et les organes qui lui sont rattachés ainsi que la direction générale demandent des rapports et des comptes rendus de performances permettant d'évaluer les progrès accomplis par la banque et le niveau d'atteinte des objectifs.
- **L'auto évaluation** : constitue une activité de contrôle et une source de remontée d'informations sur les risques et sur le niveau de contrôle faisant intervenir tous les niveaux hiérarchiques inférieurs lors des réunions périodiques d'évaluation tenues avec la Direction Générale.
- **Le Contrôle des activités** : chaque direction centrale reçoit, examine et contrôle des comptes rendus d'activités, standardisés ou exceptionnels, sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, des unités qui lui sont rattachées.
- **La séparation des tâches** : Aussi bien au niveau organisationnel qu'opérationnel, la répartition des responsabilités est une composante importante du contrôle interne au sein de la banque. Elle permet une séparation entre les fonctions opérationnelles et les fonctions de contrôle, impose des points de vérifications obligatoires pour des opérations sensibles et permet de prévenir la réalisation, par une même personne, d'opérations incompatibles ayant des impacts financiers importants.

b) des procédures appropriées:

Dans le cadre de la mise en place d'un système de contrôle interne, la Banque de l'Habitat s'est dotée d'un manuel de procédures détaillé afin de répondre à un objectif de diffusion et d'uniformisation des procédures de travail. Ce manuel de procédures est constitué de notes répertoriées par thème et couvrant l'ensemble des domaines d'activité de la banque.

Les notes de procédures, depuis leur création, passent par un processus de validation faisant intervenir toutes les structures concernées dont l'Inspection Générale et l'Audit Interne et ne sont diffusées qu'après leur validation par la Direction Générale. Le manuel de procédures est un manuel vivant, constamment mis à jour pour répondre aux mutations de l'environnement juridique et réglementaire et aux nouvelles orientations de la Direction Générale.

Le manuel de procédures est mis à la disposition des utilisateurs au niveau du site intranet en sus des guides utilisateurs des applications informatiques, des notes circulaires, organiques et de services.

c) des structures internes de contrôle:

La banque dispose de structures permanentes et renforcées, de contrôle et d'audit interne qui veillent au respect de la réglementation en vigueur et des procédures internes de gestion et s'assurent de l'absence de malversations ou d'erreurs. Elles permettent aussi, d'analyser l'efficacité des systèmes, de l'organisation et du fonctionnement de la banque.

La banque de l'habitat est dotée aussi :

- d'une structure permanente pour le contrôle de gestion qui s'assure de l'exécution du budget et vérifie que les ressources et les emplois sont obtenus et utilisés avec efficacité.
- d'une autre structure permanente pour le contrôle et le suivi qualitatif et quantitatif des engagements de la banque, la centralisation des risques et le respect des normes prudentielles. Cette structure verra ces prérogatives élargies en application de la loi n°2006-19 du 02/05/2006 modifiant et complétant la loi n°2001-65 du 10/07/2001 relative aux établissements de crédit et conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 relative au contrôle interne, afin d'assurer:

-) l'évaluation et le suivi de l'ensemble des risques (risque de crédit, risque opérationnel, risque de marché, risque de taux, risque de liquidité, risque de règlement...)

-) la centralisation et le suivi du système de contrôle permanent ainsi que les travaux de reporting aussi bien pour les besoins externes qu'internes.

Le système de contrôle interne mis en place à la Banque de l'Habitat permet de ce fait:

- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux dispositifs législatifs et réglementaires et conduites d'une façon prudente et appropriée en accord avec la politique arrêtée par la Direction Générale.
- de s'assurer de la protection et la sauvegarde des actifs de la banque contre les risques inhérents à l'organisation et l'activité bancaire,

notamment les risques liés aux irrégularités, erreurs et fraudes qui pourraient survenir.

- De garantir l'obtention d'une information financière et comptable complète, fiable, en accord avec les règles prévues et dans les délais requis.

Le système de contrôle interne sera actualisé et renforcé par sa mise en conformité à la nouvelle réglementation en la matière notamment la loi n°2006-19 du 02/05/2006 modifiant et complétant la loi n°2001-65 du 10/07/2001 relative aux établissements de crédit et la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 relative au contrôle interne.

3.2.3 Système d'information

Le système d'information de la BH est en mutation continue pour répondre aux orientations stratégiques tracées par la Haute Direction dont les principales:

- Adhésion aux orientations nationales de modernisation et de mise à niveau du système bancaire national;
- Décentralisation des opérations et réorganisation des points de vente;
- Introduction de mécanismes garantissant la qualité de service et son maintien;
- Accessibilité du client aux services de la banque en tout lieu, par tout moyen et à tout moment, avec le meilleur temps de service et d'une manière sécurisée;
- Exigence d'un système d'information urbanisé, cohérent et fiable répondant aux besoins de la clientèle et au développement des activités;
- Intégration des technologies de pointe (SGBDR*, Internet, Web, Intranet, Messagerie, Télé-compensation, Workflow, GED**, ...) dans un cadre de systèmes ouverts;
- Vision intégrale et référentiel unique du client.

Pour ce faire, la banque ne lésine pas sur les moyens; elle entreprend à cet effet des investissements de plus de 5 Millions de dinars par an, pour l'acquisition d'équipements et de Progiciels. Ainsi, le parc informatique compte plus de 1500 postes de travail et 205 serveurs.

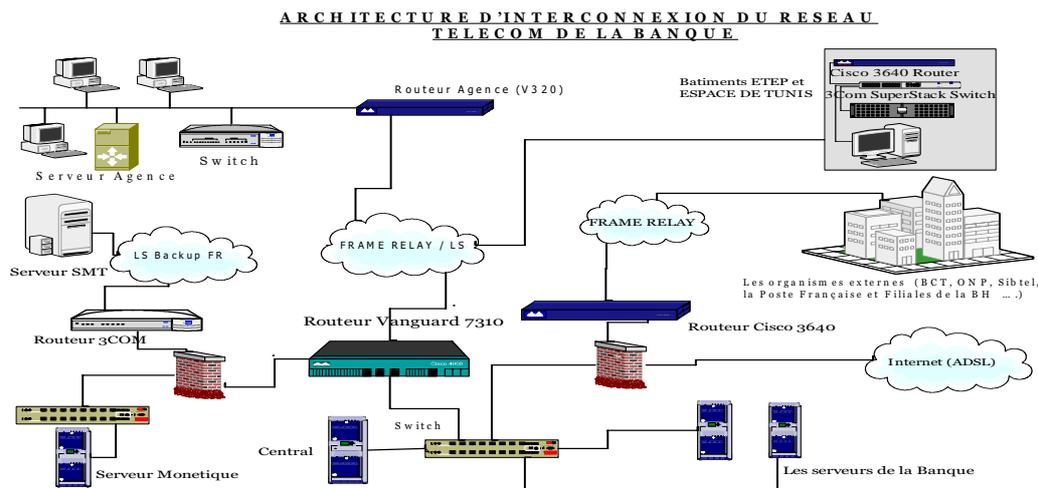
Pour ses développements internes, la banque s'appuie sur les services d'une quarantaine d'experts de haut niveau, couvrant les opérations bancaires courantes (les mouvements sur compte, le crédit, recouvrement, engagements, le portefeuille, la comptabilité, etc...) et également les opérations centrales (référentiel client, la comptabilité, le reporting, etc...).

*: *Système de gestion de base de données relationnelles*

** : *Gestion électronique des documents*

Afin d'assurer la continuité de service, la banque duplique tous ses serveurs critiques et met en œuvre un plan de sécurité élaboré avec l'assistance d'une société de service d'ingénierie en informatique spécialisée en la matière. Ce plan couvre plus d'un aspect (Firewall, Antivirus, IDS*,IPS**,...) et l'amélioration de la gestion des habilitations et de traces.

L'infrastructure réseau de la BH est composée de plusieurs réseaux locaux interconnectés par l'intermédiaire de lignes spécialisées ou Frame Relay, comme présenté par le schéma suivant :



Le point de vente (agences, succursales) est doté d'un serveur intégrant toutes les données de ses clients et des ressources logicielles qui lui confèrent une autonomie totale de fonctionnement par rapport au siège. Au besoin, l'accès au système central est possible à tout moment pour effectuer des consultations d'historiques ou exécuter des opérations pour le compte d'un client d'un autre point de vente.

Grâce à cette organisation et à la vue intégrée du client où il se trouve, le point de vente est au service de l'ensemble des clients de la banque indépendamment du lieu de domiciliation de leurs comptes.

En fin de journée, un serveur central, collecte automatiquement l'ensemble des données des opérations de la journée du réseau et des autres partenaires notamment la SIBTEL, pour la télé-compensation .

Ces données sont ensuite communiquées à l'ordinateur central pour traitement et mise à jour des fichiers et des bases de données centrales.

Ce traitement génère à son tour des données à transférer aux points de vente relatives aux opérations déplacées.

* IDS: Intrusion detection system
** IPS: intrusion prevention system

Ce transfert s'effectue le matin avant 7 h de telle sorte que les données des opérations déplacées ou de télé-compensation inter-banques soient injectées dans les systèmes des points de vente à l'ouverture de la journée.

Egalement, la banque a développé des télé-services bâtis sur les nouveaux canaux de communication (site Web, serveur vocal BHTEL, ...) permettant au client d'effectuer certaines opérations sans même se déplacer à la banque.

3.2.4 Politique sociale

L'effectif de la Banque de l'Habitat a enregistré une baisse au cours des dernières années passant de 1941 employés en 2003 à 1920 employés en 2005 due essentiellement aux départs à la retraite.

Dans le cadre de la rationalisation des ressources humaines et pour compenser les départs à la retraite, la Banque a opté en 2006 pour:

-) Le recrutement de cadres diplômés compte tenu des besoins pré définis,
-) Le renforcement de l'effectif du réseau qui a atteint 53% de l'effectif total durant l'année 2006. En 2005, ce taux a été de l'ordre de 52,5%.
-) L'amélioration du taux d'encadrement du personnel du réseau qui a atteint 43,4 % durant l'année 2006. En 2005, ce taux a été de 41,5%.

Par ailleurs, il est à noter que dans le cadre de la mise à niveau des compétences de ses employés et afin de suivre l'évolution de la cartographie des métiers bancaires, la Banque a réalisé en 2006, près de 288 actions de formation au profit de ses employés. En 2005, la BH a réalisé près de 331 actions de formation et ce pour 2 194 participants. Les principaux axes de formation sont les suivants:

- les nouveaux métiers
- la gestion des risques
- la qualité d'accueil et de service
- le renforcement de la notion d'appartenance et de travail en tant que valeur civilisationnelle

En outre, la banque a favorisé la participation des employés aux cycles de formation organisé par le centre professionnel de formation bancaire. A ce titre, 87 employés ont été inscrits dans ces cycles de formation durant l'exercice 2006 contre 108 employés en 2005.

Concernant la politique d'intéressement du personnel, et pour motiver les employés et les inciter à fournir d'avantage d'efforts, la banque a opté pour l'intéressement financier servi sous forme d'une prime annuelle accordée aux cadres ayant le grade de chef de service ou plus. Cette prime se caractérise par le fait qu'elle soit variable et qu'elle soit attribuée en fonction du rendement de chaque employé durant l'année et l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés. Elle est accordée aussi à certains employés ayant un grade inférieur à celui de chef de service qui se sont distingués par des efforts méritoires et exceptionnels. Le montant global brut de l'intéressement pour l'année 2005 s'est élevé à 1 218 971 dinars pour 831 bénéficiaires. Il est à noter que l'intéressement du personnel de la banque tient compte du résultat réalisé.

3.2.5 Effectif et réseau de la banque

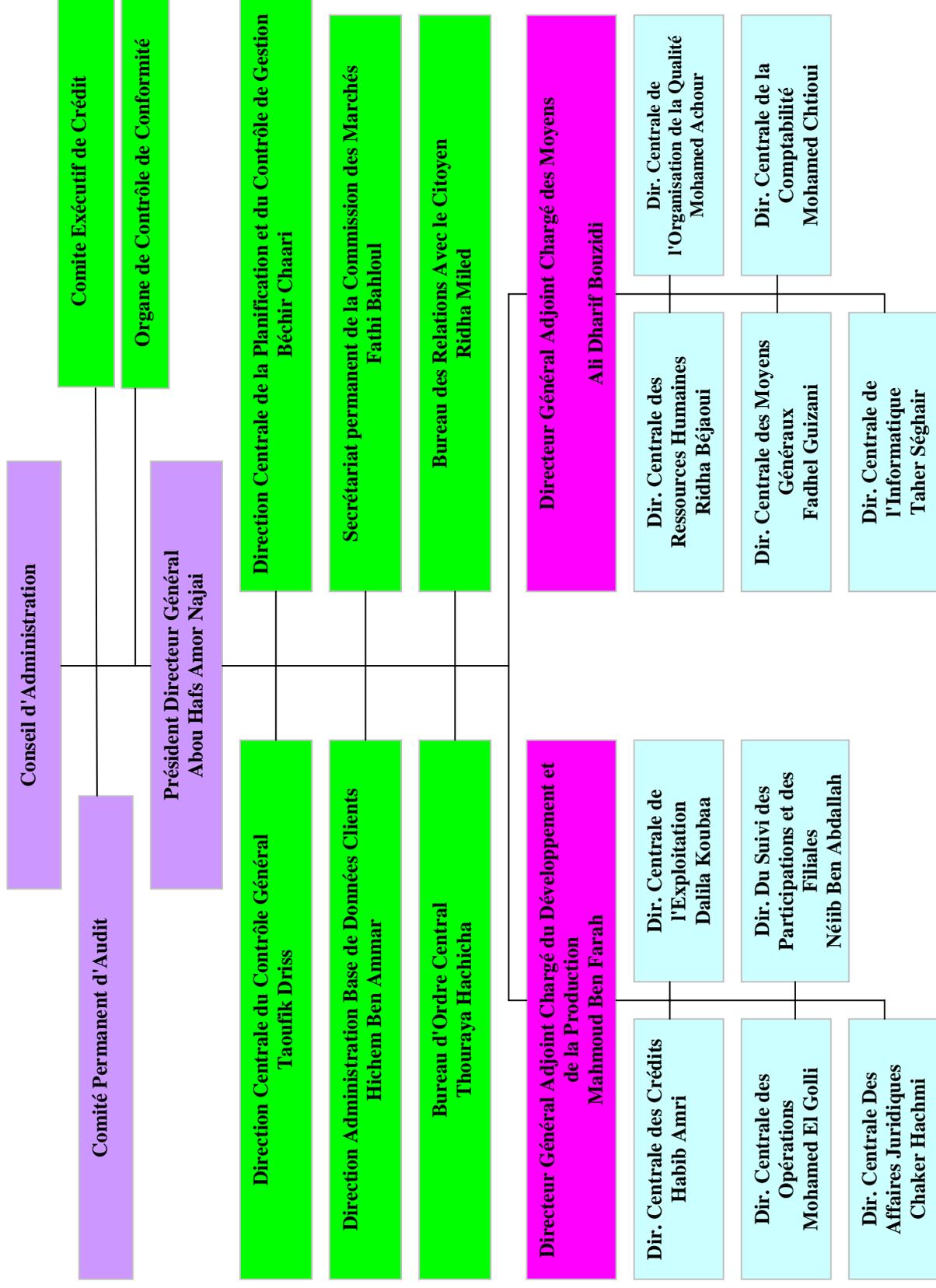
Catégorie Professionnelle	2003	2004	2005
Personnel de Direction	290	328	374
Personnel d'Encadrement	604	592	577
Personnel d'Exécution	888	866	836
Personnel de service	159	144	133
TOTAL	1 941	1 930	1 920

Le réseau de la banque est présenté comme suit:

Réseau	2003	2004	2005
Agences	71	73	77
Succursales	2	2	2
Total	73	75	79

En 2006, la banque a ouvert une seule nouvelle agence à Hammam Chott.

3.2.6 Structure Générale de l'Organigramme De La Banque de l'Habitat



3.3 Activités et Performances de la Banque au 31/12/2005

3.3.1 Les Ressources

3.3.1.1 Les dépôts de la clientèle

En DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
Dépôt à vue	301 623 602	349 736 110	414 854 265	18,62%
Comptes d'épargne	883 325 818	944 575 788	994 470 640	5,28%
Comptes à terme	461 493 584	532 741 928	583 122 604	9,46%
Autres dépôts et avoirs	23 789 633	29 760 265	30 600 931	2,82%
Total Dépôts	1 670 232 637	1 856 814 091	2 023 048 440	8,95%

Les dépôts de la clientèle ont augmenté durant l'exercice 2005 d'environ 166,2 MD provenant de l'accroissement des dépôts à vue de l'ordre de 65 MD, représentant 39,15% de l'augmentation totale des dépôts. Le reste de l'augmentation provient de l'accroissement des comptes spéciaux d'épargne, des dépôts à échéance et de l'épargne EL JADID.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté durant l'exercice 2004 de 186,6 MD justifiée par l'accroissement des dépôts à vue de l'ordre de 48,1 MD représentant 25,78% de l'augmentation totale des dépôts. Le reste est justifié par l'augmentation des comptes d'épargne, des dépôts à échéance et de l'épargne EL JADID.

Les dépôts de la BH représentent 10,29% de part de marché au 31/12/2005.

Ci après un tableau retraçant la part de marché* de la Banque de l'Habitat par nature de dépôts au cours des trois dernières années:

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Dépôt à vue	6,10%	6,42%	6,85%
Compte d'épargne	16,44%	16,43%	16,31%
Comptes à terme	8,87%	8,81%	8,35%
Autres dépôts et avoirs	4,44%	5,73%	5,59%
Total Dépôts	10,43	10,45%	10,29%

*: Source: BCT

3.3.1.2 Les emprunts et les ressources spéciales

En DT

	31/12/2003*	31/12/2004**	31/12/2005	Variation 05/04
Emprunts matérialisés	180 974 469	201 578 697	226 431 775	12,33%
Autres fonds empruntés	140 265 290	93 047 055	82 755 948	-11,06%
Ressources spéciales	234 888 693	222 447 478	253 078 230	13,77%
Total	556 128 452	517 073 230	562 265 953	8,74%

*: Chiffres retraités sur la base de la situation au 31/12/2005 pour les besoins de la comparaison

** : Selon notes aux états financiers retraitées

Les emprunts et les ressources spéciales ont augmenté en 2005 de 8,74% passant ainsi de 517,073 MD au 31/12/2004 à 562,265 MD au 31/12/2005. Cette évolution est la résultante des tirages sur la ligne AFD pour 24,570 MD, sur la ligne BAD pour 15,262 MD et sur la ligne BEI pour 6,598 MD.

Ces emprunts ont baissé durant l'exercice 2004 de 39 MD par rapport à 2003 résultant notamment des remboursements anticipés des emprunts coûteux contractés dans le cadre du 5^{ème} PDU et HG004C, outre les remboursements des emprunts sur ressources spéciales (FOPROLOS) et obligataire BH.

3.3.1.3 Les Capitaux Propres

En DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
Capital	75 000 000	75 000 000	75 000 000	0,00%
Réserves	99 603 402	107 559 871	129 250 738	20,17%
Autres capitaux propres	414 048	414 048	414 048	0,00%
Résultats reportés	437 520	1 938 750	438 804	-77,37%
Résultat de l'exercice	16 441 230	18 530 054	21 711 053	17,17%
Total capitaux propres	191 896 200	203 442 723	226 814 643	11,49%

Le capital de la BH est resté stable à 75 MD. Les réserves quand à elles, se sont accrues de 21,691 MD pour atteindre 129,251 MD au 31/12/2005 portant ainsi le total des capitaux propres à 226,814 MD au 31/12/2005 contre 203,442 MD une année auparavant, soit une augmentation de 23,372 MD (+11,49%)

3.3.2 Les Emplois

3.3.2.1 Les crédits à la clientèle

En DT

Valeurs nettes des provisions et agios réservés	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
Comptes débiteurs	58 631 751	91 112 474	118 456 866	30,01%
Autres concours à la clientèle	1 771 087 932*	1 851 398 178**	2 026 777 522	9,47%
Crédits sur ressources spéciales	385 468 124*	404 111 464**	418 331 205	3,52%
Total crédits à la clientèle	2 215 187 807	2 346 622 117	2 563 565 593	9,24%

*: Chiffres retraités sur la base de la situation au 31/12/2005 pour les besoins de la comparaison

** : Selon notes aux états financiers retraités

Au titre des années 2005 et 2004, les crédits à la clientèle ont enregistré une évolution respectivement de 9,24% et de 5,93% provenant essentiellement du développement du portefeuille escompte et des crédits aux particuliers.

Les crédits de la BH représentent 11,87% de part de marché au 31/12/2005. Ci après un tableau retraçant la part de marché* de la BH par nature de crédit:

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Comptes débiteurs	2,99%	4,46%	5,51%
Autres concours à la clientèle	12,57%	12,19%	11,82%
Crédits sur ressources spéciales	14,83%	17,38%	20,46%
Total crédits à la clientèle	11,76%	11,83%	11,87%

*: Source BCT

3.3.2.1.1 Portefeuille des créances

En milliers de DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005
Créances brutes bilan et hors bilan (a)	918 639	1 012 914	1 066 405
Classe 0	413 625	477 348	381 622
Classe 1	155 559	177 777	398 021
Créances clientèles (classe 0 et 1)	569 184	655 125	779 643
Classe 2	66 166	8 461	48 557
Classe 3	47 317	40 086	13 330
Classe 4	235 973	309 241	224 875
Créances douteuses et litigieuses (classe 2,3, et 4) (b)	349 455	357 788	286 762
Provisions	93 611	122 934	94 747
Agios réservés	51 073	60 003	54 525
Provisions et agios réservés (c)	144 684	182 937	149 272
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c) / (a)	15,7%	18,1%	14,0%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (c) / (b)	41,4%	51,1%	52,1%
Taux des créances classées (b) / (a)	38,04%	35,32%	26,89%

Au cours de l'exercice 2005, et sur autorisation du Conseil d'Administration du 13/03/2006, la banque a procédé à la cession des créances ayant une valeur nominale globale d'environ 77,439 MD pour un prix de cession de 3 MD à la société générale de recouvrement des créances (SGRC), filiale de la banque.

3.3.2.1.2 Répartition sectorielle des créances

En milliers de DT

SECTEURS D'ACTIVITE	ENCOURS DES CREDITS*		
	2003	2004	2005
I -AGRICULTURE	25 466	16 914	11 617
II- INDUSTRIE	269 256	287 561	299 383
Mines	0	0	0
Energie	51 768	9 333	5 793
Industrie Agroalimentaire	44 352	44 009	36 180
Matériaux de construction Cer, Ver	29 651	33 171	34 183
Industrie Mécanique & Elect	48 477	61 289	64 474
Chimie & Caoutchouc	15 792	25 621	57 002
Textile	8 231	7 451	9 191
Habillement & Cuir	767	1 319	1 120
Bois liège Ameublement	3 779	6 689	11 177
Papier Imprimerie Ind Divers	14 720	20 132	13 463
BTP	51 719	78 546	66 800
III- SERVICES	623 918	708 439	755 405
Tourisme	84 252	96 407	124 964
Transport & telecom	20 047	28 775	32 496
Commerce Agr Alim	6 811	6 482	6 959
Commerce Mat Construction	39 343	15 422	18 233
Commerce Quinc Mach Véh	31 907	54 513	50 262
Commerce Textile & Cuir	5 022	7 985	7 307
Commerce divers	30 808	38 462	43 271
Promotion Immobilière et autres activités immobilières	327 084	344 906	332 961
Autres	78 644	115 487	138 952
Total	918 639	1 012 914	1 066 405

*: Bilan et hors bilan

3.3.2.2 Le Portefeuille titres

3.3.2.2.1 Portefeuille titres commercial

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	En DT Variation 05/04
Titres de transaction	163 777 132	103 929 114	175 354 849	68,73%
Bons de trésor	154 746 537	97 846 129	160 802 639	64,34%
Créances et dettes rattachées	7 117 518	4 391 497	8 711 380	98,37%
Emprunts nationaux	2 337 422	2 101 352	5 929 642	182,18%
Autres*	-424 345	-409 863	-88 812	-78,33%
Titres de placement	1 694 513	1 810 489	1 819 035	0,47%
Total	165 471 645	105 739 603	177 173 884	67,56%

*: Charges constatées d'avance

Le portefeuille titres commercial (titres de transactions et titres de placement) a observé une augmentation de 67,56% entre 2004 et 2005 passant de 105,739 MD à 177,174 MD suite à la souscription par la BH en bons de Trésor.

L'année 2004, quand à elle a été marquée par une baisse de 36,1% résultant de la cession du portefeuille titres de transactions aux principaux clients de la banque. Cette mesure s'insère dans la politique de la banque visant à intéresser sa clientèle aux produits de trésor et à améliorer sa marge d'intermédiation.

3.3.2.2.2 Portefeuille titres d'investissement

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	En DT
Titres d'investissement	55 004 030	55 347 286	60 003 134	
Titres gérés par SIM-SICAR	57 182 000	58 914 582	65 320 380	
Provisions	-2177970	-3 567 296	-5 317 245	
Titres de participation	28 455 881	31 975 067	33 247 206	
Part dans les entreprises liées	25 174 947*	28 512 007	28 395 007	
Autres participations	7 467 881*	8 789 881	10 844 766	
Créances rattachées	415 264	-35 914	-626 661	
Provisions pour dépréciation des titres de participation	-4 602 211	-5 290 906	-5 365 906	
Total portefeuille d'investissement	83 459 911	87 322 353	93 250 340	

*: Chiffres telle que reclassement opérés en 2004 et 2005

3.3.2.3 Les immobilisations nettes

En DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
Immobilisations nettes	28 353 297	31 802 665	36 538 692	14,89%

La valeur nette des immobilisations de la banque en 2005 s'est accrue de 14,89% par rapport à 2004 pour atteindre 36,539 MD. Cette évolution provient essentiellement, des avances et acomptes sur immobilisations relatives aux dépenses de construction du nouveau siège BH (+5,3 MD), des immeubles (+0,9 MD), du mobilier et matériel de bureau (+0,4 MD) et du matériel de transport (+0,2 MD).

3.3.3 Les résultats d'exploitation

3.3.3.1 Le produit Net Bancaire

En DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
PNB	86 416 900	104 892 114	123 270 286	17,52%

Le Produit Net Bancaire de la banque a atteint 123,270 MD au 31/12/2005 enregistrant une hausse de 17,52% par rapport à 2004

3.3.3.1.1 La Marge en intérêt (MIN)

En DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
Produits en intérêts*	152 534 898	164 531 622	182 584 711	10,97%
Charges en intérêts	84 470 413	81 877 216	89 276 458	9,04%
Marges en intérêt	68 064 485	82 654 406	93 308 253	12,89%

*: Gains nets sur titres de transaction + intérêts et revenus assimilés

3.3.3.1.2 Les Commissions nettes

En DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
Commissions perçues	16 990 097	19 488 545	22 734 586	16,66%
Commissions payées	1 431 281	1 621 160	1 851 090	14,18%
Commissions nettes	15 558 816	17 867 385	20 883 496	16,88%

En 2005, les commissions nettes ont atteint un volume global de 20,883 MD contre 17,867 MD une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 16,88% par rapport à 2004.

3.3.3.1.3 Autres revenus non bancaires

En DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
Gains nets sur opération de change	2 431 994	3 928 545	8 334 301	112,15%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	361 606	441 778	744 236	68,46%
Total autres revenus non bancaires	2 793 600	4 370 323	9 078 537	107,73%

Les autres revenus non bancaires ont enregistré une nette augmentation de 107,73% portant le volume de 4,370 MD en 2004 à 9,079 MD en 2005.

En effet, au mois de décembre 2001, la Banque de l'Habitat a obtenu un crédit syndiqué de USD 50 Millions pour une période de 5 ans au taux du Libor (6mois)+0,75%, l'intégralité du crédit est remboursable en fin de période. Afin de maîtriser le coût de cette ressource devenu fort élevé, la banque a décidé de substituer sa dette en USD par un emprunt en Euro pour la période restant à courir en procédant au remboursement anticipé du crédit syndiqué dans son intégralité.

Pour se faire, la banque a emprunté de plusieurs autres banques, un montant en Euros équivalent à la contre-valeur du principal en Dollars soit EUR 42.164.856,45 pour une période d'une année. A l'échéance du 14/12/2005, la banque a procédé à la cession des Euros empruntés contre les dollars à rembourser au cours moyen de 1.18582. La couverture contre le risque de change de Tunis Ré a été contractée sur la base du cours moyen BCT du 12/12/2005 soit 1.62045, étant donné le passage direct de l'Euro vers le Dollars. Cette opération a permis de dégager un gain sur la contre valeur en capital de TND 4.020.858,366 représentant la différence entre la contre-valeur en dinars du crédit de 50 millions de dollars multiplié par le cours historique de 1.446938 soit TND 72.346.900,000 et la contre-valeur en dinars du crédit de 42.164.856,45 Euros multiplié par le cours de 1.62045 soit TND 68.326.041,634.

3.3.3.1.4 Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

En DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
pertes sur titres de transaction	1 574 372	106 802	201 090	+88,28%

Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières constatées correspondent à une perte liée à la dépréciation des actions SICAV.

3.3.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

En DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
Frais de personnel	36 956 691	40 465 666	43 856 563	8,38%
Charges générales d'exploitation	15 728 622	16 481 933	16 620 052	0,84%
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 118 476	2 833 177	2 788 870	-1,56%
Total Frais d'exploitation	55 803 789	59 780 776	63 265 485	5,83%

Les frais d'exploitation se sont élevés à 63,265 MD au 31/12/2005 contre 59,781 MD à la fin de l'année 2004, enregistrant une augmentation de 5,83%.

Au 31/12/2005, les frais de personnel ont atteint à 43,856 MD contre 40,465 MD une année auparavant, soit une hausse de 8,38%.

3.3.3.3 Les soldes en pertes de créances

En DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
Dotations aux provisions sur créances douteuses et risques et charges	12 840 730	27 763 056	43 408 954	56,36%
Reprise de provisions	- 5 115 999	- 822 979	-66 121 365	-
Pertes sur créances couvertes par des provisions	3 868 176	71 544	62 419 958	-
Soldes en pertes de créances	11 592 907	27 011 621	39 707 547	47,00%

Durant l'exercice 2005, la banque a continué sa politique de renforcement des provisions. En effet, les dotations aux provisions ont évolué en 2005 de 56,36% par rapport à 2004 passant de 27,763 MD à 43,409 MD.

De même, l'exercice 2004 a été marqué par un effort de provisionnement de 27 MD pour couvrir les risques sur les crédits à la clientèle contre 18,9 MD en 2003 provenant à hauteur de 11,6 MD des dotations et de 7,3 MD des réserves pour réinvestissement devenues libres, portant ainsi l'encours de provisions à 110,3 MD contre 83 MD au 31/12/2003.

3.3.3.4 Le Résultat Net

En DT

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	Variation 05/04
Résultat net *	16 441 230	18 530 054	21 711 053	17,17%

*: Après modifications comptables

En dépit d'un effort plus important de provisionnement, le Résultat Net s'est élevé à 21,711 MD au terme de l'exercice 2005 contre 18,530 MD une année auparavant, soit une augmentation de 3,180 MD (+17,17%).

3.4 Activité et performances de la Banque au 30/06/2006

3.4.1 Les Ressources de la banque

3.4.1.1 Les dépôts de la clientèle

En DT

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	Variation 06/2006 – 06/2005
Dépôt à vue	382 111 893	447 672 091	414 854 265	17,16%
Compte d'épargne	964 935 802	1 017 563 393	994 470 640	5,45%
Comptes à terme	511 767 477	646 828 413	583 122 604	26,39%
Autres dépôts et avoirs	26 712 006	39 730 405	30 600 931	48,74%
Total Dépôts	1 885 527 178	2 151 794 302	2 023 048 440	14,12%

Les dépôts de la clientèle ont évolué d'une manière remarquable durant le 1^{er} semestre de l'exercice 2006 atteignant ainsi un montant de 2 151,794 MD contre 1 885,527 MD durant la même période en 2005 soit une évolution de 14,12%. Ce volume a même dépassé le total des dépôts réalisés au 31/12/2005 qui a été de l'ordre de 2 023,048 MD.

Ci après un tableau retraçant la part de marché* de la Banque de l'Habitat par nature de dépôts au 30/06/2006:

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005
Dépôt à vue	6,68%	6,72%	6,85%
Compte d'épargne	16,49%	16,07%	16,31%
Comptes à terme	8,21%	8,80%	8,35%
Autres dépôts et avoirs	5,02%	6,24%	5,59%
Total Dépôts	10,30%	10,27%	10,29%

*: Source: BCT

3.4.1.2 Les emprunts et les ressources spéciales

En DT

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	Variation 06/2006 – 06/2005
Emprunts matérialisés	206 996 677	235 586 945	226 431 775	13,81%
Autres fonds empruntés	90 084 441	82 396 979	82 755 948	-8,53%
Ressources spéciales	251 154 390	245 494 474	253 078 230	-2,25%
Total	548 235 508	563 478 398	562 265 953	2,78%

Les emprunts et les ressources spéciales ont augmenté durant le premier semestre de 2006 de 2,78% passant de 548,236 MD au 30/06/2005 à 563,478 MD au 30/06/2006. Cette évolution est la résultante des tirages sur la ligne BAD pour 33,837 MD et la ligne BEI pour 7,136 MD.

3.4.1.3 Les Capitaux propres

En DT

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	Variation 06/2006 – 06/2005
Capital	75 000 000	75 000 000	75 000 000	0,00%
Réserves	120 364 453	143 747 874	129 250 738	19,43%
Autres capitaux propres	414 048	414 048	414 048	0,00%
Résultat reporté	438 804	439 858	438 804	0,24%
Résultat de l'exercice	11 929 251	13 047 042	21 711 053	9,37%
Total capitaux propres	208 146 556	232 648 822	226 814 643	11,77%

Le capital de la BH est resté stable à 75 MD. Les réserves quand à elles, se sont accrues de 23,383 MD pour atteindre 143,748 MD au 30/06/2006 portant ainsi, le total des capitaux propres à 232,649 MD durant les six premiers mois de l'exercice 2006 contre 208,147 MD au 30/06/2005, soit une augmentation de 24,502 MD (+11,77%)

3.4.2 Les emplois

3.4.2.1 Les crédits à la clientèle

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	En DT Variation 06/2006 – 06/2005
Comptes débiteurs	120 001 457	175 103 500	118 456 866	45,92%
Autres concours à la clientèle	1 917 379 449	2 165 494 816	2 026 777 522	12,94%
Crédits sur ressources spéciales	413 201 701	418 237 396	418 331 205	1,22%
Total crédits à la clientèle	2 450 582 607	2 758 835 712	2 563 565 593	12,58%

Au 30/06/2006, les crédits à la clientèle ont enregistré une évolution de 12,58% par rapport au 30/06/2005 provenant essentiellement du développement du portefeuille escompte et des crédits aux particuliers.

Les crédits de la BH représentent 12,07% de part de marché au 30/06/2006. Ci après un tableau retraçant la part de marché* de la BH par nature de crédit:

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005
Comptes débiteurs	5,12%	7,08%	5,51%
Autres concours à la clientèle	12,08%	11,96%	11,82%
Crédits sur ressources spéciales	19,51%	20,84%	20,46%
Total crédits à la clientèle	11,93%	12,07%	11,87%

*:Source: BCT

Portefeuille des créances

	En milliers de dinars		
	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005
Créances brutes bilan et hors bilan (a)	1 056 841	1 219 711	1 066 405
Classe 0	521 509	534 270	381 622
Classe 1	178 728	405 138	398 021
Créances clientèles (classe 0 et 1)	700 237	939 408	779 643
Classe 2	14 074	43 311	48 557
Classe 3	14 665	9 475	13 330
Classe 4	327 865	227 516	224 875
Créances douteuses et litigieuses (classe 2,3, et 4) (b)	356 604	280 303	286 762
Provisions	65 076	59 829	94 747
Agios réservés	135 613	117 347	54 525
Provisions et agios réservés (c)	200 690	177 177	149 272
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c) / (a)	18,99%	14,53%	14,0%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (c) / (b)	56,28%	63,21%	52,1%
Taux des créances classées (b) / (a)	33,74%	22,98%	26,89%

3.4.2.2 Le Portefeuille titres

3.4.2.2.1 Portefeuille titres commercial

	<i>En DT</i>			
	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	Variation 06/2006 – 06/2005
Titres de transactions	150 852 036	174 165 566	175 354 849	15,45%
Bons de trésors	141 345 560	163 106 554	160 802 639	15,40%
Créances et dettes rattachées	3 625 509	6 058 652	8 711 380	67,11%
Emprunts nationaux	5 981 294	5 099 293	5 929 642	-14,75%
Autres*	-100 327	-98 932	-88 812	-1,39%
Titres de placement	1 694 354	2 099 807	1 819 035	23,93%
Total	152 546 390	176 265 373	177 173 884	15,55%

*: Charges constatées d'avance

Le portefeuille titres commercial (titres de transactions et titres de placement) a évolué de 15,55% passant de 152,546 MD au 30/06/2005 à 176,265 au 30/06/2006.

3.4.2.2.2 Portefeuille titres d'investissement

	<i>En DT</i>		
	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005
Titres d'investissement	60 953 084	71 639 653	60 003 134
Titres gérés par SIM-SICAR	65 320 380	78 035 879	65 320 380
Provisions	-4 367 296	-6 396 226	-5 317 245
Titres de participation	32 123 067	33 372 042	33 247 206
Part des entreprises liées	28 512 006	28 579 269	28 395 007
Autres participations	8 985 081	10 304 766	10 844 766
Créances rattachées	-35 914	90 912	-626 661
Provisions pour dépréciation des participations	-5 338 106	-5 602 906	-5 365 906
Total PF d'investissement	93 076 151	105 011 695	93 250 340

3.4.2.2.3 Les immobilisations nettes

	<i>En DT</i>			
	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	Variation 06/2006 – 06/2005
Immobilisations nettes	33 915 937	39 358 471	36 538 692	16,05%

La valeur nette des immobilisations de la banque au 30/06/2006 s'est accrue de 16,05% par rapport au 30/06/2005 pour atteindre 39,35 MD contre 33,91 MD. Cette évolution provient notamment des frais de construction du nouveau siège de la BH (+5,8 MD).

3.4.3 Les résultats d'exploitation

3.4.3.1 Le Produit net bancaire

En DT

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	Variation 06/2006 – 06/2005
PNB	55 744 793	66 553 616	123 270 286	19,39%

Le PNB a évolué durant le 1^{er} semestre 2006 de 19,39% passant de 55,745 MD au 30/06/2005 à 66,554 MD au 30/06/2006.

3.4.3.1.1 La marge d'intérêt (MIN)

En DT

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	Variation 06/2006 – 06/2005
Produits en intérêts*	87 071 931	99 289 424	182 584 711	14,03%
Charges en intérêts	43 830 021	47 809 355	89 276 458	9,08%
Marges en intérêt	43 241 910	51 480 069	93 308 253	19,05%

*: Gains nets sur titres de transactions + intérêts et revenus assimilés

3.4.3.1.2 Les commissions nettes

En DT

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	Variation 06/2006 – 06/2005
Commissions perçues	10 468 009	12 935 327	22 734 586	23,57%
Commissions encourues	835 823	924 908	1 851 090	10,66%
Commissions nettes	9 632 186	12 010 419	20 883 496	24,69%

Les commissions nettes ont progressé de 2,378 MD à la fin du 1^{er} semestre 2006 par rapport à la même période de 2005 soit 24,69%.

3.4.3.1.3 Autres revenus non bancaires

	<i>En DT</i>			
	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	Variation 06/2006 – 06/2005
Gains nets sur opérations de change	2 309 058	2 602 297	8 334 301	12,70%
Dividendes et revenus assimilés sur titre de participation	751 063	482 414	744 236	-35,77%
Total Autres Revenus	3 060 121	3 084 711	9 078 537	0,80%

3.4.3.1.4 Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

	<i>En DT</i>			
	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	Variation 06/2006 – 06/2005
Pertes sur titres de transaction	189 423	21 583	201 090	-88,61%

3.4.3.2 Les frais d'exploitation (charges opératoires)

	<i>En DT</i>			
	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	Variation 06/2006 – 06/2005
Frais de personnel	21 054 574	23 268 324	43 856 563	10,51%
Charges générales d'exploitation	7 968 989	7 527 031	16 620 052	-5,55%
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 380 652	1 277 261	2 788 870	-7,49%
Total Frais Généraux	30 404 216	32 072 616	63 265 485	5,49%

Les frais généraux ont évolué de 5,49% passant de 30,404 MD au 30/06/2005 à 32,073 MD au 30/06/2006. Cette augmentation est imputable aux frais de personnel qui ont progressé de 10,51%.

3.4.3.3 Les soldes en pertes de créances

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	<i>En DT</i> Variation 06/2006 – 06/2005
Dotations aux provisions sur créances douteuses et risques et charges	13 539 274	21 631 581	43 408 954	-
Reprise des provisions	- 1 707 657	- 347 245	- 66 121 365	-
Pertes sur créances	1 405 665	0	62 419 958	-
Soldes en pertes de créances	13 237 282	21 284 336	39 707 547	60,79%

3.4.3.4 Le résultat net

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005	<i>En DT</i> Variation 06/2006 – 06/2005
Résultat net*	11 929 251	13 047 042	21 711 053	9,37%

* : après modification comptable

Le résultat net après modification comptable du 1^{er} semestre de l'exercice 2006 a enregistré une évolution de 9,37% par rapport au 1^{er} semestre 2005.

3.5 Activité de la Banque au 31/12/2006*

3.5.1 Les ressources

3.5.1.1 Les dépôts de la clientèle:

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
Dépôt à vue	414 854 265	487 186 282	17,44%
Compte d'épargne	994 470 640	1 063 980 477	6,99%
Comptes à terme	583 122 604	740 957 644	27,07%
Autres dépôts et avoirs	30 600 931	36 980 563	20,85%
Total Dépôts	2 023 048 440	2 329 104 966	15,13%

*: Chiffres provisoires

Les dépôts de la banque ont augmenté durant l'exercice 2006 d'environ 306 MD provenant notamment de l'accroissement des dépôts à vue de l'ordre de 72,332 MD soit +17,44% par rapport à 2005, de l'accroissement des comptes à terme de 157,835 MD soit +27,07% par rapport au 31/12/2005 et de l'évolution des autres dépôts et avoirs de 6,379 MD soit +20,85% par rapport à l'exercice précédent.

3.5.1.2 Les emprunts et les ressources spéciales:

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
Emprunts matérialisés	226 431 775	246 376 555	8,81%
Autres fonds empruntés	82 755 948	83 344 536	0,71%
Ressources spéciales	253 078 230	268 891 944	6,25%
Total	562 265 953	598 613 035	6,46%

*: Chiffres provisoires

Les emprunts et les ressources spéciales ont augmenté en 2006 de 6,46% passant de 562,265 MD au 31/12/2005 à 598,613 MD au 31/12/2006.

*: Chiffres provisoires

3.5.2 Les emplois

3.5.2.1 Les crédits à la clientèle

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
Comptes débiteurs	118 456 866	159 827 357	34,92%
Autres concours à la clientèle	2 026 777 522	2 278 443 392	12,42%
Crédits sur ressources spéciales	418 331 205	419 035 638	0,17%
Total crédits à la clientèle	2 563 565 593	2 857 306 387	11,46%

*: Chiffres provisoires

Les crédits à la clientèle ont augmenté durant l'exercice 2006 de 11,46% par rapport à 2005 passant de 2 563,565 MD à 2 857,306 MD. Cette progression provient notamment de l'évolution des comptes débiteurs de +34,92% et des autres concours à la clientèle de +12,42%.

3.5.2.2 Le portefeuille titres

3.5.2.2.1 Portefeuille titres commercial

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
Titres de transaction	175 354 849	164 828 422	-6,00%
Bons de trésor	160 802 639	153 027 059	-4,84%
Créances et dettes rattachées	8 711 380	7 767 343	-10,84%
Emprunts nationaux	5 929 642	4 095 746	-30,93%
Autres**	-88 812	-61 726	-30,50%
Titres de placement	1 819 035	2 506 180	37,78%
Total	177 173 884	167 334 602	-5,55%

*: Chiffres provisoires

** : Charges constatées d'avance

3.5.2.2.2 Portefeuille titres d'investissement:

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*
Titres d'investissement	60 003 134	64 553 253
Titres gérés par SIM-SICAR	65 320 380	76 430 682
Provisions	-5 317 245	-11 877 429
Titres de participation	33 247 206	34 477 427
Part dans les entreprises liées	28 395 007	28 248 270
Autres participations	10 844 766	10 399 839
Créances rattachées	-626 661	-86 634
Provisions pour dépréciation des participations	-5 365 906	-4 084 048
Total PF d'investissement	93 250 340	99 030 680

*: Chiffres provisoires

3.5.2.2.3 Les immobilisations nettes

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
Immobilisations nettes	36 538 692	43 440 182	18,89%

*: Chiffres provisoires

La valeur des immobilisations de la banque en 2006 s'est accrue de 18,88% par rapport à 2005 pour atteindre 43,440 MD. Cette évolution provient essentiellement, des avances et acomptes sur immobilisations relatifs aux dépenses de construction du nouveau siège BH.

3.5.3 Les résultats d'exploitation

3.5.3.1 Le Produit Net Bancaire

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
PNB	123 270 286	145 270 582	17,84%

*: Chiffres provisoires

Le produit net bancaire de la banque a atteint 145,270 MD au 31/12/2006 enregistrant une hausse de 17,84% par rapport à 2005.

3.5.3.2 La Marge en Intérêts (MIN)

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
Produits en intérêts**	182 584 711	195 685 594	7,18%
Charges en intérêts	89 276 458	100 554 274	12,63%
Marges en intérêt	93 308 253	95 131 320	1,95%

*: Chiffres provisoires

** : Gains nets sur titres de transaction + intérêts et réserves assimilés

3.5.3.3 Les Commissions nettes

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
Commissions perçues	22 734 586	28 969 102	27,42%
Commissions encourues	1 851 090	2 248 667	21,48%
Commissions nettes	20 883 496	26 720 435	27,95%

*: Chiffres provisoires

En 2006, les commissions nettes ont atteint un volume global de 26,720 MD contre 20,883 MD une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 27,95% par rapport à 2005.

3.5.3.4 Autres revenus non bancaires

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
Gains nets sur opération de change	8 334 301	5 676 024	-31,90%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	744 236	543 782	-26,93%
Total autres revenus	9 078 537	6 219 806	-31,49%

*: Chiffres provisoires

3.5.3.5 Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
pertes sur titres de transaction	201 090	33 261	-83,460

*: Chiffres provisoires

3.5.3.6 Les frais d'exploitation (les charges opératoires)

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
Frais de personnel	43 856 563	46 475 080	5,97%
Charges générales d'exploitation	16 620 052	16 254 809	-2,20%
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 788 870	2 507 945	-10,07%
Total Frais d'exploitation	63 265 485	65 237 834	3,12%

*: Chiffres provisoires

Les frais d'exploitation se sont élevés à 65,237 MD au 31/12/2006 contre 63,265 MD au 31/12/2005, enregistrant une augmentation de 3,12%.

Au 31/12/2006, les frais de personnel ont atteint à 46,475 MD contre 43,856 MD une année auparavant, soit une hausse de 5,97%.

3.5.3.7 Les soldes en pertes de créances:

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
Dotations aux provisions sur créances douteuses et risques et charges	+43 408 954	+39 394 728	-9,25%
Reprise de provisions	-66 121 365	-12 826 314	-80,60%
Pertes sur créances couvertes par des provisions	+62 419 958	+12 182 111	-80,48%
Soldes en pertes de créances	+39 707 547	+38 750 525	-2,41%

*: Chiffres provisoires

3.5.3.8 le Résultat Net:

En DT

	31/12/2005	31/12/2006*	Variation 06/05
Résultat net **	21 711 053	28 494 361	31,24%

*: *Chiffres provisoires*

** : *Après modifications comptables*

3.6 Les indicateurs trimestriels de la banque au 31/12/2006

L'activité de la Banque au titre du quatrième trimestre 2006 a été marquée par une évolution importante des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 8,3 millions de dinars représentant 13,71% par rapport à la même période de 2005.

Cette évolution résulte principalement des plus values réalisées sur les fonds gérés par la SICAR et des intérêts et commissions sur les opérations bancaires avec la clientèle.

Ainsi, le produit net bancaire a enregistré durant le 4^{ème} trimestre une augmentation d'environ 3,4 millions de dinars représentant 9,19% par rapport à la même période de 2005.

Les dépôts de la clientèle ont également enregistré durant l'année 2006 une augmentation importante d'environ 305 millions de dinars dont 129* millions de dinars revient au 4^{ème} trimestre 2006 contre 65* millions de dinars au titre de la même période de 2005.

Cette évolution remarquable provient principalement de la variation positive des:

- ◆ Dépôt à vue d'environ 73* millions de dinars
- ◆ Dépôt d'épargne d'environ 68* millions de dinars
- ◆ Et des dépôts à terme d'environ 157* millions de dinars

* : Chiffres ne figurant pas au niveau du tableau relatif aux indicateurs d'activité trimestriels à défaut d'information comparées en 2005.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

(EN DINARS)

	4 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 4 EME TRIMESTRE	
	2006	2005	2006	2005
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES				
INTERETS	68 380 165	60 133 950	245 324 661	214 397 835
COMMISSIONS EN PRODUITS	51 810 689	45 890 859	192 822 070	171 809 161
COMMISSIONS EN PRODUITS	8 876 882	6 422 471	28 976 364	22 734 586
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	7 692 594	7 820 620	23 526 227	19 854 088
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES				
INTERETS ENCOURUS	27 847 952	23 013 882	102 464 821	91 127 548
COMMISSIONS ENCOURUES	27 234 881	22 515 091	100 277 120	89 276 458
COMMISSIONS ENCOURUES	613 071	498 791	2 187 701	1 851 090
AUTRES CHARGES	0	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	40 532 213	37 120 068	142 859 840	123 270 287
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 859 729	2 009 008	8 674 991	9 196 977
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:				
FRAIS DE PERSONNEL	16 310 505	16 841 846	62 784 141	60 476 615
FRAIS DE PERSONNEL	11 681 898	12 139 573	46 650 616	43 856 563
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 628 607	4 702 273	16 133 525	16 620 052
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE				
PORTFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	270 470 547	270 424 224
PORTFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	167 334 603	177 173 884
PORTFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	103 135 944	93 250 340
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	2 845 142 561	2 563 565 593
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:				
DEPOTS A VUE	-	-	2 328 324 040	2 023 048 439
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	487 508 801	414 854 265
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 062 951 776	994 470 640
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	598 612 910	563 265 953
10- CAPITAUX PROPRES	-	-	254 400 122	226 814 643

3.7 Matrice SWOT (forces, faiblesses, opportunités et risques)

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
<ul style="list-style-type: none"> - Soutien de l'État Tunisien - Leader du marché de l'immobilier - Fonds de commerce de particuliers très important - Bonne qualité de l'actif - Agressivité de la salle des marchés - Savoir-faire des crédits hypothécaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Sous capitalisation - Problèmes au niveau des traitements
OPPORTUNITES	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> - Bonnes perspectives de développement - Réorganisation de la Banque - Personnel jeune, motivé et doté d'un savoir-faire appréciable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Crise de l'immobilier. Toutefois, la Banque a déjà entrepris la diversification de son activité, ce qui atténuera l'effet de la crise immobilière si jamais celle ci se produit. - L'arrivée des banques étrangères

3.8 Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité de l'émetteur

A l'instar des autres banques de la place, la BH est exposée aux risques inhérents à l'activité bancaire notamment le risque de crédit. En effet, son portefeuille de crédits représente 77,98% du total de ses actifs au 31/12/2005.

3.9 Dépendance de l'émetteur

1 - Risques Encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets :

Conformément à l'article 1 nouveau de la circulaire BCT aux banques n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires BCT n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 04 mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 5 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus de ces fonds propres nets.

Au 31/12/2005, ce ratio est respecté par la banque. A ce titre, le montant total de ces risques encourus (14 bénéficiaires) s'élève à 281,068 MD soit 1,31 fois des fonds propres nets de la banque.

2- Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31/12/2005, ce ratio est respecté par la banque. A ce titre, le montant total des risques encourus pour ces bénéficiaires (2 bénéficiaires) s'élèvent à 74,501 MD soit 0,34 fois des fonds propres nets de la banque.

3- Risques encourus supérieurs à 25% sur un même bénéficiaire

Conformément à l'article 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder : 25% des fonds propres nets de la Banque.

Le montant total des risques encourus sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2005, ce ratio est respecté par la banque. A ce titre, aucun bénéficiaire sur lequel les risques encourus dépassent le seuil de 25% des fonds propres nets de la banque n'a été identifié.

4- Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la banque

Conformément à l'article 3 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et, les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque.

Au 31 décembre 2005, ce ratio est respecté par la banque. Les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la banque s'élèvent à 4,812 MD en 2005 représentent 0,021 fois des fonds propres nets de la banque.

Il importe à signaler à ce niveau que le seul actionnaire détenant plus que 10% du capital de la banque est l'Etat tunisien qui ne présente aucun risque encourus. Les engagements garantis par l'Etat ont été de 35,11 MD en 2005.

5- Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, les fonds propres nets de chaque banque doivent représenter en permanence au moins 8 % du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Le ratio de solvabilité tel qu'il résulte du rapport entre les fonds propres nets et le total des actifs pondérés, s'élève au 31 décembre 2005 à 8,83%, se situant, ainsi au dessus du seuil minimum fixé par la Banque Centrale de Tunisie.

3.10 Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage n'a été constaté par la BH en dehors des contentieux inhérents à l'activité de la banque.

3.11 Politique d'investissement de la banque

Les investissements en cours de réalisation

- Construction du nouveau siège

L'achèvement des travaux de construction du nouveau siège est prévu pour l'année en cours avec un reliquat de 786 000 dinars à régler en 2008.

- Construction d'un complexe administratif à El Mghira

La construction de ce bâtiment permettra de regrouper les services des archives, l'économat, le parc auto et une agence dans un espace dédié fonctionnel et moderne.

- Les points de vente

La politique d'investissement a trait à l'amélioration des agences existantes à travers un programme de mise à niveau des agences (uniformisation et amélioration du look), la relocalisation de certaines agences et l'ouverture de nouvelles agences.

- *L'amélioration des agences existantes*

L'investissement consiste en la mise en place d'un nouveau modèle d'aménagement interne et externe des agences et l'amélioration des équipements au niveau des agences.

Un planning de réaménagement de 31 agences est mis en place, à raison de 10 agences par an avec un coût moyen de 80 000 dinars par agence.

○ *La relocalisation de certaines agences*

Un programme de transfert de 14 agences est mis en place à raison de 5 agences par an.

○ *L'ouverture de nouvelles agences*

Dans le cadre de sa stratégie de croissance la banque poursuivra son programme d'extension du réseau et procédera à l'ouverture de 5 agences par an pour atteindre le nombre de 100 agences dans 5 ans.

● Changement des enseignes lumineuses

Avec le nouveau sigle BH; une opération qui s'étale sur 3 ans avec un coût global de 1 500 000 dinars.

● Refonte du système d'information

La banque procédera à la refonte du système d'information à travers l'acquisition d'un noyau du système d'informations bancaire dans le cadre du groupement d'intérêts économiques crée avec la STB et la BNA

Les investissements futurs

La banque continuera de mener sa stratégie qui s'inscrit dans le cadre de sa politique générale tracée pour les années 2006-2010.

En effet, les axes stratégiques pour les années à venir s'articulent essentiellement autour de:

- La poursuite de l'optimisation de la rentabilité à travers un meilleur rendement et une baisse du coût des ressources
- L'amélioration de la productivité
- La poursuite de la politique de gestion de risques
- La maîtrise des frais généraux
- La consolidation des capitaux propres à travers l'augmentation du capital, le recours à l'emprunt subordonné et le renforcement des réserves
- La mise en place totale de la nouvelle organisation du réseau afin de faire des points de vente le fer de lance de la banque
- la mise en place totale du système organisationnel et d'information de la banque

	2006 (réalisations probables)	2007	2008	2009	2010
MOB.MAT.DE BUREAU	12 158 000	9 311 141	4 870 000	1 500 000	1 500 000
ACQUISITION & CONSTRUCTION LOCAUX	18 207 000	17 890 520	3 077 200	2 000 000	2 000 000
ACQUISITION MATERIEL DE TRANSPORT	600 000	300 000	250 000	250 000	250 000
AGENCEMENT AMENAGEMENT & INSTALLATION	2 130 000	3 458 591	2 430 000	2 455 000	1 500 000
INVESTISSEMENT INCORPOREL	524 000	525 613			
TOTAL	33 619 000	31 485 865	10 627 200	6 205 000	5 250 000

Chapitre 4. Patrimoine – Situation Financière

Résultat

4.1 Patrimoine de la banque au 31/12/2005

4.1.1 Patrimoine immobilier de la banque au 31/12/2005

4.1.1.1 Terrain

En DT

Date d'acquisition	Libellé	Valeur d'acquisition	V C N
Terrain d'Exploitation			
01/01/1989	Terrain Kef	100 000,000	100 000,000
01/01/1989	Terrain Sfax	22 125,000	22 125,000
01/01/1989	Terrain Kasserine	23 450,000	23 450,000
01/01/1989	Terrain Ben Arous	60 000,000	60 000,000
01/01/1989	Terrain K Pacha	304 000,000	304 000,000
01/01/1989	Terrain Siège K Pacha	1 216 000,000	1 216 000,000
01/01/1989	Terrain Station Total K pacha	300 000,000	300 000,000
01/01/1989	Terrain Imm UZAN	6 969,107	6 969,107
01/01/1989	Terrain Ag Monastir	6 400,000	6 400,000
01/01/1989	Terrain Av de Park	60 000,000	60 000,000
01/01/1989	Terrain Ag Sfax	2 566,000	2 566,000
01/01/1989	Terrain Ag Siliana	5 695,000	5 695,000
01/01/1989	Terrain Ag Gafsa	2 387,280	2 387,280
01/01/1989	Terrain Ag Kef	1 700,000	1 700,000
01/01/1989	Terrain Ag Nabeul	6 940,000	6 940,000
01/01/1989	Terrain Ag Gabes	4 371,000	4 371,000
01/01/1989	Terrain Ag Kairouan	3 546,762	3 546,762
01/01/1989	Terrain Ag Mredenine	10 000,000	10 000,000
01/01/1989	Terrain Ag 9 Avril	24 326,400	24 326,400
01/01/1989	Terrain Ag Zaghouan	4 929,643	4 929,643
01/01/1989	Terrain Sousse USAN	8 000,000	8 000,000
01/01/1989	Terrain Av Med V	673 000,000	673 000,000
27/10/1999	Terrain Ag Ahmed Tlili	249 450,000	249 450,000
06/01/2003	Annexe Terrain Dir régionale	50 400,000	50 400,000
29/07/2004	Terrain local Archives Mghira	310 510,050	310 510,050
Total 1		3 456 766,242	3 456 766,242
Terrain Hors Exploitation			
01/01/1989	Terrain Ezzahra	84 900,000	84 900,000
01/01/1989	Terrain LF Jendouba	1 540,000	1 540,000
01/01/1989	Terrain LF Mahdia	2 300,000	2 300,000
01/01/1989	Terrain LF Bizerte	2 797,000	2 797,000
01/01/1989	Terrain LF Soussa	1 800,000	1 800,000
01/01/1989	Terrain LF El Kef	1 000,000	1 000,000
01/01/1989	Terrain LF Sfax	1 762,195	1 762,195
01/01/1989	Terrain LF Kasserine	2 840,000	2 840,000
01/01/1989	Terrain LF Monastir	3 140,000	3 140,000
01/01/1989	Terrain LF Siliana	2 000,000	2 000,000
01/01/1989	Terrain LF Gafsa	1 697,000	1 697,000
01/01/1989	Terrain LF Zaghouan	3 050,331	3 050,331
01/01/1989	Terrain Agence Sfax 2	2 487,805	2 487,805
01/07/1989	Terrain Khouzama Sousse	659 250,000	659 250,000
Total 2		770 564,331	770 564,331
Total Général (1 +2)		4 227 330,573	4 227 330,573

4.1.1.2 Construction

En DT

Date d'acquisition	Libellé	Valeur d'acquisition	Valeur nette comptable
Construction d'Exploitation			
01/01/1989	Agence Sousse	133 030,893	19 954,628
01/01/1989	Agence Monastir	143 600,000	21 540,000
01/01/1989	Agence Sfax Jardins	37 434,000	5 615,100
01/01/1989	Agence Siliana	54 305,000	8 145,750
01/01/1989	Agence Gafsa	22 612,720	3 391,908
01/01/1989	Agence Nabeul	93 060,000	13 959,000
01/01/1989	Agence Gabes Dir Regionale	90 629,000	13 594,350
01/01/1989	Agence Kairouan	28 953,238	4 342,984
01/01/1989	Agence Zaghouan	65 070,357	9 760,551
01/01/1989	Agence 9 Avril	95 673,600	14 351,040
01/01/1989	Imm Siège Social	3 800 000,000	570 000,000
01/01/1989	Agence Medenine	30 000,000	4 500,000
01/01/1989	Imm Sousse II	52 000,000	7 800,000
01/01/1989	Dir Reg Sfax	363 000,000	54 450,000
01/01/1989	Agence Sfax D R S	51 512,195	7 726,825
12/05/1994	Achat App B5+B6 9 Avril	105 000,000	43 884,247
26/06/1998	Achat local Kasserine	112 200,000	70 025,096
29/12/1998	Agence Sousse Kantaoui	594 755,000	386 346,330
27/10/1999	Agence Ahmed Tlili	1 207 544,183	834 363,406
20/04/2001	Agence Alain savary	900 000,000	688 438,356
14/02/2003	Agence Alain Savary	365 000,000	312 450,000
03/06/2004	Agence Ennasr	10 000,000	9 210,383
14/07/2004	Agence rades	536 310,000	496 965,947
15/02/2005	Agence Sousse Kourniche	520 170,300	497 368,314
30/03/2005	Local Hammem chat	225 985,097	217 410,046
29/09/2005	Local Achraf Jendouba	160 000,000	157 939,726
01/01/1989	Log de fonction Jendouba	10 460,000	1 569,000
01/01/1989	Log de fonction Mahdia	12 700,000	1 905,000
01/01/1989	Log de fonction Kasserine	19 160,000	2 874,000
01/01/1989	Log de fonction Sousse I	28 200,000	4 230,000
01/01/1989	Log de fonction Monastir	31 860,000	4 779,000
01/01/1989	Log de fonction Siliana	16 000,000	2 400,000
01/01/1989	Log de fonction Gafsa	16 303,000	2 445,450
01/01/1989	Log de fonction Zaghouan	23 949,669	3 592,458
01/01/1989	Log de fonction Sfax	28 237,805	4 235,675
01/01/1989	Log de fonction kef I	10 300,000	1 545,000
01/01/1989	Log de fonction kef II	9 000,000	1 350,000
Total 1		10 004 016,057	4 504 459,570
Construction hors exploitation			
01/01/1989	Immeuble AV De Londres I	503 000,000	75 450,000
01/01/1989	Complexe du Kef	350 000,000	52 500,000
05/04/1993	Logement Agence Zaghouan	22 000,000	7 983,288
02/07/1996	Logement UNFT	12 000,000	6 300,000
Total 2		887 000,000	142 233,288
Total général (1+2)		10 891 016,057	4 646 692,858

4.1.1.3 Immobilisations en Cours

En DT

Libellé	Montant
Avance et Acompte Immeuble en cours	2 8717 458,123
Construction en cours	7 254,628
Etudes Architecturales	504 168,674
Etude contrôle travaux STRU	799 637 ,206
Etude suivie Décoration	38 279,663
Contrôle Technique	77 586,088
Etude Géotechnique	47 234,686
Acquisition terrain	999 600,000
Acquisition permis de bâtir	303 240,750
Travaux topographiques	4 307,191
Travaux fondations	6 389 194 ,724
Lot Génie Civil	5 460 330,831
Lot Electricité	776 197,593
Lots fluides	1 197 147,449
Lot sécurité	323 360,070
Lots élévateurs	137 003,869
Lot menuiserie Aluminium	279 319,637
Mission de pilotage et de coordination	39 607,663
Etude architecturale ZBF	2 233 ,598
Etude architecturale DRS	4 132 ,264
Etude de decoration DRS	17 346 ,402
Etude géotechnique DRS	4 319 ,293
Etude topographique	370,852
Contrôle des travaux DRS	1 189 ,002
Lot électricité DRS	18 194 ,755
Lots fluides	3 027,281
Lot raccord ONAS	3 410 ,600
Lot Alimentation eau DRS	1 218 ,062
Total	20 256 370,954

4.1.1.4 Immobilisations incorporelles (fonds de commerce et logiciels)

En DT

Date d'acquisition	Libellé	Valeur d'acquisition	Valeur nette comptable
02/01/88	FC sise 21 Av K pacha	5 000	500,685
07/04/89	FC sise 21 Av K pacha	70 000	11 420,548
30/06/89	FC sise 21 Av K pacha	100 000	17 465,753
30/06/89	FC av DE Carthage	300 000	52 397,260
21/07/89	FC abc Nabeul	15 000	2 663,014
26/07/90	FC AG Jerba	20 000	4 564,384
06/03/91	FC AG Hammamet	30 000,000	7 763,014
19/11/91	FC AG Sousse	100 000,000	29 410,959
27/04/92	FC AG Kairouan	43 000,000	13 583,288
17/08/92	FC AG A Boukhadi	3 500,000	1 159,315
30/08/95	FC Café Tunis TC	1 800 000,000	869 424,658
25/09/96	FC AG Sousse	30 000,000	16 097,260
04/12/96	FC Agence et Imm	110 000,000	60 078,082
02/01/97	FC Agence Khaznadar	50 000,000	27 506,849
06/01/99	Fc AG Gafsa	25 000,000	16 267,123
31/12/03	Licence 20Agences	157 273,771	53 330,890
12/11/04	Module ADT -LDC	65 244,000	40 772 ,152
22/12/04	Migration Multi XP	61 490,484	40 644 ,202
27/06/05	Licence lotus notes	26 277,290	21 810,871
29/12/05	Licence logiciel	25 962,946	25 892,526
-	Autres licences et logiciels	2 498 897,549	101 734,914
Total		5 536 646,040	1 414 487,747

4.1.1.5 Autres Immobilisations

En DT

	Valeurs brutes au 31/12/2004	Acquisition	Cession	Amortissement	VCN
MMB	17 068 126,325	499 763,811	100 733,324	14 039 836,505	3 427 320,307
AAI	12 757 074,077	462 879,655	495 208,417	10 464 643,416	2 260 101,898
Mat de transport	1 555 587,507	260 256,451		1 509 456,480	306 387,478
Total	31 380 787,909	1 222 899,917	595 941,741	26 013 936,401	5 993 809,683

4.1.2 Portefeuille titres d'investissement de la BH au 31/12/2005

Le portefeuille titres d'investissement de la BH est composé de titres de participation et des titres d'investissement

4.1.2.1 Titres d'investissement

Jusqu'à l'exercice 2005, la BH a signé 8 conventions de placement à capital risque avec sa filiale SIM-SICAR.

Le total des fonds mis à la disposition de la SIM-SICAR à la date de signature des différentes conventions s'élève à 70 607 000 dinars.

Au 31/12/2005, la SIM-SICAR a procédé à la restitution d'une partie des fonds BH1, BH2 et BH3 à la Banque de l'Habitat.

Les fonds gérés par la SIM SICAR se présentent à cette date comme suit:

Dates de placement	Fonds à capital risque (FACR)	Montant initial (en dinars)	Montant au 31/12/2005
1998	FACR BH 1	9 000 000	5 412 582
1999	FACR BH 2	8 915 000	7 340 798
2000	FACR BH 3	13 800 000	13 675 000
2001	FACR BH 4	9 042 000	9 042 000
2002	FACR BH 5	10 050 000	10 050 000
2003	FACR BH 6	6 500 000	6 500 000
2004	FACR BH 7	5 300 000	5 300 000
2005	FACR BH 8	8 000 000	8 000 000
Total		70 607 000	65 320 380

FACR: Fonds à Capital Risque

Il est à noter, qu'en 2006, une convention de gestion "FACR BH9" a été signée, par laquelle la SIM-SICAR a accepté la gestion pour le compte de la BH d'un montant de 12 715 500 dinars.

4.1.2.2 Titres de participation

4.1.2.2.1 Les sociétés liées

En DT

Raison Sociale	Nb d'actions / parts de la société	VN	Capital Social de la société	Nbre d'actions / parts détenus par la BH	Montant Souscrit	Provision constatée au 31/12/2005	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré
LES SOCIETES LIEES (FILIALES)									
ASSURANCES SALIM	2 000 000	5	10 000 000	600 000	3 000 000		3 000 000	30,00%	3520000*
SIFIB BH	30 000	100	3 000 000	9 000	900 000	12 993	887 007	30,00%	900 000
S O P I V E L	40 000	100	4 000 000	27 285	2 728 500	908 634	1 819 866	68,21%	2 728 500
SIM SICAR	3 600 000	5	18 000 000	1 497 092	7 497 000	942 541	6 554 459	41,58%	7496749*
SGRC	200 000	10	2 000 000	120 000	1 200 000	-	1 200 000	60,00%	1 200 000
STE MODERNE DE TITRISATION	5 000	100	500 000	1 500	150 000	150 000	-	30,00%	150 000
BM TECHNOLOGIE	8 000	100	800 000	30	3 000	3 000	-	0,37%	3 000
EPARGNE INVEST SICAF	1 500 000	10	15 000 000	744 799	7 446 000	930 147	6 515 853	49,65%	7446059*
MODERN LEASING	1 000 000	10	10 000 000	463 892	4 647 700	-	4 647 700	46,39%	4647698*
STIMEC	140 000	10	1 400 000	42 000	420 000	111 851	308 149	30,00%	153000**
S I C A V B H O B L I G A T A I R E	716 531	100	71194437***	1 500	150 000		150 000	0,20%	150 000
TOTAL					28 142 200	3 059 166	25 083 034		28 395 007

*: La différence qui existe entre le montant souscrit et le montant libéré est expliquée par l'achat ou la vente par la BH des actions de ses filiales à des prix supérieurs ou inférieurs à la valeur nominale (valeur mathématique) et ce dans le cadre de l'annulation de la participation croisée

** : Réduction de capital

***: capital 2005 = capital initial 2004 + souscriptions 2005 - rachats 2005

4.1.2.2.2 Participation en rétrocessions

En DT

Raison Sociale	Nb d'actions de la société	VN	Capital Social de la société	Nbre d'actions détenues par la BH	Montant Souscrit	Provision constatée au 31/12/2005	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré
STE JNAYNET HAMMAMET	40 000	100	4 000 000	12 000	1 200 000		1 200 000	30,00%	1 200 000
GRANADA HOTEL	1 200 000	10	12 000 000	200 000	2 000 000	1 621 701	378 299	16,67%	2 000 000
TOTAL					3 200 000	1 621 701	1 578 299		3 200 000

4.1.2.2.3 Autres titres de participation

En DT

Raison Sociale	Nb d'actions de la société	VN	Capital Social de la société	Nbre d'actions détenues par la BH	Montant Souscrit	Provision constatée au 31/12/2005	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré
SNIT NORD	85 000	10	850 000	1	10		10	0,00%	10
SNIT CENTRE	95 000	10	950 000	1	10		10	0,00%	10
SNIT SUD	120 000	10	1 200 000	1	10		10	0,00%	10
MAISON DU BANQUIER	89 920	100	8 992 000	5 250	525 000	312 620	212 380	5,84%	452 200
SPPI	1 140 675	4	4 562 700	62 500	250 000		250 000	3,29%	250 000
SEPTS	10 000	100	1 000 000	1 450	145 000		145 000	14,50%	145 000
MONETIQUE TUNISIE	27 000	100	2 700 000	1 640	164 000		164 000	6,07%	164 000
BEATL	19 000	20	380 000	2 370	47 400	23 773	23 627	12,47%	47 400
SODINO	1 200 000	10	12 000 000	70 000	700 000	163 000	537 000	5,83%	612 500
MONTAZAH SOUKRA	52 800	100	5 280 000	6 000	600 000		600 000	11,36%	600 000
EPI	15 300	600	9 180 000	1 168	700 600		700 600	7,63%	700 600
TUNISIE AUTOROUTE	2 465 293	100	24 652 930	7 500	750 000		750 000	0,00%	750 000
STE DE DEV.&D'EXP.Z.F.ZARZIS	59 740	100	5 974 000	4 350	435 000		435 000	7,28%	435 000
STICODEVAM	74 040	5	370 200	2 692	13 460		13 460	3,64%	13 461
FOIRE INTER DE GABES	22 094	50	1 104 700	2 054	102 700		102 700	9,30%	102 700
AGENCE TUNIS D'INTERNET	10 000	100	1 000 000	500	50 000		50 000	5,00%	50 000
SODEK	200 000	5	1 000 000	21 218	106 090		106 090	10,61%	100 000
INTER BANK SERVICES	538 520	5	2 692 600	80 000	400 000	155 000	245 000	14,86%	155 085
SHELTER AFRIQUE	300 000	1 316	394 800 000	300	394 690		394 690	0,12%	394 690
SIBTEL	35 000	100	3 500 000	1 400	140 000		140 000	4,00%	140 000
T.L.T.F SICAR	205 000	10	2 050 000	50 000	500 000		500 000	24,39%	500 000
SOTUGAR *	30 000	100	3 000 000	2 000	200 000	3 249	196 751	6,67%	200 000
EL MANSOUR TABARKA	1 548 150	10	15 481 500	28 450	284 500	27 397	257 103	1,83%	284 500
SOCIETE BOUMAKHLOUF	2 000	100	200 000	2 500	250 000		250 000	15,60%	62 500
STE SVCE PELERG OMRA	30 000	100	3 000 000	2 500	250 000		250 000	8,33%	250 000
SOCIETE TUNISIE LAIT	6 250 000	4	25 000 000	308 750	1 235 000		1 235 000	7,60%	1 235 000
SOCIETE NATIONALE DES TELECOMS	140 000 000	10	1 400 000 000	10	100		100	0,00%	100
TOTAL					8 243 570	685 039	7 558 531		7 644 766

*: Figure par erreur pour un montant de 200 100 dinars au niveau du rapport du commissaire aux comptes 2005 et rectifié au 30/06/2006 pour 200 000 dinars. La Sté nationale de TELECOMS ne figure pas dans le rapport du commissaire aux comptes. La participation de la BH dans cette société a été inscrite par erreur au niveau de la SOTUGAR.

4.2 Patrimoine de la BH au 30/06/2006

4.2.1 Patrimoine immobilier de la banque au 30/06/2006

Au 30/06/2006, les valeurs immobilisées nettes de la banque totalisent 39,358 MD tel que retracé dans le tableau suivant:

En DT

Désignations	Valeurs nettes au 31/12/2005	Acquisition	Cession	Amortissement	Régularisation	Immobilisations nettes au 30/06/2006
Immobilisations nettes	16 282 320,862	1 490 242,990	156 039,248	1 277 261,382	152 335,127	16 491 598,349
Immobilisations en cours	20 256 370,954	2 610 501,296	0,000	0,000	0,000	22 866 872,250
Total	36 538 691,816	4 100 744,286	156 039,248	1 277 261,382	152 335,127	39 358 470,599

Le tableau de variation des immobilisations au 30/06/2006 se présente comme suit:

En DT

	Valeur brute au 31/12/2005	Mouvement de la Période				Valeurs brutes à la fin de période	Amortissement			Valeurs nettes comptable
		Acquisition	Immobilisations Apportées par des tiers	Immobilisations sorties de l'actif	Total		Cumul période précédente	Datation de la période	Amortissement Immobilisations sorties de l'actif	
Immobilisations Incorporelles	5 536 646,040	133 769,041		169,380	133 599,661	5 670 245,701	4 122 158,293	180 129,440	47,407	1 368 005,375
Immeuble d'exploitation	10 004 016,057	1 002 648,166			1 002 648,166	11 006 664,223	5 499 556,487	265 093,483		5 242 014,253
Immeuble hors exploitation	1 657 564,331				-	1 657 564,331	744 766,712	21 992,737		890 804,882
Matériel de bureau et mobilier	17 467 156,812	142 736,788			142 736,788	17 609 893,600	14 039 836,505	490 774,897		3 079 282,198
Matériel de transport	1 815 843,958			154 976,017	- 154 976,017	1 660 867,941	1 509 456,480	61 704,453	152 214,373	241 921,381
AAI	12 724 745,315	211 088,995		893,851	210 195,144	12 934 940,459	10 464 643,416	257 566,372	73,347	2 212 804,018
Terrains	3 456 766,242					3 456 766,242				3 456 766,242
Immobilisations en cours	20 256 370,954	2 610 501,296			2 610 501,296	22 866 872,250				22 866 872,250
Total	72 919 109,709	4 100 744,286		156 039,248	3 944 705,038	76 863 814,747	36 380 417,893	1 277 261,382	152 335,127	39 358 470,599

Les principales acquisitions et cessions (supérieures à 20 000 DT) des immobilisations corporelles et incorporelles du 01/07/2006 au 31/12/2006 sont présentées comme suit:

En DT

Désignations	Valeurs d'acquisition	Cession
Achat de Fond de Commerce de l'ABC Nabeul	100 000 ,000	-
Local Nouvelle Agence Medenine	197 363,982	-
Local Agence M'HAMEDIA	220 083,506	-
1 Camionnette Ranger	21 370,627	-
2 Citroën C5 2,oi-16-143	86 500,000	-
11 Citroën C4	349 800,000	-
1 Citroen C5 2,o-bva	50 500,000	-
3 Berlingo BR	61 806,182	-
1 Jumpeur	28 248,023	-
Total	1 115 672,32	-

4.2.2 Portefeuille titres d'investissement de la BH au 30/06/2006

Le portefeuille titres d'investissement de la BH est passé de 93,250 MD au 31/12/2005 à 105,012 MD au 30/06/2006.

Le portefeuille titres d'investissement de la BH au 30/06/2006 se présente comme suit:

4.2.2.1 Titres d'investissement

En DT

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005
Titres d'investissement	60 953 084	71 639 653	60 003 135
Titres gérés par SIM-SICAR	65 933 759	78 035 879	65 320 380
Provisions	-4 980 675	-6 396 226	-5 317 245

4.2.2.2 Titres de participation

4.2.2.2.1 Les sociétés liées

En DT

Raison Sociale	Nb d'actions / parts de la société	VN	Capital Social de la société	Nbre d'actions / parts détenus par la BH	Montant Souscrit	Provision au 30/06/2006	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré
ASSURANCES SALIM	2 000 000	5	10 000 000	600 000	3 000 000	-	3 000 000	30,00%	3520000*
SIFIB BH	30 000	100	3 000 000	9 000	900 000	-	900 000	30,00%	900 000
S O P I V E L	40 000	100	4 000 000	27 285	2 728 500	909 000	1 819 500	68,21%	2 728 500
SIM SICAR	3 600 000	5	18 000 000	1 497 092	7 497 000	943 123	6 553 877	41,58%	7496749*
SGRC	200 000	10	2 000 000	120 000	1 200 000	-	1 200 000	60,00%	1 200 000
STE MODERNE DE TITRISATION	5 000	100	500 000	1 500	150 000	150 000	-	30,00%	150 000
BM TECHNOLOGIE	8 000	100	800 000	30	3 000	3 000	-	0,37%	3 000
SICAF EPARGNE INVEST	1 500 000	10	15 000 000	744 799	7 446 000	930 013	6 515 987	49,65%	7446059*
MODERN LEASING	1 000 000	10	10 000 000	463 892	4 647 700	-	4 647 700	46,39%	4647698*
STIMEC	140 000	10	1 400 000	42 000	420 000	190 850	229 150	30,00%	331000*
S I C A V BH OBLIGATAIRE	7 967 232	100	79 059 986	1 562	156 263	-	156 263	0,19%	156 263
TOTAL					28 148 463	3 125 986	25 022 477		28 579 269

*: La différence qui existe entre le montant souscrit et le montant libéré est expliquée par l'achat ou la vente par la BH des actions de ses filiales à des prix supérieurs ou inférieurs à la valeur nominale (valeur mathématique) et ce dans le cadre de l'annulation de la participation croisée

4.2.2.2.2 Participation en rétrocessions

En DT

Raison Sociale	Nb d'actions de la société	VN	Capital Social de la société	Nbre d'actions détenues par la BH	Montant Souscrit	Provision au 30/06/2006	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré
STE JNAYNET HAMMAMET	40 000	100	4 000 000	12 000	1 200 000	-	1 200 000	30,00%	1 200 000
GRANADA HOTEL	1 200 000	10	12 000 000	200 000	2 000 000	1 621 800	378 200	16,67%	2 000 000
TOTAL					3 200 000	1 621 800	1 578 200		3 200 000

4.2.2.2.3 Autres titres de participation

En DT

Raison Sociale	Nb d'actions de la société	VN	Capital Social de la société	Nbre d'actions détenues par la BH	Montant Souscrit	Provision au 30/06/2006	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré
SNIT NORD	85 000	10	850 000	1	10	-	10	0,00%	10
SNIT CENTRE	95 000	10	950 000	1	10	-	10	0,00%	10
SNIT SUD	120 000	10	1 200 000	1	10	-	10	0,00%	10
MAISON DU BANQUIER	89 920	100	8 992 000	5 253	525 300	452 000	73 300	5,84%	525 300
SPPI	1 140 675	4	4 562 700	62 500	250 000	-	250 000	3,29%	250 000
SEPTS	10 000	100	1 000 000	1 450	145 000	-	145 000	14,50%	145 000
MONETIQUE TUNISIE	27 000	100	2 700 000	1 640	164 000	-	164 000	6,07%	164 000
BEATL	19 000	20	380 000	2 370	47 400	-	47 400	12,47%	47 400
SODINO	1 200 000	10	12 000 000	70 000	700 000	167 000	533 000	5,83%	700 000
MONTAZAH SOUKRA	52 800	100	5 280 000	6 000	600 000	-	600 000	11,36%	600 000
TUNISIE AUTOROUTE	2 465 293	100	246 529 300	7 500	750 000	-	750 000	0,00%	750 000
STE DE DEV.&D'EXP.Z.F.ZARZIS	59 740	100	5 974 000	4 350	435 000	-	435 000	7,28%	435 000
STICODEVAM	74 040	5	370 200	2 692	13 461	-	13 461	3,64%	13 461
FOIRE INTER DE GABES	22 094	50	1 104 700	2 054	102 700	-	102 700	9,30%	102 700
AGENCE TUNIS D'INTERNET	10 000	100	1 000 000	500	50 000	50 000	-	5,00%	50 000
SODEK	200 000	5	1 000 000	21 218	106 090	4 720	101 370	10,61%	100 000
INTER BANK SERVICES	538 520	5	2 692 600	80 000	400 000	154 400	245 600	14,86%	155 085
SHELTER AFRIQUE*	300 000	1 316	394 800 000	300	394 690	-	394 690	0,12%	394 690
SIBTEL	35 000	100	3 500 000	1 400	140 000	-	140 000	4,00%	140 000
T.I.T.F SICAR	205 000	10	2 050 000	50 000	500 000	-	500 000	24,39%	500 000
SOTUGAR	30 000	100	3 000 000	2 000	200 000	-	200 000	6,67%	200 000
EL MANSOUR TABARKA	1 548 150	10	15 481 500	28 450	284 500	27 000	257 500	1,83%	284 500
SOCIETE BOUMAKHLOUF	2 000	100	200 000	2 500	250 000	-	250 000	15,60%	62 500
STE SVCE PELERG OMRA	30 000	100	3 000 000	2 500	250 000	-	250 000	8,33%	250 000
SOCIETE TUNISIE LAIT	6 250 000	4	25 000 000	475 000	1 900 000	-	1 900 000	4,94%	1 235 000
SOCIETE NATIONALE DES TELECOMS	140 000 000	10	1400 MD	10	100	-	100	0,00%	100
TOTAL					8 208 271	855 120	7 353 151		7 104 766

(*) VN = 1000 Dollars US

Les mouvements enregistrés du 01/01/2006 au 30/06/2006 au niveau le portefeuille titres d'investissement se présente comme suit:

Titres d'investissement

Au 30/06/2006, la BH a signé une nouvelle convention de gestion de fonds à capital risque avec la SIM-SICAR "FACR BH9" d'un montant de 12 715 500 dinars.

Depuis le 30/06/2006, aucune autre convention n'a été signée.

Titres de participation

En DT

Raison Sociale	Libération	Réduction	Acquisition	Cession
STIMEC	178 000			
SICAV BH OBLIGATAIRE*			6 263	
MAISON DU BANQUIER	73 100			
SODINO	87 500			
EPARGNE PARTENARIAT INVESTISSEMENT				700 600
TOTAL	338 600	-	6 263	700 600

*: Dividende 2005 réinvesti

Depuis le 30/06/2006, les mouvements enregistrés au niveau du portefeuille d'investissement de la BH se présentent comme suit:

Raison Sociale	Libération	Réduction	Acquisition	En DT
				Cession
SPPI		100 000		
SOCIETE BOUMAKHLOUF		42 500		
TOTAL	-	142 500	-	-

4.3 Renseignements financiers sur les états financiers individuels au 31 décembre

4.3.1 Etats financiers comparés au 31 décembre

4.3.1.1 Bilans comparés au 31 décembre (En dinars)

ACTIF	Note	31-12-2005	31-12-2004	31-12-2003
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	AC1	21 237 735	22 055 330	17 328 202
Créances sur les établissements bancaires et financiers	AC2	202 858 535	257 856 329	223 899 845
Créances sur la clientèle	AC3	2 563 565 593	2 346 622 117	2 215 187 807*
Portefeuille titre commercial	AC4	177 173 884	105 739 604	165 471 645
Portefeuille titres d'investissement	AC5	93 250 340	87 322 353	83 459 911
Valeurs immobilisées	AC6	36 538 692	31 802 665	28 353 297
Autres actifs	AC7	192 664 075	194 415 500	128 680 164
TOTAL ACTIF		3 287 288 854	3 045 813 898	2 862 380 871

PASSIF				
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	PA2	30 020 554	37 064 777	95 208 108
Dépôts et avoirs de la clientèle	PA3	2 023 048 439	1 856 814 091	1 670 232 638
Emprunts et ressources spéciales	PA4	562 265 953	517 073 230	556 128 453
Autres passifs	PA5	445 139 265	431 419 077	348 915 472*
TOTAL PASSIF		3 060 474 211	2 842 371 175	2 670 484 671

CAPITAUX PROPRES				
Capital		75 000 000	75 000 000	75 000 000
Réserves**	*****	129 250 738	107 559 871	99 603 402
Autres capitaux propres***	*****	414 048	414 048	414 048
Résultats reportés****	*****	438 804	1 938 750	437 520
Résultat de la période	*****	21 711 053	18 530 054	16 441 230
TOTAL CAPITAUX PROPRES	CP7	226 814 643	203 442 723	191 896 200

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 287 288 854	3 045 813 898	2 862 380 871
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

*: Retraités pour les besoins de la comparaison.

Les crédits sur ressources spéciales pour lesquels la banque n'encourt aucun risque ont été déduits des ressources spéciales y afférentes au passif. Le surplus des ressources spéciales non encore utilisé est inscrit au poste PA5 - "Autres passifs" au lieu du poste PA 4 - "Emprunts et ressources spéciales". En outre, les arrondis sur les mensualités échues à recouvrer qui figuraient au poste PA5 ont été présentés en déduction du poste AC3. Les chiffres correspondants au 31/12/2003 ont été retraités en conséquence.

** : Les réserves comportent un montant de 8,6 MD qui représente la reconstitution de réserves prélevées en 2003 selon la décision de l'AGO du 19/04/02 et utilisées pour la couverture des besoins de provisionnement au titre de l'exercice 2003. Ce reclassement a été approuvé à posteriori par l'AGO du 15/05/2006.

*** : Dont réserves de réévaluation représentant un apport de la CNEL à la BH.

**** : Tenant compte des effets de modification comptable datant de 1989 (cf notes complémentaires page 173)

***** : Ne figurent pas au niveau des notes aux états financiers.

4.3.1.2 Etats des engagements hors bilan comparés au 31 décembre (En dinars)

<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	Note	31-12-2005	31-12-2004	31-12-2003
Cautions, avals et autres garanties données	HB1	127 347 006	118 482 817	148 748 630
A - en faveur d'établissements bancaires et financiers		17 804 556	17 244 601	22 283 860
B- en faveur de la clientèle		109 542 450	101 238 216	126 464 770
Crédits documentaires	HB2	118 346 748	120 569 374	108 644 218
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		245 693 754	239 052 191	257 392 848

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de financement donnés	HB4	863 072 102	708 324 054	894 886 350
A- en faveur d'établissements bancaires et financiers		0	0	0
B- en faveur de la clientèle		863 072 102	708 324 054	894 886 350
Engagements sur titres	HB5	161 700	365 916	600 000
A- participations non libérées		161 700	365 916	600 000
B- titres à recevoir		0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		863 233 802	708 689 970	895 486 350

ENGAGEMENTS RECUS

Engagements de financement reçus	HB6	358 825 210	323 212 362	200 597 464*
Garanties reçues	HB7	66 614 509	59 970 982	45 731 378
A- garanties reçues de l'état		1 733 888	2 207 156	2 640 260
B- garanties reçues d'autres établissements bancaires, financiers et d'assurance		0	0	0
C- garanties reçues de la clientèle		64 880 621	57 763 826	43 091 118

*: Retraité pour le besoin de la comparaison.

Au titre de l'exercice 2004, la banque a procédé à un changement d'estimation comptable pour le calcul du montant de l'engagement donné sur les comptes d'épargne logement sur la base de l'épargne versée des comptes murs réguliers et irréguliers et ce dans la limite du plafond exigé pour chaque catégorie, c'est-à-dire sans tenir compte des sommes versées en excédent. De même, la banque a également exclu le montant de l'épargne des petites catégories souscrites de A à F, conformément à l'avenant à la convention régissant l'épargne logement.

4.3.1.3 Etats de résultats comparés au 31 décembre (En dinars)

<i>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</i>	Note	31-12-2005	31-12-2004	31.12.2003
<i>Intérêts et revenus assimilés</i>	PR1	171 809 160	154 385 729	143 902 008
Commissions	PR2	22 734 586	19 488 545	16 990 097
Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	PR3/CH3	19 109 852	14 074 438	11 064 883
Revenus du portefeuille d'investissement	PR4	744 236	441 778	361 606
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		214 397 834	188 390 490	172 318 594

<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>				
<i>Intérêts encourus et charges assimilées</i>	CH1	89 276 458	81 877 216	84 470 413
Commissions encourues	CH2	1 851 090	1 621 160	1 431 281
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		91 127 548	83 498 376	85 901 694

PRODUIT NET BANCAIRE		123 270 286	104 892 114	86 416 900
Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	CH4/PR5	(39 707 548)	(27 011 622)	(11 592 906)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	CH5/PR6	(3 387 563)	(2 160 165)	(2 091 050)
Autres produits d'exploitation	PR7	9 196 977	7 234 957	5 578 249
Frais de personnel	CH6	(43 856 563)	(40 465 666)	(36 956 691)
Charges générales d'exploitation	CH7	(16 620 052)	(16 481 933)	(15 728 622)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	CH8*	(2 788 870)	(2 833 177)	(3 118 476)

RESULTAT D'EXPLOITATION		26 106 667	23 174 508	22 507 404
<i>Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires</i>	PR8/CH9	14 767	(3 228)	224 491
Impôts sur les bénéfices		(5 490 285)	(4 641 226)	(6 290 665)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		20 631 149	18 530 054	16 441 230

RESULTAT NET DE L'EXERCICE		20 631 149	18 530 054	16 441 230
<i>Effets des modifications comptables**</i>	PR 10	1 079 904	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		21 711 053	18 530 054	16 441 230

*: Ne figure pas au niveau des notes aux états financiers

** : Ce poste est constitué de la reprise des intérêts décomptés indûment au cours des exercices antérieurs au titre des comptes d'épargne logement résiliés positivement à hauteur de 638.942 dinars et des reprises des agios réservés indûment au cours des exercices antérieurs au titre des règlements en plus non affectés aux échéances de crédits impayés à hauteur de 440.962 dinars (cf note comptable page 176)

4.3.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre (En dinars)

<i>ACTIVITES D'EXPLOITATION</i>	31-12-2005	31-12-2004	31.12.2003
<i>Produits d'exploitation bancaire encaissés</i>	200 702 410	186 320 230	170 561 161
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-90 482 083	-93 586 790	-77 093 179
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers	26 979 109	-52 673 435	-15 171 352
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	-8 102 600	-19 636 358	-6 941 979
Prêts et avances / remboursement prêts et avances auprès de la clientèle	-165 530 698	-150 402 407	-82 833 538
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	167 740 719	190 935 715	89 404 819
Titres de placement	8 546	115 976	511 933
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-36 725 062	26 713 901	-35 344 475
Sommes reçues des débiteurs divers	11 543 365	-58 616 262	-10 888 194
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-71 921 239	8 930 618	7 649 461
Impôts sur les bénéfices	-4 641 226	-6 290 665	-4 794 594
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	29 571 241	31 810 523	35 060 063

ACTIVITE D'INVESTISSEMENT

<i>Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement</i>	744 236	441 778	361 606
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-8 343 683	-6 391 641	-9 558 490
Acquisitions / cessions sur immobilisations	-6 936 177	-5 653 684	-3 063 309
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-14 535 624	-11 603 547	-12 260 193

ACTIVITES DE FINANCEMENT

Emission d'emprunts	17 072 856	-19 101 787	41 709 942
Augmentation / diminution ressources spéciales	2 284 504	-29 336 331	- 9 899 434
Dividendes versés	-7 497 836	-7 495 064	-9 068 250
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	11 859 524	-55 933 182	22 742 258

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	8 334 301	3 928 545	2 431 994
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au Cours de la période	35 229 442	-31 797 661	47 974 122
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	288 837 575	320 635 236	272 661 114
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	324 067 017	288 837 575	320 635 236

4.3.1.5 Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2005

Notes aux états financiers (les chiffres sont exprimés en dinars)

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers 31 décembre 2005 ont été arrêtés en utilisant les mêmes méthodes comptables du dernier exercice.

Toutefois, les crédits sur ressources spéciales pour lesquels la banque n'encourt aucun risque ont été déduits des ressources spéciales y afférentes au passif. Le surplus des ressources spéciales non encore utilisé est inscrit au poste PA5 - "Autres passifs" au lieu du poste PA 4 - "Emprunts et ressources spéciales".

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.1. Règles de prise en compte et d'évaluation des engagements

2.1.1. Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abondant sont passés en perte.

2.1.2. Règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions sur les engagements douteux

A. Promoteurs immobiliers

1. Critères de classification

La classification des promoteurs immobiliers est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991, en se basant notamment sur le critère de l'antériorité d'impayés pour déterminer la classe du promoteur et par application de la règle de la contagion.

Toutefois, compte tenu des spécificités du secteur et des professionnels de l'immobilier, des adaptations ont été effectuées sur l'application des critères prévus par la circulaire précitée et ce aux niveaux suivants:

1.1. Règle de classification par projet

La méthode de classification retenue est la méthode de classification projet par projet et ce pour la détermination des classes respectives et le calcul des provisions.

Le promoteur en tant que relation globale est ensuite classé par référence à la classe la plus élevée parmi les classes de ses différents projets, mais sans que la règle de la contagion s'applique pour le calcul de la provision totale sur le promoteur et qui demeure calculée en fonction de la classe et des garanties retenues pour chaque projet.

Toutefois, la règle de la contagion pour le calcul de la provision pour l'ensemble des projets pour un promoteur immobilier devient applicable lorsque celui-ci fait l'objet de procédures judiciaires collectives telles qu'une faillite, un concordat préventif, une procédure amiable ou une liquidation.

1.2. Critères de classification des projets

Pour l'application de la méthode de classification par projet un certain nombre de critères, déjà prévus par la circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991, ont été retenus tout en opérant des adaptations ayant trait au secteur de la promotion immobilière.

Ces critères se basent pour classer un projet comme douteux sur les principes suivants :

- Le non-respect du déroulement initialement prévu du projet ;
- Un déséquilibre du bilan financier du projet actualisé au 31 décembre sur la base de la situation de commercialisation dressée par le département des règlements et apurements ;
- Une valeur d'expertise démontrant la non-conformité des travaux ou de leur avancement ;
- Une situation financière globale du promoteur en détérioration telle qu'elle découle des états financiers ;
- L'antériorité des impayés.

Les délais relatifs à l'antériorité des impayés utilisés comme référence pour la détermination automatique des classes se présentent comme suit :

- **Classe "0"** : un projet demeure classé en classe "0" lorsque le délai qui sépare la date d'échéance du contrat du crédit de préfinancement de la date d'arrêté des états financiers ne dépasse pas les 180 jours (soit 6 mois) sans que la liquidation définitive du projet n'intervienne. Ce délai correspond au délai d'achèvement de la commercialisation que la banque accorde au promoteur. Ce délai est décompté à partir de la date d'échéance du contrat du prêt hypothécaire compte non tenu des avenants.
- **Classe "1"** : un projet est classé en classe "1" lorsque le délai de non règlement du crédit de préfinancement excède, à la date d'arrêté des états financiers, les 180 jours mais sans dépasser les 270 jours (entre 6 et 9 mois). Ce délai est décompté à partir de la date d'échéance du contrat du prêt hypothécaire compte non tenu des avenants.

- **Classe "2"** : un projet est classé en classe "2" lorsque le délai de non règlement du crédit de préfinancement excède, à la date d'arrêté des états financiers, les 270 jours mais sans dépasser les 450 jours (entre 9 et 15 mois). Ce délai est décompté à partir de la date d'échéance du contrat du prêt hypothécaire compte non tenu des avenants.
- **Classe "3"** : un projet est classé en classe "3" lorsque le délai de non règlement du crédit de préfinancement excède, à la date d'arrêté des états financiers, les 450 jours mais sans dépasser les 720 jours (entre 15 et 24 mois). Ce délai est décompté à partir de la date d'échéance du contrat du prêt hypothécaire compte non tenu des avenants.
- **Classe "4"** : un projet est classé en classe "4" lorsque le délai de non règlement du crédit de préfinancement excède, à la date d'arrêté des états financiers, les 720 jours (au-delà de 2 ans). Ce délai est décompté à partir de la date d'échéance du contrat du prêt hypothécaire compte non tenu des avenants.
- **Classe "5"** : un projet ou un promoteur est classé en classe "5" lorsqu'il est en contentieux et ce quelle que soit l'antériorité de l'impayé.

1.3. Détermination des garanties à retenir

La détermination des garanties à retenir pour le calcul des provisions requises par projet tient compte des critères suivants :

- Etant donné que les biens vendus dans un projet immobilier présentent une forte probabilité pour être soustraits au contrôle de la banque pour faire jouer sa garantie, la valeur de ceux-ci est déduite des garanties à retenir pour la détermination des provisions sur les projets. De ce fait, la garantie retenue pour la détermination des provisions sur les projets est le chiffre d'affaires restant à réaliser dans le projet tel que suivi par le département des règlements et apurements.
- Lorsqu'un engagement écrit et signé par le promoteur existe pour affecter les produits de liquidation d'un projet sur un ou plusieurs autres projets, les garanties servent à couvrir l'ensemble des projets du promoteur couverts par cet accord.
- La garantie retenue pour la détermination des provisions, telle qu'elle a été décrite ci-dessus, ne doit pas dépasser la valeur de la garantie inscrite dans le contrat de prêt hypothécaire.

B. Relations commerciales

1. Critères de classification

La classification des relations commerciales est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991, en se basant notamment sur le critère de l'antériorité d'impayés pour déterminer la classe de la relation et par application de la règle de la contagion. Les autres critères retenus pour la classification se présentent comme suit :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;

- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration des cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;

La banque procède à cet effet à une classification automatique sur la base de l'antériorité des impayés. Cette classification fait ensuite l'objet d'une appréciation sur la base des autres critères qualitatifs.

Les délais relatifs à l'antériorité des impayés utilisés comme référence pour la détermination automatique des classes se présentent comme suit :

- **Classe "0" ou Actifs courants** : sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré et qui sont détenus sur des entreprises dont:
 - la situation financière est équilibrée et confirmée par des documents comptables certifiés datant de moins de 18 mois et des situations provisoires datant de moins de 3 mois;
 - la gestion et les perspectives d'activité sont jugées satisfaisantes sur la base des rapports de visites ;
 - la forme et le volume des concours dont elles bénéficient sont compatibles tant avec les besoins de leur activité principale qu'avec leur capacité réelle de remboursement.
- **Classe "1" ou Actifs nécessitant un suivi particulier** : font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises qui présentent l'une au moins des caractéristiques suivantes :
 - le secteur d'activité connaît des difficultés ;
 - la situation financière se dégrade.
- **Classe "2" ou Actifs incertains** : font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur viabilité et nécessitant la mise en oeuvre de mesures de redressement. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.
- **Classe "3" ou Actifs préoccupants** : font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de pertes éventuelles appelant une action vigoureuse de la part de la banque pour les limiter au minimum. Ces actifs sont généralement détenus sur des entreprises qui présentent avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

- **Classe "4" ou Actifs compromis:** font partie de la classe 4 :
 - les créances pour lesquelles les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 360 jours,
 - les actifs restés en suspens au-delà de 360 jours
 - les autres actifs qui doivent être passés par pertes. La banque est tenue néanmoins d'épuiser toutes les procédures de droit tendant à la réalisation de ces actifs.

- **Classe "5" :** un projet ou un promoteur est classé en classe "5" lorsqu'il est en contentieux et ce quelle que soit l'antériorité de l'impayé.

Les clients ayant fait l'objet d'une consolidation, d'un arrangement ou d'un rééchelonnement sont maintenus dans leur classe antérieure à cette opération et ne sont reclassés que dans le cas du respect du nouvel échéancier de remboursement.

Ces critères ont fait l'objet d'adaptations pour les clients en démarrage.

2. Détermination des garanties à retenir

2.1. Projets hôteliers

L'évaluation des garanties pour les projets hôteliers tient compte des normes d'évaluation du secteur et notamment des normes retenues par l'ONTT. Ces normes prévoient des coûts par catégorie et par lit comme suit :

Catégorie de l'hôtel	Estimation du coût par lit (en DT)
3 étoiles	30 000
4 étoiles	40 000
4 étoiles de luxe	45 000
5 étoiles	48 000

La valeur brute d'un hôtel est alors égale au coût par lit multiplié par le nombre de lits. Pour déterminer la valeur actualisée d'un hôtel, une décote annuelle de 4% est appliquée à sa valeur à neuf, et ce à partir de l'année d'entrée en exploitation avec un maximum de 12 ans, soit une décote maximale de 48%.

La valeur actualisée à retenir comme garantie pour la couverture des risques sur les projets hôteliers tient également compte de la quote part de la banque pour les projets financés en pool bancaire ou par plusieurs banques.

2.2. Autres garanties

La détermination des garanties à retenir pour le calcul des provisions requises pour les garanties autres que les hôtels se base sur la valeur d'expertise et en tenant compte des critères suivants :

- Les garanties retenues sont celles acceptées par la BCT sauf les exceptions prévues ci-après pour les réquisitions d'immatriculation et les nantissements de matériels.
- Les réquisitions d'immatriculation sont retenues pour 50% de leur valeur.
- Les garanties pour les crédits financés en pool bancaire tiennent compte de la quote part de la banque.
- Les garanties sont retenues pour la valeur minimale entre le montant du contrat, l'encours et la valeur d'expertise ajustée de la garantie. La valeur d'expertise ajustée de la garantie correspond à la valeur de la garantie telle qu'elle découle du rapport d'évaluation sur laquelle un battement est opéré pour tenir compte de la vétusté depuis la date de l'évaluation de la garantie. Les taux d'abattement par année se présentent comme suit par nature de bien :
 - Terrain : aucun abattement n'est opéré.
 - Villa : 2%.
 - Local commercial et appartements : 5%.
 - Matériel : 10%
- Le matériel spécifique fait l'objet d'un abattement de 25% de sa valeur pour tenir compte des possibilités de réalisation qui sont nettement moindre que pour les autres catégories de matériel non spécifiques.

Pour les garanties obtenues par la banque en pool bancaire ou par plusieurs banques il a été tenu compte de la part de la banque déterminée, compte tenu des informations disponibles à la date de l'évaluation, selon l'une des méthodes suivantes :

Crédits accordés par la BH

- Selon la valeur nominale : $\frac{\text{Crédits accordés par la BH}}{\text{Crédits accordés par le pool}}$

Engagements de la BH

- Selon la valeur globale : $\frac{\text{Engagements de la BH}}{\text{Engagements du système bancaire}}$

- Selon la valeur globale des engagements à L&MT : $\frac{\text{Engts M\< + Impayés de la BH}}{\text{Engts M\< + Impayés du système bancaire}}$

- Selon la valeur globale nette : **valeur de la garantie – Engagements des autres banques**

C. Crédits habitats acquéreurs

La classification des crédits habitats acquéreurs obéit aux critères de classification prévus par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991. Cependant, les créances ne sont classées que lorsque le volume des impayés excède 5% de l'encours de chaque client.

Ces crédits font l'objet de contrats hypothécaires sur les logements acquis.

D. Détermination des provisions

Les provisions sur les relations classées, qu'elles soient des relations commerciales ou de promotion immobilière, sont déterminées sur la base des taux minima par classe tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991. ces taux se présentent comme suit :

- au moins égales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- au moins égales à 50% pour les actifs de la classe 3 et
- égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

2.2. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés pendant une période supérieure à 90 jours sont systématiquement réservés qu'ils se rapportent ou non à des créances classées. Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

2.3. Règles de classification et d'évaluation des titres

La banque classe ses titres en 4 catégories.

Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :

- leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
- la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor.

Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier et les titres non cotés par référence à leurs valeurs mathématiques.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions.

2.4. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation du résultat de change

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

3 Notes explicatives sur les postes des états financiers (les chiffres sont exprimés en dinars)

3.1 Notes sur les postes d'actifs

AC1 - CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TRESORERIE GENERALE DE TUNISIE	31-12-2005	31-12-2004
CAISSE	11 352 038,229	10 085 407,061
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE ET A L'ETRANGER	9 643 527,419	11 601 994,609
COMPTES ORDINAIRES DINARS ET DEVISES	9 118 830,268	10 887 080,635
EN DINARS	2 492 163,677	5 019 880,239
EN DEVISES	6 626 666,591	5 867 200,396
CREANCES RATTACHEES	524 697,151	714 913,974
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX " TUNISIE A L'ETRANGER"	242 169,225	367 929,254
COMPTES ORDINAIRES	242 169,225	367 929,254
T O T A L	21 237 734,873	22 055 330,924
AC2 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	31-12-2005	31-12-2004
AC2.A - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	172 369 881,948	224 685 339,941
BCT	66 620 446,437	40 382 232,507
COMPTES DE PRETS	66 614 916,123	40 380 022,273
CREANCES RATTACHEES	5 530,314	2 210,234
COMPTES ORDINAIRES BANQUES	0,068	0,064
PRETS INTERBANCAIRES	105 749 435,443	184 303 107,370
PRETS MATERIALISES PAR DES TITRES DU MARCHÉ	0,000	10 000 000,000
PRETS NON MATERIALISES PAR DES TITRES DU MARCHÉ	105 536 083,585	173 375 919,873
EN DINARS	14 000 000,000	65 000 000,000
EN DEVISES	91 536 083,585	108 375 919,873
CREANCES RATTACHEES	213 351,858	927 187,497
AC2.B - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	30 488 653,514	33 170 989,533
T O T A L	202 858 535,462	257 856 329,474

La ventilation des poste AC2 et PA2 selon la durée résiduelle, la nature de la relation, le critère d'éligibilité au préfinancement de la BCT et de la matérialisation par des titres se présente comme suit :

LIBELLES	MONTANT		TOTAL	NATURE DE L'ORGANISME		REFINAN.		MATERIALISES PAR DES TITRES
	< 3 mois	> 3 mois		BCT	Autres	BCT	Autres	
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	138 259 896	64 310 384	202 858 536					
B.C.T	66 614 916		66 614 916		Autres	Non	Non	Non
Comptes ordinaires banques			0		Autres	Non	Non	Non
Prêts inter bancaire	71 644 980	33 891 104	105 536 084		Autres	Non	Non	Non
Créances sur les établi. Financiers		30 419 280	30 419 280		Sté leasing	Non	Non	Non
Créances rattachées			288 256					
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	2 352 153	27 668 400	30 020 553					
BCT	0	0	0		BCT	Non	Non	Non
Comptes ordinaires banques	0	0	0		BANQUE	Non	Non	Non
Emprunts interbancaires	0	27 668 400	27 668 400		BANQUE	Non	Non	Non
Dettes envers les établi. financiers	1 638 198	0	1 638 198		STé LEASING	Non	Non	Non
Dettes rattachés	713 955	0	713 955					

AC3 - CREANCES SUR LA CLIENTELE	31-12-2005	31-12-2004
AC3.A - COMPTES DEBITEURS	118 456 865,928	91 112 474,363
COMPTES ORDINAIRES	131 604 840,265	108 807 517,337
CREANCES RATTACHEES	6 637 515,954	5 583 030,898
INTERETS ET AUTRES PRODUITS RESERVES	-4 963 490,291	-3 635 073,872
CREANCES CLASSEES	-14 822 000,000	-19 643 000,000
AC3.B - AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	2 026 777 521,855	1 851 398 177,739
CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	404 412 059,503	229 549 597,907
ENCOURS EN PORTEFEUILLE	493 078 251,979	342 185 746,314
ECHANES A RECOUVRER SUR CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	47 387 774,720	50 579 540,858
CREANCES RATTACHEES	2 807 331,847	1 751 265,215
INTERETS CONSTATES D'AVANCE	-1 647 249,900	-1 186 734,000
INTERETS ET AUTRES PRODUITS RESERVES	-21 255 049,143	-25 663 220,480
CREANCES CLASSEES	-115 959 000,000	-138 117 000,000
CREDITS IMMOBILIERS	1 231 709 055,803	1 138 371 490,623
CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS		
CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS	239 369 393,828	252 087 811,196
INTERETS ET AUTRES PRODUITS RESERVES	-11 170 772,409	-14 326 379,582
INTERETS CONSTATES D'AVANCE	0,001	0,000
CREANCES CLASSEES	-62 712 000,000	-96 157 000,000
	165 486 621,420	141 604 431,614
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS		
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	1 176 984 373,387	1 144 747 571,671
RESSOURCES CONTRACTUELLES	398 753 545,802	374 014 815,304
RESSOURCES PROPRES	775 290 952,532	767 751 402,186
ARRANGEMENT, REECHELONNEMENT ET CONSOLIDATION	2 939 875,053	2 981 354,181
INTERETS ET AUTRES PRODUITS RESERVES	-17 135 393,414	-16 378 542,039
CREANCES RATTACHEES	1 103 522,513	647 467,946
CREANCES CLASSEES	-138 522 000,000	-171 729 000,000
ECHANES A RECOUVRER SUR CREDITS IMMOBILIERS	44 882 069,468	40 182 791,522
INTERETS CONSTATES D'AVANCE	-1 090 137,571	-703 230,091
	1 066 222 434,383	996 767 059,009
CREDITS AGRICOLES	6 134 705,375	3 432 363,958
CREDITS AGRICOLES	6 207 889,431	3 454 533,804
CREANCES RATTACHEES	17 998,732	10 444,059
INTERETS CONSTATES D'AVANCE	-91 182,788	-32 613,905

AUTRES CREDITS	42 736 765,588	58 409 399,426
FACILITE DE CAISSE (DECVT MOB & CDT DIRECT)	28 448 187,947	47 611 291,607
AVANCES SUR COMPTES A TERME ET BONS DE CAISSE	14 147 894,401	10 479 278,445
CREANCES RATTACHEES	273 164,093	410 391,696
INTERETS CONSTATES D'AVANCE	-132 480,853	-91 562,322
CREANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	421 910 377,311	531 985 272,803
CRE.LITIGIEUSES/PROMOTEURS IMMOBILIERS	30 765 478,349	35 597 565,702
CRE.LITIGIEUSES/CDT COMMERCIAL & INDUSTRIEL	40 382 489,278	55 263 746,519
AUTRES CREANCES CDT LITIGIEUSES	9 809 114,607	5 704 929,012
CREANCES LITIGIEUSES CDT/PERSONNEL	381 340,043	496 336,278
CREANCES SUR COMPTES COURANTS DEBITEURS	8 556 955,034	9 276 695,292
CREANCES CLASSEES	332 015 000,000	425 646 000,000
PROVISIONS SUR CREDITS A LA CLIENTELE	-80 125 441,725	-110 349 946,978
AC3.C - CREDIT SUR RESSOURCES SPECIALES	418 331 205,119	404 111 464,426
PROJETS SPECIAUX	60 852 426,990	59 514 302,634
3 EME P.D.U	8 388 501,560	8 285 546,888
PRLSI INONDATION	2 102 587,578	2 104 609,627
HG 00 4 B	18 872 186,729	18 000 734,864
4EME P.D.U	8 996 053,938	8 575 053,729
EL HAFSIA	1 059 344,863	1 020 293,800
FNAH	2 987 285,993	2 762 095,493
FONAPRA	785 550,327	953 850,780
FOPRODI	250 313,959	203 501,685
AFD	17 410 602,043	17 608 615,768
FOPROLOS	357 478 778,129	344 597 161,792
T O T A L (AC3A) + (AC3B) + (AC3C)	2 563 565 592,902	2 346 622 116,528

L'évolution du poste AC3 provient essentiellement du développement du portefeuille escompte et des crédits aux particuliers.

La ventilation des poste AC3,PA3 et PA4 selon la durée résiduelle, la nature de la relation, le critère d'éligibilité au préfinancement de la BCT et de la matérialisation par des titres se présente comme suit :

LIBELLES	(En Dinars)					TOTAL	NATURE DE L'ORGANISME	REFINAN BCT	MATERIAISES PAR BCT	DES TITRES
	0-->3 mois	3 mois--> 1 an	1 an--> 5 ans	Plus de 5 ans						
CREDITS A LA CLIENTELE	418 853 503	276 261 315	1 196 185 301	752 390 916	2 643 691 035					
CCB	50 551 997	4 601 930	63 302 939	0	118 456 866	Autres	Non	Non	Non	Non
IMMOBILIER	164 421 871	164 690 040	623 492 607	279 104 538	1 231 709 056	Autres	Non	Non	Non	Non
					0					
CREDITS COMMERCIAUX & INDUSTRIELS	111 631 072	28 783 593	134 459 056	129 538 338	404 412 059	Autres	Non	Non	Non	Non
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	13 584 170	42 391 753	191 362 621	170 992 661	418 331 205	Autres	Non	Non	Non	Non
AUTRES CREDITS	78 664 393	35 794 000	183 568 077	172 755 379	470 781 849	Autres	Non	Non	Non	Non
DEPOTS DE LA CLIENTELE	1 111 631 485	516 372 702	262 858 859	132 185 394	2 023 048 440					
DEPOTS A VUE	57 600 958	357 253 307	0	0	414 854 265	Autres	Non	Non	Non	Non
COMPTES D'EPARGNE	782 775 188	18 926 173	60 583 885	132 185 394	994 470 640	Autres	Non	Non	Non	Non
COMPTES ET BONS A ECHEANCES	240 654 408	140 193 222	202 274 974	0	583 122 604	Autres	Non	Non	Non	Non
AUTRES	30 600 931	0	0	0	30 600 931	Autres	Non	Non	Non	Non
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	9 042 576	11 017 217	421 810 816	120 395 345	562 265 954					
EMPRUNTS	9 042 576	11 017 217	168 732 586	120 395 345	309 187 724	Divers	Non	Non	Non	Non
RESSOURCES SPECIALES	0	0	253 078 230	0	253 078 230	Etat	Non	Non	Non	Non

AC4 - PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL	31-12-2005	31-12-2004
AC4.A - TITRES DE TRANSACTIONS	175 354 848,982	103 929 114,484
BONS DE TRESOR	2 558 000,000	10 662 000,000
B C T	5 800 000,000	18 400 000,000
PUBLIC	-3 242 000,000	-7 738 000,000
BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	158 244 638,923	87 184 128,342
EMPRUNTS NATIONAUX "PRET SNCFT"	5 929 641,718	2 101 351,806
CREANCES ET DETTES RATTACHEES	8 711 380,345	4 391 497,034
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-88 812,004	-409 862,698
AC4.B - TITRES DE PLACEMENT	1 819 035,060	1 810 489,350
SICAV BH PLACEMENT	1 819 035,060	1 810 489,350
T O T A L	177 173 884,042	105 739 603,834

AC5 - PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	31-12-2005	31-12-2004
AC5.A - TITRES D'INVESTISSEMENT	60 003 134,365	55 347 285,501
TITRES GERES PAR S.I.M SICAR	65 320 379,680	58 914 581,645
PROVISIONS	-5 317 245,315	-3 567 296,144
AC5.B - TITRES DE PARTICIPATION	33 247 205,883	31 975 067,082
TITRES DE PARTICIPATIONS	39 239 772,779	37 301 887,779
PARTICIPATIONS EXONEREES	25 626 893,919	25 863 808,919
FILIALES	17 674 308,919	17 674 308,919
S I C A F EPARGNE INVESTISSEMENT 1994	7 446 059,423	7 446 059,423
STE D'INVESTISSEMENT MODERNE	7 496 749,496	7 496 749,496
BH PROMOTION 1995 (SOPIVEL)	2 728 500,000	2 728 500,000
BH TECHNOLOGIE	3 000,000	3 000,000
AUTRES	7 952 585,000	8 189 500,000
STE DE DEVELOP. & D'EXPLOIT. ZONE FRANCHE ZARZIS 1993	435 000,000	435 000,000
TUNISIE AUTOROUTE 1992	750 000,000	750 000,000
MONETIQUE TUNISIE 1991	164 000,000	164 000,000
B.E.A.T.L 1990	47 400,000	47 400,000
SODINO 1992	612 500,000	437 500,000
MONTAZAH SOUKRA 1992	600 000,000	600 000,000
S.P.P.I 1989	250 000,000	250 000,000
S.E.P.T.S 1990	145 000,000	145 000,000
SODEK ***	100 000,000	100 000,000
GRANADA HOTEL	2 000 000,000	2 000 000,000
S I B T E L	140 000,000	140 000,000
S T I M E C	153 000,000	320 000,000
TITF.S I C A R	500 000,000	500 000,000
INTER BANK SERVICE	155 085,000	400 000,000
EPARGNE PARTENARIAT INVEST.	700 600,000	700 600,000
TIT.PARTICIP.LIB.S.PORTAGE JNAYNET HAMAMMET	1 200 000,000	1 200 000,000
PARTICIPATIONS NON EXONEREES	13 612 878,860	11 438 078,860
FILIALES	10 567 698,000	10 517 698,000
SICAV BH OBLIGATAIRE 1997	150 000,000	150 000,000
ASSURANCES SALIM 1995	3 520 000,000	3 520 000,000
S.I.F.I.B BH 1995	900 000,000	900 000,000
STE MODERNE LEASING	4 647 698,000	4 647 698,000
SOCIETE GENERALE RECOUVREMENT	1 200 000,000	1 200 000,000
TIT.PARTICIP.LIB.S.M.TITRISATI.	150 000,000	100 000,000
AUTRES	3 045 180,860	920 380,860
SNIT NORD 1978	10,000	10,000
SNIT CENTRE 1978	10,000	10,000
SNIT SUD 1978	10,000	10,000
STICODEVAM 1993	13 460,860	13 460,860
FOIRE INTERNATIONALE DE GABES 1995	102 700,000	102 700,000
AGENCE TUNIS D'INTERNET	50 000,000	50 000,000
MAISON DU BANQUIER 1983	452 200,000	159 400,000
SHETER AFRIQUE 1998	394 690,000	394 690,000
TIT.PARTICIP.LIB.S.TUNISIENNE DE GARANTIE	200 100,000	200 100,000
SOCIETE EL MANSOUR TABARKA	284 500,000	0,000
SOCIETE BOUMAKHTOUF	62 500,000	0,000
SOCIETE SCE PERELINAGE OMRA	250 000,000	0,000
TUNISIE LAIT	1 235 000,000	0,000
CREANCES RATTACHEES	-626 660,595	-35 914,396
PROVISION POUR DEPRECIATION DES PARTICIPATIONS	-5 365 906,301	-5 290 906,301
TOTAL	93 250 340,248	87 322 352,583

AC6 - VALEURS IMMOBILISEES	31-12-2005	31-12-2004
AC6.A - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 414 487,747	1 610 018,285
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 536 646,040	5 420 743,355
LOGICIELS INFORMATIQUES	2 835 146,040	2 719 243,355
FONDS DE COMMERCE	2 701 500,000	2 701 500,000
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-4 122 158,293	-3 810 725,070
FONDS DE COMMERCE	-1 571 197,808	-1 436 122,808
LOGICIELS INFORMATIQUES	-2 550 960,485	-2 374 602,262
AC6.B - IMMOBILISATION CORPORELLES	35 124 204,069	30 192 646,775
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	20 256 370,954	14 969 209,875
IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	45 468 528,384	43 935 414,811
IMMEUBLES	10 004 016,057	9 097 860,660
MATERIEL DE TRANSPORT	1 815 843,958	1 555 587,507
MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	17 467 156,812	17 068 126,325
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS	12 724 745,315	12 757 074,077
TERRAINS	3 456 766,242	3 456 766,242
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	1 657 564,331	1 657 564,331
TERRAINS	770 564,331	770 564,331
IMMEUBLES	887 000,000	887 000,000
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-32 258 259,600	-30 369 542,242
IMMEUBLES	-6 244 323,199	-5 711 642,855
MATERIEL DE TRANSPORT	-1 509 456,480	-1 364 548,200
MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	-14 039 836,505	-12 981 858,108
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS	-10 464 643,416	-10 311 493,079
T O T A L	36 538 691,816	31 802 665,060
AC7 - AUTRES ACTIFS	31-12-2005	31-12-2004
AC7.A - COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	119 742 136,035	139 125 639,909
SIEGE ET SUCCURSALES	0,000	1 430 094,493
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	881 528,598	405 489,182
PRODUITS A RECEVOIR	3 966 756,352	5 832 359,388
COMPTE D'ATTENTE A REGULARISER	281 475,624	747 682,756
PROVISIONS	-513 337,378	-239 533,588
AUTRES COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	115 125 712,839	130 949 547,678
AC7.B - AUTRES	72 921 938,897	55 289 860,124
DEBITEURS DIVERS	39 480 015,637	38 236 663,373
COMPTES DE STOCKS	628 194,735	846 838,546
AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	32 813 728,525	16 206 358,205
T O T A L	192 664 074,932	194 415 500,033

3.2 Notes sur les postes de capitaux propres

CP7 : Tableau de variation des capitaux propres

LIBELLES	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVES LEGALES	RESERVES EXTRA	RESERVES F.SOCIAL	RESERVE DE REVEL. IMM.	RESERVE A CARACT. SPE.	ACTION PROPRE	REPORT	RESULTAT REPORTE	RESULTAT 31/12/2005	TOTAL
Solde au 31.12.2004	75 000 000	21 720 837	7 500 000	59 136 853	19 202 181	414 048	0	0	1 938 750	18 530 054		203 442 723
Affectations approuvées par l'A.G.O.de 2004	0	0	0	11 680 000	850 000	0			-1 502 487	-11 027 513		0
Dividendes et tantièmes versés sur le Bce.2004										-7 500 000		-7 500 000
Autres				8 600 000	*	560 867	**					9 160 867
Modifications comptables											1 079 904	1 079 904
Résultat de la période avant modifications comptables											20 631 149	20 631 149
Solde au 31.12.2005	75 000 000	21 720 837	7 500 000	79 416 853	20 613 048	414 048	0	0	436 263	2 541	21 711 053	226 814 643

* Reconstitution de réserves utilisées pour la couverture des besoins de provisionnement supplémentaire au titre de l'année 2003

** Les Intérêts sur crédits FAS accordés au personnel

3.3 Notes sur les postes de passifs

PA2 - DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERES	31-12-2005	31-12-2004
PA2.A - DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	28 382 355,782	36 771 173,640
COMPTES ORDINAIRES BANQUES	0,379	0,329
EMPRUNTS	27 668 400,000	35 771 000,000
EN DINARS	18 000 000,000	26 000 000,000
EN DEVICES	9 668 400,000	9 771 000,000
DETTES RATTACHEES	713 955,403	1 000 173,311
PA2.B - DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	1 638 198,162	293 603,281
DEPOTS A VUE	1 638 198,162	293 603,281
T O T A L	30 020 553,944	37 064 776,921

PA3 - DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	31-12-2005	31-12-2004
PA3.A - A VUE	414 854 264,816	349 736 109,769
EN DINARS (NET DES CPTES FUSIONNES)	346 851 319,379	312 140 548,913
EN DINARS CONVERTIBLES	16 037 046,987	12 612 653,508
EN DEVICES	51 465 920,131	24 561 869,388
DETTES RATTACHEES	499 978,319	421 037,960
PA3.B - COMPTES D'EPARGNE	994 470 639,591	944 575 788,433
COMPTES SPECIAUX D'EPARGNE	254 049 394,930	218 201 501,094
COMPTES D'EPARGNE LOGEMENT	547 309 191,711	552 754 732,725
COMPTES D'EPARGNE LOGEMENT EL JADID	189 604 496,409	171 009 132,398
COMPTES D'EPARGNE ETUDES	3 507 556,541	2 610 422,216
PA3.C - COMPTES A TERME ET BONS A ECHEANCE	583 122 603,893	532 741 927,897
COMPTES A ECHEANCE	464 041 322,191	397 073 895,408
COMPTES A TERME	437 718 147,000	380 360 890,000
PLACEMENTS EN DEVICES	26 323 175,191	16 713 005,408
BONS A ECHEANCE ET VALEURS ASSIMILEES	109 755 750,000	124 757 190,000
BONS DE CAISSE	38 255 750,000	33 257 190,000
CERTIFICATS DE DEPOTS	71 500 000,000	91 500 000,000
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-1 529 034,213	-1 482 833,134
DETTES RATTACHEES	10 854 565,915	12 393 675,623
PA3.D - AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	30 600 930,781	29 760 264,967
RECOUVREMENT NON IDENTIFIE A REGULARISER	1 424 203,642	1 372 532,828
PROVISION POUR ACCREDITIF DOCUMENT IMPORT	2 126 346,883	2 041 636,684
COMPTE EN ATTENTE D'AFFECTATION	20 761,480	-112 031,800
CHEQUES CERTIFIES	3 994 445,162	2 848 969,993
VIREMENTS EN INSTANCE D'AFFECTATION	391 052,371	403 602,106
PROVISIONS POUR COUVERTURE CHEQUES IMPAYES	4 606 032,438	3 441 472,724
AUTRES SOMMES DUES A LA CLIENTELE	5 126 057,706	5 049 967,571
PROVISIONS SUR ACHATS ET VENTES DE TITRES	31 911,203	31 911,203
COMPTE INDISPONIBLE POUR AUGMENTATION DE CAPITAL	6 002 751,116	7 793 490,136
COMPTE INDISPONIBLE POUR VERTS ACQUEREUR	6 877 368,780	6 888 713,522
T O T A L	2 023 048 439,081	1 856 814 091,066

Les dépôts de la clientèle ont augmenté durant l'exercice 2005 d'environ 166,2 millions de dinars provenant de l'accroissement des dépôts à vue de l'ordre de 65 millions de dinars, représentant 39,15% de l'augmentation totale des dépôts. Le reste de l'augmentation provient de l'accroissement des comptes spéciaux d'épargne, des dépôts à échéance et de l'épargne EL JADID.

PA4 - EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	31-12-2005	31-12-2004
PA4.A - EMPRUNTS MATERIALISES	226 431 774,716	201 578 696,668
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	48 000 000,000	48 000 000,000
DETTES RATTACHEES	3 000 000,000	8 219,178
AUTRES EMPRUNTS	175 431 774,716	153 570 477,490
- EMPRUNTS C.N.S.S	50 000 000,000	50 000 000,000
- EMPRUNTS B A D	109 781 894,716	94 519 477,490
- EMPRUNTS B E I	15 649 880,000	9 051 000,000
PA4.B - AUTRES FONDS EMPRUNTES	82 755 948,095	93 047 054,639
EMPRUNTS ET DETTES POUR PROPRES COMPTES	76 713 371,723	86 450 751,571
- EMPRUNTS USAID CNEL	509 417,363	658 147,571
- EMPRUNTS HG004C	5 677 912,726	6 245 704,000
- EMPRUNTS SYNDIQUE	68 326 041,634	72 346 900,000
- EMPRUNTS B O N A	0,000	5 000 000,000
- EMPRUNTS CLYNIQUE NEFZAOUA	1 200 000,000	1 200 000,000
- EMPRUNTS M A E	1 000 000,000	1 000 000,000
DETTES RATTACHEES	6 309 810,180	6 863 536,876
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-267 233,808	-267 233,808
PA4.C - RESSOURCES SPECIALES	253 078 230,416	222 447 478,453
PROJETS SPECIAUX	51 248 149,767	26 433 736,884
-FONDS FNAH	3 850 149,558	3 610 149,558
-FONDS FONAPRA	2 054 875,395	2 060 177,715
-FONDS FOPRODI	798 613,003	789 874,108
- EMPRUNTS A F D	44 544 511,811	19 973 535,503
FOPROLOS	201 830 080,649	196 013 741,569
-FONDS FOPROLOS	196 830 080,649	191 013 741,569
- DOTATION	5 000 000,000	5 000 000,000
T O T A L	562 265 953,227	517 073 229,760

PA 5 - AUTRES PASSIFS	31-12-2005	31-12-2004
PA5.A - PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES	3 424 965,573	3 486 674,476
PROVISIONS SUR ECARTS SUR COMPTES EP.LOGEMENT	1 573 716,674	1 489 691,292
PROVISIONS SUR DIFFERENCE DE CHANGE SUR CREDIT US-AID	1 134 411,650	1 197 988,615
PROVISIONS POUR DETOURNEMENTS	659 223,709	741 381,029
PROVISIONS SUR RELIQUAT RESILIATION	0,000	0,000
PROVISION SUR DEPRECIATION DE DEBITEURS DIVERS	57 613,540	57 613,540
PA5.B - COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	139 949 872,199	147 550 873,121
PA5.C - AUTRES	301 764 426,804	280 381 529,803
T O T A L	445 139 264,576	431 419 077,400

3.4 Notes sur les postes de l'état de résultats

CH1 - INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	31-12-2005	31-12-2004
CH1.A - OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	2 296 317,355	2 216 207,281
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES SUR COMPTES ORDINAIRES BANQUES	119 967,045	120 678,061
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES SUR COMPTES D'EMPRUNTS INTERBANCAIRES	2 176 350,310	2 095 529,220
CHARGES SUR OPERATIONS BANCAIRES LIEES A UNE MODIFICATION COMPTABLE	0,000	0,000
CH1.B - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	66 357 308,016	60 663 608,394
INTERETS SUR COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	2 320 739,568	2 105 418,718
DINARS	1 966 025,640	1 811 531,722
DINARS CONVERTIBLES	354 713,928	293 886,996
INTERETS SUR COMPTES D'EPARGNE DE LA CLIENTELE	35 956 816,542	34 696 482,207
COMPTES SPECIAUX D'EPARGNE	7 877 520,176	6 884 306,574
COMPTES D'EPARGNE LOGEMENT	22 904 333,687	23 514 496,672
COMPTES D'EPARGNE ETUDES	88 012,929	63 666,949
COMPTES D'EPARGNE EL JADID	5 086 949,750	4 234 012,012
INTERETS SUR COMPTE D'ECHEANCE DE LA CLIENTELE	27 839 401,414	23 598 570,700
COMPTES A TERME, BONS DE CAISSE ET PRODUITS FINANCIERS	24 585 242,094	20 609 951,888
CERTIFICATS DE DEPOTS	3 254 159,320	2 988 618,812
CHARGES SUR OPERATIONS DE LA CLIENTELE LIEES A UNE MODIFICATION COMPTABLE	240 350,492	263 136,769
CH1.C - EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	19 852 897,506	18 342 036,812
EMPRUNTS EXTERIEURS	1 035 182,895	617 942,118
US-AID	124 972,467	143 273,757
5 éme PDU	0,000	88 305,491
HG 004 C	277 846,729	299 837,440
A F D	632 363,699	86 525,430
EMPRUNT SYNDIQUE	4 497 276,851	3 374 346,486
EMPRUNT CNSS	3 149 986,400	3 132 089,042
EMPRUNT (SOTACIB, BONA, NAFZAOUA)	325 856,168	388 188,551
EMPRUNT STUSID	0,000	631 013,889
EMPRUNT OBLIGATAIRES	3 053 967,592	3 801 887,257
EMPRUNT MAE	52 667,568	52 811,863
EMPRUNT B E I	700 008,125	501 183,098
EMPRUNT B A D	7 037 951,907	5 665 172,730
CHARGE. S/OP D'EMPRUNT LIEES A UNE MODIFIC. COMPT.	0,000	177 401,778

CH1.D - AUTRES INTERETS ET CHARGES	769 935,560	655 363,259
INTERET SUR COMPTE ORDINAIRE BANQUE CENTRALE CCP ET TGT	10 578,757	11 357,813
INTERET SUR EMPRUNT BANQUE CENTRALE	0,000	0,000
DEPORT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME DE COUVERTURE	52 648,279	14 863,400
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE ASSIMILEES A DES INTERETS	706 708,524	629 142,046
BONIFICATION POUR PERSONNEL BH	150 103,287	151 004,882
INTERETS SERVIS AUX PROMOTEURS SUR LIQIDATION	215 791,593	144 653,202
REMUNERATION DE GESTION POUR PLACT SIM SICAR	340 813,644	333 483,962
T O T A L	89 276 458,437	81 877 215,746

CH2 - COMMISSIONS ENCOURUES	31-12-2005	31-12-2004
COMMISSIONS SUR OPERATIONS DE CHANGE	111 965,255	73 561,221
COMMISSION SUR AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	1 739 124,393	1 547 599,018
COMMISSION BOURSIERE (SIFIB)	165 942,295	157 644,434
COMMISSION SUR OPERATION MONETIQUE	147 300,561	102 806,930
COMMISSION SUR TRANSPORT DE FONDS	6 823,261	7 997,036
COMMISSION SUR AVALS RECUS DES BANQUES	0,000	0,000
COMMISSION VERSE A STICODIVAN	59,400	
COMMISSION S/OP TELECOMPENSATION (SIBTEL)	210 608,912	191 317,114
COMMISSION SUR OPERATION IBS	1 024 358,302	894 139,309
COMMISSION SUR OPERATION SIC IMPRIMES	103 657,631	111 824,699
COMMISSION DE TENUE DU REGISTRE ACTION BH	57 796,900	59 000,200
COMMISSION S/FONDS COMMUN DE CREANCE "FCC"	22 577,131	22 869,296
T O T A L	1 851 089,648	1 621 160,239

PR1 - INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	31-12-2005	31-12-2004
PR1.A - INTERETS SUR OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	7 022 611,940	8 204 010,783
INTERETS SUR COMPTE ORDINAIRE BANCAIRE	60 149,614	14 973,557
INTERETS SUR PRETS INTERBANCAIRES	4 834 582,023	6 598 236,259
INT SUR PRETS AUX ORGANISMES FINANCIERS	2 127 880,303	1 590 800,967
CHARGES. S/OP BANCAIRE LIEES A UNE MODIFIC. COMPT.	0,000	0,000
PR1.B - INTERETS SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	157 262 998,836	139 870 355,081
INTERETS SUR CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	30 139 191,462	19 208 393,662
EFFETS DE TRANSACTION SUR LA TUNISIE	4 718 825,456	2 637 204,410
EFFETS DE MOBILISATION DES CREANCES NEES SUR L'ETRANGER	1 539 185,811	1 252 609,774
CREDITS DE PREFINANCEMENT EXPORT	484 985,112	243 180,565
AVANCES SUR CREANCE ADMINISTRATIVE	246 602,038	127 813,826
CREDITS DE FINANCEMENT DE STOCK	1 019 132,603	628 228,568
AVANCES SUR MARCHANDISE	193 863,341	285 136,353
PREFINANCEMENT MARCHE	92 869,011	23 072,143
PRETS M . T. D'INVESTISSEMENT	6 520 461,618	11 727 103,289
PRETS LIGNE EXTERIEUR	1 473 345,133	0,000
DECOUVERT MOBILISE ET CREDIT PARTICULIERS	11 520 910,712	0,000
ACQUISITION IMMOBILIER COMMERCIALE	49 968,149	108 004,121
PRETS TOURISTIQUES	546 254,166	412 733,989
ARRANGEMENT, REECHELONNEMENT ET CONSOLIDATION	1 732 788,312	1 763 306,624
INTERETS SUR CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS	13 785 746,105	10 803 268,905
PREFINANCEMENT PUBLIC	3 112 053,166	1 867 282,454
PREFINANCEMENT PRIVE	10 673 692,939	8 935 986,451
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	81 685 437,722	80 014 108,224
RESSOURCES CONTRACTUELLES	26 660 167,131	25 712 847,740
PRETS D'EPARGNE LOGEMENT	15 010 209,911	14 331 980,121
PRETS IMMEDIATS ANCIENS	0,000	-46,673
PRETS ANTICIPES	1 505 761,284	1 916 457,324
PRETS COMPLEMENTAIRES	9 726 755,905	9 361 229,539
PRETS LE JADID	417 440,031	103 227,429
RESSOURCES PROPRES	54 826 436,052	54 097 465,204
PRETS IMMEDIATS HYPOTHECAIRES.	37 599 513,059	36 965 449,656
PRETS RENOVATION	251 511,476	277 864,293
PRETS EXTENSION	983 993,360	1 074 864,763
PRETS ACHAT DE TERRAIN	3 367 704,575	3 415 877,528
PRETS LOGEMENT. ANCIEN	11 507 268,513	11 570 480,438
PRETS SPECIAUX	332 078,485	360 894,618
PRETS ACQUISITION DES BIENS DES ETRANGERS	57 098,339	52 719,560
PRETS FNAH	24,741	149,149
PRETS FAS	187 428,116	174 530,963
PRETS AFD	539 815,388	204 634,236
INTERETS SUR ARRANGEMENT, REECHELONNEMENT ET CONSOLIDATION DES CREDITS IMMOBILIERES	198 834,539	203 795,280

INTERETS SUR CREDITS AGRICOLES	323 133,212	129 927,907
AUTRES CREDITS	4 675 798,048	5 373 991,723
FACILITE DE CAISSE (DECVT MOB & CDT DIRECT)	4 159 584,363	4 746 110,679
INTERET SUR AVANCE BONS DE CAISSE ET COMPTE A TERME	516 213,685	627 881,044
INTERETS SUR CREANCES IMMOBILISEES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	9 358 358,047	10 866 775,147
INTERET DE RETARD SUR CREDITS	3 565 024,260	3 924 846,933
INTERET SUR COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	12 918 714,661	8 980 849,446
PDTS S/OP DE LA CLIENTELE LIEES A UNE MODFIFIC. COMPT.	811 595,319	568 193,134
PR1.C - AUTRES INTERET ET REVENUS ASSIMILES	7 523 549,752	6 311 363,629
INTERETS SUR COMPTES ORDINAIRE BCT, CCP ET TGT	0,000	0,000
INTERET ASSIMILES SUR COMPTES DE PRETS BCT	104 508,057	325 258,058
REPORT SUR OPERATION DE CHANGE A TERME DE COUVERTURE	2 493 185,208	2 039 547,187
COMMISSION A CARACTERE D'INTERET	4 925 856,487	3 946 558,384
COMMISSIONS S/OP DE CREDITS	1 225 795,294	1 033 231,015
COMMISSIONS DE COMPTE	348 178,871	335 284,326
COMMISSIONS DE DECOUVERT	877 616,423	697 946,689
COMMISSIONS S/OP D'ENGAGEMENT PAR SIGNATURE	3 674 467,197	2 885 299,606
COMMISSIONS S/EMGAGEMENT DE GARANTIE	3 469 097,195	2 854 395,169
COMMISSIONS SUR BILLETS DE TRESORERIE	205 370,002	30 904,437
COMMERCE EXTERIEUR ET CHANGE	25 593,996	28 027,763
LETTRES DE GARANTIE	25 593,996	28 027,763
PDTS. S/OP DE LA CLIENTELE LIEES A UNE MODFIFIC. COMPT.	0,000	0,000
T O T A L	171 809 160,528	154 385 729,493

Les agios réservés par la banque au cours de l'exercice 2005 ainsi que les mouvements y afférents se présentent comme suit :

DESIGNATION	AGIOS RESERVES	AGIOS RESERVES	DOTATION	BAISSE	MODIFICATI	CESSION	REPRISE	AGIOS
	AU 3.12.2003	AU 3.12.2004	2005	DE	ON		S	RESERVES
				TAUX	COMPTABLE		2005	AU 3.12.2005
CREDITS HABITATS	16 592 750	16 378 542	5 403 491	0	440 962	0	4 205 678	17 135 393
CC DEBITEURS	3 198 512	3 635 074	2 610 146	0	0	672 421	609 309	4 963 490
CREDIT DE PREFINANCEMENT HABITAT	5 826 179	8 898 297	5 005 902	0	0	0	2 733 427	11 170 772
CMT D'INVESTISSEMENT	7 907 903	7 371 856	2 272 383	106 273	0	793 157	1 188 758	7 556 051
CREDITS D'EXPLOITATION	299 085	1 166 429	436 037	0	0	0	0	1 602 466
CREDITS DE CONSOLIDATION	17 056 940	22 316 109	3 700 546	167 417	0	13 305 668	621 187	11 922 383
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	191 228	236 909	2 378	0	0	65 138	0	174 149
TOTAUX	51 072 597	60 003 216	19 430 883	273 690	440 962	14 836 384	9 358 359	54 524 704

PR2 - COMMISSIONS	31-12-2005	31-12-2004
COMMISSION SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET INETR BANCAIRE	100,000	200,000
COMMISSION SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	22 303 045,581	19 168 025,964
COMMISSIONS SUR EFFETS, CHEQUES & OPERATIONS DIVERSES	13 903 751,227	12 540 101,032
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	18 809,000	16 232,878
EFFETS ESCOMPTEES	152 682,667	76 962,213
OPERATIONS DIVERSES SUR EFFETS	337 485,222	267 579,577
OPERATIONS DE VIREMENTS	3 273 958,049	2 873 707,555
OPER.PAR CHEQUE EN D.OU EN D.CONVERTIBLES	2 944 281,455	2 428 386,429
OPERATIONS SUR TITRES	27 200,213	19 957,195
LOCATIONS DE COFFRES FORTS	7,500	0,000
FRAIS DE TENUE DE COMPTE	7 149 327,121	6 857 275,185
COMMISSIONS SUR OPERATIONS DE COMMERCE EXTERIEUR ET DE CHANGE	1 793 379,607	1 173 580,720
DOMICILIATION & MODIFICATION DE TITRES	48 859,997	44 166,169
REMISES ET ACCREDITIF DOCUMENTAIRES	1 531 882,841	995 557,034
VIREMENTS & CHEQUES EN DEVISES	212 636,769	133 857,517
COMMISSION SUR GESTION FOPROLOS & P.SPECIAUX	1 278 496,639	1 351 045,494
REMUNERATION SUR GESTION FOPROLOS	1 215 522,027	1 263 688,113
REMUNERATION PROJETS SPECIAUX	62 974,612	87 357,381
AUTRES COMMISSIONS	5 327 418,108	4 103 298,718
COMMISSIONS DE GESTION	2 891,000	2 443,495
COMMISSIONS D'ETUDES	3 263 891,914	3 204 393,965
COMMISSIONS SUR OPERATIONS MONETIQUES	2 001 420,620	840 863,143
FRAIS ADDITIONNEL DES PRETS	59 214,574	55 598,115
COMMISSIONS SUR AUTRES OPERATIONS D'EXPLOITATION BANCAIRE	431 440,498	320 318,677
T O T A L	22 734 586,079	19 488 544,641

PR3 - GAINS NET SUR PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES	31-12-2005	31-12-2004
PR3.A - GAINS SUR TITRES DE TRANSACTION	10 976 640,166	10 252 694,865
INTERETS SUR BONS DE TRESOR	0,000	0,000
INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILES (BTA)	10 327 962,819	9 570 693,189
INTERETS BONS DE TRESOR COURT TERME	324 661,301	553 065,757
PRODUITS	652 399,569	1 084 875,638
CHARGES	-327 738,268	-531 809,881
INTERETS EMPRUNTS NATIONAUX "PRET SNCFT"	324 016,046	128 935,919
CH3.A - PERTES SUR TITRES DE TRANSACTION	201 089,760	106 802,420
PERTES SUR TITRES DE TRANSACTION	201 089,760	106 802,420
GAIN NET SUR TITRES DE TRANSACTIONS	10 775 550,406	10 145 892,445
PR3.C - GAINS NETS SUR OPERATIONS DE CHANGE	8 334 301,315	3 928 545,128
GAINS SUR OPERATIONS DE CHANGE ET D'ARBITRAGE	8 334 301,315	3 928 545,128
T O T A L	19 109 851,721	14 074 437,573

Au mois de décembre 2001, la Banque de l'Habitat a obtenu un crédit syndiqué de USD 50 Millions pour une période de 5 ans au taux du Libor (6mois)+0,75%, l'intégralité du crédit est remboursable en fin de période. Afin de maîtriser le coût de cette ressource devenu fort élevé, la banque a décidé de substituer sa dette en USD par un emprunt en Euro pour la période restant à courir en procédant au remboursement anticipé du crédit syndiqué dans son intégralité.

Pour se faire, la banque a emprunté de plusieurs autres banques, un montant en Euros équivalent à la contre-valeur du principal en Dollars soit EUR 42.164.856,45 pour une période d'une année. A l'échéance du 14/12/2005, la banque a procédé à la cession des Euros empruntés contre les dollars à rembourser au cours moyen de 1.18582. La couverture contre le risque de change de Tunis Ré a été contractée sur la base du cours moyen BCT du 12/12/2005 soit 1.62045, étant donné le passage direct de l'Euro vers le Dollars. Cette opération a permis de dégager un gain sur la contre valeur en capital de TND 4.020.858,366 représentant la différence entre la contre-valeur en dinars du crédit de 50 millions de dollars multiplié par le cours historique de 1.446938 soit TND 72.346.900,000 et la contre-valeur en dinars du crédit de 42.164.856,45 Euros multiplié par le cours de 1.62045 soit TND 68.326.041,634.

PR4 - REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	31-12-2005	31-12-2004
PR4.B - DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES DE PARTICIPATION	744 235,972	441 777,827
DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILES	744 235,972	430 159,200
TANTIEMES ET JETONS DE PRESENCE PERCUS	0,000	11 618,627
T O T A L	744 235,972	441 777,827
CH4/PR5 - DOT.AUX PROV.ET RESULT.DES CORRECT.DE VAL./CREANC.H.BILAN ET PASSIF	31-12-2005	31-12-2004
CH4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES, HORS BILAN ET PASSIFS	105 828 912,580	27 834 600,129
DOTAT AUX PROV SUR OPERT AVEC LA CLIENTELE	42 760 148,200	27 334 049,266
DOTATIONS AU PROV POUR RISQUE ET CHARGES	648 806,200	429 006,847
PERTES SUR CREANCES COUVERTES PAR DES PROVISIONS	61 878 158,180	71 544,016
PERTES SUR CREANCES NON COUVERTES PAR DES PROVISIONS	541 800,000	0,000
PR5 - REPRISE DE PROVISIONS ET RESULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES, HORS BILAN ET PASSIFS	66 121 364,766	822 978,702
REPRISES DE PROVISIONS SUR OPERATION AVEC CLIENTELE	65 684 653,453	321 546,017
REPRISES DES PROV POUR RISQUE ET CHARGE	436 711,313	501 432,685
SOLDE NET	-39 707 547,814	-27 011 621,427

Les provisions constatées par la banque au 31 décembre 2005 se présentent comme suit :

INTITULES	31.12.2003	31.12.2004	DOTATIONS 2005	REPRISES 2005	RECLASSEMENTS 2005	31.12.2005
PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS DE LA CLIENTELE	83 029 975	110 349 947	42 760 148	65 684 653	7 300 000	80 125 442
PROVISIONS EN FRANCHIS L'IMPOT	80 701 632	107 939 693	42 750 000	65 657 336	7 300 000	77 732 358
- RESERVE REINVESTISSEMENT EXONERES	11 465 000	11 465 000				11 465 000
- ENGT INDIVIS A LA CLIENTELE	68 691 150	95 929 212	42 750 000	65 657 336	7 300 000	65 721 876
- PROMOTEUR IMMOBILIERS	20 838	20 838				20 838
- COMPTE COURANT DEBITEURS	416 373	416 373				416 373
- CREDITS AU PERSONNEL	108 270	108 270				108 270
PROVISIONS AYANT SUPPORTEES L'IMPOT	2 328 343	2 410 254	10 148	27 318		2 393 084
- RESERVE EXTRAORDINAIRES AFFECTEE AUX ACTIFS CLASSES	1 720 000	1 720 000				1 720 000
- PROVISIONS SUR ECART COMPTES DE CREDITS	174 301	176 848				176 848
- PROVISIONS POUR INTERETS SUR CREDITS	434 041	513 406	10 148	27 318		496 236
PROVISIONS POUR RISQUE	10 581 361	12 584 411	4 474 773	2 437 729	1 300 000	14 621 455
PROVISIONS POUR ECART SUR COMPTES EPARGNE LOGEMENT	1 405 283	1 489 691	96 000	11 975		1 573 717
- EPARGNE LOGEMENT	3 100	750				750
- INTERETS SUR MOUVEMENTS NON IDENTIFIES	1 402 183	1 488 941	96 000	11 975		1 572 967
PROVISIONS SUR DIFFERENCE DE CHANGE SUR CREDIT US-AID	1 479 330	1 197 989	251 800	315 377		1 134 412
PROVISIONS POUR DIVERS RISQUES SUR ACTIF	916 568	1 038 528	301 007	109 360		1 230 175
- DETOURNEMENTS	704 173	741 381		82 157		659 224
- CREA. DEBIT DIVERS	57 614	57 614				57 614
- O B A R	30 851	30 851				30 851
- COMPTE DE LIAISON	123 930	208 682	301 007	27 203		482 486
-TITRES DE PARTICIPATION	4 602 211	5 290 906	1 025 000	950 000	250 000	5 365 906
-TITRES DE PLACEMENT	2 177 970	3 567 296	2 800 967	1 051 018	1 050 000	5 317 245
TOTAL DES PROVISIONS	93 611 336	122 934 357	47 234 921	68 122 382	8 600 000	94 746 896

CH5/PR6 - DOT.AUX PROV.ET RESULT.DES CORRECT.DE VALEURS/PORTEFE.D'INVESTISSEMENT	31-12-2005	31-12-2004
CH5 - DOT.AUX PROV.ET RESULT.DES CORRECT.DE VALEURS/PORTEFE.D'INVESTISSEMENT	5 598 215,725	4 236 943,887
DOTATION AUX PROVISIONS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	3 850 966,725	1 920 683,387
DOT.AUX PROV./TIT.PARTIC.DES PART. D.LES ENTP.ASS.LES COENTREP.& LES ENTRE.LIEES	1 747 249,000	2 316 260,500
PR6 - DOT.AUX PROV.ET RESULT.DES CORRECT.DE VALEURS/PORTEFE.D'INVESTISSEMENT	2 210 653,024	2 076 778,859
REPRISES DE PROVISIONS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	1 051 017,554	531 356,839
REP.AUX PROV./TIT.PARTIC.DES PART. D.LES ENTP.ASS.LES COENTREP.& LES ENTRE.LIEES	950 000,000	1 322 643,000
PLUS VALUES DE CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION	209 635,470	222 779,020
SOLDE NET	-3 387 562,701	-2 160 165,028
PR7 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS	31-12-2005	31-12-2004
REVENUS DES IMMEUBLES NON LIES A L'EXPLOITATION BANCAIRE	56 960,590	46 588,986
AUTRE PRODUITS D'EXPLOITATION	9 140 016,181	7 188 367,809
PARTICIPATION AUX BENEFICES SUR ASSURANCES	3 134 284,958	3 936 919,968
CHARGES NON IMPUTABLES	1 857 961,764	1 377 326,961
AUTRES PRODUIT ACCESSOIRES	4 147 769,459	1 874 120,880
T O T A L	9 196 976,771	7 234 956,795

CH6 - FRAIS DE PERSONNEL	31-12-2005	31-12-2004
SALAIRES ET TRAITEMENTS	32 890 372,324	29 795 314,186
SALAIRES DE BASE	23 190 385,971	21 428 612,943
HEURES SUPPLEMENTAIRES	1 872,175	4 652,255
INDEMNITES	4 447 772,262	4 020 732,807
INDEMNITE DE REPRESENTATION	1 180 467,315	1 070 002,232
INDEMNITE DE TRANSPORT	1 979 109,606	1 884 145,518
INDEMNITE DE FONCTION	42 984,784	37 264,060
AUTRES INDEMNITES SERVIES	1 245 210,557	1 029 320,997
PRIMES	3 652 566,899	3 319 907,773
PRIME DE TECHNICITE	180 748,023	186 182,509
PRIME DE BILAN A PAYER	3 079 028,876	2 776 745,264
PRIME DE SCOLARITE	392 790,000	356 980,000
ALLOCATION SALAIRE UNIQUE & ALLOC.FAMILIALE	158 771,719	153 106,317
BONS D'ESSENCE	270 901,002	223 455,000
ENVELOPPE	980 543,639	494 888,266
REMUNERATION DU PERSONNEL CONTRACTUEL	187 558,657	149 838,825
REMUNERATION DU PERSONNEL SAISONNIER	0,000	120,000
CHARGES SOCIALES	6 079 302,233	5 554 406,974
CHARGE DE PERSONNEL LIEES A UNE MODIFICATION COMPTABLE	304 342,651	521 211,448
AUTRES CHARGES AU PERSONNEL	3 529 015,552	3 616 632,511
IMPOTS ET TAXE LIES AU PERSONNEL	1 053 530,504	978 101,289
T.F.P	702 353,659	652 059,840
FOPROLS	351 176,845	326 041,449
T O T A L	43 856 563,264	40 465 666,408

CH7 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	31-12-2005	31-12-2004
CH7.A - FRAIS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	1 131 092,516	1 135 080,923
DONS ET COTISATIONS	1 131 092,516	1 135 080,923
CH7.B - AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	15 488 959,258	15 346 852,290
LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	2 875 570,401	2 844 441,534
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	2 871 804,233	2 840 028,635
AUTRES	3 766,168	4 412,899
FOURNITURE ET AUTRES MATIERES CONSOMMABLES	1 003 990,090	1 209 521,209
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 200 324,509	6 213 821,377
ENTRETIEN & REPARATION (confies a tiers)	1 775 868,306	2 008 325,368
TRAVAUX & FACONS EXECUTES PAR TIERS	1 799 485,860	1 698 077,094
FOURNITURES FAITES A L'ENTREPRISE (eau et gaz)	580 701,061	512 774,556
PRIMES D'ASSURANCES	407 857,363	380 507,084
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	1 570 336,065	1 539 326,577
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	66 075,854	74 810,698
JETONS DE PRESENCE	30 000,000	31 224,256
AUTRES CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	5 147 017,128	4 895 422,006
PUBLICITES	907 728,987	1 132 738,891
DOCUMENTATION CENTRALE	119 627,966	124 143,947
AFFRANCHISSEMENTS, TELEPHONE, TELEG, TELEX	2 681 876,311	2 627 942,970
MISSIONS & RECEPTIONS	129 683,479	122 500,543
AUTRES FRAIS DE GESTION	315 687,678	220 319,511
<i>FRAIS DU CONSEIL & D'ASSEMBLEES</i>	9 599,092	11 838,318
<i>PARTICIPATION AU BUDGET DE L'APBT</i>	285 158,000	185 741,000
<i>FRAIS D'ACTE & DE CONTENTIEUX</i>	20 930,586	22 740,193
AUTRES FRAIS DIVERS D'EXPLOITATION	992 412,707	667 776,144
IMPOTS ET TAXES	232 057,130	152 421,908
T O T A L	16 620 051,774	16 481 933,213
PR8/CH9 - SOLDE EN GAIN SUR PERTES PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES	31-12-2005	31-12-2004
CH9 - PERTES PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES	655,561	8 358,569
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUE	0,000	0,000
MOINS VALUE S/CESSION D'IMMOBILISATIONS	0,096	0,000
PERTES COUVERTES PAR DES PROVISION POUR RISQUE SICAV	0,000	0,000
PERTES EXCEPTIONNELLES	655,465	8 358,569
PR8 - GAINS PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES	15 422,333	5 131,368
REPRISE SUR PROVISION POUR RISQUE SICAV	0,000	0,000
PLUS VALUE S/CESSION D'IMMOBILISATIONS	0,000	2,084
PROFITS EXCEPTIONNELS	15 422,333	5 129,284
SOLDE NET	14 766,772	-3 227,201

PR 10 - EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES	31-12-2005	31-12-2004
REPRISE S/AGIOS RESERVEES LIEES A UNE MOD,COMPTABLE	440 961,698	0,000
INT EPARGNE LOGT RECUP LIEES A UNE MODIFICATION COMPTABLE	638 942,469	0,000
TOTAL	1 079 904,167	0,000

Ce poste est constitué de la reprise des intérêts décomptés indûment au cours des exercices antérieurs au titre des comptes d'épargne logement résiliés positivement à hauteur de 638.942 dinars et des reprises des agios réservés indûment au cours des exercices antérieurs au titre des règlements en plus non affectés aux échéances de crédits impayés à hauteur de 440.962 dinars.

3.5 Notes sur les postes de hors bilan

PASSIFS EVENTUELS	31-12-2005	31-12-2004
HB1 - CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES	127 347 006,244	118 482 817,435
A - EN FAVEUR D'ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	17 804 556,185	17 244 601,274
- ENGTS DONNES S/ RETROCESSION CDTS US AID SNIT ET MUNIC.	1 733 887,508	2 207 156,314
- AVALS AUX BANQUES	9 223 168,677	4 216 444,960
- EMPRUNT OBLIGATAIRE (MODERNE LEASING)	6 847 500,000	10 821 000,000
B - EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	109 542 450,059	101 238 216,161
CAUTIONS FISCALES ET DOUANIERES	15 484 571,764	19 629 559,969
- CAUTION DOUANIERES	9 568 526,405	12 284 278,405
- OBLIGATIONS CAUTIONNEES	5 916 045,359	7 345 281,564
CAUTIONS SUR MARCHES	43 809 333,457	34 621 505,584
- CAUTION PROVISoire	3 085 837,283	3 333 048,946
- CAUTION D'AVANCE	7 007 495,814	3 727 893,768
- CAUTION RETENU DE GARANTIE	13 222 935,206	9 953 793,315
- CAUTION DEFINITIVE	11 686 659,228	9 149 693,161
- CAUTION SOLIDAIRE	227 182,579	205 319,326
- CAUTION BANCAIRE	8 579 223,347	8 251 757,068
AVALS	37 830 244,838	34 715 050,608
- AVALS	37 653 226,838	34 715 050,608
- AVALS S/LETTRE DE GARANTIE	177 018,000	0,000
AUTRES ENGAGEMENTS	12 418 300,000	12 272 100,000
- BONS DE TRESOR	3 242 000,000	7 753 000,000
- BILLETS DE TRESORERIE	4 000 000,000	0,000
- EMPRUNT OBLIGATAIRE	5 176 300,000	4 519 100,000
HB2 - CREDITS DOCUMENTAIRES	118 346 748,208	120 569 374,342
- ENGTS DONNES S/CDTS DOCUMENTAIRE IMPORT	118 346 748,208	120 569 374,342
HB3 - ACTIFS DONNES EN GARANTIES	0,000	0,000
- REFINANCEMENT EMPRUNT BCT	0,000	0,000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	245 693 754,452	239 052 191,777

ENGAGEMENT DONNES	31-12-2005	31-12-2004
HB 4 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	863 072 101,859	708 324 053,857
A - EN FAVEUR D'ETALISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	0,000	0,000
B - EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	863 072 101,859	708 324 053,857
- CDTS PREF. IMMOB NON UTILISES	210 898 089,811	186 631 080,408
- CDTS IMMOB. ACQUEREUR S/ RSSE CONTRACTUELLE	13 883 727,079	16 091 737,735
- CDTS IMMOB. ACQUEREUR S/ RSSE PROPRE	2 842 612,964	1 822 846,295
- CDTS IMMOB. ACQUEREUR S/ RSSE AFFECTER	1 550 638,195	1 689 942,395
- CDTS NOTIF. ET NON UTILISE FAS, FOPRODI, FONAPRA ET CMT	216 827 030,201	88 725 307,535
- CREDITS A ACCORDER SUR COMPTES EPARGNE LOGEMENT	417 070 003,609	413 363 139,489
HB5 - ENGAGEMENTS SUR TITRES	161 700,000	365 916,000
- PARTICIPATIONS NON LIBEREES	161 700,000	365 916,000
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	863 233 801,859	708 689 969,857

Les engagements donnés et reçus sur l'épargne logement se détaillent comme suit :

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES A LA CLIENTELE

INTITULE	31.12.2005	31.12.2004
1/Crédits à accorder sur comptes d'épargne	403 186 277	397 271 402
a / murs et réguliers	320 474 496	308 811 336
L'ensemble des comptes d'épargne murs et réguliers x 2 311 378 703 X 2	320 474 496	308 811 336
b / murs mais irréguliers	82 711 781	88 460 066
L'ensemble des comptes d'épargne murs mais irréguliers x 2 50 368 254 X 2	82 711 781	88 460 066
c / Le total des versements effectués pour la catégorie (c)	0	0
L'ensemble des comptes d'épargne " catégorie C " X 0 6 375 870 X 0	0	0
2/Tranches non débloquées des crédits déjà accordés	13 883 727	16 091 738
TOTAL	417 070 004	413 363 139

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS DE L'ETAT

INTITULE	31.12.2005	31.12.2004
1/Tranches non débloquées des crédits déjà accordés	13 883 727	16 091 738
2/Engagements de l'Etat relatif à l'équilibre du régime d'épargne logement	240 622 079	213 126 697
a/Crédits à accorder sur comptes d'épargne	403 186 277	397 271 402
b/Encours des crédits sur Epargne logement	384 744 994	368 610 028
(+) Crédit normal	232 404 140	220 863 570
(+) Crédit anticipé	11 308 380	13 810 993
(+) Crédit complémentaire	141 032 474	133 935 465
c/Dépôts sur épargne logement	547 309 192	552 754 733
(-) Epargne logement	547 309 192	552 754 733
TOTAL	254 505 806	229 218 435

ENGAGEMENT RECUS	31-12-2005	31-12-2004
HB6 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	358 825 209,521	323 212 361,869
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS DES BANQUES	96 299 833,742	83 652 649,184
CONFIRMATIONS DES CDTS DOCUMENTAIRE EXPORT	31 894 294,542	18 523 712,184
LIGNE DE CDTS IRREVOC. RECUS DES BANQUES (B A D)	64 405 539,200	65 128 937,000
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS DE L'ETAT	254 505 806,192	229 218 435,022
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECU DE L'ETAT SUR EPARGNE LOGEMENT	254 505 806,192	229 218 435,022
ENG.DE FINANCEMENT RECUS DE LA CLIENTELES SUR RESSOURCES ORDINAIRES	8 019 569,587	10 341 277,663
BLOCAGE D'EPARGNE SUR CREDITS ANTICIPES	8 019 569,587	10 341 277,663
HB7 - GARANTIES RECUES	66 614 508,928	59 970 982,456
A - GARANTIES RECUS DE L'ETAT	1 733 887,508	2 207 156,314
GARANTIES RECUE DE L'ETAT S/CDTS US AID	1 733 887,508	2 207 156,314
B - GARANTIES RECUS D'AUTRES ETABL. BAN. FIN. ET D'ASS.	0,000	0,000
ENGAGEMENTS RECUS SUR TITRE	0,000	0,000
C - GARANTIES RECUS DE LA CLIENTELE	64 880 621,420	57 763 826,142
ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DE LA CLIENTELE	60 895 837,577	54 633 616,001
NANTISSEMENT LIVRET D'EPARGNE	33 764 070,652	26 256 824,076
NANTISSEMENTS BON DU TRESOR ET AUTRES PDTS	25 873 208,154	26 419 508,154
GARANTIES RECUE S/ CDTS DOCUMENTAIRE	1 258 558,771	1 957 283,771
MARGE SUR CAUTIONS FISCALES ET DOUANIERES	768 338,805	627 749,008
- CAUTION DOUANIERES	768 338,805	627 749,008
MARGE SUR CAUTIONS SUR MARCHES	2 988 142,215	2 451 914,260
- CAUTION PROVISoire	435 212,723	350 729,154
- CAUTION D'AVANCE	11 719,000	4 700,000
- CAUTION RETENU DE GARANTIE	181 501,642	94 109,187
- CAUTION DEFINITIVE	1 929 359,802	1 703 238,816
- CAUTION SOLIDAIRE	10 069,839	11 586,586
- CAUTION BANCAIRE	420 279,209	287 550,517
MARGE SUR AVALS	228 302,823	50 546,873
- AVALS	228 302,823	50 546,873

4.3.1.6 Notes complémentaires aux états financiers au 31/12/2005

- Note relative aux capitaux propres

LES CAPITAUX PROPRES					
CP2	RESERVES	31-12-2005	31-12-2004	VAR 12.05 / 12.04	
CP2A	PRIMES LIEES AU CAPITAL	21 720 837	21 720 837	0	0,00%
	PRIMES LIEES AU CAPITAL ET RESERVES	0	0	0	
	PRIMES LIEES AU CAPITAL	21 720 837	21 720 837	0	0,00%
	* PRIMES D'EMISSION	21 720 837	21 720 837	0	0,00%
	* PRIMES DE FUSION ET D'APPORT	0	0	0	
	* PRIMES DE CONVERSION D'OBLIGATION EN ACTIONS	0	0	0	
CP2B	RESERVE LEGALE	7 500 000	7 500 000	0	0,00%
	RESERVE LEGALE	7 500 000	7 500 000	0	0,00%
CP2C	RESERVES STATUTAIRE	0	0	0	
	RESERVES STATUTAIRE	0	0	0	
CP2D	RESERVES ORDINAIRES (DECIDE PAR L'A.GM)	0	0	0	
		0	0	0	
CP2E	AUTRES RESERVES	100 029 901	78 339 034	21 690 867	27,69%
	RESERVES EXTRAORDINAIRES	79 416 853	59 136 853	20 280 000	34,29%
	FOND D'AIDE SOCIALE	20 613 048	19 202 181	1 410 867	7,35%
	RESERVE POUR RISQUE GENERAL	0	0	0	
	RESERVES A CARACTERE SPECIAL	0	0	0	
TOTAL		129 250 737	107 559 871	21 690 867	20,17%
LES CAPITAUX PROPRES					
CP3	ACTIONS PROPRES	31-12-2005	31-12-2004	VAR 12.05 / 12.04	
CP3	ACTIONS PROPRES	0	0	0	
	RACHATS ACTIONS BH	0	0	0	
	PROVISIONS RACHAT ACTIONS	0	0	0	
TOTAL		0	0	0	
LES CAPITAUX PROPRES					
CP4	AUTRES CAPITAUX PROPRES	31-12-2005	31-12-2004	VAR 12.05 / 12.04	
CP4A	SUBVENTIONS	0	0	0	
	SUBVENTIONS	0	0	0	
CP4B	ECART DE REEVALUATIONS	414 048	414 048	0	0,00%
	RESERVE SPECIAL DE REEVALUATION (APPORT ONEL BH)	414 048	414 048	0	0,00%
CP4C	TITRES ASSIMILES A DES CAPITAUX PROPRES	0	0	0	
	TITRES PARTICIPATIFS	0	0	0	
	OBLIGATION CONVERTIBLE EN ACTIONS	0	0	0	
TOTAL		414 048	414 048	0	0,00%
LES CAPITAUX PROPRES					
CP5	RESULTAT REPORTE	31-12-2005	31-12-2004	VAR 12.05 / 12.04	
	RESULTAT REPORTE 3/	2 543	1 502 487	-1 499 944	-99,83%
	MODIFICATION COMPTABLE AFFECTANTS RESULTAT REPOTES	436 263	436 263	0	0,00%
TOTAL		438 804	1 938 750	-1 499 946	-77,37%
LES CAPITAUX PROPRES					
CP6	RESULTAT	31-12-2005	31-12-2004	VAR 12.05 / 12.04	
	RESULTAT DE L'EXERCICE	21 711 053	18 530 054	3 180 999	17,17%
	RESULTAT EN INSTANCE D'AFFECTATION	0	0	0	
TOTAL		21 711 053	18 530 054	3 180 999	17,17%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		226 814 643	203 442 723	23 371 920	11,49%

● Tableau de variation des immobilisations

BANQUE DE L'HABITAT D.E.I	TABLEAU DES IMMOBILISATIONS DE LA BH AU 31/12/2005											En Dt												
	VALEUR A LA			MOUVEMENT DE LA PERIODE				VALEURS					AMORTISSEMENT			VALEURS								
	FIN DE LA PERIODE PRECEDENTE	ACQUISITIONS	IMMOBILIS APORTEES PAR TIERS	IMMOBILIS SORTIES DE L'ACTIF	TOTAL	BRUTES A LA FIN DE PERIODE	CUMUL PERIODE PRECEDENTE	DOTATION DE LA PERIODE	AMORT. IMMO SORTIE DE L'ACTIF	CUMUL AMORTISSEMENTS	NETTES COMPTABLE		NETTES COMPTABLE											
														0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES																								
IMMO CORP HORS EXPLOITATION	887 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	887 000,000	44 350,000			744 766,712	142 233,288													
450810 CONSTRUCTION & IMMEUB HORS EX	770 564,331	0,000	0,000	0,000	0,000	770 564,331	44 350,000			0,000	770 564,331													
450800 TERRAIN HORS EXPLOITATION	1 657 564,331	0,000	0,000	0,000	0,000	1 657 564,331	44 350,000			744 766,712	912 797,619													
-----S/TOTAL 1-----																								
IMMO CORP D' EXPLOITATION																								
IMMEUBLE D'EXPLOITATION	9 087 860,660	906 155,397	0,000	0,000	906 155,397	10 004 016,057	488 330,344			5 499 556,487	4 504 459,570													
442700 CONSTRUCTION D'EXPLOITATION	3 456 766,242	0,000	0,000	0,000	0,000	3 456 766,242	0,000			0,000	3 456 766,242													
442800 TERRAINS	12 554 626,902	906 155,397	0,000	0,000	906 155,397	13 460 782,299	488 330,344			5 499 556,487	7 961 225,812													
-----TOTAL RUBRIQUE-----																								
MATERIEL ET MOBILIER																								
442300 MOBILIER DE BUREAU	2 352 330,858	109 085,915	87 098,432	21 987,483	21 987,483	2 374 316,341	153 341,589			1 801 766,694	572 551,647													
442310 ETAGERE METALLIQUE ET CORNIER	378 687,568	61 349,280	40,278	61 349,280	61 349,280	440 036,848	15 126,481			205 659,938	234 376,910													
442400 MATERIEL DE BUREAU	2 269 647,843	6 430,949	13 594,614	-7 163,665	-7 163,665	2 262 484,178	160 844,962			1 724 793,009	537 691,169													
442410 MATERIEL INFORMATIQUE	8 842 736,976	284 088,477	0,000	0,000	284 088,477	9 126 825,453	636 787,034			7 557 834,986	1 568 990,467													
442420 MATERIEL DE SECURITE	1 022 500,780	38 478,912	0,000	38 478,912	38 478,912	1 060 979,692	53 084,419			815 604,126	245 375,566													
442430 DISTRIBUTEUR AUTOMA BILLET	1 846 691,870	0,000	0,000	0,000	0,000	1 846 691,870	117 574,736			1 598 284,163	248 407,707													
442490 OUTILLAGE	355 530,430	290,000	0,000	290,000	290,000	355 820,430	14 777,569			335 893,569	19 926,841													
-----TOTAL RUBRIQUE-----	17 068 126,325	498 763,811	100 733,324	399 030,487	399 030,487	17 467 156,812	1 751 546,780			14 039 836,505	3 427 320,307													
MATERIEL DE TRANSPORT																								
442500 MATERIEL ROULANT (AUTO)	1 555 587,507	260 256,451	0,000	260 256,451	260 256,451	1 815 843,958	144 908,280			1 509 456,480	306 387,478													
-----TOTAL RUBRIQUE-----	1 555 587,507	260 256,451	0,000	260 256,451	260 256,451	1 815 843,958	144 908,280			1 509 456,480	306 387,478													
AGENCEMENT AMENAGEMENT INS																								
442000 AGENCEMENT AMENAGEMENT	7 633 671,989	322 252,582	303 066,612	19 183,980	19 183,980	7 652 855,969	310 492,945			6 985 345,051	687 510,918													
442200 INSTALLATION EAU	53 758,177	476,175	704,000	-227,825	-227,825	53 530,352	1 099,856			38 929,009	14 601,343													
442210 INSTALLATION ELECTRICITE	1 969 124,845	45 627,388	144 804,645	-99 177,257	-99 177,257	1 869 947,588	74 452,869			1 083 300,290	786 647,298													
442230 INSTALLATION CHAUFFAGE	44 816,637	0,000	432,721	-432,721	-432,721	44 383,916	269,356			44 002,340	381,576													
442240 INSTALLATION CLIMATISATION	1 317 997,062	11 005,576	33 024,703	-22 019,127	-22 019,127	1 295 977,935	76 653,301			996 427,093	299 550,842													
442250 INSTALLATION TELEPHONIQUE	1 428 317,716	83 517,924	10 416,942	73 100,982	73 100,982	1 511 418,698	114 703,664			1 027 714,414	473 704,284													
442260 INSTALLATION SANITAIRE	54 737,151	0,000	2 756,794	-2 756,794	-2 756,794	51 980,357	1 643,779			34 274,719	17 705,638													
442270 INSTALLATION ASCENCEUR	254 650,500	0,000	0,000	0,000	0,000	254 650,500	0,000			254 650,500	0,000													
-----TOTAL RUBRIQUE-----	12 757 074,077	462 879,655	495 208,417	-32 328,762	-32 328,762	12 724 745,315	579 315,870			10 311 493,074	2 260 101,899													
-----S/TOTAL 2-----	43 935 414,811	2 129 055,314	0,000	595 941,741	1 533 113,573	45 468 528,384	2 364 101,274			31 513 492,888	13 955 035,496													
IMMOBILISATIONS EN COURS																								
43 AV. & ACOMPTE/ IMMOBILISATION	14 969 209,875	5 287 161,079	0,000	5 287 161,079	5 287 161,079	20 256 370,954	0,000			0,000	20 256 370,954													
-----S/TOTAL 3-----	14 969 209,875	5 287 161,079	0,000	5 287 161,079	5 287 161,079	20 256 370,954	0,000			0,000	20 256 370,954													
TOTAL 1 + 2 + 3	60 582 189,017	7 416 216,393	0,000	595 941,741	6 820 274,552	67 382 463,669	2 408 451,274			30 368 542,237	32 259 259,600													
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES																								
441500 FONDS DE COMMERCE	2 701 500,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2 701 500,000	135 075,000			1 436 122,808	1 130 302,192													
441100 MATERIEL INFORMATIQUE LOGICIE	2 719 243,355	115 902,685	0,000	115 902,685	115 902,685	2 835 146,040	176 366,223			2 560 960,485	284 185,555													
S/TOTAL 4	5 420 743,355	115 902,685	0,000	115 902,685	115 902,685	5 536 646,040	311 433,223			3 810 725,070	4 122 158,293													
TOTAL GENERAL 1 + 2 + 3 + 4	65 982 932,372	7 532 119,078	0,000	595 941,741	6 936 177,337	72 919 109,709	2 719 884,497			34 180 267,307	36 380 417,893													

• **Tableau de détermination du bénéfice fiscal relatif à l'exercice 2005**

En Dinars

DESIGNATIONS	MONTANTS AU 31.12.2004	MONTANTS AU 31.12.2005
BENEFICE AVANT PROVISION	55 171 280,518	75 736 258,677
PROVISION	32 000 000,000	48 534 921,125
BENEFICE APRES PROVISION	23 171 280,518	27 201 337,552
Reintegrations	44 880 531,921	75 604 323,436
-Fonds de commerce	135 075,000	135 075,000
-Taxes sur les voyages	855,000	720,000
-Provisions	32 000 000,000	48 534 921,125
-Provisions N-3	11 972 461,874	25 889 654,039
-Jetons de présence	31 224,256	30 000,000
-Mission et réception	102 500,543	109 683,479
-Congés payés	380 354,807	249 172,694
-Pertes non couvertes par des provisions	0,000	541 800,000
-Pénalités sur IRPP	114 840,000	0,000
-Retenue à la source	143 220,441	113 297,099
Déductions	44 845 681,477	75 354 240,525
-Plue value s/titres de placement	0,000	0,000
-Provisions s/titres de placement	1 920 683,387	3 850 966,725
-Provisions s/titres de participation	2 011 338,000	1 275 000,000
-Provisions s/engts indivis de la clientèle	27 559 607,331	42 750 000,000
-Provisions N-3	11 972 461,874	25 889 654,039
-Reprise des provisions	501 431,685	464 028,982
-Congés payés	450 000,000	380 354,807
-DIVIDENDES	430 159,200	744 235,972
Résultat corrigé de l'exercice avant Réinvestissement exonéré	23 206 130,962	27 451 420,463
Réinvestissements exonérés	10 668 000,000	13 000 000,000
SOPIVEL	2 668 000,000	0,000
SIM SICAR	8 000 000,000	12 715 500,000
MANSOUR TABARKA		284 500,000
Bénéfice fiscal	12 538 130,962	14 451 420,463
Impôt sur les bénéfices (35%)	4 388 345,837	5 057 997,162
Bénéfice sans minimum d'impôts	18 782 934,681	22 143 340,390
Minimum d'impôts(20%du Résultat corrigé)	4 641 226,192	5 490 284,093
Bénéfice avec minimum d'impôts	18 530 054 ,326	21 711 053,459
Bénéfice Déclaré	18 530 054,326	21 711 053,459

- **Note relative aux effets de modifications comptables**

Reprise sur agios réservés liée à une modification comptable

Il s'agit des intérêts au titre des échéances déclarées impayées et ayant fait l'objet de réservation conformément à la circulaire de la BCT alors que le client a déjà réglé les échéances mais le règlement n'a pas été affecté à ces échéances pour les résorber au niveau des impayés et éviter la réservation des intérêts.

Après apurement du fichier des impayés, il a été constaté l'existence des règlements non affectés aux échéances impayées ce qui a conduit à l'apurement de ces impayés et par conséquent à la reprise parmi les produits, des intérêts réservés indûment.

Intérêts épargne logement récupérés liés à une modification comptable

La résiliation positive des comptes d'épargne logement signifie la clôture de ces comptes suite à la satisfaction d'une demande de crédit acquisition ou construction.

Quant aux intérêts repris, il est précisé qu'il s'agit d'intérêts décomptés indûment au titre de compte d'épargne clôturés ayant fait l'objet de demandes de crédit satisfaites.

- **Note relative à l'application de la circulaire 91-24 de la BCT pour l'exercice 2005**

1 - Risques Encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets :

Conformément à l'article 1 nouveau de la circulaire BCT aux banques n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires BCT n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 04 mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 5 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus de ces fonds propres nets.

Au 31/12/2005, ce ratio est respecté par la banque. A ce titre, le montant total de ces risques encourus (14 bénéficiaires) s'élève à 281,068 MD soit 1,31 fois des fonds propres nets de la banque.

.
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .
. .

2- Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets

Le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Au 31/12/2005, ce ratio est respecté par la banque. A ce titre, le montant total des risques encourus pour ces bénéficiaires (2 bénéficiaires) s'élèvent à 74,501 MD soit 0,34 fois des fonds propres nets de la banque.

3- Risques encourus supérieurs à 25% sur un même bénéficiaire

Conformément à l'article 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder : 25% des fonds propres nets de la Banque.

Le montant total des risques encourus sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.

Au 31/12/2005, ce ratio est respecté par la banque. A ce titre, aucun bénéficiaire sur lequel les risques encourus dépassent le seuil de 25% des fonds propres nets de la banque n'a été identifié.

4- Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la banque

Conformément à l'article 3 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et, les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de la Banque.

Au 31 décembre 2005, ce ratio est respecté par la banque. Les risques encourus sur les dirigeants, administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la banque s'élèvent à 4,812 MD en 2005 représentent 0,021 fois des fonds propres nets de la banque.

Il importe à signaler à ce niveau que le seul actionnaire détenant plus que 10% du capital de la banque est l'Etat tunisien qui ne présente aucun risque encourus. Les engagements garantis par l'Etat ont été de 35,11 MD en 2005.

5- Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, les fonds propres nets de chaque banque doivent représenter en permanence au moins 8 % du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Le ratio de solvabilité tel qu'il résulte du rapport entre les fonds propres nets et le total des actifs pondérés, s'élève au 31 décembre 2005 à 8,83%, se situant, ainsi au dessus du seuil minimum fixé par la Banque Centrale de Tunisie.

- **Notes aux états de flux de trésorerie au 31/12/2005**

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 288.838 mD au 31.12.2004 à 324067 mD au 31.12.2005 enregistrant une augmentation de 35229 mD. Cette augmentation est imputable aux flux de trésorerie positifs concernant les activités d'exploitation à hauteur de 29571 mD et à la diminution des flux des activités d'investissement à hauteur de 14.536 mD et d'un flux positif des activités de financement à hauteur de 11859 md majeures des incidences des variations des taux de change à concurrence de 8.334 mD.

Le flux positif de trésorerie résulte de la situation où le total des décaissements d'une période est inférieur au total des encaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

1. Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- ◆ Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 167740 md .
- ◆ Les crédits à la clientèle se sont accrus de 165531md.
- ◆ Les sommes reçues des débiteurs divers et des prêts accordés aux établissements bancaires et financiers s'élèvent respectivement à 11543md et 26979md.
- ◆ Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31/12/2005 et le 31/12/2004 à 36 725 mD.
- ◆ L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 110.220 mD ce qui donne un flux de trésorerie positif qui vient compenser les flux de trésorerie négatifs ci-dessus mentionnés.

2. Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles compensées et partie par la perception des dividendes sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 14.535 mD.

3. Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie positif de 11.859 mD provient principalement du règlement des dividendes en faveur de nos actionnaires, par l'augmentation baisse du total des ressources spéciales et par l'émission d'emprunts.

4. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités.

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 31.12.2005 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 8.334 mD.

5. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent au 31/12/2005 à 324 067 mD sont détaillés ci-après :

LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES DE DEBUT DE PERIODE	288.838MD
CAISSE	11352
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE	9120
CENTRE DE CHEQUES POSTAUX	242
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	136622
TITRES DE TRANSACTION	166732
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES DE FIN DE PERIODE	324.067MD
CAISSE	10085
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE	10887
CENTRE DE CHEQUES POSTAUX	368
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	167550
TITRES DE TRANSACTION	99947
VARIATION DE LIQUIDITE ETR EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	35229MD

4.3.1.7 Notes rectificatives aux états financiers au 31/12/2005

- Le portefeuille d'investissement

AC5 - PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	31-12-2005	31-12-2004
AC5.A - TITRES D'INVESTISSEMENT	60 003 134,365	55 347 285,501
TITRES GERES PAR S.I.M SICAR	65 320 379,680	58 914 581,645
PROVISIONS	-5 317 245,315	-3 567 296,144
AC5.B - TITRES DE PARTICIPATION	33 247 205,883	31 975 067,082
TITRES DE PARTICIPATIONS	39 239 772,779	37 301 887,779
PARTICIPATIONS EXONEREES	25 626 893,919	25 863 808,919
FILIALES	17 674 308,919	17 674 308,919
S I C A F EPARGNE INVESTISSEMENT 1994	7 446 059,423	7 446 059,423
STE D'INVESTISSEMENT MODERNE	7 496 749,496	7 496 749,496
BH PROMOTION 1995 (SOPIVEL)	2 728 500,000	2 728 500,000
BH TECHNOLOGIE	3 000,000	3 000,000
AUTRES	7 952 585,000	8 189 500,000
STE DE DEVELOP. & D'EXPLOIT. ZONE FRANCHE ZARZIS 1993	435 000,000	435 000,000
TUNISIE AUTOROUTE 1992	750 000,000	750 000,000
MONETIQUE TUNISIE 1991	164 000,000	164 000,000
B.E.A.T.L 1990	47 400,000	47 400,000
SODINO 1992	612 500,000	437 500,000
MONTAZAH SOUKRA 1992	600 000,000	600 000,000
S.P.P.I 1989	250 000,000	250 000,000
S.E.P.T.S 1990	145 000,000	145 000,000
SODEK ***	100 000,000	100 000,000
GRANADA HOTEL	2 000 000,000	2 000 000,000
S I B T E L	140 000,000	140 000,000
S T I M E C	153 000,000	320 000,000
TITF.S I C A R	500 000,000	500 000,000
INTER BANK SERVICE	155 085,000	400 000,000
EPARGNE PARTENARIAT INVEST.	700 600,000	700 600,000
TIT.PARTICIP.LIB.S.PORTAGE JNAYNET HAMAMMET	1 200 000,000	1 200 000,000
PARTICIPATIONS NON EXONEREES	13 612 878,860	11 438 078,860
FILIALES	10 567 698,000	10 517 698,000
SICAV BH OBLIGATAIRE 1997	150 000,000	150 000,000
ASSURANCES SALIM 1995	3 520 000,000	3 520 000,000
S.I.F.I.B BH 1995	900 000,000	900 000,000
STE MODERNE LEASING	4 647 698,000	4 647 698,000
SOCIETE GENERALE RECOUVREMENT	1 200 000,000	1 200 000,000
TIT.PARTICIP.LIB.S.M.TITRISATI.	150 000,000	100 000,000
AUTRES	3 045 180,860	920 380,860
SNIT NORD 1978	10,000	10,000
SNIT CENTRE 1978	10,000	10,000
SNIT SUD 1978	10,000	10,000
STICODEVAM 1993	13 460,860	13 460,860
FOIRE INTERNATIONALE DE GABES 1995	102 700,000	102 700,000
AGENCE TUNIS D'INTERNET	50 000,000	50 000,000
MAISON DU BANQUIER 1983	452 200,000	159 400,000
SHETER AFRIQUE 1998	394 690,000	394 690,000
TIT.PARTICIP.LIB.S.TUNISIENNE DE GARANTIE	200 000,000	200 000,000
SOCIETE EL MANSOUR TABARKA	284 500,000	0,000
SOCIETE BOUMAKHTOUF	62 500,000	0,000
SOCIETE SCE PERELINAGE OMRA	250 000,000	0,000
TUNISIE LAIT	1 235 000,000	0,000
SOCIETE NATIONALE DE TELECOMS	100,000	100,000
CREANCES RATTACHEES	-626 660,595	-35 914,396
PROVISION POUR DEPRECIATION DES PARTICIPATIONS	-5 365 906,301	-5 290 906,301
T O T A L	93 250 340,248	87 322 352,583

- La ventilation des postes AC3, PA3 et PA4 selon la durée résiduelle, la nature de la relation, le critère d'éligibilité au préfinancement de la BCT et de la matérialisation par des titres se présente comme suit:

LIBELLES	(En Dinars)							Provisions	Valeurs nettes
	0-->3 mois	3 mois--> 1 an	1 an--> 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL	NATURE DE L'ORGANISME	REFINAN. BCT		
CREDITS A LA CLIENTELE	418 853 503	276 261 315	1 196 185 301	752 390 916	2 643 691 035			-80 125 442	2 563 565 593
CCB	50 551 997	4 601 930	63 302 939	0	118 456 866	Autres	Non	Non	118 456 866
IMMOBILIER	164 421 871	164 690 040	623 492 607	279 104 538	1 231 709 056	Autres	Non	Non	1 205 394 056
				0					0
CREDITS COMMERCIAUX & INDUSTRIELS	111 631 072	28 783 593	134 459 056	129 538 338	404 412 059	Autres	Non	Non	350 601 617
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	13 584 170	42 391 753	191 362 621	170 992 661	418 331 205	Autres	Non	Non	418 331 205
AUTRES CREDITS	78 664 393	35 794 000	183 568 077	172 755 379	470 781 849	Autres	Non	Non	470 781 849
									0
DEPOTS DE LA CLIENTELE	1 111 631 485	516 372 702	262 858 859	132 185 394	2 023 048 440				2 023 048 440
DEPOTS A VUE	57 600 958	357 253 307	0	0	414 854 265	Autres	Non	Non	414 854 265
COMPTES D'EPARGNE	782 775 188	18 926 173	60 583 885	132 185 394	994 470 640	Autres	Non	Non	994 470 640
									0
COMPTES ET BONS A ECHEANCES	240 654 408	140 193 222	202 274 974	0	583 122 604	Autres	Non	Non	583 122 604
AUTRES	30 600 931	0	0	0	30 600 931	Autres	Non	Non	30 600 931
									0
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	9 042 576	11 017 217	421 810 816	120 395 345	562 265 954				562 265 954
EMPRUNTS	9 042 576	11 017 217	168 732 586	120 395 345	309 187 724	Divers	Non	Non	309 187 724
RESSOURCES SPECIALES	0	0	253 078 230	0	253 078 230	Etat	Non	Non	253 078 230

- Les provisions constatées par la banque au 31/12/2005 se présentent comme suit:

INITIULES	31.12.2003	31.12.2004	DOTATIONS 2005	REPRISES 2005	RECLASSEMENTS 2005	31.12.2005
PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS DE LA CLIENTELE	83 029 975	110 349 947	42 760 148	65 684 653	7 300 000	80 125 442
PROVISIONS EN FRANCHIS L'IMPOT	80 701 632	107 939 693	42 750 000	65 657 336	7 300 000	77 732 358
- RESERVE REINVESTISSEMENT EXONNERES	11 465 000	11 465 000				11 465 000
- ENGT INDIVIS A LA CLIENTELE	68 691 150	95 929 212	42 750 000	65 657 336	7 300 000	65 721 876
- PROMOTEUR IMMOBILIERS	20 838	20 838				20 838
- COMPTE COURANT DEBITEURS	416 373	416 373				416 373
- CREDITS AU PERSONNEL	108 270	108 270				108 270
PROVISIONS AYANT SUPPORTEES L'IMPOT	2 328 343	2 410 254	10 148	27 318		2 393 084
- RESERVE EXTRAORDINAIRES AFFECTEE AUX ACTIFS CLASSES	1 720 000	1 720 000				1 720 000
- PROVISIONS SUR ECART COMPTES DE CREDITS	174 301	176 848				176 848
- PROVISIONS POUR INTERETS SUR CREDITS	434 041	513 406	10 148	27 318		496 236
PROVISIONS POUR RISQUE	10 581 361	12 584 411	5 774 773	2 437 729	1 300 000	14 621 455
PROVISIONS POUR ECART SUR COMPTES EPARGNE LOGEMENT	1 405 283	1 489 691	96 000	11 975		1 573 717
- EPARGNE LOGEMENT	3 100	750				750
- INTERETS SUR MOUVEMENTS NON IDENTIFIES	1 402 183	1 488 941	96 000	11 975		1 572 967
PROVISIONS SUR DIFFERENCE DE CHANGE SUR CREDIT US-AID	1 479 330	1 197 989	251 800	315 377		1 134 412
PROVISIONS POUR DIVERS RISQUES SUR ACTIF	916 568	1 038 528	301 007	109 360		1 230 175
- DETOURNEMENTS	704 173	741 381		82 157		659 224
- CREA. DEBIT DIVERS	57 614	57 614				57 614
- O B A R	30 851	30 851				30 851
- COMPTE DE LIAISON	123 930	208 682	301 007	27 203		482 486
-TITRES DE PARTICIPATION	4 602 211	5 290 906	1 275 000	950 000	250 000	5 365 906
-TITRES DE D'INVESTISSEMENT	2 177 970	3 567 296	3 850 967	1 051 018	1 050 000	5 317 245
TOTAL DES PROVISIONS	93 611 336	122 934 357	48 534 921	68 122 382	8 600 000	94 746 897

4.3.2 Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2005



LA GÉNÉRALE D'AUDIT & CONSEIL

Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie



Member of

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE DE L'HABITAT ARRETES AU 31 DECEMBRE 2005

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la Banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005.

I. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la Banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit et conformément aux termes de référence pour l'audit des états financiers des établissements de crédits, tels que prévus par la note aux banques de la Banque Centrale de Tunisie n° 93-23 du 30 juillet 1993.

Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers de la Banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005 sont réguliers et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque de l'Habitat ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Examens spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes internationales d'audit.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données

S.A.R.L. au capital
de 15 000 DT
MF : 633094 S.A.M.000
RC : B 18513 1998

Adresses

Tunis

9, Place Ibn Hafs
1002 - Manoucheville
Tél : 00216 71 288 259
Fax : 00216 71 289 827

Nabeul

Avenue de France
Imm. Napoléon Center
1^{er} étage, Bureau N° 8
Tél : 00216 72 223 043
Fax : 00216 72 223 128

E-mail

gac.audit@gnnet.tn

dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers de la banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque n'est pas effectuée en conformité avec le décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières. Ainsi, les comptes des valeurs mobilières émises par la Banque de l'Habitat sont tenus pour la partie non stable du capital par l'intermédiaire en bourse, la SIFIB, et pour la partie stable (Etat et gros actionnaires) du capital par la Banque elle-même.

Tunis, le 10 avril 2006

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Membre de CPA Associates International
Chiheb GHANMI
Associé





RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits.

I. Convention conclues au cours de l'exercice 2005

En application des dispositions des articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales et 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, nous portons à votre connaissance que nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration d'opérations conclues par votre Banque avec l'une des personnes prévues par ces articles.

Toutefois, votre conseil d'administration réuni le 13 mars 2006 a autorisé une cession de créances au profit de la Société Générale de Recouvrement des Créances, filiale de la banque. En vertu de cette convention, la banque a cédé des créances ayant une valeur nominale globale d'environ 77 439 millions de dinars pour un prix de cession de 3 millions de Dinars.

2. Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2005

Une convention de dépositaire a été conclue entre les SICAV BH PLACEMENT et BH OBLIGATAIRE depuis 1994. Les commissions facturées par la banque s'élèvent à 1 000 dinars HT pour chacune d'entre elles.

Par ailleurs, nous vous présentons dans les pages qui suivent les effets que continuent à produire au cours de l'exercice 2005 les conventions déjà conclues entre la Banque de l'Habitat et l'État Tunisien au cours des exercices antérieurs.

Tunis, le 10 avril 2006

La Générale d'Audit et Conseil - G.A.C
Membre de CPA Associates International

Chihab GHANNI
Associé



S.A.R.L. au capital
de 15 000 000 D.T
M#: 632094 S.A.M.000
RC : B. 18512 1998

Adresses

Tunis

9, Place IBN HAÏS
1002 - Mutuelleville
Tél : 00216 71 288 259
Fax : 00216 71 289 827

Nabeul

Avenue de France
Ifran, Neapolis Center
3^e étage, Bureau N° 8
Tél : 00216 72 223 045
Fax : 00216 72 223 128

E-mail

gac.audit@gnet.tn

1) Convention pour la gestion du fonds de promotion des logements pour les salariés (FOPROLOS)

Compte tenu de la loi n° 77-54 du 3 août 1977 et le décret n° 77-965 instituant le fonds de promotion des logements pour les salariés (FOPROLOS), la banque de l'habitat et l'Etat tunisien ont signé, le 02 janvier 1990, une convention relative à la gestion du FOPROLOS.

A cet effet, il est ouvert dans les écritures de la Banque de l'Habitat, un compte spécial qui est alimenté par les tirages sur le fonds de promotion des logements pour les salariés ouvert dans les écritures de la Trésorerie Générale de Tunisie. La dotation accordée à la Banque de l'Habitat au titre de la gestion de ce fonds est fixée initialement par la convention à 2.000.000 Dinars. Les fonds consignés dans ce compte sont destinés à l'accord de prêts aux salariés et de crédits aux promoteurs immobiliers agréés pour financer la construction de logements suburbains.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 2% sur les prêts débloqués chaque année au profit des salariés, soit 491 329 Dinars au titre de 2005, et 3% sur les montants de recouvrement en principal et intérêts, soit 724 193 Dinars en 2005.

2) Convention relative au programme national de résorption des logements rudimentaires (PNRLR)

Par décret n° 86-438 du 12 avril 1986, il a été institué un programme national de résorption des logements rudimentaires.

En application de l'article 6 du décret précité, la Banque de l'Habitat (Ex-CNEL) a signé le 16 mai 1986 avec l'Etat tunisien, une convention relative à la gestion des Fonds pour le Programme National de Résorption des Logements Rudimentaires.

Un compte est ouvert à cet effet, il est alimenté notamment par les dotations budgétaires de l'Etat, les prélèvements sur le FNAH, les prélèvements sur les autres programmes spéciaux en rapport avec l'habitat, les concours du système bancaire ainsi que toutes autres ressources nationales ou internationales qui seraient affectées à ce programme.

Les fonds ainsi collectés sont destinés à l'accord de prêts ou subventions aux ménages occupant des logements rudimentaires pour l'acquisition de lots de terrains, la construction de logements salubres et l'amélioration de logements insalubres.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloques, et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 264 Dinars en 2005.

3) Convention pour le 4^{ème} projet de développement urbain

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 18 juillet 1983 sous le numéro 2736 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n° 86-102, la BIRD a consenti à l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 30,2 millions de Dollars US destiné au financement du 4^{ème} projet de développement urbain.

En application des sections 3.02 (b) et 3.08 de cet accord, il a été signé le 4 mars 1987 entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat, une convention relative à la gestion des composantes "Trames assainies et auto-construction" du 4^{ème} projet de développement urbain.

A cet effet, un compte est ouvert à la banque de l'habitat, ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, le concours bancaire, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots de terrains AFH, à l'auto-construction et à l'amélioration de l'habitat dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloques des prêts et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 37 833 dinars en 2005.

4) Convention pour le programme des trames assainies et auto-construction (US-AID HG 004B)

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 30 avril 1985 et ratifié par la loi n° 85-103 du 2 décembre 1985 entre l'Etat tunisien et les Etats Unis d'Amérique par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti, au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 46 Millions de dollars US destinés au financement de la viabilisation des lots de terrains, l'acquisition de ces lots et l'auto-construction.

A cet effet, une convention a été signée entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat relative à la gestion par celle-ci des fonds pour le programme des trames assainies et l'auto-construction du crédit US-AID HG004 B.

Ainsi, il a été ouvert dans les comptes de la Banque de l'Habitat, un compte recevant les contributions financières affectées au financement de ce programme et qui sont essentiellement constituées par les fonds du prêt constaté et l'autofinancement des bénéficiaires.

Ces fonds sont destinés au financement du programme des trames assainies et l'auto-construction dans certaines localités indiquées en annexe de la convention précitée.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloques des prêts, et 3% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 18 184 Dinars en 2005.

5) Convention relative au 3^{ème} projet de développement urbain

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 janvier 1983 sous le numéro 2223 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), celle-ci a mis à la disposition de l'Etat tunisien un prêt en monnaie étrangère d'un montant de 25 Millions de Dollars US destiné au financement du 3^{ème} projet de Développement Urbain. En application de la section 3.02 (b) de cet accord, il a été signé entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat, une convention relative à la gestion des composantes "trames assainies et auto-construction" du 3^{ème} projet de développement Urbain.

A cet effet, un compte est ouvert à la Banque de l'Habitat. Ce compte loge les fonds du prêt de la BIRD, les fonds de l'Etat et l'autofinancement des bénéficiaires. Ces contributions financières sont destinées à la viabilisation des lots et à l'auto-construction dans les zones prévues par la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloques des prêts, et 2% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts, soit 3 271 Dinars en 2005.

6) Convention pour la réhabilitation d'EL HAFSIA

Par accord de prêt conclu à Washington en date du 11 janvier 1983 sous le numéro 223 entre l'Etat tunisien et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ratifié par la loi n° 83-56 du 27 Juin 1983, il a été créé un compte spécial devant permettre d'accorder des prêts pour l'amélioration des bâtiments dans les quartiers de Sidi El Bayane, Sidi Younès et El Hafsia, la Municipalité de Tunis et l'ARRU afin de définir les

modalités et les conditions de leurs interventions respectives dans la gestion dudit compte spécial.

Ce compte spécial est alimenté par les fonds versés par l'ARRU, les fonds versés annuellement par le FNAH, les fonds versés par l'Etat au titre des prêts accordés par la BIRD pour l'opération, les remboursements en principal et intérêts par les bénéficiaires et les intérêts des placements des disponibilités.

Les fonds provenant de ce compte sont destinés à être accordés, à titre des prêts, aux propriétaires désireux de réhabiliter leurs constructions, et à la Municipalité pour la réhabilitation des constructions municipales ainsi qu'à certaines dépenses de l'ARRU et de l'Association pour la Sauvegarde de la Médina (ASM).

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloquages des prêts et 3% sur les sommes recouvrées, soit 1 989 Dinars en 2005.

7) Convention relative au 2^{ème} projet de développement urbain

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID) assurent respectivement le financement du 2^{ème} projet urbain et du projet de réhabilitation du quartier "El Mellasine". La Municipalité de Tunis promoteur de ce projet, a sollicité le concours de la Banque de l'Habitat pour le recouvrement des crédits à accorder aux bénéficiaires des logements évolutifs et des lots viabilisés. L'intervention de la Banque de l'Habitat a été matérialisée par une convention de recouvrement des crédits accordés.

Dans le cadre de cette opération, la Banque de l'Habitat assure, dans une première phase, l'accomplissement des formalités de constitution du dossier de crédit, puis le recouvrement des crédits accordés.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloquages et 2,5% sur les recouvrements, soit 786 Dinars en 2005.

8) Convention pour le programme de reconstruction des logements au profit des sinistrés d'inondations (PRLSI) :

Par accord d'exécution conclu à Tunis en date du 27 juillet 1983 ratifié par la loi n° 84-10 du 3 avril 1984 entre l'Etat tunisien et les Etats-Unis d'Amérique agissant par l'intermédiaire de l'Agence Internationale pour le Développement (US-AID), celle-ci a garanti au profit du Gouvernement tunisien, un prêt de 4

Millions de Dollars US et une subvention de 1 Million de Dollar US provenant du fonds de soutien économique.

En application de la section 1.01 de cet accord, il a été signé une convention entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat relative à la gestion des fonds du Programme de Reconstruction des Logements au profit des sinistrés d'inondations. A cet effet, il est ouvert à la Banque de l'Habitat un compte alimenté par les fonds du prêt US-AID et la subvention du fonds de soutien économique. Ces fonds sont destinés au financement du programme de reconstruction des logements au profit des victimes d'inondations dans les localités indiquées dans la convention.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloqués. Aucun déblocage n'est plus effectué actuellement, et 2,5% sur les recouvrements annuels en principal et intérêts.

9) Convention pour la gestion du régime d'épargne-logement

La convention du 28 avril 1989 relative à la gestion du régime d'épargne - logement signé le 16 mai 1989 entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat stipule, dans son article 19, que l'Etat tunisien fournit annuellement à la Banque de l'Habitat les fonds nécessaires pour combler les besoins de financement résultant du déséquilibre financier du régime d'épargne - logement constaté au titre de l'exercice écoulé. Ce montant s'élève au 31 décembre 2005, à 240 622 079 Dinars. La Banque de l'Habitat n'a pas demandé à l'Etat l'équivalent du déficit résultant de la gestion du régime d'épargne-logement au titre de l'exercice 2005.

10) Convention pour la gestion du FOPRODI

Par la convention entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat signée le 15 août 1994, il a été déterminé le rôle de celle-ci dans la gestion du FOPRODI. A cet effet, il a été ouvert un compte à la Banque de l'Habitat sur lequel sont accordées des subventions aux promoteurs. Les prêts accordés à ceux-ci sont octroyés sur les ressources propres de la Banque de l'Habitat.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les débloqués, soit 891 dinars en 2005 et 3% sur les recouvrements.

11) Convention pour la gestion du FONAPRA

Suivant le protocole d'accord conclu en date du 02 décembre 1983 entre l'Etat tunisien et la Communauté Européenne, il a été décidé d'accorder une

subvention à l'Etat tunisien destinée au financement d'un programme visant la création de petites entreprises et encourageant la création d'emplois. A cet effet, il a été créé un compte spécial alimenté par la subvention européenne. Les fonds ainsi reçus sont destinés à financer les projets implantés dans les zones visées par la convention.

La gestion de ce fonds est confiée à la Banque de l'Habitat suivant la convention relative à la gestion du FONAPRA signée en date du 27 janvier 1994 et abrogée par la convention du 12 août 1994.

En rémunération de sa gestion, la Banque de l'Habitat perçoit 1% sur les déblocages de l'année, et un pourcentage de 3% sur les recouvrements, soit 645 Dinars en 2005.

12) Convention pour le financement des projets s'inscrivant dans le cadre du dispositif du fonds de dépollution (FODEP)

Conformément à la convention de rétrocession signée entre l'Etat tunisien et la Banque de l'Habitat, celle-ci accorde des prêts aux entreprises des secteurs productifs et de services devant servir au financement des opérations de dépollution pour une durée de dix ans, y compris un délai de grâce de trois ans.

Le taux d'intérêt appliqué est égal au taux supporté par la Banque de l'Habitat augmenté de la marge de celle-ci.

Les fonds rétrocédés à la Banque de l'Habitat s'élèvent au maximum à la contre valeur de 15 Millions d'ECUS. Ils génèrent des intérêts à un taux égal à celui du marché monétaire en vigueur au moment de la rétrocession (TMM) diminué de 1%.

4.3.3 Tableau des mouvements des capitaux propres

En DT

	Capital Social	Prime d'émission	Réserves Légales	Réserves extraordinaires	Réserves pour Fonds Social	Réserves de réévaluation IMM*	Résultats reportés**	Résultat de l'exercice après modifications comptables	Total
Solde au 31/12/2003	75 000 000	21 720 837	7 500 000	52 546 853	17 835 712	414 048	437 520	16 441 230	191 896 200
Affectation du résultat de 2003	0	0	0	6 590 000	850 000	0	9 001 230	16 441 230	-
Mouvement sur fonds social									-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2003							7 500 000		7 500 000
Mouvement sur crédits FAS					516 469				516 469
Résultat de l'exercice 2004								18 530 054	18 530 054
Solde au 31/12/2004	75 000 000	21 720 837	7 500 000	59 136 853	19 202 181	414 048	1 938 750	18 530 054	203 442 723
Affectation de l'AGO de l'exercice de 2004	0	0	0	11 680 000	850 000	0	6 000 054	-	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2004							7 500 000		7 500 000
Mouvement sur fonds social					560 867				560 867
Reconstitution de réserves				8 600 000 ***					8 600 000
Résultat de l'exercice 2005								21 711 053	21 711 053
Solde au 31/12/2005	75 000 000	21 720 837	7 500 000	79 416 853	20 613 048	414 048	438 804	21 711 053	226 814 643
Affectation du résultat de 2005	0	0	0	13 560 000	850 000	0	7 501 053	-	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005							7 500 000		7 500 000
Mouvements sur fonds social					287 137				287 137
Résultat au 30/06/2006								13 047 042	13 047 042
Solde au 30/06/2006	75 000 000	21 720 837	7 500 000	92 776 853	21 750 185	414 048	439 858	13 047 042	232 648 822

*: Apport de la CNEL à la BH

**: Tenant compte des effets de modifications comptables datant de 1989 (cf note complémentaire page 173)

***: Reconstitution de réserves prélevées en 2003 selon la décision de l'AGO du 19 avril 2002 et utilisées pour la couverture des besoins de provisionnement au titre de l'année 2003. Ce montant a été comptabilisé au niveau des états financiers de la banque au titre de l'exercice audité 2005 et approuvé a posteriori par l'AGO du 15/05/2006

4.3.4 Affectation des résultats

En dinars

	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2005
Bénéfice Net après modifications comptables	16 441 230,469	18 530 054,326	21 711 053,459
Réserves légales	0,000	0,000	0,000
1^{er} reliquat	16 441 230,469	18 530 054,326	21 711 053,459
Report à nouveau	1 256,560	1 502 487,029	2 541,355
2^{eme} reliquat	16 442 487,029	20 032 541,355	21 713 594,814
Dividende et super dividende	7 500 000,000	7 500 000,000	7 500 000,000
3^{eme} reliquat	8 942 487,029	12 532 541,355	14 213 594,814
Fonds social	850 000,000	850 000,000	850 000,000
4^{eme} reliquat	8 092 487,029	11 682 541,355	13 363 594,814
Réserves Extraordinaire	6 590 000,000	11 680 000,000	13 360 000,000
5^{eme} reliquat	1 502 487,029	2 541,355	3 594,814
Report à nouveau*	1 502 487,029	2 541,355	3 594,814

*: Ne tenant pas compte des effets de modification comptable datant de 1989 (cf notes complémentaires page173)

4.3.5 Evolutions des dividendes

	2003	2004	2005
Capital social en DT	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Nombre d'actions	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Valeur nominale en DT	5	5	5
Dividende global en DT	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Dividende par action en DT	0,500	0,500	0,500
% de la valeur nominale	10%	10%	10%
Date de détachement	01/06/2004	05/05/2005	22/05/2006

4.3.6 Evolution du PNB et du Résultat d'exploitation

En DT

	2003	2004	2005
Total des produits d'exploitation bancaire	172 318 594	188 390 490	214 397 834
PNB	86 416 900	104 892 114	123 270 286
Résultat d'exploitation	22 507 404	23 174 508	26 106 667
Capital social	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Nombre d'actions	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Produit d'exploitation / action	11,488	12,559	14,293
PNB / action	5,761	6,993	8,218
Résultat d'exploitation / action	1,500	1,545	1,740

4.3.7 Evolution des bénéfices nets

En DT

	2003	2004	2005
Capital social	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Nombres d'actions	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Bénéfice avant impôt	22 731 896	23 171 280	26 121 434
Bénéfice net après modifications comptables	16 441 230	18 530 054	21 711 053
Bénéfice consolidé avant impôt	21 776 638	23 907 630	28 061 582
Bénéfice net consolidé	14 311 611	17 370 923	21 449 641
Bénéfice avant impôt par action	1,515	1,544	1,741
Bénéfice net par action	1,096	1,235	1,447
Bénéfice consolidé avant impôt par action	1,452	1,594	1,871
Bénéfice net consolidé par action	0,9541	1,1580	1,4299

4.3.8 Evolution de la marge brute d'autofinancement

En DT

	2003	2004	2005
Bénéfices nets après modifications comptables	16 441 230	18 530 054	21 711 053
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 118 476	2 833 177	2 788 870
Reprise sur provisions	6 947 005	2 676 979	68 122 383
Marge brute d'autofinancement	12 612 701	18 686 252	-43 622 460

4.3.9 Emprunts obligataires garantis par la BH

Dénomination de l'emprunt	Montant de l'émission (en DT)	Quote-part BH (en DT)	Echéance	Taux	Durée	En cours au 31/12/2005 (en DT)
Modern Leasing 2001	30 000 000	10 000 000	21/12/2008	TMM+1%	7 ans dont 2 années de franchise	18 000 000
AIL 2002	10 000 000	2 000 000	01/07/2007	7,4%	5 ans	4 000 000
AFRICA 2003	10 000 000	3 500 000	16/09/2010	7,5%	7 ans dont 2 années de franchise	10 000 000
El Wifack Leasing 2006/1	5 000 000	2 500 000	30/06/2011	6,5%	5 ans	5 000 000

4.3.10 Emprunts obligataires émis par la BH

Dénomination	Montant	Encours au 31/12/2005	Taux	Durée	Dernière Echéance
BH1	60 000 000	36 000 000	TMM +1,25%	7 ans dont 2 années de franchise	31/12/2008

4.3.11 Principaux indicateurs et ratios

Principaux Indicateurs (en DT)	2005	2004	2003
Dépôt de la clientèle	2 023 048 439	1 856 814 091	1 670 232 638
Créances sur la clientèle	2 563 565 593	2 346 622 117	2 215 187 807
Capitaux propres avant résultat	205 103 590	184 912 669	175 454 970
Capitaux propres après résultat	226 814 643	203 442 723	191 896 200
Capital social	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Total Bilan	3 287 288 854	3 045 813 898	2 862 380 871
PNB	123 270 286	104 892 114	86 416 900
Commissions nettes	20 883 496	17 867 385	15 558 816
Frais de personnel	43 856 563	40 465 666	36 956 691
Charges générales d'exploitation	16 620 052	16 481 933	15 728 622
Frais généraux	63 265 485	59 780 776	55 803 789
Provisions sur créances	94 747 000	122 934 000	93 611 000
Agios réservés	54 525 000	60 003 000	51 073 000
Total Provisions & agios réservés	149 272 000	182 937 000	144 684 000
Créances classées (2,3,4 et 5)	286 852 000	357 788 000	349 456 000
Résultat d'exploitation	26 106 667	23 174 508	22 507 404
Résultat net après modifications comptables	21 711 053	18 530 054	16 441 230
Dividende	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Nombre d'actions	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Effectif	1 922	1 931	1 941
Ratios de Structure	2005	2004	2003
Capitaux propres après résultat / Total Bilan	6,90%	6,68%	6,70%
Créances sur la clientèle / Total Bilan	77,98%	77,04%	77,39%
Dépôt de la clientèle / Total Bilan	61,54%	60,96%	58,35%
Dépôt de la clientèle / Créances sur la clientèle	78,92%	79,13%	75,40%
Ratios de Productivité	2005	2004	2003
Frais généraux / PNB	51,32%	56,99%	64,58%
Commissions nettes / Frais de personnel	47,62%	44,15%	42,10%
Dépôt de la clientèle / Effectif (en DT)	1 052 575	961 582	860 501
Frais généraux / Effectif (en DT)	32 916	30 958	28 750
Frais de personnel / Effectif (en DT)	22 818	20 956	19 040
PNB / Effectif (en DT)	64 136	54 320	44 522
Ratios de Rentabilité	2005	2004	2003
ROE: Bénéfice net / capitaux propres avant résultat	10,59%	10,02%	9,37%
ROA: Bénéfice net / Total actif	0,66%	0,61%	0,57%
Bénéfice net / PNB	17,61%	17,67%	19,03%
PNB / Total Bilan	3,75%	3,44%	3,02%
Dividendes / Capital social	10,00%	10,00%	10,00%
Commissions nettes / PNB	16,94%	17,03%	18,00%
Ratios Réglementaires	2005	2004	2003
Ratio Cooke	8,83%	9,06%	9,57%
Ratio de liquidité	114,39%	118,29%	138,66%
Taux de couverture des créances classées	52,04%	51,13%	41,40%
Ratio NPL (Créances classées/total des engagements)	9,60%	13,42%	14,37%

4.4 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2005

Changement de méthode de consolidation au 31/12/2005

Pour l'exercice 2005, la méthode de l'intégration globale a été appliquée pour l'ensemble des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. De ce fait les chiffres de l'exercice 2004 ont été retraités en conséquence pour les besoins de la comparabilité avec les chiffres correspondants de l'exercice en cours. Ce changement de méthode de consolidation a concerné les sociétés suivantes :

- SOPIVEL
- Assurances SALIM
- BM Technologies
- STIMEC

Observation post-opinion formulée par le commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés 2004 et 2005

Dans son rapport sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2004 et au 31/12/2005, le commissaire aux comptes a émis l'observation post-opinion suivante:

"jusqu'à la date de l'émission de notre rapport, nous n'avons pas reçus le rapport du commissaire aux comptes de la société B.M Technologie faisant partie du périmètre de consolidation du groupe".

Changement attendu du périmètre de consolidation en 2006

Néant

4.4.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2005 (exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31-12-2005	31-12-2004*
--------------	------	------------	-------------

Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT		21 238 832	22 058 802
Créances sur les établissements bancaires et financiers		169 848 520	247 498 038
Créances sur la clientèle		2 613 918 679	2 396 199 744
Portefeuille titre commercial	AC4	229 141 913	146 453 474
Portefeuille titres d'investissement	AC5**	49 998 404	42 297 402
Valeurs immobilisées		46 140 527	41 554 731
Good Will	AC6	1 018 193	1 366 878
Autres actifs		211 933 824	208 330 012
TOTAL ACTIF		3 343 238 892	3 105 759 082

PASSIF

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		24 040 892	37 452 137
Dépôts et avoirs de la clientèle		1 991 652 795	1 833 875 469
Emprunts et ressources spéciales		598 738 167	561 424 059
Autres passifs		487 223 656	454 615 746
Intérêts des minoritaires	PA6	24 432 530	24 529 265
TOTAL PASSIF		3 126 088 040	2 911 896 676

CAPITAUX PROPRES

Capital		73 800 000	73 800 000
Réserves consolidées	CP2	121 901 210	102 691 484
Résultat consolidé	CP6	21 449 641	17 370 923
TOTAL CAPITAUX PROPRES		217 150 852	193 862 407

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 343 238 892	3 105 759 082
---	--	----------------------	----------------------

* Bilan retraité suite à l'adoption de la méthode de l'intégration globale pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation.

** : Ne figure pas au niveau des notes aux états financiers consolidés.

4.4.2 Etat des engagements hors bilans consolidé arrêté au 31 décembre 2005 (exprimés en dinars)

PASSIFS EVENTUELS*	31-12-2005	31-12-2004**
---------------------------	-------------------	---------------------

Cautions, avals et autres garanties données	127 347 006	118 482 817
A- En faveur d'établissement bancaires et financiers	17 804 556	17 244 601
B- En faveur de la clientèle	118 346 748	101 238 216
Crédits documentaires	118 346 748	120 569 374
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	245 693 754	239 052 192

*: Proviennent exclusivement de la BH. Pour plus d'information (cf notes aux états financiers pages 169-171)

ENGAGEMENTS DONNES*

Engagements de financement donnés	863 072 102	708 324 054
Engagements sur titres	161 700	365 916
A- Participations non libérées	161 700	365 916
B- Titres à recevoir	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	863 233 802	708 689 970

*: Proviennent exclusivement de la BH. Pour plus d'information (cf notes aux états financiers pages 169-171)

ENGAGEMENTS RECUS

Engagements de financement reçus	346 687 424	297 550 617
Garanties reçues	66 614 509	59 970 982
A- Garanties reçues de l'Etat	1 733 888	2 207 156
B- Garanties reçues de la clientèle	64 880 621	57 763 826
TOTA ENGAGEMENTS RECUS	413 301 933	357 521 599

** Etat retraité suite à l'adoption de la méthode de l'intégration globale pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

4.4.3 Etats de résultats consolidés arrêtés au 31 décembre 2005 (exprimés en dinars)

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>	Note	31-12-2005	31-12-2004*
Intérêts et revenus assimilés		176 375 306	159 427 666
Commissions		23 220 812	20 247 192
Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières		20 706 468	15 646 830
Revenus du portefeuille d'investissement		798 582	580 184
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		221 101 168	195 901 872

CHARGES D'EXPLOITATION

Intérêts encourus et charges assimilées		91 305 541	84 875 210
Commissions encourues		1 710 377	1 456 103
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		93 015 919	86 331 313
PRODUIT NET BANCAIRE		128 085 249	109 570 559
Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-42 753 209	-32 336 600
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-4 226 118	-1 588 825
Autres produits d'exploitation		33 374 582	22 839 285
Frais de personnel		-45 022 605	-41 655 311
Charges générales d'exploitation		-38 430 888	-29 196 366
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-3 481 792	-3 878 269
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 545 219	23 754 473
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		516 363	153 157
Impôts sur les bénéfices		(5 430 843)	(5 675 793)
Intérêts des minoritaires dans les résultats des entreprises intégrées globalement	PA6	-1 181 098	-860 914
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE		21 449 641	17 370 923

* Etat retraité suite à l'adoption de la méthode de l'intégration globale pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

4.4.4 Etat des flux de trésorerie consolidé arrêtés au 31 décembre 2005 (exprimés en dinars)

<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>	31-12-2005	31-12-2004*
Produits d'exploitation bancaire encaissés	224 258 917	189 727 832
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-295 337 323	-171 686 106
Charges d'exploitation bancaires	-93 355 531	-86 793 484
Charges payées d'avance	-1 386 201	-895 420
Dettes rattachées	-124 482	-7 379 635
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers	26 979 109	36 015 275
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	45 072 027	-40 587 070
Prêts et avances / remboursement prêts et avances auprès de la clientèle	-193 254 697	-215 893 363
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	169 910 272	201 514 779
Titres de placement	-15 127 489	11 244 005
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-77 616 447	-147 876 220
Sommes reçues des débiteurs divers	-111 029 043	128 244 232
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-49 654 586	-54 094 084
Impôts sur les bénéfices	5 430 843	5 675 793
Intérêts des minoritaires	-1 181 098	-860 914
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-71 078 406	18 041 726

ACTIVITE D'INVESTISSEMENT

Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	679 849	696 020
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-7 701 002	8 948 483
Acquisitions / cessions sur immobilisations	-4 585 796	-8 858 224
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-11 606 949	786 279

ACTIVITES DE FINANCEMENT

Emissions d'actions, d'emprunts et ressources spéciales	20 767 630	-37 257 010
Dividendes versés	-7 497 836	-7 495 064
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	13 269 794	-44 752 074

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	8 334 301	3 928 545
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-61 081 260	-21 995 524
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	300 175 968	322 171 492
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	239 094 708	300 175 968

* Etat retraité suite à l'adoption de la méthode de l'intégration globale pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation

4.4.5 Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2005

4. Notes aux états financiers consolidés (les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

4.1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables NC 35 à NC 39.

Pour l'exercice 2005, la méthode de l'intégration globale a été appliquée pour l'ensemble des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. De ce fait les chiffres de l'exercice 2004 ont été retraités en conséquence pour les besoins de la comparabilité avec les chiffres correspondants de l'exercice en cours. Ce changement de méthode de consolidation a concerné les sociétés suivantes :

- SOPIVEL
- Assurances SALIM
- BM Technologies
- STIMEC

Par ailleurs, les crédits sur ressources spéciales pour lesquels la banque, société mère, n'encourt aucun risque ont été déduits des ressources spéciales y afférentes au passif. Le surplus des ressources spéciales non encore utilisé est inscrit au poste PA5 - "Autres passifs" au lieu du poste PA 4 - "Emprunts et ressources spéciales".

4.2. Note sur le périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes comptables NC 35 à NC 37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes de sociétés.

Ainsi, les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage d'intérêt du groupe ainsi que les méthodes de leur consolidation, après retraitement de l'impact de l'exclusion de la SICAV BHP du périmètre pour l'année 2003, se présentent comme suit:

Désignation	Pourcentage d'intérêt	
	2005	2004
<i>Banque de l'Habitat (société mère)</i>	98.40%	98.40%
<i>Modern Leasing</i>	59.20%	59.10%
<i>SIM SICAR</i>	53.47%	53.41%
<i>SICAF BHEI</i>	51.89%	51.88%
<i>SIFIB</i>	61.99%	61.98%
<i>Société Générale de Recouvrement de Créances</i>	79.23%	79.21%
<i>Société Moderne de Titrisation</i>	36.93%	27.09%
<i>SOPIVEL</i>	79.59%	79.58%
<i>Assurances SALIM</i>	44.60%	44.59%
<i>BM Technologies</i>	59.87%	59.61%
<i>STIMEC</i>	23.03%	39.42%

4.3. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers consolidés ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

4.3.1. Règles d'intégration des sociétés intégrées globalement

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque qui opèrent dans le secteur financier et dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait lorsque la majorité des membres du conseil d'administration sont nommés par la banque.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

4.3.2. Règles de mise en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les sociétés qui opèrent dans des secteurs dissemblables de celui de la banque ou celles dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Éliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

4.3.3. Règles détermination et d'amortissement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre la valeur d'acquisition des titres et la valeur de la quote part comptable de ces mêmes titres dans les capitaux propres de la société émettrice des titres. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif. Aucun écart d'évaluation n'a pu être identifié.

Les écarts d'acquisition ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

4.3.4. Règles de traitement des impôts différés

L'élimination des opérations réciproques ainsi que les provisions sur les participations intra groupe occasionnent des traitements de l'impôt différé et de la TVA. L'impôt différé est traité selon le taux nominal de l'impôt sur les sociétés ainsi que les taux nominaux de TVA.

4.3.5 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels arrêtés au 31/12/2005 pour les sociétés consolidées.

4.4. Notes sur les postes des états financiers

AC 4 – Portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titres commercial se subdivise par société incluse dans le périmètre de consolidation comme suit :

SOCIETES	31/12/2005	31/12/2004
BANQUE DE L HABITAT	177 384	105 740
SIFIB	2 214	2 030
MODERN LEASING	3 108	3 316
SICAR	17 636	11 755
SICAF	10 756	3 993
SGRC	185	186
SALIM	17 513	18 861
SIPIVEL	345	440
BMT	0	132
	229 141	146 453

AC 6 - Notes sur le Goodwill

SOCIETES	GOOD WILL DEGAGE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	DOTATION DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES	GOOD WILL NET
BANQUE DE L HABITAT	1 442	313	288	601	841
MODERN LEASING	270	96	54	150	120
SICAR	387	485	-44	441	-54
SICAF	257	102	52	154	103
SALIM	10	0	2	2	8
Total	2 366	996	352	1 348	1 018

PA6 - Intérêts des minoritaires

Sociétés	31/12/2005			31/12/2004		
	Part des minoritaires Dans le résultat	Part des minoritaires Dans les réserves	Total	Part des Minoritaires Dans le résultat	Part des Minoritaires Dans les réserves	Total
BANQUE DE L HABITAT	333	-265	68	285	-592	-307
SIFIB	-20	482	462	30	420	450
MODERN LEASING	604	3 420	4 024	337	2 987	3 324
SICAR	-309	6 287	5 978	-584	6 857	6 273
SICAF	139	5 584	5 723	-101	6 275	6 174
SMT	-80	45	-35	-173	240	67
SGRC	23	282	305	15	250	265
SALIM	878	7 272	8 150	1 510	6 858	8 368
SIPIVEL	30	387	417	-102	530	428
BMT	-55	-503	-558	-167	-333	-500
STIMEC	-362	260	-102	-189	176	-13
TOTAL	1 181	23 251	24 432	861	23 668	24 529

CP 2 - Notes sur les réserves consolidées

SOCIETES	31/12/2005					31/12/2004	
	CAPITAUX ET RESERVES	INTERETS DES MINORITAIRES	AMORTISSEMENT GOOD WILL	VALEUR TITRES A ELIMINER	RESERVES CONSOLIDEES	RESERVES CONSOLIDEES	RESERVES CONSOLIDEES
BANQUE DE L HABITAT	132 629	-265	313	5 904	126 677	106 931	
SIFIB	3 074	482	0	2 524	68	-33	
MODERN LEASING	10 674	3 420	96	7 215	39	-626	
SICAR	16 365	6 287	485	11 949	-1 871	-1 767	
SICAF	12 718	5 584	102	8 339	-1 307	-515	
SMT	92	45	0	225	-178	-70	
SGRC	2 291	282	0	2 000	9	-113	
SALIM	13 441	7 272	0	6 445	-276	-751	
SIPIVEL	2 752	387	0	2 248	117	676	
BMT	-470	-503	0	551	-518	-263	
STIMEC	626	260	0	644	-278	-778	
TOTAL	194 192	23 251	996	48 044	121 901	102 691	

CP 6 - Notes sur les résultats consolidés

SOCIETES	RESULTAT DE L'EXERCICE	INTERETS DES MINORITAIRES	AMORTISSEMENT GOOD WILL	RESULTAT CONSOLIDES
BANQUE DE L'HABITAT	20 821	333	288	20 200
SIFIB	-51	-20		-31
MODERN LEASING	1 479	604	54	821
SICAR	-665	-309	-44	-312
SICAF	288	139	52	97
SMT	-126	-80		-46
SGRC	111	23		88
SALIM	1 585	878	2	705
SIPIVEL	149	30		119
BMT	-138	-55		-83
STIMEC	-470	-362		-108
	22 983	1 181	352	21 450

4.4.6 Notes complémentaires aux états financiers consolidés au 31/12/2005

- Les notes au bilan

En dinars		
LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
CAISSE	11 353 135	10 088 878
COMPTES ORDINAIRES	9 127 861	10 888 519
COMPTES DE PRÊT	515 666	713 476
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE	9 643 527	11 601 995
CCP, COMPTES ORDINAIRES	242 169	367 929
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP, ET TGT	21 238 832	22 058 802

En dinars		
LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
COMPTES ORDINAIRES	38 140 088	30 087 598
PRETS DU MARCHE INTERBANCAIRE	109 536 084	183 375 920
ORGANISMES FINANCIERS SPECIALISES	21 884 092	33 013 760
CREANCES RATTACHEES	288 256	1 020 761
CREANCES SUR ETAB, BANCIRES ET FINANCIERS	169 848 520	247 498 038

En dinars		
LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
PORTEFEUILLE ESCOMPTE	2 048 173 621	1 896 501 473
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALISES	400 920 603	386 502 850
CREDITS ACCORDES A LA CLIENTELE	2 449 094 224	2 283 004 323
COMPTES ORDINAIRES DE LA CLIENTELE	140 454 049	108 535 380
AUTRES CREDITS A LA CLIENTELE	67 217 222	67 730 255
CREANCES RATTACHEES	11 584 764	9 274 896
CREANCES DOUTEUSES	90 021 074	106 437 685
INTERETS ET AUTRES PRODUITS RESERVES	-58 482 531	-63 315 908
PROVISIONS	-85 970 123	-115 466 887
CREANCES SUR LA CLIENTELE	2 613 918 679	2 396 199 744

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	62 259 564	43 474 007
PROVISIONS	-12 261 160	-1 176 604
PORTEFEUILLI D'INVESTISSEMENT	49 998 404	42 297 402

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 621 961	3 047 579
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	59 906 527	56 356 554
IMMOBILISATIONS EN COURS	20 256 371	14 969 210
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	-35 644 332	-32 818 612
VALEURS IMMOBILISEES	46 140 527	41 554 731

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
VALEURS IMMOBILISEES	46 140 527	41 554 731
DEBITEURS DIVERS	165 859 564	177 038 670
COMPTES DE STOCKS	901 735	1 143 718
CHARGE CONSTATEES D'AVANCE	7 065 136	344 391
PRODUITS A RECEVOIR	6 175 962	9 951 916
DEBITS A REGULARISER ET DIVERS	1 333 027	5 669 897
COMPENSATION RECU	23 684 311	7 175 701
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	5 992 763	5 814 585
COMPTES DE REREGULARISATION ACTIFS	44 251 199	28 956 490
CHARGES REPORTEES	921 326	1 191 133
AUTRES ACTIFS	211 933 824	208 330 012

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
COMPTES ORDINAIRES	18 706	19 924
EMPRUNTS DU MARCHE INTERBANCAIRE	32 383 988	47 138 610
ORGANISMES FINANCIERS SPECIALISES	-8 361 802	-9 706 397
DEPOTS ET AVOIRS DES ETAB, BANCAIRES ET FINANCIERS	24 040 892	37 452 137

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
COMPTES ORDINAIRES DE LA CLIENTELE	380 135 594	326 379 132
COMPTES D'EPARGNE	994 470 640	944 575 788
COMPTES A ECHEANCE	464 041 322	397 073 895
BONS A ECHEANCES ET VALEURS ASSIMILEES	109 755 750	124 757 190
AUTRES SOMMES DUES	33 423 979	29 757 583
DETTES RATTACHEES	9 825 510	11 331 880
DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	1 991 652 795	1 833 875 469

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
LIGNES DE CREDIT ETRANGERES	244 489 658	202 456 765
FONDS PUBLICS AFFECTES	209 806 073	202 473 943
DETTES RATTACHEES	6 083 772	7 668 613
RESSOURCSE SPECIALISES	460 379 504	412 599 321
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	47 973 967	46 845 000
BILLETS DE TRESORERIE	750 000	1 000 000
DETTES RATTACHEES	3 000 000	8 219
EMPRUNTS MATERIALISES	51 723 967	47 853 219
EMPRUNTS DE CREDIT BAIL	15 024 964	109 773
DETTES RATTACHEES		25 052
EMPRUNTS BANCAIRES	70 914 286	159 302 267
DETTES RATTACHEES	695 447	-58 465 573
EMPRUNTS ET DETTES POUR PROPRES COMPTES	71 609 733	100 836 694
EMPRUNTS ET DETTES	138 358 664	148 824 739
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	598 738 167	561 424 059

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
SIEGES ET SUCCURSALES	939 807	107 735
AUTRES PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES	4 245 058	23 572 282
CREDITEURS DIVERS	147 642 214	138 815 855
PRODUITS CONSTATES D'AVANCES	1 385 332	765 786
CHARGES A PAYER	32 066 378	29 862 105
CREDITS A REGULARISER ET DIVERS	4 195 996	2 601 204
COMPTES D'AJUSTEMENT DEVICES	2 015	2 015
COMPTES DE REGULARISATION PASSIFS	37 649 721	33 231 110
COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER	114 319 153	132 508 207
COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	168 561 651	114 024 597
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	13 866 052	12 355 960
AUTRES PASSIFS	487 223 657	454 615 746

- Les notes à l'état de résultat consolidé

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
INT ET PDTS ASSIMILES SUR CPTES ORDINAIRES BANQUES	5 856 560	0
INT ET PDTS ASSIMILES SUR CPTES DE PRETS BQUE CENTRALE	104 508	198 749
INT ET PDTS ASSIMILES SUR CPTES DE PRETS INTERBANCAIRES	6 329 744	8 189 037
REPORT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME DE COUVERTURE	2 493 185	2 039 547
INTERETS SUR CREDITS A LA CLIENTELE	147 922 052	139 344 036
INTERETS SUR CPTES ORDINAIRES DEBITEURS DE LA CLIENTELE	13 669 258	9 656 296
INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	176 375 307	159 427 666

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
COMMISSIONS SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	14 138 701	12 478 325
COMMISSIONS SUR OPERATIONS DE CHANGE	306 831	0
AUTRES COMMISSIONS	8 775 280	7 768 867
COMMISSIONS (EN PRODUITS)	23 220 812	20 247 192

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
DIVIDENDES	798 581	580 184
REVENUES DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	798 581	580 184

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
INTERETS SUR TITRES DE TRANSACTION	12 712 029	12 160 386
GAINS SUR OPERATIONS DE CHANGES ET D'ARBITRAGE	8 334 051	3 926 075
PERTES SUR TITRES DE TRANSACTIONS	339 612	439 631
GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMM ET OPERAT FINANC	21 046 080	16 086 461

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
INT ET CH ASSIMILEES SUR CPTD D'EMPR INTERBANCAIRES	2 406 932	2 398 645
DEPART SUR OPER DE CHANGE A TERME DE COUVERTURE	52 648	14 863
CH SUR OPER DE TRES ET OP INTERBANCAIRES	2 459 580	2 413 509
INT SUR CPTES ORDIN CREDITEURS DE LA CLIENTELE	2 049 921	2 074 119
INTERETS SUR COMPTES D'EPARGNE DE LA CLIENTELE	35 957 405	34 700 354
INT SUR COMPTES A ECHEANCE DE LA CLIENTELE	22 929 549	18 914 911
INT SUR BON A ECHEANCE ET VALEURS ASSIMILEES	5 188 169	5 076 601
CHARGES SUR OPERAT AVEC LA CLIENTELE	66 125 046	60 765 985
INT SUR RESSORCES SPECIALES ET EMPRUNTS	22 309 045	21 066 574
AUTRES CHARGES FINANCIERES	411 871	629 142
INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	91 305 541	84 875 210

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
COMMISSIONS SUR OPERATION DE CHANGE	111 965	73 561
COMMISSIONS SUR AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	1 598 412	1 382 542
COMMISSION SUR OPERATION MONETIQUE	147 301	102 807
COMMISSION SUR OPERATION TELECOMPENSATION	210 668	191 317
COMMISSION SUR OPERATION IBS	1 024 358	894 139
COMMISSION SUR OPERATION SIC IMPRIMES	103 658	111 825
AUTRES COMMISSIONS	112 427	82 454
COMMISSIONS ENCOURUES	1 710 377	1 456 103

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
SALAIRES ET TRAITEMENTS	35 806 894	32 859 985
CHARGES SOCIALES	4 321 140	3 737 946
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	4 894 570	5 057 380
FRAIS DE PERSONNEL	45 022 605	41 655 311

En dinars

LIBELLE	31/12/2005	31/12/2004
FOURNITURES ET AUTRES MATIERES CONSOMMABLES	1 334 371	1 526 866
SERVICES EXTERIEURS	13 708 435	14 409 041
AUTRES SEVICES EXTERIEURS	4 413 310	4 408 050
JETONS DE PRESENCES	68 465	44 872
AUTRES CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	12 525 640	8 824 582
IMPOTES ET TAXES	998 774	-17 047
AUTRES CHG D'EXPL LIEES A DES MODIFIC COMPTABLE	5 381 893	0
CHARGES DIVERS D'EXPLOITATION	18 974 773	8 852 408
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	38 430 888	29 196 366

- **Les notes à l'état de flux de trésorerie consolidé**

L'état des flux de trésorerie consolidé est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passé de 300175 mD au 31.12.2004 à 239095 mD au 31.12.2005 enregistrant une diminution de 61081 mD. L'ensemble de ces liquidités et équivalents de liquidités provient des flux de trésorerie négatifs. Concernant les activités d'exploitation à hauteur de 71078 md des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'investissement à hauteur de 11606 mD et d'un flux positif des activités de financement à hauteur de 13270md.

Le flux négatif de trésorerie résulte de la situation où le total des décaissements d'une période est supérieur au total des encaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens positif de ce flux.

- ◆ Les dépôts de la clientèle ont enregistré une baisse de 31605 md
- ◆ Les crédits à la clientèle ont diminué de 22638md
- ◆ Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créanciers divers s'élèvent pour la période séparant le 31.12.2005 et le 31.12.2004 à 70260 mD.
- ◆ L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 89120 mD ce qui donne un flux de trésorerie positif qui vient compenser les flux de trésorerie négatifs ci-dessus mentionnés.

Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles compensées en partie par la perception des dividendes sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 12393 mD.

Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie positif de 58022 mD provient principalement de l'émission des emprunts et des ressources spéciales, du règlement des dividendes en faveur de nos actionnaires.

Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent au 31.12.2005 à 239095 mD contre 300176md proviennent essentiellement des postes suivants:

RUBRIQUES	SOLDE AU 31.12.2005
LIQUIDITE ET EQUIVALENT DE LIQUIDITE DE DEBUT DE PERIODE	300175968
CAISSE	10088878
CENTRE DE CHEQUE POSTAUX	367929
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE	11601995
TITRES DE TRANSACTION	114929114
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	1631881052
LIQUIDITE ET EQUIVALENT DE LIQUIDITE DE FIN DE PERIODE	239094708
CAISSE	11353135
CENTRE DE CHEQUE POSTAUX	242169
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE	9643527
TITRES DE TRANSACTION	210282046
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	16252831
VARIATION DE LIQUIDITE ET EQUIVALENT DE LIQUIDITE	- 61081260

4.4.7 Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice de 2005



LA GÉNÉRALE D'AUDIT & CONSEIL
Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie



RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE DE LA BANQUE DE L'HABITAT ARRETES AU 31 DECEMBRE 2005

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers du groupe de la Banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005 sont régulier et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe de la ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que jusqu'à la date de l'émission de notre rapport nous n'avons pas reçu le rapport du commissaire aux comptes de la société BM Technologie, faisant partie du périmètre de consolidation du groupe.

S.A.R.L. au capital
de 13.000 DT
MF : 013094 S/AM/000
RC : B 18513 1998

Adresses

Tunis

9, Place Ibn Haf5
1002 - Mnaselès(0)
Tel : 00216 71 288 259
Fax : 00216 71 289 827

Nabeul

Avenue de France
Imm Nôgôls Center
3^{ème} étage, Bureau N° 8
Tel : 00216 72 223 045
Fax : 00216 72 223 128

E-mail

gac.audit@net.tn

2. Examen spécifique

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes internationales d'audit.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe de la banque de l'Habitat, donnée par le conseil d'administration, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la banque de l'Habitat arrêtés au 31 décembre 2005.

Tunis, le 10 avril 2006

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Membre de CPA Associates International

Chiheb GHANMI
Associé



4.5 Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2006

4.5.1 Bilan arrêté au 30 juin 2006 (exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	AC1	25 340 279	13 371 419	21 237 735
Créances sur les établissements bancaires et financiers	AC2	193 693 690	169 772 890	202 858 535
Créances sur la clientèle	AC3	2 758 835 711	2 450 582 607	2 563 565 593
Portefeuille titre commercial	AC4	176 265 373	152 546 390	177 173 884
Portefeuille titres d'investissement	AC5	105 011 695	93 076 151	93 250 340
Valeurs immobilisées	AC6	39 358 471	33 915 937	36 538 692
Autres actifs	AC7	187 601 465	133 198 108	192 664 075
TOTAL ACTIF		3 486 106 684	3 046 463 502	3 287 288 854

PASSIF

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	PA2	86 549 286	33 474 937	30 020 554
Dépôts et avoirs de la clientèle	PA3	2 151 794 301	1 885 527 178	2 023 048 439
Emprunts et ressources spéciales	PA4	563 478 398	548 235 508	562 265 953
Autres passifs	PA5	451 635 877	371 079 323	445 139 265
TOTAL PASSIF		3 253 457 862	2 838 316 946	3 060 474 211

CAPITAUX PROPRES

Capital	*	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Réserves	*	143 747 874	120 364 453	129 250 738
Autres capitaux propres	*	414 048	414 048	414 048
Résultats reportés	*	439 858	438 804	438 804
Résultat de la période après modifications comptables	*	13 047 042	11 929 251	21 711 053
TOTAL CAPITAUX PROPRES	*	232 648 822	208 146 556	226 814 643

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 486 106 684	3 046 463 502	3 287 288 854
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

*: Ne figurent pas au niveau les notes aux états financiers intermédiaires

4.5.2 Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin 2006 (exprimés en dinars)

<u>PASSIFS EVENTUELS</u>	Note	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
Cautions, avals et autres garanties données	HB1	152 231 984	129 579 714	127 347 006
A -en faveur d'établissements bancaires et financiers		14 514 194	17 230 553	17 804 556
B- en faveur de la clientèle		137 717 790	112 349 161	109 542 450
Crédits documentaires	HB2	124 918 451	95 678 036	118 346 748
Actifs donnés en garanties	HB3	0	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		277 150 434	225 257 750	245 693 754

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de financement donnés	HB4	876 362 529	799 100 640	863 072 102
A- en faveur d'établissements bancaires et financiers		63 650	0	0
B- en faveur de la clientèle		876 298 879	799 100 640	863 072 102
Engagements sur titres	HB5	161 700	0	161 700
A- participations non libérées		161 700	0	161 700
B- titres à recevoir		0	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		876 524 229	799 100 640	863 233 802

ENGAGEMENTS RECUS

Engagements de financement reçus	HB6	317 092 960	342 743 652	358 825 210
Garanties reçues	HB7	62 215 582	62 227 523	66 614 509
A- garanties reçues de l'état		1 481 031	1 975 769	1 733 888
B- garanties reçues d'autres établissements bancaires financiers et d'assurance		0	0	0
C- garanties reçues de la clientèle		60 734 551	60 251 754	64 880 621

4.5.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2006 (exprimés en dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	Note	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
Intérêts et revenus assimilés		91 652 858	81 922 545	171 809 160
Commissions		12 935 327	10 468 009	22 734 586
Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		10 217 280	7 269 020	19 109 852
Revenus du portefeuille d'investissement		482 414	751 063	744 236
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		115 287 879	100 410 637	214 397 834
CHARGES D'EXPLOITATION				
Intérêts encourus et charges assimilées		47 809 355	43 830 021	89 276 458
Commissions encourues		924 908	835 823	1 851 090
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		48 734 263	44 665 844	91 127 548
PRODUIT NET BANCAIRE		66 553 616	55 744 793	123 270 286
Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	CH4/PR5	(21 284 336)	(13 237 281)	(39 707 548)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	CH5/PR6	(1 068 560)	(773 913)	(3 387 563)
Autres produits d'exploitation	PR7	4 691 048	4 891 582	9 196 977
Frais de personnel		(23 268 324)	(21 054 574)	(43 856 563)
Charges générales d'exploitation		(7 527 031)	(7 968 990)	(16 620 052)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(1 277 261)	(1 380 652)	(2 788 870)
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 819 152	16 220 965	26 106 667
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	PR8/CH9	35 128	1 850	14 767
Impôts sur les bénéfices		(3 807 238)	(5 373 468)	(5 490 285)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		13 047 042	10 849 347	20 631 149
RESULTAT NET DE LA PERIODE		13 047 042	10 849 347	20 631 149
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES	MOD	0	1 079 904	1 079 904
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		13 047 042	11 929 251	21 711 053

4.5.4 Etat des flux de trésorerie arrêté 30 juin 2006 (exprimés en dinars)

ACTIVITES D'EXPLOITATION

30-06-2006 30-06-2005 31-12-2005

Produits d'exploitation bancaire encaissés	112 414 431	98 130 438	200 702 410
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-51 674 874	-46 306 232	-90 482 083
Prêts accordés aux établissements bancaires et financiers	-53 764 442	23 433 306	26 979 109
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	7 410 100	-5 493 617	-8 102 600
Prêts et avances / remboursement prêts et avances auprès de la clientèle	-220 301 446	-110 027 779	-165 530 698
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle	129 476 528	28 626 543	167 740 719
Titres de placement	280 772	-116 135	8 546
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-25 246 209	-77 888 786	-36 725 062
Sommes reçues des débiteurs divers	9 467 924	66 346 680	11 543 365
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	6 170 903	5 097 476	-71 921 239
Impôts sur les bénéfices	-5 490 284	-4 641 226	-4 641 226
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	-91 256 597	-22 839 332	29 571 241

ACTIVITE D'INVESTISSEMENT

<i>Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement</i>	482 414	751 063	744 236
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-12 359 763	-6 600 998	-8 343 683
Acquisitions / cessions sur immobilisations	-3 944 705	-3 493 924	-6 936 177
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-15 822 054	-9 343 859	-14 535 624

ACTIVITES DE FINANCEMENT

Emission d'emprunts	10 762 976	28 267 651	17 072 856
Augmentation / diminution ressources spéciales	-5 943 028	-20 548 682	2 284 504
Dividendes versés	-7 437 499	-7 497 836	-7 497 836
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-2 617 551	221 133	11 859 524

Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	2 602 297	2 309 058	8 334 301
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au Cours de la période	-107 093 905	-29 653 000	35 229 442
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	324 067 017	288 837 575	288 837 575
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	216 973 112	259 184 575	324 067 017

4.5.5 Notes aux états financiers au 30/06/2006

Notes aux états financiers intermédiaires (les chiffres sont exprimés en dinars)

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers intermédiaires

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2006 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux établissements bancaires.

Toutefois, les crédits sur ressources spéciales pour lesquels la banque n'encourt aucun risque ont été déduits des ressources spéciales y afférentes au passif. Le surplus des ressources spéciales non encore utilisé est inscrit au poste PA5 - "Autres passifs" au lieu du poste PA 4 - "Emprunts et ressources spéciales".

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers intermédiaires ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.1. Règles de prise en compte et d'évaluation des engagements

2.1.1. Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour leur valeur nominale, intérêts précomptés compris pour les crédits à court terme.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement suivi par un P.V de carence ainsi que les engagements ayant fait l'objet d'abondan sont passés en perte.

2.1.2. Règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions sur les engagements douteux

A. Promoteurs immobiliers

1. Critères de classification

La classification des promoteurs immobiliers est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991, en se basant notamment sur le critère de l'antériorité d'impayés pour déterminer la classe du promoteur et par application de la règle de la contagion.

Toutefois, compte tenu des spécificités du secteur et des professionnels de l'immobilier, des adaptations ont été effectuées sur l'application des critères prévus par la circulaire précitée et ce aux niveaux suivants:

1.1. Règle de classification par projet

La méthode de classification retenue est la méthode de classification projet par projet et ce pour la détermination des classes respectives et le calcul des provisions.

Le promoteur en tant que relation globale est ensuite classé par référence à la classe la plus élevée parmi les classes de ses différents projets, mais sans que la règle de la contagion s'applique pour le calcul de la provision totale sur le promoteur et qui demeure calculée en fonction de la classe et des garanties retenues pour chaque projet.

Toutefois, la règle de la contagion pour le calcul de la provision pour l'ensemble des projets pour un promoteur immobilier devient applicable lorsque celui-ci fait l'objet de procédures judiciaires collectives telles qu'une faillite, un concordat préventif, une procédure amiable ou une liquidation.

1.2. Critères de classification des projets

Pour l'application de la méthode de classification par projet un certain nombre de critères, déjà prévus par la circulaire BCT 91-24 du 17 décembre 1991, ont été retenus tout en opérant des adaptations ayant trait au secteur de la promotion immobilière.

Ces critères se basent pour classer un projet comme douteux sur les principes suivants :

- Le non-respect du déroulement initialement prévu du projet ;
- Un déséquilibre du bilan financier du projet actualisé à la date d'arrêté sur la base de la situation de commercialisation dressée par le département des règlements et apurements ;
- Une valeur d'expertise démontrant la non-conformité des travaux ou de leur avancement ;
- Une situation financière globale du promoteur en détérioration telle qu'elle découle des états financiers ;
- L'antériorité des impayés.

Les délais relatifs à l'antériorité des impayés utilisés comme référence pour la détermination automatique des classes se présentent comme suit :

- **Classe "0"** : un projet demeure classé en classe "0" lorsque le délai qui sépare la date d'échéance du contrat du crédit de préfinancement de la date d'arrêté des états financiers ne dépasse pas les 180 jours (soit 6 mois) sans que la liquidation définitive du projet n'intervienne. Ce délai correspond au délai d'achèvement de la commercialisation que la banque accorde au promoteur. Ce délai est décompté à partir de la date d'échéance du contrat du prêt hypothécaire compte non tenu des avenants.
- **Classe "1"** : un projet est classé en classe "1" lorsque le délai de non règlement du crédit de préfinancement excède, à la date d'arrêté des états financiers, les 180 jours mais sans dépasser les 270 jours (entre 6 et 9 mois). Ce délai est décompté à partir de la date d'échéance du contrat du prêt hypothécaire compte non tenu des avenants.

- **Classe "2"** : un projet est classé en classe "2" lorsque le délai de non règlement du crédit de préfinancement excède, à la date d'arrêté des états financiers, les 270 jours mais sans dépasser les 450 jours (entre 9 et 15 mois). Ce délai est décompté à partir de la date d'échéance du contrat du prêt hypothécaire compte non tenu des avenants.
- **Classe "3"** : un projet est classé en classe "3" lorsque le délai de non règlement du crédit de préfinancement excède, à la date d'arrêté des états financiers, les 450 jours mais sans dépasser les 720 jours (entre 15 et 24 mois). Ce délai est décompté à partir de la date d'échéance du contrat du prêt hypothécaire compte non tenu des avenants.
- **Classe "4"** : un projet est classé en classe "4" lorsque le délai de non règlement du crédit de préfinancement excède, à la date d'arrêté des états financiers, les 720 jours (au-delà de 2 ans). Ce délai est décompté à partir de la date d'échéance du contrat du prêt hypothécaire compte non tenu des avenants.
- **Classe "5"** : un projet ou un promoteur est classé en classe "5" lorsqu'il est en contentieux et ce quelle que soit l'antériorité de l'impayé.

1.3. Détermination des garanties à retenir

La détermination des garanties à retenir pour le calcul des provisions requises par projet tient compte des critères suivants :

- Etant donné que les biens vendus dans un projet immobilier présentent une forte probabilité pour être soustraits au contrôle de la banque pour faire jouer sa garantie, la valeur de ceux-ci est déduite des garanties à retenir pour la détermination des provisions sur les projets. De ce fait, la garantie retenue pour la détermination des provisions sur les projets est le chiffre d'affaires restant à réaliser dans le projet tel que suivi par le département des règlements et apurements.
- Lorsqu'un engagement écrit et signé par le promoteur existe pour affecter les produits de liquidation d'un projet sur un ou plusieurs autres projets, les garanties servent à couvrir l'ensemble des projets du promoteur couverts par cet accord.
- La garantie retenue pour la détermination des provisions, telle qu'elle a été décrite ci-dessus, ne doit pas dépasser la valeur de la garantie inscrite dans le contrat de prêt hypothécaire.

B. Relations commerciales

1. Critères de classification

La classification des relations commerciales est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991, en se basant notamment sur le critère de l'antériorité d'impayés pour déterminer la classe de la relation et par application de la règle de la contagion. Les autres critères retenus pour la classification se présentent comme suit :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;

- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration des cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;

La banque procède à cet effet à une classification automatique sur la base de l'antériorité des impayés. Cette classification fait ensuite l'objet d'une appréciation sur la base des autres critères qualitatifs.

Les délais relatifs à l'antériorité des impayés utilisés comme référence pour la détermination automatique des classes se présentent comme suit :

- **Classe "0" ou Actifs courants** : sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré et qui sont détenus sur des entreprises dont:
 - la situation financière est équilibrée et confirmée par des documents comptables certifiés datant de moins de 18 mois et des situations provisoires datant de moins de 3 mois;
 - la gestion et les perspectives d'activité sont jugées satisfaisantes sur la base des rapports de visites ;
 - la forme et le volume des concours dont elles bénéficient sont compatibles tant avec les besoins de leur activité principale qu'avec leur capacité réelle de remboursement.
- **Classe "1" ou Actifs nécessitant un suivi particulier** : font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises qui présentent l'une au moins des caractéristiques suivantes :
 - le secteur d'activité connaît des difficultés ;
 - la situation financière se dégrade.
- **Classe "2" ou Actifs incertains** : font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur viabilité et nécessitant la mise en oeuvre de mesures de redressement. Ces actifs se caractérisent notamment par l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.
- **Classe "3" ou Actifs préoccupants** : font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de pertes éventuelles appelant une action vigoureuse de la part de la banque pour les limiter au minimum. Ces actifs sont généralement détenus sur des entreprises qui présentent avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2. Les retards de paiements des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

- **Classe "4" ou Actifs compromis** : font partie de la classe 4 :
 - les créances pour lesquelles les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 360 jours,
 - les actifs restés en suspens au-delà de 360 jours
 - les autres actifs qui doivent être passés par pertes. La banque est tenue néanmoins d'épuiser toutes les procédures de droit tendant à la réalisation de ces actifs.
- **Classe "5"** : un projet ou un promoteur est classé en classe "5" lorsqu'il est en contentieux et ce quelle que soit l'antériorité de l'impayé.

Les clients ayant fait l'objet d'une consolidation, d'un arrangement ou d'un rééchelonnement sont maintenus dans leur classe antérieure à cette opération et ne sont reclassés que dans le cas du respect du nouvel échéancier de remboursement.

Ces critères ont fait l'objet d'adaptations pour les clients en démarrage.

2. Détermination des garanties à retenir

2.1. Projets hôteliers

L'évaluation des garanties pour les projets hôteliers tient compte des normes d'évaluation du secteur et notamment des normes retenues par l'ONTT. Ces normes prévoient des coûts par catégorie et par lit comme suit :

Catégorie de l'hôtel	Estimation du coût par lit (en DT)
3 étoiles	30 000
4 étoiles	40 000
4 étoiles de luxe	45 000
5 étoiles	48 000

La valeur brute d'un hôtel est alors égale au coût par lit multiplié par le nombre de lits. Pour déterminer la valeur actualisée d'un hôtel, une décote annuelle de 4% est appliquée à sa valeur à neuf, et ce à partir de l'année d'entrée en exploitation avec un maximum de 12 ans, soit une décote maximale de 48%.

La valeur actualisée à retenir comme garantie pour la couverture des risques sur les projets hôteliers tient également compte de la quote part de la banque pour les projets financés en pool bancaire ou par plusieurs banques.

2.2. Autres garanties

La détermination des garanties à retenir pour le calcul des provisions requises pour les garanties autres que les hôtels se base sur la valeur d'expertise et en tenant compte des critères suivants :

- Les garanties retenues sont celles acceptées par la BCT sauf les exceptions prévues ci-après pour les réquisitions d'immatriculation et les nantissements de matériels.

- Les réquisitions d'immatriculation sont retenues pour 50% de leur valeur.
- Les garanties pour les crédits financés en pool bancaire tiennent compte de la quote part de la banque.
- Les garanties sont retenues pour la valeur minimale entre le montant du contrat, l'encours et la valeur d'expertise ajustée de la garantie. La valeur d'expertise ajustée de la garantie correspond à la valeur de la garantie telle qu'elle découle du rapport d'évaluation sur laquelle un battement est opéré pour tenir compte de la vétusté depuis la date de l'évaluation de la garantie. Les taux d'abattement par année se présentent comme suit par nature de bien :
 - Terrain : aucun abattement n'est opéré.
 - Villa : 2%.
 - Local commercial et appartements : 5%.
 - Matériel : 10%
- Le matériel spécifique fait l'objet d'un abattement de 25% de sa valeur pour tenir compte des possibilités de réalisation qui sont nettement moindre que pour les autres catégories de matériel non spécifiques.

Pour les garanties obtenues par la banque en pool bancaire ou par plusieurs banques, il a été tenu compte de la part de la banque déterminée, compte tenu des informations disponibles à la date de l'évaluation, selon l'une des méthodes suivantes :

Crédits accordés par la BH

- Selon la valeur nominale : $\frac{\text{-----}}{\text{Crédits accordés par le pool}}$

Engagements de la BH

- Selon la valeur globale : $\frac{\text{-----}}{\text{Engagements du système bancaire}}$

- Selon la valeur globale des engagements à L&MT : $\frac{\text{Engts M\< + Impayés de la BH}}{\text{Engts M\< + Impayés du système bancaire}}$

- Selon la valeur globale nette : **valeur de la garantie – Engagements des autres banques**

C. Crédits habitats acquéreurs

La classification des crédits habitats acquéreurs obéit aux critères de classification prévus par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991.

Ces crédits font l'objet d'inscription d'hypothèques sur les logements acquis.

D. Détermination des provisions

Les provisions sur les relations classées, qu'elles soient des relations commerciales ou de promotion immobilière, sont déterminées sur la base des taux minima par classe tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991. ces taux se présentent comme suit :

- au moins égales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- au moins égales à 50% pour les actifs de la classe 3 et
- égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

Conformément à la norme comptable NC 21 – Norme comptable relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, la banque a procédé à l'affectation des provisions sur les engagements douteux au 30 juin 2006 d'une manière forfaitaire.

2.2. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

A chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat.

Les intérêts perçus d'avance sont portés dans les comptes de régularisation appropriés et font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés pendant une période supérieure à 90 jours sont réservés. Les intérêts sur les comptes courants gelés, par application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999, sont également réservés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif. Les intérêts sur les créances consolidées ne sont constatés en résultat que lorsqu'ils sont effectivement encaissés.

La comptabilisation des commissions ayant le caractère d'intérêts obéit aux mêmes règles que celles applicables à la constatation des intérêts et les autres commissions sont constatées au fur et à mesure de leur réalisation.

2.3. Règles de classification et d'évaluation des titres

La banque classe ses titres en 4 catégories.

Les titres de transaction qui se distinguent par les deux critères suivants :

- leur courte durée de détention qui doit être limitée à trois mois.
- la liquidité de leur marché

Ces titres incluent notamment les bons du trésor.

Les titres de placement qui sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

Les titres d'investissement qui sont les titres pour lesquels la banque a l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention. Ces titres incluent les fonds constitués en exonération d'impôt et confiés aux SICAR pour gestion en vertu d'une convention de gestion.

Les titres de participation qui englobent les actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres cotés sont réévalués par référence au cours boursier et les titres non cotés par référence à leurs valeurs mathématiques déterminées sur la base des états financiers disponibles chez la banque.

A l'exception des titres de transaction pour lesquels les plus ou moins-values sont directement constatées en résultat, seules les moins-values sur les autres catégories de titres font l'objet de provisions.

2.4. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation du résultat de change

Les opérations en monnaies étrangères sont converties à la date d'arrêté comptable au cours moyen de clôture publié par la Banque Centrale de Tunisie pour chaque devise. Les différences de change dégagées par rapport aux cours conventionnels ayant servis à la constatation de ces opérations sont constatées dans des comptes d'ajustement devises au bilan.

Le résultat de change de la banque est constitué du résultat sur les opérations de marché (change au comptant et à terme) dégagé sur la réévaluation quotidienne des positions de change par application du cours de change de fin de journée.

3. Les notes sur les postes des états financiers intermédiaires

A / LES NOTES SUR LES COMPTES D'ACTIFS

AC1	CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TRESORERIE GENERALE DE TUNISIE	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
	CAISSE	12 620 096	8 671 795	11 352 038
	BANQUE CENTRALE DE TUNISIE ET A L'ETRANGER	12 560 195	4 519 291	9 643 527
	COMPTE DE CHEQUES POSTAUX " TUNISIE A L'ETRANGER"	159 988	180 332	242 169
	T O T A L	25 340 279	13 371 419	21 237 735

AC2	CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
AC2A	CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	166 560 245	138 724 607	172 369 882
	BCT	67 469 952	39 472 697	66 620 446
	COMPTES ORDINAIRES BANQUES	0	0	0
	PRETS INTERBANCAIRES	99 090 293	99 251 910	105 749 435
AC2B	CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	27 133 445	31 048 283	30 488 654
	ORGANISMES FINANCIERS SPECIALISES	27 133 445	31 048 283	30 488 654
	T O T A L	193 693 690	169 772 890	202 858 535

A / LES NOTES SUR LES COMPTES D'ACTIFS

AC3	CREANCES SUR LA CLIENTELE	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
AC3A	COMPTES DEBITEURS	175 103 500	120 001 457	118 456 866
	COMPTES ORDINAIRES	188 460 590	138 148 803	131 604 840
	CREANCES RATTACHEES	7 399 396	6 256 457	6 637 516
	INTERETS ET AUTRE PRODUITS RESERVES	-5 934 487	-4 760 804	-4 963 490
	CREANCES CLASSEES	-14 822 000	-19 643 000	-14 822 000
AC3B	AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	2 165 494 816	1 917 379 449	2 026 777 522
	CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	486 064 315	286 541 511	404 412 060
	ENCOURS EN PORTEFEUILLE	582 143 532	406 385 420	493 078 252
	ECHEANCES A RECOUVRER SUR CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	40 717 289	44 692 330	47 387 775
	CREANCES RATTACHEES	3 468 022	2 427 132	2 807 332
	INTERETS CONSTATES D'AVANCE	-1 448 416	-1 106 792	-1 647 250
	INTERETS ET AUTRES PRODUITS RESERVES	-22 857 112	-27 739 579	-21 255 049
	CREANCES CLASSEES	-115 959 000	-138 117 000	-115 959 000
	CREDITS IMMOBILIERS	1 271 186 904	1 159 814 972	1 231 709 056
	CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS	256 252 058	260 554 020	239 369 394
	INTERETS ET AUTRES PRODUITS RESERVES	-12 526 851	-15 838 027	-11 170 772
	CREANCES CLASSEES	-62 712 000	-96 157 000	-62 712 000
	CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	1 194 123 939	1 157 287 653	1 176 984 373
	- RESSOURCES CONTRACTUELLES	408 620 459	386 254 570	398 753 546
	- RESSOURCES PROPRES	782 703 298	768 151 391	775 290 953
	- ARRANGEMENT, REECHELONNEMENT ET CONSOLIDATION	2 800 182	2 881 693	2 939 875
	INTERETS ET AUTRES PRODUITS RESERVES	-18 510 858	-16 737 988	-17 135 393
	CREANCES RATTACHEES	1 277 441	820 336	1 103 523
	CREANCES CLASSEES	-138 522 000	-171 729 000	-138 522 000
	ECHEANCES A RECOUVRER SUR CREDITS IMMOBILIERS	53 261 167	42 421 570	44 882 069
	- SOMMES A RECOUVRER S/RESSOURCES CONTRACTUELLES	15 668 481	13 039 354	13 554 866
	- SOMMES A RECOUVRER S/RESSOURCES PROPRES	37 154 956	29 031 042	30 932 495
	- SOMMES A RECVRER SUR ARRAN. REECH. & CONSO SUR CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	437 730	351 174	394 709
	INTERETS CONSTATES D'AVANCE	-1 455 991	-806 591	-1 090 138
	CREDITS AGRICOLES	5 678 115	2 525 132	6 134 705
	AUTRES CREDITS	50 461 420	44 723 557	42 736 766
	FACILITE DE CAISSE (DECVT MOB & CDT DIRECT)	38 255 553	37 425 834	28 448 188
	AVANCES SUR COMPTES A TERME ET BONS DE CAISSE	12 129 738	7 160 090	14 147 894
	CREANCES RATTACHEES	117 021	185 014	273 164
	INTERETS CONSTATES D'AVANCE	-40 893	-47 381	-132 481
	CREANCES DOUTEUSES OU LITIGIEUSES	121 202 503	120 010 224	89 895 377
	CREANCES CLASSEES	332 015 000	425 646 000	332 015 000
	PROVISIONS SUR CREDITS A LA CLIENTELE	-101 113 442	-121 881 947	-80 125 442
AC3C	CREDIT SUR RESSOURCES SPECIALES	418 237 396	413 201 701	418 331 205
	PROJETS SPECIAUX	61 428 643	60 155 097	60 852 427
	3 EME P.D.U	8 425 442	8 336 192	8 388 502
	PRLSI INONDATION	2 102 318	2 104 012	2 102 588
	HG 00 4 B	19 197 471	18 451 644	18 872 187
	4EME P.D.U	9 248 903	8 794 969	8 996 054
	EL HAFSIA	775 032	1 037 607	1 059 345
	FNAH	3 129 915	2 898 444	2 987 286
	FONAPRA	825 861	854 949	785 550
	FOPRODI	151 147	180 132	250 314
	AFD	17 572 555	17 497 148	17 410 602
	FOPROLOS	356 808 753	353 046 604	357 478 778
	TOTAL	2 758 835 711	2 450 582 607	2 563 565 593

A / LES NOTES SUR LES COMPTES D'ACTIFS

AC4	PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
AC4 A	TITRES DE TRANSACTIONS	174 165 566	150 852 036	175 354 849
	BONS DE TRESOR	3 370 000	6 378 000	2 558 000
	BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	159 736 554	134 967 560	158 244 639
	EMPRUNTS NATIONAUX "PRET SNCFT"	5 099 293	5 981 294	5 929 642
	CREANCES ET DETTES RATTACHEES	6 058 652	3 625 509	8 711 380
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-98 932	-100 327	-88 812
AC4 B	TITRES DE PLACEMENT	2 099 807	1 694 354	1 819 035
	TOTAL	176 265 373	152 546 390	177 173 884

AC5	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
AC5A	TITRES D'INVESTISSEMENT	71 639 653	60 953 084	60 003 134
AC5B	TITRES DE PARTICIPATION	33 372 042	32 123 067	33 247 206
	PARTICIPATIONS EXONEREES	25 191 794	25 863 809	25 626 894
	PARTICIPATIONS NON EXONEREES	13 692 242	11 633 279	13 612 879
	CREANCES RATTACHEES	90 912	-35 914	-626 661
	PROVISION POUR DEPRECIATION TITRES DE PARTICIPATIONS	-5 602 906	-5 338 106	-5 365 906
	TOTAL	105 011 695	93 076 151	93 250 340

AC6	VALEURS IMMOBILISEES	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
AC6A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 368 005	1 477 906	1 414 488
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 670 246	5 438 462	5 536 646
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-4 302 241	-3 960 556	-4 122 158
AC6B	IMMOBILISATION CORPORELLES	37 990 466	32 438 030	35 124 204
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	22 866 872	17 059 018	20 256 371
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	46 669 132	45 321 812	45 468 528
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	1 657 564	1 657 564	1 657 564
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-33 203 103	-31 600 363	-32 258 260
	TOTAL	39 358 471	33 915 937	36 538 692

A / LES NOTES SUR LES COMPTES D'ACTIFS

AC7	AUTRES ACTIFS	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
AC7A	COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	114 287 587	66 124 857	119 742 136
	SIEGE ET SUCCURSALES	0	0	0
	COMPTES DE POSITION DE CHANGE	3 934 220	1 651 915	0
	COMPTES DE CONTRE VALEUR POSITION DE CHANGE	107 793 102	59 739 689	114 938 174
	COMPTES D'AJUSTEMENT DEVISES	589 822	529 241	187 539
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 059 313	972 062	881 529
	PRODUITS A RECEVOIR	2 043 425	2 750 498	3 966 756
	COMPTE D'ATTENTE A REGULARISER	-146 780	1 005 272	281 476
	PROVISIONS	-985 514	-523 820	-513 337
AC7B	AUTRES	73 313 877	67 073 251	72 921 939
	DEBITEURS DIVERS	38 547 956	36 242 139	39 480 016
	FRAIS PRELIMINAIRES	0	0	0
	FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNT	696 692	914 924	813 311
	ETAT IMPOTS ET TAXES	1 646 115	1 393 326	4 175 909
	AVANCES AU PERSONNEL	5 152 934	5 175 855	5 016 517
	AVANCES AUX FOURNISSEURS	0	0	0
	IND.SINISTRE CLTS A RECUP. ASSURANCES	3 662 018	3 110 483	3 368 898
	ACTIONNAIRES	-162	-162	-162
	ASSURANCE GROUPE (CTIS. PAT. ET PERS.)	57 839	702 379	-137 444
	ECH. MUNICIPALITE. TUNIS CREDIT US AID	3 330 263	2 475 077	2 973 349
	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	133 100	133 100	133 100
	PRETS F.A.S	19 874 041	18 518 272	19 190 791
	PRETS PERSONNEL BH	6 328	9 295	9 295
	PRET ACHAT DE VOITURES	3 255 128	2 984 718	3 183 516
	SOMMES A REC S/CDT AU PERSONNEL F.A.S	10 669	35 515	26 717
	SOMMES A REC S/CDT AU PERSONNEL SUR RESSOURCES PROPRES	1 627	1 634	0
	AUTRES	721 363	787 723	726 220
	COMPTES DE STOCKS	573 871	745 539	628 195
	AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	34 192 051	30 085 573	32 813 729
	PORTEFEUILLE VALEUR EN RECOUVREMENT	12 520 394	16 350 153	9 126 301
	COMPENSATION	21 671 656	13 735 420	23 687 427
	TOTAL	187 601 465	133 198 108	192 664 075

B / LES NOTES SUR LES COMPTES DE PASSIFS

PA2	DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERES	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
PA2A	DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	86 549 286	30 561 511	28 382 356
	* COMPTES ORDINAIRES BANQUES	0	0	0
	* EMPRUNTS	86 549 285	30 561 510	28 382 355
	EN DINARS	76 000 000	18 000 000	18 000 000
	EN DEVICES	10 078 500	12 277 383	9 668 400
	DETTES RATTACHEES	470 785	284 127	713 955
PA2B	DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	0	2 913 426	1 638 198
	T O T A L	86 549 286	33 474 937	30 020 554
PA3	DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
PA3A	COMPTES ORDINAIRES A VUE	447 672 091	382 111 893	414 854 265
PA3B	COMPTES D'EPARGNE	1 017 563 393	964 935 802	994 470 640
PA3C	COMPTES A TERME ET BONS A ECHEANCE	646 828 413	511 767 477	583 122 604
	COMPTES A ECHEANCE	525 222 009	433 115 681	464 041 322
	BONS A ECHEANCE ET VALEURS ASSIMILEES	112 941 480	67 621 770	109 755 750
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-1 835 450	-1 447 514	-1 529 034
	DETTES RATTACHEES	10 500 374	12 477 540	10 854 566
PA3D	AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	39 730 405	26 712 006	30 600 931
	T O T A L	2 151 794 301	1 885 527 178	2 023 048 439
PA4	EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
PA4A	EMPRUNTS MATERIALISES	235 586 945	206 996 677	226 431 775
	EMPRUNTS OBLIGATAIRES	36 000 000	48 000 000	48 000 000
	DETTES RATTACHEES	1 125 000	1 508 219	3 000 000
	AUTRES EMPRUNTS	198 461 945	157 488 457	175 431 775
	- EMPRUNTS C.N.S.S	50 000 000	50 000 000	50 000 000
	- EMPRUNTS B A D	130 333 154	96 495 977	109 781 895
	- EMPRUNTS B E I	18 128 791	10 992 480	15 649 880
PA4B	AUTRES FONDS EMPRUNTES	82 396 979	90 084 441	82 755 948
	EMPRUNTS ET DETTES POUR PROPRES COMPTES	76 446 178	85 999 023	76 713 372
	- EMPRUNTS USAID CNEL	431 487	584 946	509 417
	- EMPRUNTS HG004C	5 488 649	5 867 176	5 677 913
	- EMPRUNTS SYNDIQUE	68 326 042	72 346 900	68 326 042
	- EMPRUNTS BONA	0	5 000 000	0
	- EMPRUNTS CLINIQUE NEFZAOUA	1 200 000	1 200 000	1 200 000
	- EMPRUNTS M A E	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-267 234	-267 234	-267 234
	DETTES RATTACHEES	6 218 035	4 352 652	6 309 810
PA4C	RESSOURCES SPECIALES	245 494 474	251 154 390	253 078 230
	PROJETS SPECIAUX	51 051 617	51 229 835	51 248 150
	FOPROLOS	194 442 857	199 924 556	201 830 081
	T O T A L	563 478 398	548 235 508	562 265 953

B / LES NOTES SUR LES COMPTES DE PASSIFS

PA5	AUTRES PASSIFS	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
PA5A	PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES	3 249 125	3 502 004	3 424 966
PA5B	COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	139 049 615	81 666 321	139 949 872
PA5C	AUTRES	309 337 136	285 910 998	301 764 427
	REMUNERATIONS DUES AU PERSONNEL	-50 295	-15 261	6 032
	OPPOSITIONS SUR SALAIRE	13 329	16 526	8 273
	IMPOTS, TAXES ET COTISATION DUS	7 265 761	7 745 280	12 336 255
	2EME PDU	218 858	194 320	203 890
	PNRLR	2 485 775	1 937 419	1 949 658
	RELIQUAT S/RSSE SPLE A RISQUE NEANT	14 346 383	12 246 375	13 350 549
	FRAIS ETUDES LOGT.MIN.EQUIPEMENT	6 000	6 000	6 000
	VERST CREANCES DOUTEUSES	54 941	28 540	25 718
	FOURNISSEURS	1 674 846	1 741 066	2 289 198
	FOURNISSEURS RETENUE DE GARANTIE	218 701	177 192	171 908
	COMMISSIONS DE GARANTIE ET DE CHANGE	523 341	362 803	443 671
	DIVIDENDE ET SUPER DIVIDENDE	215 141	152 640	152 640
	EFFETS EN ROUTE POUR RECVT	59 912 234	53 200 440	55 733 964
	AUTRES	9 019 834	7 448 543	8 044 798
	LES INTERETS S/PROJETS SPECIAUX ET FOPROLOS	213 432 286	200 669 115	207 041 874
	TOTAL	451 635 877	371 079 323	445 139 265

C/ LES NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

CP7: Tableau de variation des capitaux propres

LIBELLES	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVES LEGALES	RESERVES EXTRA	RESERVES F.SOCIAL	RESERVE DE REVEL-IMM A	RESERVE A CARACT.SPE.	ACTIONS PROPRES	REPORT	RESULTAT REPORTE	RESULTAT 30.06.2005	TOTAL
Solde au 31.12.2005	75 000 000	21 720 837	7 500 000	79 416 853	20 613 048	414 048	0	0	438 804	21 711 053		226 814 643
Affectations approuvées par l'A.G.O.de 2005				13 360 000	850 000				-2 541	-14 207 459		0
Dividendes et tantièmes versés sur le Bce.2005										-7 500 000		-7 500 000
Autres					287 137 *							287 137
Résultat de la période après modifications comptable											13 047 042	13 047 042
Solde au 30.06.2006	75 000 000	21 720 837	7 500 000	92 776 853	21 750 185	414 048	0	0	436 263	3 594	13 047 042	232 648 822

* Les Intérêts sur crédits FAS accordés au personnel

D / LES NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

PASSIFS EVENTUELS		30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
HB1	CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES	152 231 984	129 579 714	127 347 006
	<i>A - EN FAVEUR D'ETALISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS</i>	<i>14 514 194</i>	<i>17 230 553</i>	<i>17 804 556</i>
	- ENGTS DONNES S/ RETROCESSION CDTS US AID SNIT ET MUNIC.	1 481 031	1 975 769	1 733 888
	- AVALS AUX BANQUES	13 033 162	4 433 784	9 223 169
	- EMPRUNTS OBLIGATAIRES	0	10 821 000	6 847 500
	<i>B - EN FAVEUR DE LA CLIENTELE</i>	<i>137 717 790</i>	<i>112 349 161</i>	<i>109 542 450</i>
	<i>CAUTIONS FISCALES ET DOUANIERES</i>	<i>22 969 096</i>	<i>14 665 664</i>	<i>15 484 572</i>
	- CAUTION DOUANIERES	10 664 119	8 935 617	9 568 526
	- OBLIGATIONS CAUTIONNEES	12 304 977	5 730 047	5 916 045
	<i>CAUTIONS SUR MARCHES</i>	<i>52 033 398</i>	<i>39 729 881</i>	<i>43 809 333</i>
	- CAUTION PROVISoire	3 592 446	2 398 020	3 085 837
	- CAUTION D'AVANCE	11 032 935	6 632 084	7 007 496
	- CAUTION RETENU DE GARANTIE	16 103 262	11 624 913	13 222 935
	- CAUTION DEFINITIVE	13 564 175	9 815 112	11 686 659
	- CAUTION SOLIDAIRE	235 544	205 543	227 183
	- CAUTION BANCAIRE	7 505 037	9 054 209	8 579 223
	AVALS	42 420 696	45 545 316	37 830 245
	- AVALS	42 290 434	45 285 329	37 653 227
	- AVALS SUR LETTRE DE GARANTIE	130 262	259 987	177 018
	<i>AUTRES ENGAGEMENTS</i>	<i>20 294 600</i>	<i>12 408 300</i>	<i>12 418 300</i>
	- BONS DE TRESOR	4 730 000	6 378 000	3 242 000
	- BILLETS DE TRESORERIE	4 000 000	2 000 000	4 000 000
	- EMPRUNT OBLIGATAIRE	11 564 600	4 030 300	5 176 300
HB2	CREDITS DOCUMENTAIRES	124 918 451	95 678 036	118 346 748
	- ENGTS DONNES S/CDTS DOCUMENTAIRE IMPORT	124 918 451	95 678 036	118 346 748
HB3	ACTIFS DONNES EN GARANTIES	0	0	0
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS	277 150 434	225 257 750	245 693 754

D / LES NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES		30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
HB4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES	876 362 529	799 100 640	863 072 102
	<i>A - EN FAVEUR D'ETALISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS</i>	<i>63 650</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
	<i>B - EN FAVEUR DE LA CLIENTELE</i>	<i>876 298 879</i>	<i>799 100 640</i>	<i>863 072 102</i>
	- CDTS PREF. IMMOB. ET ACQU. S/ RSSE ORD. NON UTILISES	215 166 282	205 994 271	210 898 090
	- CDTS IMMOB. ACQUEREUR S/ RSSE CONTRACTUELLE	11 555 668	14 691 404	13 883 727
	- CDTS IMMOB. ACQUEREUR S/ RSSE PROPRE	2 671 629	2 076 251	2 842 613
	- CDTS IMMOB. ACQUEREUR S/ RSSE AFFECTER	1 512 115	1 298 409	1 550 638
	- CDTS NOTIF. ET NON UTILISE FAS, FOPRODI ET FONAPRA	247 322 761	155 560 220	216 827 030
	- EPARGNE LOGEMENT A RESTITUER A LA CLIENTELE	398 070 423	419 480 084	417 070 004
HB5	ENGAGEMENTS SUR TITRES	161 700	0	161 700
	- PARTICIPATIONS NON LIBEREES	161 700	0	161 700
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	876 524 229	799 100 640	863 233 802
ENGAGEMENTS RECUS		30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
HB6	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS	317 092 960	342 743 652	358 825 210
	<i>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS DES BANQUES</i>	<i>66 084 785</i>	<i>85 160 485</i>	<i>96 299 834</i>
	CONFIRMATIONS DES CDTS DOCUMENTAIRE IMPORT	22 158 722	20 031 548	31 894 295
	LIGNES DE CREDITS IRRECOUV. RECUS DES BQUES	43 926 063	65 128 937	64 405 539
	<i>ENG.DE FINANCEMENT RECUS DE LA CLIENTELES/RSSE ORD.</i>	<i>7 817 007</i>	<i>9 569 843</i>	<i>8 019 570</i>
	BLOCAGE D'EPARGNE S/CDTS ANTICIPE	7 817 007	9 569 843	8 019 570
	<i>GARANTIES RECUS DE L'ETAT</i>	<i>243 191 168</i>	<i>248 013 324</i>	<i>254 505 806</i>
	GARANTIES RECUE DE L'ETAT S/ EP. LOGEMENT	243 191 168	248 013 324	254 505 806

D / LES NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

HB7	GARANTIES RECUES	62 215 583	62 227 523	66 614 509
	A - GARANTIES RECUES DE L'ETAT	1 481 031	1 975 769	1 733 888
	GARANTIES RECUE DE L'ETAT S/CDTS US AID	1 481 031	1 975 769	1 733 888
	B - GARANTIES RECUS D'AUTRES ETABL. BAN. FIN. ET D'ASS.	0	0	0
	ENGAGEMENTS RECUS SUR TITRE	0	0	0
	TITRES A LIVRER AUX INTERMEDIAIRES BOURSIERE			0
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DES BANQUES	0	0	0
	GARANTIES RECUE S/ CDTS DOCUMENTAIRE			0
	C - GARANTIES RECUS DE LA CLIENTELE	60 734 551	60 251 754	64 880 621
	ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS DE LA CLIENTELE	57 315 625	56 539 869	60 895 838
	NANTISSEMENT LIVRET D'EPARGNE	31 560 427	30 083 437	33 764 071
	NANTISSEMENTS BON DU TRESOR ET AUTRES PDTS	23 821 684	25 024 293	25 873 208
	GARANTIES RECUES SUR CREDITS DOCUMENTAIRES	1 933 514	1 432 139	1 258 559
	CAUTIONS FISCALES ET DOUANIERES	196 510	436 945	768 339
	- CAUTION DOUANIERES	196 510	436 945	768 339
	CAUTIONS SUR MARCHES	3 112 439	2 995 459	2 988 142
	- CAUTION PROVISOIRE	432 218	458 183	435 213
	- CAUTION D'AVANCE	55 059	4 700	11 719
	- CAUTION RETENU DE GARANTIE	131 499	149 526	181 502
	- CAUTION DEFINITIVE	2 011 798	1 839 653	1 929 360
	- CAUTION SOLIDAIRE	12 568	9 681	10 070
	- CAUTION BANCAIRE	469 296	533 716	420 279
	AVALS	109 977	279 481	228 303
	- AVALS	109 977	279 481	228 303

E/ LES NOTRES SUR LES POSTES DE L'ETAT DE RESULTATS

CH4/PR5	DOT.AUX PROV.ET RESULT.DES CORRECT.DE VAL./CREANC.H.BILAN ET PASSIF	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
CH4	DOT.AUX PROV.ET RESULT.DES CORRECT.DE VAL./CREANC.H.BILAN ET PASSIF	21 631 581	14 944 939	105 828 913
	DOTAT AUX PROV SUR OPERT DE TRESO ET INTERBANCAIRE			
	DOTAT AUX PROV SUR OPERT AVEC LA CLIENTELE	21 000 000	13 000 000	42 760 148
	DOTATIONS AU PROV POUR RISQUE ET CHARGES	631 581	539 274	648 806
	PERTES SUR CREANCES COUVERTES PAR DES PROVISIONS	0	1 278 736	61 878 158
	PERTES SUR CREANCES NON COUVERTES PAR DES PROVISIONS	0	126 929	541 800
PR5	REPRISE DE PROV.ET RESULT.DES CORRECT.DE VAL./CREANC.H.BILAN ET PASSIF	347 245	1 707 657	66 121 365
	REPRISES DE PROVISIONS SUR OPERATION AVEC CLIENTELE	12 000	1 468 000	65 684 653
	REPRISES DES PROV POUR RISQUE ET CHARGE	335 245	239 657	436 711
	SOLDE NET	-21 284 336	-13 237 281	-39 707 548

CH5/PR6	DOT.AUX PROV.ET RESULT.DES CORRECT.DE VALEURS/PORTEF.D'INVES.	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
CH5	DOT.AUX PROV.ET RESULT.DES CORRECT.DE VALEURS/PORTEFE.D'INVESTISSEMENT	1 355 982	1 452 012	5 598 216
PR6	DOT.AUX PROV.ET RESULT.DES CORRECT.DE VALEURS/PORTEFE.D'INVESTISSEMENT	287 423	678 099	2 210 653
	REPRISE DE PROVISIONS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	1		1 051 018
	REP.AUX PROV./TIT.PARTIC.DES PART. D.LES ENTP.ASS.LES COENTREP.& LES ENTRE.LIEES	40 000	604 812	950 000
	PLUS VALEURS DE CESSON DES TITRES DE PARTICIPATION	247 421	73 287	209 635
	SOLDE NET	-1 068 559	-773 913	-3 387 563

PR7	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
	REVENUS DES IMMEUBLES NON LIES A L'EXPLOITATION BANCAIRE	12 705	19 426	56 961
	AUTRE PRODUITS D'EXPLOITATION	4 678 343	4 872 155	9 140 016
	PROD./OPERATIONS D'ASSURANCES	1 567 097	1 968 075	3 134 285
	CHARGES NON IMPUTABLES	1 071 679	885 447	1 857 962
	AUTRES PRODUITS ACCESSOIRES	2 039 567	2 018 634	4 147 769
	TOTAL	4 691 048	4 891 582	9 196 977

PR8/CH9	SOLDE EN GAIN SUR PERTES PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
<i>CH9</i>	<i>PERTES PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES</i>	<i>716</i>	<i>240</i>	<i>656</i>
<i>PR8</i>	<i>GAINS PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES</i>	<i>35 844</i>	<i>2 090</i>	<i>15 422</i>
	SOLDE NET	35 128	1 850	14 767

MOD	EFFETS DE MODIFICATIONS COMPTABLES	30-juin-06	30-juin-05	31-déc-05
<i>MOD</i>	<i>EFFETS DE MODIFICATIONS COMPTABLES</i>	<i>0</i>	<i>1 079 904</i>	<i>1 079 904</i>
	SOLDE NET	0	1 079 904	1 079 904

Le portefeuille titres au 30/06/2006

Titres d'investissement

En DT

	30/06/2005	30/06/2006	31/12/2005
Titres d'investissement	60 953 084	71 639 653	60 003 135
Titres gérés par SIM-SICAR	65 320 380	78 035 879	65 320 380
Provisions	-4 367 296	-6 396 226	-5 317 245

Titres de participation: les sociétés liées

En DT

Raison Sociale	Nb d'actions / parts de la société	VN	Capital Social de la société	Nbre d'actions / parts détenus par la BH	Montant Souscrit	Provision au 30/06/2006	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré
ASSURANCES SALIM	2 000 000	5	10 000 000	600 000	3 000 000	-	3 000 000	30,00%	3520000*
SIFIB BH	30 000	100	3 000 000	9 000	900 000	-	900 000	30,00%	900 000
S O P I V E L	40 000	100	4 000 000	27 285	2 728 500	909 000	1 819 500	68,21%	2 728 500
SIM SICAR	3 600 000	5	18 000 000	1 497 092	7 497 000	943 123	6 553 877	41,58%	7496749*
SGRC	200 000	10	2 000 000	120 000	1 200 000	-	1 200 000	60,00%	1 200 000
STE MODERNE DE TITRISATION	5 000	100	500 000	1 500	150 000	150 000	-	30,00%	150 000
BM TECHNOLOGIE	8 000	100	800 000	30	3 000	3 000	-	0,37%	3 000
SICAF EPARGNE INVEST	1 500 000	10	15 000 000	744 799	7 446 000	930 013	6 515 987	49,65%	7446059*
MODERN LEASING	1 000 000	10	10 000 000	463 892	4 647 700	-	4 647 700	46,39%	4647698*
STIMEC	140 000	10	1 400 000	42 000	420 000	190 850	229 150	30,00%	331000*
S I C A V BH OBLIGATAIRE	7 967 232	100	79 059 986	1 562	156 263	-	156 263	0,19%	156 263
TOTAL					28 148 463	3 125 986	25 022 477		28 579 269

*: La différence qui existe entre le montant souscrit et le montant libéré est expliquée par l'achat ou la vente par la BH des actions de ses filiales à des prix supérieurs ou inférieurs à la valeur nominale (valeur mathématique) et ce dans le cadre de l'annulation de la participation croisée

Titres de participation: participation en rétrocessions

En DT

Raison Sociale	Nb d'actions de la société	VN	Capital Social de la société	Nbre d'actions détenues par la BH	Montant Souscrit	Provision au 30/06/2006	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré
STE JNAYNET HAMMAMET	40 000	100	4 000 000	12 000	1 200 000	-	1 200 000	30,00%	1 200 000
GRANADA HOTEL	1 200 000	10	12 000 000	200 000	2 000 000	1 621 800	378 200	16,67%	2 000 000
TOTAL					3 200 000	1 621 800	1 578 200		3 200 000

Autres titres de participation

En DT

Raison Sociale	Nb d'actions de la société	VN	Capital Social de la société	Nbre d'actions détenues par la BH	Montant Souscrit	Provision au 30/06/2006	Montant Net	% du Capital	Montant Libéré
SNIT NORD	85 000	10	850 000	1	10	-	10	0,00%	10
SNIT CENTRE	95 000	10	950 000	1	10	-	10	0,00%	10
SNIT SUD	120 000	10	1 200 000	1	10	-	10	0,00%	10
MAISON DU BANQUIER	89 920	100	8 992 000	5 253	525 300	452 000	73 300	5,84%	525 300
SPPI	1 140 675	4	4 562 700	62 500	250 000	-	250 000	3,29%	250 000
SEPTS	10 000	100	1 000 000	1 450	145 000	-	145 000	14,50%	145 000
MONETIQUE TUNISIE	27 000	100	2 700 000	1 640	164 000	-	164 000	6,07%	164 000
BEATL	19 000	20	380 000	2 370	47 400	-	47 400	12,47%	47 400
SODINO	1 200 000	10	12 000 000	70 000	700 000	167 000	533 000	5,83%	700 000
MONTAZAH SOUKRA	52 800	100	5 280 000	6 000	600 000	-	600 000	11,36%	600 000
TUNISIE AUTOROUTE	2 465 293	100	24 652 930	7 500	750 000	-	750 000	0,00%	750 000
STE DE DEV.&D'EXP.Z.F.ZARZIS	59 740	100	5 974 000	4 350	435 000	-	435 000	7,28%	435 000
STICODEVAM	74 040	5	370 200	2 692	13 461	-	13 461	3,64%	13 461
FOIRE INTER DE GABES	22 094	50	1 104 700	2 054	102 700	-	102 700	9,30%	102 700
AGENCE TUNIS D'INTERNET	10 000	100	1 000 000	500	50 000	50 000	-	5,00%	50 000
SODEK	200 000	5	1 000 000	21 218	106 090	4 720	101 370	10,61%	100 000
INTER BANK SERVICES	538 520	5	2 692 600	80 000	400 000	154 400	245 600	14,86%	155 085
SHELTER AFRIQUE*	300 000	1 316	394 800 000	300	394 690	-	394 690	0,12%	394 690
SIBTEL	35 000	100	3 500 000	1 400	140 000	-	140 000	4,00%	140 000
T.I.T.F SICAR	205 000	10	2 050 000	50 000	500 000	-	500 000	24,39%	500 000
SOTUGAR	30 000	100	3 000 000	2 000	200 000	-	200 000	6,67%	200 000
EL MANSOUR TABARKA	1 548 150	10	15 481 500	28 450	284 500	27 000	257 500	1,83%	284 500
SOCIETE BOUMAKHLOUF	2 000	100	200 000	2 500	250 000	-	250 000	15,60%	62 500
STE SVCE PELEGR OMR	30 000	100	3 000 000	2 500	250 000	-	250 000	8,33%	250 000
SOCIETE TUNISIE LAIT	6 250 000	4	25 000 000	475 000	1 900 000	-	1 900 000	4,94%	1 235 000
SOCIETE NATIONALE DES TELECOMS	140 000 000	10	1400 MD	10	100	-	100	0,00%	100
TOTAL					8 208 271	855 120	7 353 151		7 104 766

(*) VN = 1000 Dollars US

Les produits d'exploitation bancaire

- Les intérêts et revenus assimilés

En dinars

	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
A/ OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	3 731 270	3 954 169	7 022 612
INT ET REVENUE ASSIMILES SUR COMPTE ORDINAIRE BANCAIRE	27 801	14 931	60 150
INT ET REVENUE ASSIMILEES /CPT PRET INTERBANCAIRE	2 746 623	2 862 084	4 834 582
INT SUR PRETS AUX ORGANISMES FINANCIERS	956 846	1 077 154	2 127 880
CHARGE. S/OP BANCAIRE LIEES A UNE MODIFIC. COMPT.	0	0	0

T O T A L (PRIA)	3 731 270	3 954 169	7 022 612
	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	21 417 548	13 356 647	30 139 191

CREDITS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS	21 417 548	13 356 647	30 139 191
EFFETS DE TRANSACTION SUR LA TUNISIE	2 739 352	2 238 775	4 718 825
EFFETS DE MOB. DES CREANCES NEES SUR L'ETRANGER	1 031 493	620 811	1 539 186
CREDITS DE PREFINANCEMENT EXPORT	429 517	240 113	484 985
AVANCES SUR CREANCE ADMINISTRATIVE	225 033	79 669	246 602
CREDITS DE FINANCEMENT DE STOCK	600 075	437 503	1 019 133
AVANCES SUR MARCHANDISE	399 463	103 351	193 863
PREFINANCEMENT MARCHE	25 193	61 303	92 869
PRETS M . T. D'INVESTISSEMENT	3 769 189	3 045 726	6 520 462
PRETS LIGNE EXTERIEUR	664 423	775 657	1 473 345
DECOUVERT MOBILISE ET CREDIT PARTICULIERS	9 289 714	5 152 727	11 520 911
ACQUISITION IMMOBILIER COMMERCIALE	68 385	73 944	49 968
PRETS TOURISTIQUE	1 384 980	143 426	546 254
ARRANGEMENT, REECHELONNEMENT ET CONSOLIDATION	790 732	383 642	1 732 788

T O T A L (1)	21 417 548	13 356 647	30 139 191
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------

	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
IMMOBILIERS	47 382 518	45 955 763	95 471 184
CREDITS IMMOBILIERS PROMOTEURS	6 587 801	6 321 541	13 785 746
PREFINANCEMENT PUBLIC	1 604 848	1 454 101	3 112 053
PREFINANCEMENT PRIVE	4 982 953	4 867 440	10 673 693
PRETS M . T. IMMOBILIER	0	0	0
ARRANGEMENT, REECHELONNEMENT ET CONSOLIDATION			
CREDITS IMMOBILIERS ACQUEREURS	40 712 269	39 532 623	81 486 603
RESSOURCES CONTRACTUELLES	13 309 743	12 922 344	26 660 167
PRETS D'EPARGNE LOGEMENT	7 509 598	7 207 878	15 010 210
PRETS IMMEDIATS ANCIENS	0	0	0
PRETS ANTICIPES	642 663	836 856	1 505 761
PRETS COMPLEMENTAIRES	4 844 628	4 717 637	9 726 756

PRETS LE JADID	312 855	159 973	417 440
RESSOURCES PROPRES	27 402 527	26 610 280	54 826 436
PRETS IMMEDIATS HYPOTHECAIRES.	18 658 548	18 201 929	37 599 513
PRETS RENOVATION	118 370	133 723	251 511
PRETS EXTENSION	446 251	492 714	983 993
PRETS ACHAT DE TERRAIN	1 689 022	1 639 936	3 367 705
PRETS LOGEMENT. ANCIEN	5 824 051	5 547 495	11 507 269
PRETS SPECIAUX	157 835	193 007	332 078
PRETS ACQUISITION DES BIENS DES ETRANGERS	29 588	26 978	57 098
PRETS FNAH	-3	2 924	25
PRETS FAS	87 296	171 456	187 428
PRETS AFD	391 569	200 118	539 815
AUTRES CREDITS			
ARRANGEMENT, REECHELONNEMENT ET CONSOLIDATION	82 447	101 599	198 835

T O T A L (2)	47 382 518	45 955 763	95 471 184
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------

	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			

AGRICILES	239 859	130 639	323 133
CREDITS AGRICOLES	239 859	130 639	323 133
CREDITS BAIL	0	0	0
CREANCES DE CREDITS BAIL			
CREANCES DE CREDITS BAIL MOBILIER			
CREANCES DE CREDIT BAIL IMMOBILIER			
AUTRES CREDITS	1 227 324	2 166 655	4 675 798
FACILITE DE CAISSE (DECVT MOB & CDT DIRECT)	914 287	1 927 106	4 159 584
INTERET SUR AVANCE BONS DE CAISSE ET COMPTE A TERME	313 037	239 549	516 214
CREANCES IMMOBILISER DOUTEUX OU LITIGIEUSES	3 925 289	5 075 611	9 358 358
INTERET DE RETARD SUR CREDITS	2 607 436	1 508 834	3 565 024
INTERET SUR COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	7 184 044	5 773 262	12 918 715
PDTS. S/OP DE LA CLIENTELE LIEES A UNE MODIFIC. COMPT.	79 514	283 277	811 595

T O T A L (3)	15 263 466	14 938 277	31 652 624
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------

T O T A L (1+2+3) (PRIB)	84 063 532	74 250 687	157 262 999
---------------------------------	-------------------	-------------------	--------------------

	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
C/ AUTRES INTERET ET REVENUS ASSIMILES	3 858 057	3 717 688	7 523 550
INTERETS ASSIMILES SUR COMPT ORDINAIRE BCT, CCP ET TGT	0	0	0
INTERET ASSIMILES SUR COMPTES DE PRETS BCT	17 728	82 557	104 508
REPORT SUR OPERATION DE CHANGE A TERME DE COUVERTURE	1 034 909	1 347 357	2 493 185
INTERETS ASSIMILES S/EMGAGEMENT DE GARANTIE (COMMISSION) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE ASSI INTERETS (COMMISSION)			
COMMISSION A CARACTERE D'INTERET	2 805 420	2 287 774	4 925 856
** COMMISSIONS S/OP DE CREDITS	724 127	605 729	1 225 795
COMMISSIONS DE COMPTE	207 316	198 757	348 179
COMMISSIONS DE DECOUVERT	516 811	406 973	877 616
** COMMISSIONS S/OP D'ENGAGEMENT PAR SIGNATURE	2 016 534	1 659 502	3 674 467
COMMISSIONS S/EMGAGEMENT DE GARANTIE	1 896 467	1 598 990	3 469 097
COMMISSIONS SUR BILLETS DE TRESORERIE	120 066	60 512	205 370
COMMISSIONS SUR BONS DE TRESOR			
** COMMERCE EXTERIEUR ET CHANGE	64 759	22 542	25 594
COMMISSIONS S/ RET BILLETS DE BANQUE			
LETTRES DE GARANTIE	64 759	22 542	25 594
PDTS. S/OP DE LA CLIENTELE LIEES A UNE MODFIFIC. COMPT.	0	0	0
T O T A L (PR1C)	3 858 057	3 717 688	7 523 550
Total Intérêts et revenus assimilés = T O T A L : PR1A + PR1B + (PR1C)	91 652 858	81 922 545	171 809 161

- Les commissions

En dinars

COMMISSIONS (EN PRODUITS)	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
COMMISSION /PRODUIT/OPERATION TRESORERIE ET PROD BANCAIRE	0	0	100
COMMISSION /OP AVEC LA CLIENTELE			
COMMISSION FORFAITAIRE	12 675 888	10 279 369	22 303 046
** EFFETS, CHEQUES & OPERATIONS DIVERSES	7 600 012	6 657 839	13 903 751
EFFETS A L'ENCAISSEMENT	10 757	9 000	18 809
EFFETS ESCOMPTES	92 415	67 219	152 683
OPERATIONS DIVERSES SUR EFFETS	173 217	147 483	337 485
OPERATIONS DE VIREMENTS	1 734 646	1 573 746	3 273 958
OPER.PAR CHEQUE EN D.OU EN D.CONVERTIBLES	1 748 173	1 369 735	2 944 281
OPERATIONS SUR TITRES	106	27 032	27 200
LOCATIONS DE COFFRES FORTS	0		8
FRAIS DE TENUE DE COMPTE	3 840 699	3 463 624	7 149 327
** COMMERCE EXTERIEUR ET CHANGE	1 330 741	901 492	1 793 380
DOMICILIATION & MODIFICATION DE TITRES	32 682	22 789	48 860
COMMISSIONS FIXEES SUR CHQ DE VOYAGE			
REMISES ET ACCREDITIF DOCUMENTAIRES	1 114 598	800 344	1 531 883
VIREMENTS & CHEQUES EN DEVICES	183 461	78 359	212 637
** COMMISSION SUR GESTION FOPROLOS & P.SPECIAUX	523 630	636 333	1 278 497
REMUNERATION SUR GESTION FOPROLOS	493 000	602 886	1 215 522
REMUNERATION PROJETS SPECIAUX	30 630	33 447	62 975
REMUNERATION SUR GESTION PNRLR	0		264
REMUNERATION SUR GESTION PRLSI			
REMUNERATION SUR GESTION 2 éme PDU	0		786
REMUNERATION SUR GESTION 3 éme PDU	1 590	1 989	3 271
REMUNERATION SUR GESTION HG 004 B	10 755	10 232	18 184
REMUNERATION SUR GESTION 4 éme PDU	17 295	19 470	37 833
REMUNERATION SUR GESTION HAFSIA	990	1 756	1 990
REMUNERATION SUR GESTION FONAPRA	0	0	647
REMUNERATION SUR GESTION FNAH	0	0	0
REMUNERATION SUR GESTION 5 EME PDU	0	0	0
** AUTRES COMMISSIONS	3 221 505	2 083 706	5 327 418
GESTION	0	0	2 891
ETUDES	2 202 585	1 613 253	3 263 892
OPERATION MONETIQUE	1 009 573	437 894	2 001 421
FRAIS ADDITIONNEL DES PRETS	9 348	32 559	59 215
COMMISSION /OP DE CHANGE			
PDT SUR ENGT DE FINANCEMENT OP HORS BILAN			
COMMISSION SUR ENGT DE GARANTIE OP HORS BILAN			
PRDT SUR ENGT SUR TITRE OP HORS BILAN			
PDT SUR OPERATIONS SUR PRESTATIONS DE SERV FINAN			
COMM SUR AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	259 439	188 640	431 440
PDT. S/OP DE LA CLIENTELE LIEES A UNE MODFIFIC. COMPT.			
TOTAL	12 935 327	10 468 009	22 734 586

- Les gains sur PF titre commercial et opérations financières

En dinars

GAINS SUR PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
A/ GAINS NET SUR TITRES DE TRANSACTION	7 636 566	5 149 386	10 976 640
INTERET SUR REV DES TITRES DE TRANSACTION	7 636 566	5 149 386	10 976 640
* BONS DE TRESOR	0	0	0
PRODUITS	0	0	0
CHARGES	0	0	0
* BONS DE TRESOR ASSIMILES (BTA)	7 415 697	4 771 121	10 327 963
PRODUITS	7 415 697	4 771 121	10 327 963
CHARGES	0	0	0
* BONS DE TRESOR COURT TERME	78 529	209 839	324 661
PRODUITS	168 343	378 874	652 400
CHARGES	-89 814	-169 035	-327 738
* EMPRUNT NATIONAUX "PRET SNCFT"	142 341	168 426	324 016
AUTRES GAINS SUR TITRES DE TRANSACTION			
C/ GAINS NETS SUR OPERATIONS DE CHANGE	2 602 297	2 309 058	8 334 301
GAINS SUR OPERATIONS DE CHANGE ET D'ARBITRAGE D'OPERTION	2 602 297	2 309 058	8 334 301
GAINS DE REEVALUATION DES OPERATIONS DEVICES			

T O T A L 1	10 238 863	7 458 444	19 310 941
--------------------	-------------------	------------------	-------------------

PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
--	------------	------------	------------

A/PERTES NETTES SUR TITRES DE TRANSACTION	21 583	189 423	201 090
PERTES SUR TITRES DE TRANSACTION	21 583	189 423	201 090

B/PERTES NETTES SUR TITRES DE PLACEMENT	0	0	0
ETALEMENT DE LA PRIME SUR OPERATIONS DE TITRES			
MOINS VALUES DE CESSION SUR OP.DE TITRES			
FRAIS D'ACQUISITION			

C/PERTES NETTES SUR OPERATIONS DE CHANGE	0	0	0
PERTES SUR OP.DE CHANGE SPECULATIVES ET D'ARBITRAGE CH.SPECULAT.			
PERTES DE REEVALUATION DES OPERATIONS EN DEVICES			

T O T A L 2	21 583	189 423	201 090
--------------------	---------------	----------------	----------------

Gain sur portefeuille titre commercial et opérations financières			
T O T A L 3 = TOTAL 1 – TOTAL 2	10 217 280	7 269 021	19 109 851

- Les revenus du PF d'investissement

En dinars

REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
A/ INTERETS ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	0	0	0
INTERETS ET REVENUS DES TITRES D'INVESTISSEMENT			
B/ DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES DE PARTICIPATION	482 414	751 063	744 236
DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILES	481 289	739 663	744 236
TANTIEMES ET JETONS DE PRESENCE PERCUS	1 125	11 400	0
C/ DIVID.ET REVENUS. ASSIM./LES PARTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET CO-ENTREPRISES	0	0	0
REVENUS DES PARTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES			
REVENUS DES PARTS DANS LES CO ENTREPRISES			
D/ DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILES SUR LES PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES	0	0	0
REVENUS DES PARTS DANS LES ESSES LIEES			
TOTAL	482 414	751 063	744 236

Les Charges d'exploitation

- Les intérêts encourus et charges assimilées

En dinars

INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
A/ OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	1 782 425	1 051 421	2 296 317
INT ET CHARGES ASSIMILES SUR COMPT ORDIN BANQ	34 212	39 788	119 967
INT ET CHARGES ASSIMILES SUR COMPT DEMPRT INTERBANCAIRE	1 748 213	1 011 634	2 176 350
CHARGE. S/OP BANCAIRE LIEES A UNE MODIFIC. COMPT.	0	0	0
B/ OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	35 718 121	33 119 802	66 357 308
INTERET /COMPT ORDI CREDITEUR DE LA CLIENTELE	1 161 494	1 085 449	2 320 740
DINARS	980 171	907 227	1 966 026
DINARS CONVERTIBLES	181 322	178 223	354 714
TUNISIENS RESIDENTS A L'ETRANGER			
AUTRES	181 322	178 223	354 714
DEVICES			
INTERET/COMPTE D'EPARGNE DE LA CLIENTELE	18 894 784	18 239 194	35 956 817
COMPTES SPECIAUX D'EPARGNE	4 418 362	3 781 710	7 877 520
COMPTES D'EPARGNE LOGEMENT	11 679 968	11 807 979	22 904 334
COMPTES D'EPARGNE PROJET			
COMPTES D'EPARGNE INVESTISSEMENT	0	0	0
COMPTES D'EPARGNE ETUDES	54 887	41 468	88 013
COMPTES D'EPARGNE EL JADID	2 741 567	2 608 037	5 086 950
AUTRES COMPTES D'EPARGNE			
INTERETS SUR COMPTE D'ECHEANCE DE LA CLIENTELE	15 492 238	13 616 484	27 839 401
* COMPTES A TERME BONS DE CAISSE ET PRODUITS FINANCIERS	15 492 238	13 616 484	27 839 401
RESIDENTS	13 428 673	11 978 593	24 585 242
NON RESIDENTS	0	0	0
TUNISIENS A L'ETRANGER			
AUTRES			
CERTIFICATS DE DEPOTS	2 063 564	1 637 892	3 254 159
CHARGE. S/OP DE LA CLIENTELE LIEES A UNE MODIFIC. COMPT.	169 605	178 675	240 350
C/ EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	9 928 572	9 291 651	19 852 898
INTERET SUR RESSOURCES SPECIALES ET EMPRUNTS	9 928 572	9 291 651	19 852 898
EMPRUNTS EXTERIEURS	841 199	313 497	1 035 183
US-AID	47 500	66 386	124 972
4 éme PDU	0	0	0
5 éme PDU	0	0	0
HG 004 C	172 873	116 841	277 847
A F D	620 825	130 270	632 364
EMPRUNT SYNDIQUE	1 809 395	2 079 560	4 497 277
EMPRUNT CNSS	1 562 055	1 562 055	3 149 986
EMPRUNT (SOTACIB, BONA,NAFZAOUA)	37 192	192 158	325 856
EMPRUNT SICAV BHO	0	0	0

EMPRUNT STUSID	0	0	0
EMPRUNT OBLIGATAIRES	1 151 984	1 526 984	3 053 968
EMPRUNT MAE	26 117	26 117	52 668
EMPRUNT B E I	557 539	336 320	700 008
EMPRUNT B A D	3 943 092	3 254 961	7 037 952
RESSOURCES SPECIALES	0	0	0
CHARGE. S/OP D'EMPRUNT LIEES A UNE MODFIFIC. COMPT.	0	0	0

D/ AUTRES INTERETS ET CHARGES	380 236	367 147	769 936
INTERET ET CHARGES ASSIMILES SUR COMPTE ORDINAIRE BANQUE CENTRALES CCP ET TGT	4 400	5 894	10 579
INTERET ET CHARGE ASS. SUR COMPTE D'EMPRUNT BANQUE CENTRALE	0	0	0
DEPOT SUR OPERATIONS DE CHANGE A TERME DE COUVERTURE	48 545	29 610	52 648
INTERET SOUMIS SUR INSTRUMENTS DE TAUX D'INTERET DE COUVERTURE	0	0	0
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE ASSIMILEES A DES INTERETS	327 291	331 642	706 709
BONIFICATION PERSONNEL BH	70 311	75 962	150 103
INTERETS SERVIS AUX PROM./LIQ	83 026	90 368	215 792
REM. GESTION PLACT BH SIM	173 955	165 313	340 814

T O T A L	47 809 355	43 830 021	89 276 458
------------------	-------------------	-------------------	-------------------

- Les commissions encourues

En dinars

COMMISSIONS ENCOURUES	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
COMMISSIONS SUR LES OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTER BANCAIRE			
COMMISSIONS SUR LES OPERATION AVEC LA CLIENTELE			
FRAIS D'ACQUISITION SUR TITRE DE PLACEMENT			
COMMISSIONS SUR OPERATION DE CHANGE	57 462	39 658	111 965
COMMISSIONS SUR OPERATION SUR RESSOURCES SPECIALES ET EMPRUNTS			
CHARGES SUR ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT S/OP. HORS BILAN			
CHARGES SUR ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
CHARGES SUR ENGAGEMENTS SUR TITRE			
COMMISSION S/AUTRES OPERATIONS BANCAIRES	867 447	796 166	1 739 124
COMMISSION BOURSIERE (SIFIB)	55 555	79 114	165 942
COMMISSION SUR OPERATION MONETIQUE	92 089	38 953	147 301
COMMISSION SUR TRANS. FOND	3 934	3 870	6 823
COMMISSION /AVALS RECUS DES BANQUES	0	0	0
COMMISSION VERSE A STICODIVAN	30	30	59
COMMISSION S/OP TELECOMPENSATION (SIBTEL)	113 010	105 000	210 609
COMMISSION SUR OPERATION TELECOMP	0		0
COMMISSION SUR OPERATION IBS	533 735	490 412	1 024 358
COMMISSION SUR OPERATION SIC IMPRIMES	28 442	38 188	103 658
COMMISSION S/REGISTRE ACTION BH	29 500	29 500	57 797
COMMISSION S/FONDS COMMUN DE CREANCE "FCC"	11 151	11 100	22 577
TOTAL	924 908	835 823	1 851 090

- Note sur les frais de personnel

En dinars

FRAIS DE PERSONNEL	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
SALAIRES ET TRAITEMENTS	17 204 741	15 628 046	32 890 372
SALAIRES DE BASE (y compris ceux du 13^{ème} & p.rendement)	12 186 535	10 996 496	23 190 386
HEURES SUPPLEMENTAIRES	541	0	1 872
INDEMNITES	2 286 346	2 204 173	4 447 772
INDEMNITE PROVISOIRE COMPLEMENTAIRE			
INDEMNITE DE REPRESENTATION	621 098	586 170	1 180 467
INDEMNITE DE TRANSPORT	1 012 423	982 828	1 979 110
INDEMNITE DE FONCTION	19 296	22 089	42 985
AUTRES INDEMNITES SERVIES	633 529	613 086	1 245 211
PRIMES	1 861 586	1 663 655	3 652 567
PRIME DE TECHNICITE	89 815	90 650	180 748
PRIME DE BILAN A PAYER	1 575 376	1 384 520	3 079 029
PRIME EXCEPTIONNELLE	0	0	0
PRIME DE SCOLARITE	196 395	188 485	392 790
ALLOCATION SALAIRE UNIQUE & ALLOC.FAMILIALE	80 312	78 685	158 772
BONS D'ESSENCE	170 994	126 004	270 901
ENVELOPPE	487 547	487 547	980 544
REMUNERATION DU PERSONNEL CONTRACTUEL	130 880	71 487	187 559
REMUNERATION DU PERSONNEL SAISONNIER	0	0	0
CHARGES SOCIALES	3 232 931	2 865 184	6 079 302
CHARGE DE PERSONNEL LIEES A UNE MODIFICATION COMPTABLE	4 945	76 825	304 343
AUTRES CHARGES AU PERSONNEL (y COMPRIS AVANTAGE EN NATURE, F.MEDICA.F.F.BANCAIRES)	2 264 227	1 976 027	3 529 016
IMPOTS ET TAXE LIEES AUX PERSONNELS	561 480	508 492	1 053 531
T.F.P	374 320	338 995	702 354
FOPROLS	187 160	169 497	351 177
TOTAL	23 268 324	21 054 574	43 856 563

- Note sur les charges générales d'exploitation

En dinars

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	30-06-2006	30-06-2005	31-12-2005
A/ FRAIS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	547 069	466 263	1 131 093
DONS ET COTISATIONS	547 069	466 263	1 131 093
B/ AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATIONS	6 979 962	7 502 726	15 488 959
LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	1 319 144	1 462 676	2 875 570
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 318 058	1 461 589	2 871 804
MATERIEL INFORMATIQUE			
AUTRES	1 087	1 087	3 766
FOURNITURE ET AUTRES MATIERES CONSOMMABLES	422 471	507 663	1 003 990
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 534 029	2 713 152	6 200 325
ENTRETIEN & REPARATION (confies a tiers)	741 917	758 401	1 775 868
TRAVAUX & FACONS EXECUTES PAR TIERS	614 820	840 773	1 799 486
FOURNITURES FAITES A L'ENTREPRISE (eau et gaz)	255 948	237 666	580 701
PRIMES D'ASSURANCES	201 115	207 114	407 857
ETUDES	152	0	0
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	686 079	633 501	1 570 336
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	33 999	35 698	66 076
AUTRE			
REDEVANC.POUR CONCESSIONS BREVET LICENCES PROCEDES DROITS ET VAL. SIMILAIRES	0	0	0
JETONS DE PRESENCE	0	45 875	30 000
AUTRES CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATIONS	2 561 670	2 629 697	5 147 017
PUBLICITES	680 200	677 250	907 729
ANNONCES & INSERTIONS PUBLICITAIRES	555 200	562 250	775 562
OBJETS PUBLICITAIRES			
CADEAUX OFFERTS A LA CLIENTELE	125 000	115 000	132 167
DOCUMENTATION CENTRALE	63 729	49 365	119 628
AFFRANCHISSEMENTS, TELEPHONE, TELEG, TELEX	1 392 627	1 230 629	2 681 876
MISSIONS & RECEPTIONS	86 346	51 975	129 683
AUTRES FRAIS DE GESTION	145 127	110 846	315 688
FRAIS DU CONSEIL & D'ASSEMBLEES	12 352	9 599	9 599
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL	0	0	0
PARTICIPATION AU BUDGET DE L'APBT	124 998	90 000	285 158
FRAIS D'ACTE & DE CONTENTIEUX	7 777	11 247	20 931
AUTRES FRAIS DIVERS D'EXPLOITATION	193 643	509 631	992 413
IMPOTS ET TAXES	142 647	143 663	232 057
TAXES SUR LES ETABLISSEMENTS	30 000	30 000	60 000
DROITS SUR ACTES CONSTATANT AUGMENTATION DU CAPITAL			
AUTRES DROITS D'ENREGISTREMENT	81 109	82 507	114 294
T.V.A REGLEE DIMINUEE DE LA TVA RECUPER	0	0	0
AUTRES (taxe de circulation, enseigne)	31 538	31 156	57 764
TOTAL	7 527 031	7 968 989	16 620 052

Notes à l'état de flux de trésorerie intermédiaire au 30/06/2006

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements des liquidités de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

Ainsi, la trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 324.067 mD au 31.12.2005 à 216.973 mD au 30.06.2006 enregistrant une diminution de 107.094 mD. Cette diminution est imputable aux flux de trésorerie négatifs concernant les activités d'exploitation à hauteur de 91.257 mD et à la diminution des flux des activités d'investissement à hauteur de 15.822 mD et des flux de trésorerie provenant des activités de financement à hauteur de 2.617 mD et majorés des incidences des variations des taux de change à concurrence de 2.602 mD.

Le flux négatif de trésorerie résulte de la situation où le total des encaissements d'une période est inférieur au total des décaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent le sens négatif de ce flux.

- ◆ Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 129.477 mD.
- ◆ Les crédits à la clientèle se sont accrus de 220.301 mD.
- ◆ Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31.12.2005 et le 30.06.2006 à 25.246 mD.
- ◆ L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 60.740 mD ce qui donne un flux de trésorerie négatif.

Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement

L'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et des participations compensées en partie par la perception des dividendes sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 15.822 mD.

Flux de trésorerie net provenant des activités de financement

Ce flux de trésorerie négatif net de 2.617 mD provient principalement du règlement des dividendes en faveur de nos actionnaires, par la baisse du total des ressources spéciales et par l'émission d'emprunts.

Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités.

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 30.06.2006 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 2.602 mD.

Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

La variation négative de liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent au 30.06.2006 à 107.094 mD détaillée ci après :

LIQUIDITES ET EQUIV DE LIQUIDITES EN DEBUT DE PERIODE	324.067
Caisse	11.352
BCT	9.119
CCP	0.242
Créances/Etab Banc	136.622
Titres de Transaction	166.732
LIQUIDITES ET EQUIV DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE	216.973
Caisse	12.620
BCT	12.238
CCP	0.160
Créances/Etab Banc	23.749
Titres de Transaction	168.206
VAR DE LIQUID ET EQUIV LIQUID EN COURS DE PERIODE	(107.094)

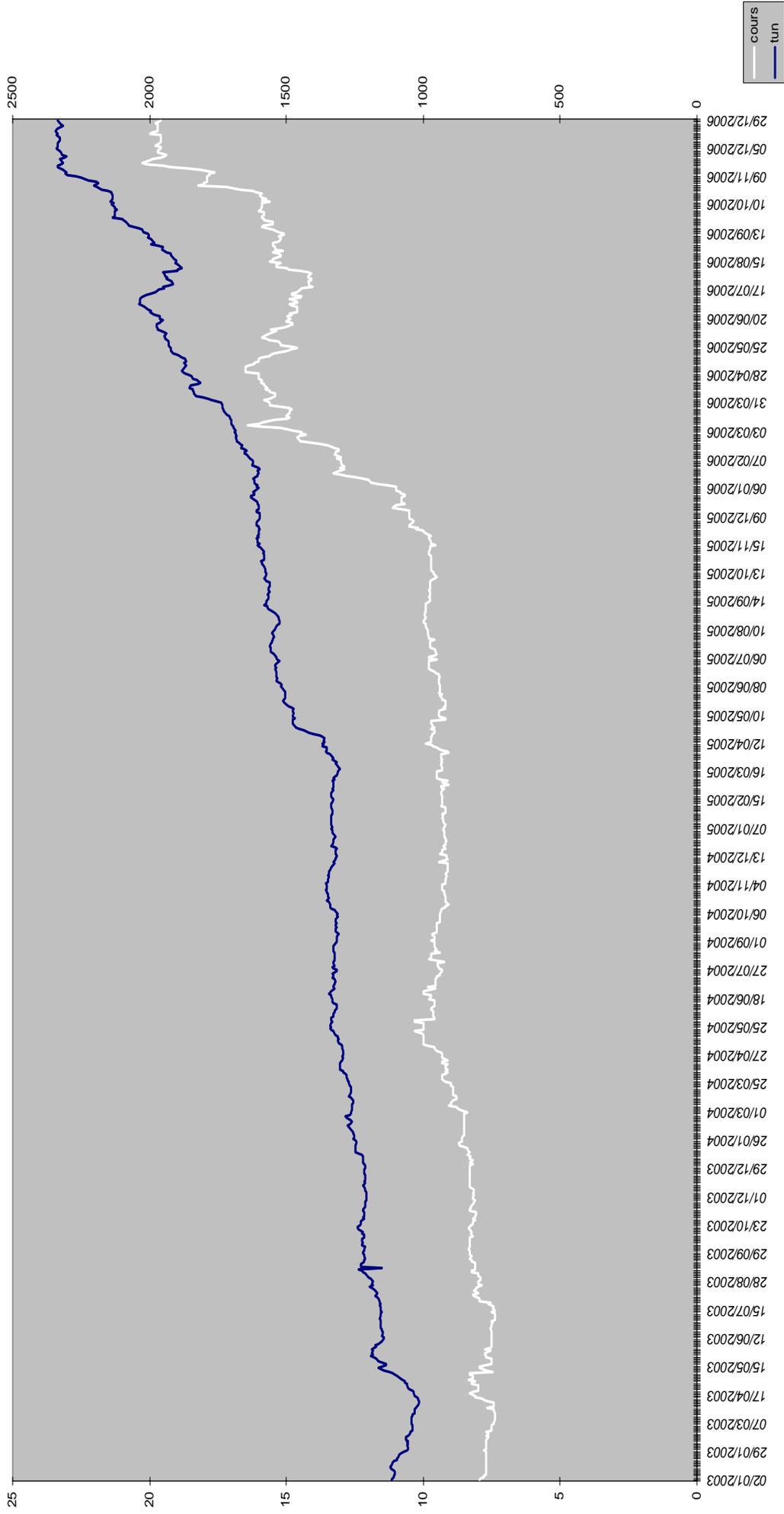
4.5.7 Avis du Commissaire aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2006

	LA GÉNÉRALE D'AUDIT & CONSEIL Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Member of 
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES DE LA BANQUE DE L'HABITAT ARRETES AU 30 JUIN 2006		
<p>En application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque de l'Habitat arrêtés au 30 juin 2006.</p> <p>Ces états financiers qui comportent un bilan, un état des engagements hors bilan, un état de résultats, un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la banque. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.</p> <p>Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.</p> <p>Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la banque. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.</p> <p>Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.</p> <p>Le résultat net de l'exercice tient compte d'un réinvestissement exonéré fixé provisoirement à 6 millions de dinars et d'une provision forfaitaire pour créances douteuses de 21, 284 millions de dinars.</p> <p>Compte tenu de ce qui précède et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers intermédiaires de la Banque de l'Habitat arrêtés au 30 juin 2006.</p> <p style="text-align: right;">Tunis, le 04 août 2006</p> <p>La Générale d'Audit et Conseil - G.A.C Membre de CPA Associates International Chihab GHANMI Associé</p>  		
<p>A.R.L. au capital 13.000 DT N°: 03094 S/A/M000 D 1817 1998</p> <p>Adresses</p> <p>Place SUN HAPS 207 - Mchaulleville T : 00216 71 288 259 F : 00216 71 289 827</p> <p>Site web avenue de France en Néapolis Center Boulevard Barceco N° 8 T : 00216 71 221 045 F : 00216 72 221 128</p> <p>Mail c.audit@ghet.tn</p>		

4.6 Indicateurs Boursiers de la valeur banque de l'habitat

	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006
Bénéfice par actions (en DT)	1,096	1,235	1,447	-
Dividende par action (en DT)	0,500	0,500	0,500	-
Taux de dividende en % de la VN	10%	10%	10%	-
Date de détachement	01/06/2004	05/05/2005	22/05/2006	-
Nombre d'actions	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Valeur nominale (en DT)	5	5	5	5
Cours le plus haut (en DT)	8,350	10,300	11,130	20,500
Cours le plus bas (en DT)	7,400	8,200	9,000	10,700
Cours fin de période (en DT)	8,300	9,220	10,840	19,600
Capitalisation fin de période (en MD)	124	138	162	294
Rendement dividende (dividende / cours fin de période)	6,02%	5,42%	4,61%	-
Taux de distribution des bénéfices (Pay out)	45,62%	40,49%	34,55%	-
PER (cours fin de période / bénéfice par action)	7,57	7,47	7,49	-
Price to book value (capitalisation boursière/capitaux propres)	64,92%	67,98%	71,68%	-

4.7 Evolution du cours de l'action BH et de l'indice TUNINDEX: 2003 - 2006



Chapitre 5. Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des comptes

5.1 Conseil d'Administration

5.1.1 Membres des organes d'administration

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
Mr Abou Hafs Amor Najai	Président	Lui même	*	
Etat Tunisien		Mr Mohamed Ridha Trabelsi	2005-2007	
		Mr Jalel Chouih		
		Mme Souhir Taktak		
		Mr Tajouri Fatnasi		
		Mme Faouzia Said Moussa		
BONNA Tunisie	Membre	Mr Sami Ellouze	2006-2008	Tunis
Mr Néjib Marzougui	Membre	Lui-même	2005-2007	Tunis
Mr Mohamed Sadok Driss	Membre	Lui-même	2005-2007	Tunis
Mr Ahmed Trabelsi	Membre	Lui-même	2004-2006	Tunis
Mr Adel Zarrouk	Membre	Lui-même	2005-2007	Tunis

*: Nommé par décision du Conseil d'Administration en date du 08/10/2003 en remplacement de Mr Aissa Hidoussi.

5.1.2 Fonction des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque

5.1.2.1 Membres des organes d'administration

Membre	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr Abou Hafs Amor Najai	Président	08/10/2003	Tunis

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la banque.

5.1.2.2 Membres des organes de direction

Membre	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
Mr Abou Hafs Amor Najai	PDG	08/10/2003	Tunis
Mr Mahmoud Ben Farah	DGA chargé du développement et de la production	21/09/2005	Tunis
Mr Ali Dhrif Bouzidi	DGA chargé des moyens généraux	21/09/2005	Tunis

5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Fonctions exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années
Mr Abou Hafs Amor Najai	Président du Conseil d'Administration de: - STIMEC - SIM-SICAR
Mr Mahmoud Ben Farah	Président du Conseil d'Administration de: - SIFIB-BH - SALIM
Mr Ali Dhrif Bouzidi	Président du Conseil d'Administration de: - Modern Leasing
Mr Néjib Marzougui	PDG de: - la Sté ETATHMEER Holding - la Sté de Promotion "DOUIRET" - la SOGEMBAL Et il est gérant de: - la Sté N2M Company
Mr Mohamed Sadok Driss	PDG de: - la Sté de Développement et d'Exploitation Agricole "SODEXA" - la Sté Huilerie d'Olives du Nord
Mr Ahmed Trabelsi	PDG de: - la Sté ETTAYSSIR - la Sté ESSANIA - la Sté PLATOTECHNICA Et il est gérant de: - la Sté TRABELSI Service
Mr Adel Zarrouk	PDG de: - la Sté ZARROUK de Promotion Immobilière Et gérant de: - la Sté SMVDA

5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Mr Abou Hafs Amor Najai	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur à la Sté SOTACIB - Administrateur à la Sté SMT - Administrateur à la Sté STIMEC - Administrateur à la Sté SOTUVER - Administrateur à la Sté SIM-SICAR
Mr Néjib Marzougui	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur à la Sté d'Assurances SALIM - Administrateur à la SIFIB-BH - Administrateur la Sté ETATHMEER Holding - Administrateur à la Sté de Promotion "DOUIRET" - Administrateur à la SOGEMBAL
Mr Mohamed Sadok Driss	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur à la Sté Huileries de Bletech - Administrateur à la Sté de Développement et d'Exploitation Agricole "SODEXA" - Administrateur à la Sté Huilerie d'Olives du Nord
Mr Ahmed Trabelsi	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur à la Sté d'Assurances SALIM - Administrateur à la BHP - Administrateur à la Sté Modern Leasing - Administrateur à la Sté ETTAYSSIR - Administrateur à la Sté ESSANIA - Administrateur à la Sté PLATOTECHNICA
Mr Adel Zarrouk	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur à la Sté SMVDA - Administrateur à la Sté ZARROUK de Promotion Immobilière
Mr Mahmoud Ben Farah	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur à la Sté Moderne de Titrison (SMT) - Administrateur à la Sté de Bureau d'Etudes Arabe Tuniso-Lybien "BEATL" - Administrateur à la SIFIB-BH - Administrateur à la Sté d'Assurances SALIM
Mr Ali Dhrif Bouzidi	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateurs à la Sté d'Assurances SALIM - Administrateur à la Sté Modern Leasing

5.1.5 Fonction des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
BONNA Tunisie	Mr Sami Ellouze	PDG
Etat	Mr Mohamed Ridha Trabelsi	Fonctionnaire au Ministère des Finances
	Mr Jalel Chouihi	Fonctionnaire au Premier Ministère
	Mme Souhir Taktak	Fonctionnaire au Ministère des Finances
	Mr Tajouri Fatnasi	Fonctionnaire au Ministère de l'Equipement et de l'Habitat
	Mme Faouzia Said Moussa	Fonctionnaire au Ministère des Finances

5.2 Intérêt des dirigeants dans la banque au 31/12/2005

5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre des exercices 2005-2006

La rémunération et les avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction sont présentés comme suit:

Organes	2005		2006	
	Rémunérations brutes (en DT)	Avantages en nature	Rémunérations brutes (en DT)	Avantages en nature
Membres de Direction				
PDG	46 592	- Voiture de fonction - bons d'essence - Téléphone domicile -Téléphone portable	46 860	- Voiture de fonction - bons d'essence - Téléphone domicile -Téléphone portable
<i>Sous total 1</i>	46 592	6 954	46 860	7 416
DGA Chargé du développement et de la production	44 842	- Voiture de fonction - bons d'essence - Bons de restauration -Bon d'achat fin d'année - Subvention Aid	50 784	- Voiture de fonction - bons d'essence - Bons de restauration -Bon d'achat fin d'année - Subvention Aid
<i>Sous total 2</i>	44 842	6 776	50 784	7 299
DGA chargé des moyens généraux	39 881	- Voiture de fonction - bons d'essence - Bons de restauration -Bon d'achat fin d'année - Subvention Aid	48 111	- Voiture de fonction - bons d'essence - Bons de restauration -Bon d'achat fin d'année - Subvention Aid
<i>Sous total 3</i>	39 881	5 105	48 111	7 280
Total	131 315	18 835	145 755	21 995
Membres du Conseil d'Administration	30 000 bruts (jetons de présence)	Néant	75 000 bruts (jetons de présence)	Néant
Total général	161 315	18 835	220 755	21 995

5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Les concours accordés par la BH aux membres du Conseil d'Administration et de direction sont présentés au 31/12/2005 dans le tableau suivant :

En dinars

Membres du Conseil d'Administration et de Direction	Crédits	Portage	Engagement par signature	Total encours
Etat Tunisien	35 112 000	0	0	35 112 000
Ahmed Trabelsi	0	0	0	0
Zarrouk Adel	2 631 000	0	0	2 631 000
BONNA TUNISIE	0	0	2 181 000	2 181 000
Néjib Marzougui	0	0	0	0
Abous Hafs Amor Najaai	0	0	0	0
Mahmoud Ben Farah	0	0	0	0
Ali Dhrif Bouzidi	0	0	0	0
Mohamed Sadok Driss	0	0	0	0
Total	37 743 000	0	2 181 000	39 924 000

5.3 Contrôle

5.3.1 Contrôleur d'Etat

Mr Mahmoud Mansour

5.3.2 Commissaire aux comptes

Nom	Adresse	Mandat*
Société la Générale d'Audit & Conseil représentée par Mr Chiheb GHANMI Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie	9, place Ibn Hafis, Mutuelle ville – 1002 Tunis Téléphone: 71 28 27 30 Fax: 71 28 98 27 e-mail:gac.audit@gnet.tn	2004-2006

*: Mandat renouvelé par l'AGO du 25/05/2004

5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre de conseil ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

L'encours des concours accordés à certains membres du Conseil d'Administration s'élève à 37,743 MD au 31/12/2005.

Au 31/12/2005, le total des engagements par signature avec BONNA Tunisie s'élève à 2,181 MD.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2005 par la BH avec l'Etat Tunisien selon des conventions établies entre les deux parties, s'élève à 1 279 385 dinars détaillé comme suit:

En DT	
COMMISSION SUR GESTION FOPROLOS & P.SPECIAUX	31/12/2005
REMUNERATION SUR GESTION FOPROLOS	1 215 522
REMUNERATION FOPRODI	891
REMUNERATION SUR GESTION PNRLR	264
REMUNERATION SUR GESTION 2 ^{ème} PDU	786
REMUNERATION SUR GESTION 3 ^{ème} PDU	3 271
REMUNERATION SUR GESTION HG 004 B	18 184
REMUNERATION SUR GESTION 4 ^{ème} PDU	37 833
REMUNERATION SUR GESTION HAFSIA	1 989
REMUNERATION SUR GESTION FONAPRA	645
TOTAL	1 279 385

Chapitre 6. Perspectives d'Avenir

6.1 Evolution récente et orientation

6.1.1 Evolution récente

6.1.1.1 Activité de la banque en 2006*

L'activité de la Banque durant l'exercice 2006 a été marquée principalement par:

- **Une consolidation des ressources revenant principalement à une mobilisation notable des dépôts de la clientèle**

Les dépôts de la banque ont augmenté durant l'exercice 2006 d'environ 306 MD.

L'affermissement des dépôts de la clientèle est impulsé par:

- Des dépôts à vue illustrant une performance particulière au cours de l'année 2006. Cette performance s'est traduite par un flux additionnel de 72,3 MD soit +17,44% par rapport à 2005.
- Des dépôts d'épargne qui évolué de +6,99% pour atteindre 1 063,9 MD à fin 2006.
- Les dépôts à terme qui ont soutenu leur mouvement à la hausse (+157,8 MD)

- **Une augmentation considérable des crédits à la clientèle**

Les crédits à la clientèle ont augmenté durant l'exercice 2006 de 293,7 MD par rapport à 2005 (+11,46%) passant de 2 563,5 MD à 2 857,3 MD. Cette progression provient notamment de l'évolution des comptes débiteurs de +34,92% et des autres concours à la clientèle de +12,42%.

- **Une appréciation des résultats d'exploitation**

Le PNB s'est inscrit à la hausse de l'ordre de 17,84% passant de 123,270 MD en 2005 à 145,260 MD en 2006.

*: Chiffres provisoires en cours de certification

Cette amélioration trouve son origine essentiellement dans la croissance de la marge en intérêts et des commissions nettes qui ont évolué respectivement de 1,95% et de 27,95%.

S'agissant des frais d'exploitation (charges opératoires), les charges générales d'exploitation demeurent maîtrisées (-0,365 MD) et les frais de personnel ont par contre augmenté de 2,6 MD.

- **Une amélioration des ratios de la banque**

L'analyse par les ratios atteste une rentabilité des fonds propres (ROE) de 11,47% et une rentabilité de l'actif (ROA) de 0,76% au 31/12/2006.

Le coefficient d'exploitation est passé à 43,18% au terme de 2006 contre 49,06% une année auparavant, se traduisant par une amélioration de la productivité de la banque de près de 6 points de pourcentage.

S'agissant des ratios réglementaires, bien que le ratio de liquidité a atteint 123,13%, le ratio de solvabilité demeure sous pression et s'est établi à 8,17%. A cet effet, la banque a opté pour une augmentation de son capital et un recours à un emprunt subordonné dans l'objectif de rétablir ce ratio à un niveau supérieur aux nouvelles normes prudentielles imposées par l'application de Bâle II.

Enfin, le ratio de couverture des créances classées se situant à 71,17% dépassant déjà l'objectif ciblé par la banque pour l'année 2008 (70%) et tel qu'il est fixé par les normes internationales.

6.1.1.2 Indicateurs d'activité de la banque au 31/03/2007

	(EN DINARS)		
	CUMUL A LA FIN DU 1 ERE TRIMESTRE		AU
	2007	2006	31 / 12 / 2006*
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES			
INTERETS	65 833 203	55 888 763	248 073 523
COMMISSIONS EN PRODUITS	53 299 664	44 931 935	195 695 594
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET D'INVESTISSEMENT	8 042 271	6 018 385	28 969 102
	4 491 268	4 938 443	23 408 827
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES			
INTERETS ENCOURUS	27 468 408	23 885 477	102 802 941
COMMISSIONS ENCOURUES	27 096 458	23 459 264	100 554 274
AUTRES CHARGES	371 950	426 213	2 248 667
	0	0	0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	38 364 795	32 003 286	145 270 582
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 624 280	2 355 572	10 697 124
5- CHARGES OPERATOIRES, DONT:	15 354 085	15 101 392	62 729 889
FRAIS DE PERSONNEL	11 855 359	11 530 323	46 475 080
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	3 498 726	3 571 069	16 254 809
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	257 201 504	264 818 854	266 365 282
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	139 585 009	158 979 414	167 334 602
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	117 616 495	105 839 440	99 030 680
7- ENCOURS DES CREDITS	2 918 853 338	2 637 912 478	2 857 306 387
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT:	2 340 819 067	2 091 699 436	2 329 104 966
DEPOTS A VUE	504 764 552	435 783 344	487 744 852
DEPOTS D'EPARGNE	1 073 455 926	1 011 454 125	1 063 980 477
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	450 762 157	544 703 297	598 613 035
10- CAPITAUX PROPRES	258 077 956	233 159 982	248 413 962

*: Chiffres provisoires, en cours de certification qui diffèrent de ceux publiés à l'occasion des indicateurs trimestriels au 31/12/2006.

6.1.2 Stratégie de développement

L'orientation suivie en 2006 et qui sera maintenue par la banque au cours de la période 2007-2011, s'inscrit dans les mêmes lignes de sa politique générale arrêtée en 2004. Les axes stratégiques s'articulent autour de :

- La poursuite de l'optimisation de la rentabilité à travers un meilleur rendement des crédits et une baisse du coût des ressources.
- L'amélioration de la productivité.
- La recherche de la meilleure allocation entre les ressources et les emplois de la banque.
- La poursuite de la politique de gestion de risques.
- La maîtrise des frais généraux.
- La consolidation des capitaux propres à travers l'augmentation du capital, le recours à l'emprunt subordonné et le renforcement des réserves.
- La mise en place totale de la nouvelle organisation du réseau afin de faire des points de vente le fer de lance de la banque.
- La mise en place totale du système organisationnel et d'information de la banque.
- La poursuite du développement des différents canaux de communication

6.2 Perspectives d'avenir

Les prévisions 2007-2011 sont établies sur la base des états financiers 2006 prévisionnels et ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 06/02/2007.

Les chiffres de 2006 prévisionnels (P) représentent ceux établis au niveau du budget 2007 et ont été approuvés par le Conseil du 25 novembre 2005.

Les écarts entre les chiffres prévisionnels 2006 et les chiffres provisoires 2006 se présentent comme suit:

	Chiffres 2006 provisoires	Chiffres 2006 prévisionnels (P)	<i>En DT</i> Ecart
Dépôts de la clientèle	2 329 104 966	2 215 502 528	113 602 438
Emprunts et ressources spéciales	598 613 035	619 364 231	-20 751 196
Total capitaux propres	248 413 963	246 355 722	2 058 241
Les crédits à la clientèle	2 857 306 387	2 792 931 458	64 374 929
PF titres commercial	167 334 602	137 068 879	30 265 723
PF titres d'investissement	99 030 680	117 188 621	-18 157 941
Immobilisations nettes	43 440 182	47 686 723	-4 246 541
PNB	145 270 582	134 912 703	10 357 879
Commissions perçues	28 969 102	26 713 355	2 255 747
Commissions encourues	2 248 667	2 099 507	149 160
Gain sur opération de change	5 676 024	5 716 235	-40 211
Frais de personnel	46 475 080	46 799 998	-324 918
Charges générales d'exploitation	16 254 809	16 053 458	201 351
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 507 945	2 289 952	217 993
Résultat net	28 494 361	26 401 217	2 093 144
Dotations nettes aux provisions sur créances douteuses et risques et charges	43 363 778	45 511 454	-2 147 676

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

De même, la banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.2.1 Les hypothèses des prévisions retenues

Dans ce qui suit, le taux de croissance annuel moyen utilisé est $t = (X_n/X_0)^{1/n} - 1$ avec:

n = période de calcul

X_n = valeur de la période finale

X_0 = valeur de la période initiale

6.2.1.1 Les ressources

6.2.1.1.1 Les dépôts de la clientèle

Les dépôts à vue

Dans un souci de rentabilité, la banque continuera à orienter davantage le réseau vers les dépôts à vue, afin de réduire le coût de ses ressources et à améliorer la part de ces dépôts dans le total des ressources de la clientèle. Ainsi, les dépôts à vue augmenteront de l'ordre de 160 MD durant la période 2007-2011.

S'agissant des données prévisionnelles, le taux d'évolution annuel moyen de la période 2005-2007 est de 7,35%.

Pour la période 2007-2011, le taux d'évolution annuel moyen est de 5,58%.

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôts à vue	414 854 265	473 342 170	513 242 170	553 242 170	593 242 170	633 242 170	673 242 170

Les dépôts d'épargne

La banque vise la collecte de ressources à caractère durable, stable et à moindre coût, autrement dit les dépôts d'épargne El Jadid et les comptes spéciaux d'épargne, et maintenir le même niveau d'accroissement des dépôts d'épargne logement. Ces ressources ont été projetées sur la base :

- d'un taux d'accroissement annuel moyen des dépôts d'épargne El Jadid de 7,54% sur la période 2007-2011 et d'un taux d'accroissement annuel moyen des comptes spéciaux d'épargne de 8,9% pour la même période.

- pour la période 2005-2007, les taux d'évolution annuels moyens sont de 4,57% et de 10,67% respectivement pour les dépôts d'épargne El Jadid et les comptes spéciaux d'épargne.

Elle lancera aussi de nouveaux produits afin de fidéliser sa clientèle.

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôts d'épargne	994 470 640	1 047 263 393	1 107 263 393	1 179 263 393	1 263 263 393	1 347 263 393	1 431 263 393
Epargne Logement	547 309 192	541 986 821	540 986 821	545 986 821	555 986 821	565 986 821	575 986 821
Epargne El Jadid	189 604 496	201 821 211	216 821 211	236 821 211	261 821 211	286 821 211	311 821 211
Comptes Spéciaux d'Epargne	254 049 395	299 374 352	344 374 352	389 374 352	435 374 352	481 374 352	527 374 352
Epargne Etude	3 507 557	4 081 010	5 081 010	7 081 010	10 081 010	13 081 010	16 081 010

Les dépôts à échéance

Ces dépôts évolueront à raison de 5,09% en moyenne annuelle pour atteindre un niveau de 910,266 MD à fin 2011, sachant que la part de ces dépôts dans le total des ressources à la clientèle passera à 30%. La banque veillera aussi à orienter ces dépôts vers des maturités supérieures à 24 mois.

Pour la période 2005-2007, le taux de croissance annuel moyen est de 6,80%.

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôts à échéance	583 122 604	660 266 560	710 266 560	760 266 560	810 266 560	860 266 560	910 266 560

6.2.1.1.2 Emprunts et ressources spéciales

La banque envisage la consolidation de ses ressources par le recours à un emprunt obligataire en 2007 pour un montant de 70 MD remboursable sur 7 ans (dont 2 ans de grâce) à un taux d'intérêts de TMM + 1% et par le recours à un emprunt subordonné durant la même année pour un montant de 70 MD remboursable sur 7 ans (dont 2 ans de grâce) à un taux d'intérêts de TMM + 1,20%.

Elle participera également dans des nouvelles lignes de crédits à l'instar de la BEI, la ligne multirisque.

La ligne de crédit syndiqué sera remboursée en totalité en 2007 pour un montant de 68 MD.

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Emprunts matérialisés	226 431 775	401 737 215	414 282 734	388 201 254	361 920 795	319 588 899	277 257 003
Emprunts obligataires	51 000 000	36 000 000	94 000 000	82 000 000	70 000 000	56 000 000	42 000 000
Emprunt Obligataire BH1*	48 000 000	36 000 000	24 000 000	12 000 000	0	0	0
Emprunt Obligataire BH 2007 (70 MD)	0	0	70 000 000	70 000 000	70 000 000	56 000 000	42 000 000
Dettes rattachées	3 000 000	0	0	0	0	0	0
Autres Emprunts dont:	175 431 775	365 737 215	320 282 734	306 201 254	291 920 795	263 588 899	235 257 003
Emprunt Subordonné (70 MD)	0	0	70 000 000	70 000 000	70 000 000	56 000 000	42 000 000
Autres Fonds Empruntés**	82 755 948	10 525 515	7 186 208	6 686 208	6 886 208	6 386 208	5 886 208
Ressources Spéciales	253 078 230	207 101 501	209 151 501	211 151 501	214 151 501	216 151 501	218 151 501
Total emprunts et ressources spéciales	562 265 953	619 364 231	630 620 443	606 038 963	582 958 504	542 126 608	501 294 712

*: En 2008, l'emprunt obligataire BH1 sera totalement remboursé

** : Y compris les dettes rattachées

6.2.1.1.3 Consolidation des fonds propres

La banque envisage de renforcer en 2007 ses fonds propres et consolider ses ressources longues afin de mieux assurer le développement de son activité.

Elle compte pour cela arrêter ses choix comme suit:

- Procéder à l'augmentation de capital et atteindre le cap de 90 MD dont 10 MD par souscription en numéraire et 5 MD par incorporation de réserves, ce qui sera en rapport avec la taille de la banque et permettrait d'assurer son développement dans les meilleures conditions. L'augmentation de capital se présente comme la solution incontournable malgré l'importance de son coût. Il est à signaler que les capitaux propres de la banque augmenteront de 30 MD dont 20 MD sous forme de prime d'émission.
- Recourir au crédit subordonné en 2007 pour un montant de 70 MD remboursable sur 7 ans dont 2 ans de grâce à un taux d'intérêts de TMM + 1,20%.
- Sortir sur le marché financier local si les conditions s'y prêtent, pour une opération de titrisation des crédits hypothécaires d'un montant total de 50MD.

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Capital	75 000 000	75 000 000	90 000 000				
Réserves	129 250 737	144 100 599	177 864 989	204 214 989	234 064 989	265 414 990	299 764 990
PRIMES LIEES AU CAPITAL	21 720 837	21 720 837	41 720 837	41 720 837	41 720 837	41 720 837	41 720 837
RESERVES LEGALES	7 500 000	7 500 000	8 820 061	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
RESERVES EXTRAORDINAIRES	79 416 853	92 776 853	104 371 181	129 691 242	158 691 242	189 191 242	222 691 242
FONDS SOCIAL	20 613 048	22 102 910	22 952 910	23 802 910	24 652 910	25 502 911	26 352 911
Autres capitaux propres	414 048						
Résultat reporté	438 804	439 858	576 686	1 115 855	1 068 419	2 173 224	3 213 865
Résultat de l'exercice	21 711 053	26 401 217	35 889 169	38 802 564	41 454 805	44 390 641	48 857 038
CAPITAUX PROPRES	226 814 643	246 355 722	304 744 892	334 547 456	367 002 261	402 392 902	442 249 940

6.2.1.2 Les emplois

6.2.1.2.1 Evolution des engagements

En matière de crédits, la Banque table sur un taux d'accroissement annuel moyen de ses engagements de l'ordre de 5,22% ce qui porte l'encours des crédits à 4 217,9 MD à fin 2011.

La banque veille à préserver la même structure de crédits adoptée auparavant à savoir 40% en crédits commerciaux et 60% en crédits immobiliers.

Les crédits commerciaux

Entre 2007 et 2011, les crédits commerciaux évolueront à un taux de croissance annuel moyen de 8,09%.

L'évolution de ces crédits concernera aussi bien les crédits de gestion que les crédits à moyen terme qui évolueront respectivement à des taux annuels moyens de 9,05% et de 7,07%.

Entre 2005 et 2007, les taux de croissance annuel moyen des crédits commerciaux est de 12,47%.

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Crédits commerciaux à court terme*	173 036 291	220 191 050	258 391 050	293 391 050	328 391 050	363 391 050	398 391 050
Crédits commerciaux à moyen terme*	180 985 276	218 384 515	245 784 515	270 784 515	295 784 515	320 784 515	345 784 515
Créances rattachées sur des crédits commerciaux*	1 227 581	1 096 439	1 210 021	1 310 021	1 410 021	1 510 021	1 610 021
Total crédits commerciaux	355 249 148	439 672 004	505 385 586	565 485 586	625 585 586	685 685 586	745 785 586

*: Montants bruts

Les crédits habitat

Afin de conserver sa position sur le marché de l'immobilier, la banque envisage d'apporter des changements au niveau des conditions d'octroi des crédits comme suit :

- Rallonger les durées de remboursement des crédits logement en les portant à des niveaux de 20 à 25 ans. Cela pourra être envisagé pour les crédits adossés à l'épargne logement qui seront accordés sur 25 ans, alors que les crédits directs seront accordés sur 20 ans. Ceci rentre dans le cadre de la hiérarchisation des produits de la banque. Ce rallongement de la durée aura sûrement un impact sur l'activité de la promotion immobilière ce qui contribuera à la relance économique du pays.
- réviser les taux d'intérêt des crédits à la baisse. Les crédits directs seront cédés à des taux équivalents au TMM + 3 points.
- et réduire le montant de l'autofinancement.

Ainsi les crédits habitat évolueront entre 2007 et 2011 à un taux d'évolution annuel moyen de 4,99% provenant essentiellement des crédits immobiliers promoteurs qui évolueront à un taux de 9,82%.

Entre 2005-2007, le taux de croissance annuel moyen des crédits habitat est de 2,84%.

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Crédits immobiliers promoteurs*	239 369 394	236 824 685	284 750 685	319 750 685	359 750 685	404 750 685	454 750 685
Crédits immobiliers acquéreurs*	1 176 984 373	1 210 105 221	1 255 813 372	1 315 813 372	1 380 813 372	1 445 813 372	1 510 813 372
Crédits Habitat	1 416 353 767	1 446 929 906	1 540 564 056	1 635 564 056	1 740 564 056	1 850 564 056	1 965 564 057

*: Montants bruts

Les crédits aux particuliers

L'encours de ces crédits augmentera à un rythme important, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 10,57% pour la période 2007-2011. Concernant la période 2005-2007, ce taux est de 17,27%.

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Crédits aux particuliers*	190 099 372	256 592 228	306 592 228	356 592 228	406 592 228	456 592 228	506 592 228

*: Montants bruts

Tableau récapitulatif des créances à la clientèle

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Total des crédits à la clientèle	2 643 691 035	2 922 367 612	3 154 826 147	3 387 926 147	3 631 026 147	3 869 126 147	4 122 226 147
Provisions	80 125 442	129 436 154	175 432 217	220 432 217	265 432 217	310 432 217	355 432 217
Créances nettes sur la clientèle	2 563 565 593	2 792 931 458	2 979 393 930	3 167 493 930	3 365 593 930	3 558 693 930	3 766 793 930

6.2.1.2.2 Evolution du portefeuille titres

Le total du portefeuille titres passera de 235,526 MD en 2007 à 264,886 MD en 2011 soit un taux de croissance annuel moyen de 2,38%. Cet accroissement provient essentiellement de l'évolution du portefeuille titres d'investissement à un taux de croissance annuel moyen de 6,64%.

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Portefeuilles titres	270 424 225	254 257 500	235 526 300	233 526 300	251 526 300	264 886 300	264 886 300
<i>PF titres commercial</i>	<i>177 173 884</i>	<i>137 068 879</i>	<i>105 437 679</i>	<i>85 437 679</i>	<i>85 437 679</i>	<i>85 437 679</i>	<i>85 437 679</i>
<i>PF titres d'investissement</i>	<i>93 250 340</i>	<i>117 188 621</i>	<i>130 088 621</i>	<i>148 088 621</i>	<i>166 088 621</i>	<i>179 448 621</i>	<i>179 448 621</i>

6.2.1.2.3 Évolution des immobilisations nettes

Les immobilisations brutes connaîtront une croissance de 7,22% sur la période 2007-2011 grâce notamment au programme d'extension du réseau, la poursuite de la modernisation des points de vente (uniformisation et amélioration du look ainsi que l'installation des nouvelles enseignes lumineuses et des distributeurs automatiques de billets).

Entre 2005 et 2007, le taux de croissance annuel moyen des immobilisations brutes est de 17,23%.

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Immobilisations brutes	72 919 109	86 357 093	117 498 144	130 498 144	142 498 144	154 498 144	166 498 144
Amortissement	36 380 417	38 670 370	44 287 182	50 287 183	57 287 183	63 287 183	69 287 183
Immobilisations nettes	36 538 692	47 686 723	73 210 962	80 210 961	85 210 961	91 210 961	97 210 961

6.2.1.3 Les Résultats d'exploitation

6.2.1.3.1 Le Produit Net Bancaire (PNB)

Le PNB atteindra 191,452 MD en 2011 contre 153,369 MD en 2007, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 4,54% contre 7,55% pour la période 2005-2007.

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Produit Net Bancaire	123 270 286	134 912 703	153 369 294	162 634 103	172 164 474	180 131 144	191 452 522

Les différentes composantes du PNB concourent à la réalisation de ces performances.

La marge en intérêt (MIN)

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Produits en intérêts*	182 584 711	204 121 422	227 226 987	247 133 863	258 039 654	270 201 340	287 502 735
Charges en intérêts dont	89 276 458	100 007 686	111 421 924	126 103 991	130 519 411	137 754 427	146 774 445
<i>emprunts obligataires</i>	-	-	2 187 500	4 375 000	4 375 000	3 500 000	2 625 000
<i>emprunt subordonné</i>	-	-	2 275 000	4 550 000	4 550 000	3 640 000	2 730 000
Marge en intérêt	93 308 253	104 113 736	115 805 063	121 029 872	127 520 243	132 446 913	140 728 290

*: Gains nets sur titres de transaction + intérêts et revenus assimilés

Le TMM appliqué pour le calcul des charges en intérêts prévisionnelles est de 5,25%.

Les Commissions nettes

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Commissions perçues	22 734 586	26 713 355	32 793 725	35 793 725	37 793 725	39 793 725	41 793 725
Commissions encourues	1 851 090	2 099 507	2 129 114	2 179 114	2 229 114	2 279 114	2 329 114
Commissions nettes	20 883 496	24 613 848	30 664 611	33 614 611	35 564 611	37 514 611	39 464 611

Autres revenus non bancaires

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Gains sur opération de change	8 334 301	5 716 235	6 216 235	7 216 235	8 216 235	9 216 235	10 216 235
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	744 236	658 385	883 385	983 385	1 083 385	1 183 385	1 283 385
Total autres revenus	9 078 537	6 374 620	7 099 620	8 199 620	9 299 620	10 399 620	11 499 620

6.2.1.3.2 Les frais d'exploitation

En optant pour politique de compression de ses charges, la BH vise l'amélioration continue de son coefficient d'exploitation dans l'objectif d'atteindre les normes des banques internationales.

Pour y parvenir, elle compte faire évoluer ses frais généraux à hauteur de 4,88% pour la période 2007-2011.

Pour la période 2005-2007, le taux de croissance annuel moyen est de 3,45%.

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Frais de personnel	43 856 563	46 799 998	50 077 576	54 077 576	58 077 576	62 077 576	66 077 576
Charges générales d'exploitation	16 620 052	16 053 458	16 881 452	17 381 452	17 881 452	18 381 452	18 881 452
Total frais généraux	60 476 615	62 853 456	66 959 028	71 459 028	75 959 028	80 459 028	84 959 028
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 788 871	2 289 952	5 616 812	6 000 000	7 000 000	6 000 000	6 000 000
Total frais d'exploitation	63 265 486	65 143 408	72 575 840	77 459 028	82 959 028	86 459 028	90 959 028

En DT

6.2.1.3.3 Le Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation escompté en 2011 sera de 116,472 MD. Ce niveau du RBE permettra:

- la consolidation des provisions;
- le développement de l'informatique et de la monétique;
- l'acquisition des nouvelles agences;
- et la rémunération du capital et la consolidation des réserves.

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat brut d'exploitation	71 990 648	81 146 262	96 039 136	101 003 944	106 084 314	109 600 986	116 472 364

En DT

6.2.1.3.4 Les soldes en perte de créances

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Dotations aux provisions sur créances douteuses et risques et charges & Pertes sur créances	105 828 913	44 182 305	44 249 060	44 499 060	44 849 060	45 399 060	45 649 060
Reprise sur provisions	66 121 365	713 390	749 060	799 060	849 060	899 060	949 060
Solde en pertes de créances	39 707 548	43 468 915	43 500 000	43 700 000	44 000 000	44 500 000	44 700 000

En DT

6.2.1.3.5 Résultat net

Le résultat net de la banque évolue d'une manière remarquable pour atteindre 48,857 MD en 2011 soit une croissance annuelle moyenne de 6,36% entre la période 2007 et 2011.

Pour la période 2005-2007, le taux de croissance annuel moyen du bénéfice net est de 18,24%.

En DT

	2005*	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat net de l'exercice	21 711 053	26 401 217	35 889 169	38 802 564	41 454 805	44 390 641	48 857 038

*: Après modifications comptables

6.2.1.3.6 Evolution des dividendes

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Dividendes	7 500 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000
Dividende / action	0,500	0,500	0,500	0,500	0,500	0,500	0,500

6.2.2 Les états financiers prévisionnels 2006 - 2011

6.2.2.1 Bilans Prévisionnels

	31-12-2005	31-12-2006 (P)	31-12-2007	31-12-2008	31-12-2009	31-12-2010	31-12-2011
ACTIF							En Dt
AC1 CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	21 237 735	22 561 159	28 139 414	26 675 357	24 079 055	20 806 956	17 844 151
AC2 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	202 858 535	215 499 617	259 196 363	246 711 990	221 912 641	190 658 217	162 358 096
AC3 CREANCES SUR LA CLIENTELE	2 563 565 593	2 792 931 458	2 979 393 930	3 167 493 930	3 365 593 930	3 558 693 930	3 766 793 930
AC4 PORTEFEUILLES TITRES COMMERCIAL	177 173 884	137 068 879	105 437 679	85 437 679	85 437 679	85 437 679	85 437 679
AC5 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	93 250 340	117 188 621	130 088 621	148 068 621	166 088 621	179 448 621	179 448 621
AC6 VALEURS IMMOBILISEES	36 538 692	47 686 723	73 210 961	80 210 961	85 210 961	91 210 961	97 210 961
AC7 AUTRES ACTIFS	192 664 075	252 795 291	266 595 247	278 095 210	289 595 173	301 095 136	312 595 099
TOTAL ACTIF	3 287 288 854	3 585 731 749	3 842 062 215	4 032 713 749	4 237 918 061	4 427 351 501	4 621 688 538
	REALISATIONS			PREVISIONS			
	31-12-2005	31-12-2006	31-12-2007	31-12-2008	31-12-2009	31-12-2010	31-12-2011
PASSIF							
PA1 BANQUE CENTRALE, CCP	0	0	0	0	0	0	0
PA2 DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	30 020 554	31 891 278	39 776 407	37 706 893	34 036 896	29 411 628	25 223 560
PA3 DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE	2 023 048 439	2 215 502 528	2 368 502 528	2 534 502 528	2 712 502 528	2 890 502 528	3 068 502 528
PA4 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	562 265 953	619 364 231	630 620 443	606 038 963	582 958 504	542 126 608	501 294 712
PA5 AUTRES PASSIFS	445 139 265	472 617 990	498 417 945	519 917 908	541 417 871	562 917 834	584 417 798
TOTAL PASSIF	3 060 474 211	3 339 376 027	3 537 317 324	3 698 166 293	3 870 915 800	4 024 958 599	4 179 438 598
	REALISATIONS			PREVISIONS			
	31-12-2005	31-12-2006	31-12-2007	31-12-2008	31-12-2009	31-12-2010	31-12-2011
CAPITAUX PROPRES							
CP1 CAPITAL	75 000 000	75 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000
CP2 RESERVES	129 250 737	144 100 599	177 864 988	204 214 988	234 064 988	265 414 988	299 764 988
CP3 ACTIONS PROPRES	0	0	0	0	0	0	0
CP4 AUTRES CAPITAUX PROPRES	414 048	414 048	414 048	414 048	414 048	414 048	414 048
CP5 RESULTATS REPORTES	438 804	439 858	576 686	1 115 855	1 068 419	2 173 224	3 213 865
CP6 RESULTAT DE L'EXERCICE	21 711 053	26 401 217	35 889 169	38 802 564	41 454 805	44 390 641	48 857 038
TOTAL CAPITAUX PROPRES	226 814 643	246 355 722	304 744 892	334 547 456	367 002 261	402 392 902	442 249 940
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3 287 288 854	3 585 731 749	3 842 062 215	4 032 713 749	4 237 918 061	4 427 351 501	4 621 688 538

6.2.2.2 Etats de résultats prévisionnels

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	214 598 924	237 209 397	267 120 332	291 127 208	305 132 999	320 394 685	340 796 080
PR1 - INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	171 809 161	189 340 184	217 387 927	240 248 874	251 876 077	264 037 763	281 339 158
A/ OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	7 022 612	7 824 911	14 550 745	15 925 000	12 140 000	8 355 000	8 355 000
B/ OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	157 262 999	173 986 670	194 140 028	216 626 720	231 938 922	247 785 608	264 987 004
Crédits commerciaux et industriels	33 405 334	49 226 203	59 026 428	68 728 854	75 618 838	83 108 823	90 271 923
Crédits immobiliers promoteurs	13 785 746	13 581 654	13 814 823	17 022 458	19 134 421	21 527 978	24 203 131
Crédits immobiliers acquéreurs	82 298 199	82 383 761	87 009 764	97 455 706	102 192 771	107 119 319	112 045 866
Arrangement, Rééchelonnement et consolidation	1 931 623	1 629 560	1 637 730	1 700 000	1 800 000	1 800 001	1 800 001
Intérêts / comptes débiteurs de la clientèle	12 918 715	14 654 192	14 312 417	15 280 836	16 154 027	16 590 622	17 027 217
Intérêts de retard	3 565 024	5 098 708	7 135 218	7 235 218	7 335 218	7 435 218	7 535 218
Créances douteuses	9 358 358	7 412 591	11 203 647	9 203 647	9 703 647	10 203 647	10 703 647
C/ AUTRES INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	7 523 550	7 528 603	8 697 154	7 697 154	7 797 154	7 897 154	7 997 154
PR2 - COMMISSIONS (PRODUITS)	22 734 586	26 713 355	32 793 725	35 793 725	37 793 725	39 793 725	41 793 725
PR3 - GAINS SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES	19 310 941	20 497 473	16 055 295	14 101 224	14 379 812	15 379 812	16 379 812
A/ GAINS NET SUR TITRES DE TRANSACTION	10 976 640	14 781 238	9 839 060	6 884 989	6 163 577	6 163 577	6 163 577
B/ GAINS NET SUR TITRES DE PLACEMENT	0	0	0	0	0	0	0
C/ GAINS NETS SUR OPERATIONS DE CHANGE	8 334 301	5 716 235	6 216 235	7 216 235	8 216 235	9 216 235	10 216 235
PR4 - REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	744 236	658 385	883 385	983 385	1 083 385	1 183 385	1 283 385
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	91 328 638	102 296 693	113 751 038	128 493 105	132 968 525	140 263 541	149 343 556
CH1 - INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES	89 276 458	100 007 686	111 421 924	126 103 991	130 519 411	137 754 427	146 774 443
A/ OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENT BANCAIRES ET FINANCIERS	2 296 317	4 304 973	5 383 774	7 071 274	8 758 774	11 258 774	13 758 774
B/ OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	66 357 308	72 434 475	81 636 284	93 541 834	99 712 754	106 132 770	112 552 786
Int/ Comptes d'Epargne Logement	22 904 334	22 858 745	25 720 624	25 585 832	25 938 911	26 409 683	26 880 455
Int/ Comptes Spéciaux d'Epargne	7 877 520	9 051 852	11 265 602	14 593 245	16 403 109	18 232 861	20 062 614
Int/ Comptes d'Epargne El Jadid	5 086 950	5 472 706	6 802 939	8 460 581	9 299 846	10 232 362	11 164 879
Int/ Comptes d'Epargne Etude	88 013	112 619	148 883	222 107	313 419	422 993	532 567
Int/ Comptes Ordinateurs Créditeurs de la Clientèle	2 320 740	2 684 246	2 727 390	5 569 283	5 987 051	6 404 818	6 822 586
Int/ Compte d'Echéance de la Clientèle	28 079 752	32 254 308	34 970 846	39 110 786	41 770 419	44 430 052	47 089 685
C/ EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	19 852 898	22 099 355	23 172 983	24 162 000	20 619 000	18 834 000	18 834 000
D/ AUTRES INTERETS ET CHARGES	769 936	1 168 883	1 228 883	1 328 883	1 428 883	1 528 883	1 628 883
CH2 - COMMISSIONS ENCOURUES	1 851 090	2 099 507	2 129 114	2 179 114	2 229 114	2 279 114	2 329 114
CH3 - PERTES SUR PORTEFEUILLE TITRES COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES	201 090	189 500	200 000	210 000	220 000	230 000	240 000
PRODUIT NET BANCAIRE	123 270 286	134 912 703	153 369 294	162 634 103	172 164 474	180 131 144	191 452 522
CH4/PR5 DOTATION AUX PROV.ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VAL.SUR CREANCES HORS	39 707 548	43 468 915	43 500 000	43 700 000	44 000 000	44 500 000	44 700 000
CH5/PR6 DOT.AUX PROVI.ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFE.D'INVE	3 387 563	2 042 539	1 500 000	1 300 000	1 000 000	500 000	300 000
PR7 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	9 196 977	9 087 015	9 628 870	9 828 870	9 878 870	9 928 870	9 978 870
CH6 : FRAIS DE PERSONNEL	43 856 563	46 799 998	50 077 576	54 077 576	58 077 576	62 077 576	66 077 576
CH7 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	16 620 052	16 053 458	16 881 452	17 381 452	17 881 452	18 381 452	18 881 452
CH8 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	2 788 871	2 289 952	5 616 812	6 000 000	7 000 000	6 000 000	6 000 000
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	71 990 648	81 146 262	96 039 136	101 003 944	106 084 314	109 600 986	116 472 364
RESULTAT D'EXPLOITATION	26 106 667	33 344 856	45 422 324	50 003 944	54 084 314	58 600 984	65 472 364
PR8: GAIN PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES	15 422	61 582	67 741				
CH9: PERTE PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES	656	2 802	3 082				
CH11 : IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 490 284	7 002 420	9 597 813	11 201 380	12 629 510	14 210 344	16 615 327
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	20 631 149	26 401 217	35 889 169	38 802 564	41 454 805	44 390 641	48 857 038
PR9 - SOLDE EN GAIN PROVENANT DES AUTRES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	0		0	0	0	0	0
CH10 SOLDE EN PERTE PROVENANT DES AUTRES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	0		0	0	0	0	0
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES	1 079 904		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	21 711 053	26 401 217	35 889 169	38 802 564	41 454 805	44 390 641	48 857 038

6.2.2.3 Etats des flux de trésorerie prévisionnels

	En DT									
	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011			
INTITULE	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011			
PRODUIT D'EXP BANC ENCAISSES	200 702 410	240 999 445	262 390 802	283 407 842	295 437 419	310 144 437	328 900 246			
Prod exp bancaire	205 319 297	241 281 165	260 020 712	282 927 588	295 833 379	309 995 065	329 296 460			
Prod perçu ou comp d'av	626 461	336 825	2 133 985	248 150	270 121	277 418	284 716			
Créances rattachées	-5 243 348	-618 545	2 236 105	232 104	-666 081	-128 046	-680 930			
CHARGES D'EXP BANC DECAISSE	-171 131 169	-262 153 633	-175 616 816	-11 663 351	-4 797 215	-17 393 829	-37 070 314			
Ch. d'exp banc	-91 127 548	-102 612 048	-113 751 038	-128 493 105	-132 968 525	-140 263 541	-149 343 556			
Ch. payées d'avance	-46 201	-22 729	37 562	-96 427	-124 252	-104 421	-104 422			
Dettes rattachées	691 666	2 791 505	-2 352 049	432 067	1 200 894	468 282	474 135			
Prêts accord étab banc et fin	26 979 109	-96 085 053	12 948 360	7 671 478	13 604 303	17 145 397	15 524 739			
Dépôt/retrait étab banc et fin	-8 102 600	12 173 100	-13 435 113	-1 373 889	-2 436 404	-3 070 579	-2 780 335			
Prêt et av accord à la clientèle	-165 530 698	-332 702 448	0	0	0	0	0			
Dépôt clientèle	167 740 719	303 978 892	38 982 715	165 136 676	177 074 266	177 074 267	177 074 267			
Titres de Placement	8 546	687 145	-927 033	-299 542	0	0	0			
Som vers au pers et cred divers	-36 725 062	-30 494 013	-48 399 575	-47 918 941	-53 409 915	-58 593 228	-67 206 251			
Som reçues des débit divers	11 543 365	-12 201 726	-42 002 316	-1 738 304	-1 688 303	-1 638 304	-1 588 303			
Autres flux de très activ exploi	-71 921 239	-2 175 924	3 196 829	4 614 449	5 152 102	4 217 808	5 089 757			
Impôt sur les bénéfices	-4 641 226	-5 490 284	-9 915 158	-9 597 813	-11 201 381	-12 629 510	-14 210 345			
FLUX NET D'EXPLOITATION	29 571 241	-21 154 188	86 773 986	271 744 491	290 640 204	292 750 608	291 829 932			
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT	-14 535 624	-19 231 956	-92 432 003	-33 300 986	-29 417 565	-25 785 012	-10 066 872			
Int & dividendes encaissés	744 236	543 782	883 385	983 385	1 083 385	1 183 385	1 283 385			
Acq /cession sur port invest	-8 343 683	-10 518 638	-36 997 718	-21 042 402	-21 042 403	-15 618 139	0			
Acq /cession sur Immobilisation	-6 936 177	-9 257 100	-56 317 670	-13 241 969	-9 458 547	-11 350 258	-11 350 257			
ACTIVITE DE FINANCEMENT	11 859 524	30 590 430	36 491 106	-35 252 837	-34 451 817	-51 503 253	-51 503 253			
Emission d'actions	0	0	10 000 000	0	0	0	0			
Prime d'émission	0	0	20 000 000	0	0	0	0			
Emission et remboursement d'emprunt	17 072 856	20 142 163	15 995 424	-26 081 480	-26 280 459	-42 331 896	-42 331 896			
Emission et remb d' emprunt obligataire	0	0	70 000 000	0	0	-14 000 000	-14 000 000			
Emission et remb;d' emprunt subordonné	0	0	70 000 000	0	0	-14 000 000	-14 000 000			
Autres emprunts	0	0	6 321 466	-14 081 480	-14 280 459	-14 331 896	-14 331 896			
Remboursement d' emprunt obligataire BH1	0	0	-12 000 000	-12 000 000	-12 000 000	0	0			
Remboursement d' emprunt syndique	0	0	-68 326 042	0	0	0	0			
Remboursement d' emprunt CNISS	0	0	-50 000 000	0	0	0	0			
Ressources spéciales	2 284 504	17 948 206	-510 213	-178 199	821 801	-178 198	-178 198			
Dividendes versés	-7 497 836	-7 499 939	-8 994 105	-8 993 158	-8 993 159	-8 993 159	-8 993 159			
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités	8 334 301	5 676 024	6 216 235	7 216 235	8 216 235	9 216 235	10 216 235			
VAR DE LIQUID ET EQUIV DE LIQUID EN COURS DE PERIODE	35 229 442	-4 119 690	37 049 324	210 406 903	234 987 057	224 678 578	240 476 042			
LIQUIDITE et EQUIV LIQUIDITE EN DEBUT DE PERIODE	288 837 575	324 067 017	319 947 327	234 540 414	208 709 116	196 203 684	180 443 189			
Caisse, BCT, C.C.P.	21 340 417	20 713 038	51 200 190	27 955 992	26 501 478	23 922 099	20 671 329			
Créances/etab bancaire	167 549 678	136 621 698	111 624 332	107 581 205	101 983 897	92 057 844	79 548 119			
Titres de transaction	99 947 480	166 732 281	157 122 805	99 003 217	80 223 741	80 223 741	80 223 741			
LIQUIDITE et EQUIV LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE	324 067 017	319 947 327	356 996 651	444 947 317	443 696 173	420 882 262	420 919 231			
Caisse, BCT, C.C.P.	20 713 038	51 200 190	27 955 992	26 501 478	23 922 099	20 671 329	17 727 837			
Créances/etab bancaire	136 621 698	111 624 332	107 581 205	101 983 897	92 057 844	79 548 119	68 220 869			
Titres de transaction	166 732 281	157 122 805	99 003 217	80 223 741	80 223 741	80 223 741	80 223 741			

6.2.3 Indicateurs et ratios prévisionnels

Principaux Indicateurs (en DT)	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Dépôt de la clientèle	2 023 048 439	2 215 502 528	2 368 502 528	2 534 502 528	2 712 502 528	2 890 502 528	3 068 502 528
Créances sur la clientèle	2 563 565 593	2 792 931 458	2 979 393 930	3 167 493 930	3 365 593 930	3 558 693 930	3 766 793 930
Capitaux propres	226 814 643	246 355 722	304 744 892	334 547 456	367 002 261	402 392 902	442 249 940
Capital social	75 000 000	75 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000
Total Bilan	3 287 288 854	3 585 731 749	3 842 062 215	4 032 713 749	4 237 918 061	4 427 351 501	4 621 688 538
PNB	123 270 286	134 912 703	153 369 294	162 634 102	172 164 474	180 131 144	191 452 524
Commissions nettes	20 883 496	24 613 848	30 664 611	33 614 611	35 564 611	37 514 611	39 464 611
Frais de personnel	43 856 563	46 799 998	50 077 576	54 077 576	58 077 576	62 077 576	66 077 576
Charges générales d'exploitation	16 620 052	16 053 458	16 881 452	17 381 452	17 881 452	18 381 452	18 881 452
Frais généraux	60 476 615	62 853 456	66 959 028	71 459 028	75 959 028	80 459 028	84 959 028
Provisions sur créances	80 125 442	82 124 028	83 028 301	84 229 241	85 380 181	86 481 121	87 532 061
Agios réservés	54 524 705	65 133 911	75 633 911	80 633 911	85 633 911	90 633 911	95 633 911
Total Provisions & agios réservés	134 650 147	147 257 939	158 662 212	164 863 152	171 014 092	177 115 032	183 165 972
Résultat d'exploitation	26 106 667	33 344 856	45 422 324	50 003 945	54 084 316	58 600 986	65 472 366
Résultat net	21 711 053	26 401 217	35 889 169	38 802 563	41 454 804	44 390 640	48 857 037
Ratios de Structure	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Capitaux propres / Total Bilan	6,90%	6,87%	7,93%	8,30%	8,66%	9,09%	9,57%
Créances sur la clientèle / Total Bilan	77,98%	77,89%	77,55%	78,54%	79,42%	80,38%	81,50%
Dépôt de la clientèle / Total Bilan	61,54%	61,79%	61,65%	62,85%	64,01%	65,29%	66,39%
Dépôt de la clientèle / Créances sur la clientèle	78,92%	79,33%	79,50%	80,02%	80,60%	81,22%	81,46%
Ratios de Productivité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Frais généraux / PNB	49,06%	46,59%	43,66%	43,94%	44,12%	44,67%	44,38%
Commissions nettes / Frais de personnel	47,62%	52,59%	61,23%	62,16%	61,24%	60,43%	59,72%
Ratios de Rentabilité	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ROE: Bénéfice net / capitaux propres	9,57%	10,72%	11,78%	11,60%	11,30%	11,03%	11,05%
ROA: Bénéfice net / Total actif	0,66%	0,74%	0,93%	0,96%	0,98%	1,00%	1,06%
Bénéfice net / PNB	17,61%	19,57%	23,40%	23,86%	24,08%	24,64%	25,52%
PNB / Total Bilan	3,75%	3,76%	3,99%	4,03%	4,06%	4,07%	4,14%
Commissions nettes / PNB	16,94%	18,24%	19,99%	20,67%	20,66%	20,83%	20,61%
Taux de couverture	52,50%	66,09%	75,62%	87,35%	98,35%	108,69%	118,43%
Ratio Cooke	8,83%	8,38%	11,13%	10,91%	10,68%	10,32%	10,21%

6.2.4 Cash flow prévisionnel

En DT

	2005	2006 (P)	2007	2008	2009	2010	2011
Résultat net	21 711 053	26 401 217	35 889 169	38 802 564	41 454 805	44 390 641	48 857 038
Dotations nettes aux provisions	43 095 111	45 511 454	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	2 788 871	2 289 952	5 616 812	6 000 000	7 000 000	6 000 000	6 000 000
Cash Flow Prévisionnel	67 595 035	74 202 623	86 505 981	89 802 564	93 454 805	95 390 641	99 857 038



LA GÉNÉRALE
D'AUDIT & CONSEIL

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie



Membre de CPA International
9, place Ibn Hafsi, Mutuelle ville 1002 Tunis – Tunisie
Tél. 00 216 71 28 27 30 - Fax. 00 216 71 28 98 27
Email : gac.audit@gnet.tn

RAPPORT SUR LES INFORMATIONS PRÉVISIONNELLES DE LA BANQUE DE L'HABITAT AU TITRE DE LA PÉRIODE 2007-2011

Nous avons examiné les informations prévisionnelles pour la période couvrant les exercices 2007-2011, selon les Normes Internationales d'Audit applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces informations prévisionnelles comportent un bilan prévisionnel, un état des résultats prévisionnels, un état des flux de trésorerie prévisionnel et des notes explicatives des hypothèses retenues par la direction de la banque.

Ces prévisions et les hypothèses présentées dans les notes aux informations prévisionnelles sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité de la direction. Notre responsabilité est d'exprimer un avis d'examen limité sur la vraisemblance des hypothèses retenues et de leur application aux informations prévisionnelles.

Les hypothèses retenues pour l'élaboration des états financiers prévisionnels de la banque de l'habitat au titre de la période 2007 à 2011 relèvent de notre part les remarques suivantes :

- les hypothèses retenues en matière d'évolution des dotations aux provisions et des agios réservés en fonction de l'évolution des actifs classés de la banque afin de couvrir l'ensemble de ces actifs par des provisions spécifiques et des agios réservés à hauteur de 70% de leur montant à la fin de l'année 2009, devraient tenir compte d'un effort de provisionnement supplémentaire pour les années 2007 à 2009 et ce au titre des créances de préfinancement de l'immobilier, des crédits aux acquéreurs et des crédits commerciaux et industriels.
- Les hypothèses retenues pour la détermination de l'évolution des dotations aux amortissements devraient tenir compte du développement du réseau d'agences de la banque, du nouveau siège et du coût de transformation des agences existantes.
- Les hypothèses retenues en matière d'impôt à payer donnent des impôts à payer dont le montant est relativement important et serait non vraisemblable avec les informations historiques de la banque.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, et à l'exception des remarques formulées ci-dessus rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les informations prévisionnelles au titre des exercices 2007 à 2011..

A notre avis, et sous réserves de l'effet que pourrait avoir les remarques ci-dessus formulées sur les informations prévisionnelles de la banque de l'habitat au titre de la périodes 2007 à 2011, les prévisions jointes au présent rapport sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément à système comptable des entreprises en Tunisie.

S'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 30 avril 2007

La Générale d'Audit et Conseil
Membre de CPA Associates International
Chiheb GHANMI
Associé

